



HAL
open science

Corruption et croissance économique au Cameroun : de l'effet direct et des effets indirects à travers la répartition des dépenses publiques

Nabil Aman Ndikey Njoya

► **To cite this version:**

Nabil Aman Ndikey Njoya. Corruption et croissance économique au Cameroun : de l'effet direct et des effets indirects à travers la répartition des dépenses publiques. Economies et finances. Université de Rennes; UNIVERSITE DE YAOUNDE II; Université de Yaoundé II, 2017. Français. NNT : 2017REN1G004 . tel-01622648

HAL Id: tel-01622648

<https://theses.hal.science/tel-01622648>

Submitted on 24 Oct 2017

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



THÈSE / UNIVERSITÉ DE RENNES 1
sous le sceau de l'Université Bretagne Loire

En Cotutelle Internationale avec
UNIVERSITÉ DE YAOUNDE II-SOA, Cameroun

pour le grade de

DOCTEUR DE L'UNIVERSITÉ DE RENNES 1

Mention : Sciences Économiques

**Ecole Doctorale Sciences de l'Homme des Organisations et de la
Société (SHOS)**

présentée par

Nabil Aman Ndikey Njoya

Préparée à l'unité de recherche CREM (6211 UMR CNRS)

Centre de Recherche en Économie et Management

Faculté des sciences économiques

**CORRUPTION ET
CROISSANCE
ÉCONOMIQUE AU
CAMEROUN : DE
L'EFFET DIRECT ET
DES EFFETS
INDIRECTS À TRAVERS
LA REPARTITION DES
DÉPENSES PUBLIQUES**

Thèse rapportée par :

Thierry MADIÈS

Professeur, Université de Fribourg / *Rapporteur*

Rachel GUILLAIN

Professeur, Laboratoire d'Economie de Dijon (LEDI) / *Rapporteur*

**Thèse soutenue à Rennes
le 15 juin 2017**

devant le jury composé de :

Jean-Jacques DURAND

Professeur, Université de Rennes 1 / *Président*

Marie-Estelle BINET

Professeur, IEP Grenoble / *Examinateur*

Rachel GUILLAIN

Professeur, Laboratoire d'Economie de Dijon (LEDI)
/ *Rapporteur*

Jean-Marie GANKOU

Professeur, Université de Yaoundé II / *Co-directeur
de thèse*

Yvon ROCABOY

Professeur, Université de Rennes 1 / *Co-directeur
de thèse*

Dédicaces

A mes camarades d'hier,
mes amis d'aujourd'hui,
et mes frères et sœurs de demain,
d'ici, et d'ailleurs.

Remerciements

Au terme de notre parcours de thèse, qu'il nous soit tout d'abord permis de rendre grâce à Dieu, pour l'ensemble des ressources morales et matérielles, nous ayant permis de continuer à avancer dans nos travaux malgré les diverses contraintes.

La présente thèse, constitue le fruit d'efforts consentis par plusieurs acteurs individuels et institutionnels, à qui nous souhaitons exprimer nos sincères remerciements.

Tout d'abord, nos travaux, n'ont été rendus possibles qu'avec le soutien et l'accompagnement de nos maîtres, les Professeurs Jean-Marie GANKOU et Yvon ROCABOY. Que cette modeste œuvre, soit le témoignage de notre profonde gratitude pour leur disponibilité, leurs conseils avisés, leur rigueur, mais aussi leur empathie, dans l'encadrement de notre recherche.

Nous tenons aussi à exprimer toute notre reconnaissance aux autorités des Universités de Rennes 1 et de Yaoundé II, dont la coopération fructueuse nous a donné l'opportunité de bénéficier d'un encadrement en cotutelle.

De même, la finalisation de ce travail a bénéficié de l'apport inestimable des enseignements et des conseils des professeurs TOUNA MAMA, Georges KOBBOU, Germain NDJIEUNDE, Roger TSAFACK, Valérie ONGOLO ZOGO, des docteurs Emmanuel DOUYA, Ibrahim LIMMI, de mon confrère Dief NOCHI, et de toute l'équipe du Laboratoire d'Analyses et de Recherches en Economie Mathématique (LAREM), de l'Université de Yaoundé II. A tous notre reconnaissance.

Aussi, nous tenons à remercier les autorités administratives et académiques de l'Ecole Doctorale Sciences de l'Homme des Organisations et de la Société, de l'Université de Rennes 1. Votre disponibilité et vos orientations ont effacé l'éloignement géographique. Nous remercions également toute la grande famille du Centre de Recherche en Economie et Management (CREM), pour les connaissances que nous avons pu y acquérir, et les amitiés que nous avons pu nouer.

Nous remercions aussi particulièrement les membres du jury, qui ont accepté d'évaluer cette thèse, et dont les observations contribueront assurément à améliorer nos travaux.

Par ailleurs, cette thèse constitue la matérialisation du dévouement et des sacrifices de ma famille. Je pense à mes parents, Céline et Oudou NJOYA. Ceci est votre œuvre. Trouvez-y ma plus profonde gratitude pour votre soutien infaillible et votre affection.

Je remercie mes beaux-parents, M. et Mme YAP. Vous m'avez accueilli comme votre enfant, et pourtant j'ai dû vous paraître parfois bien absent. Voyez dans ce travail, toute mon affection pour votre constante sollicitude.

Je dis un grand merci à mes sœurs, Sandrine, Charifa, Karima et Raina, ainsi qu'à mes frères, Rachid et Mamouda. Je n'aurai pu bénéficier d'un meilleur appui familial que le vôtre.

Enfin, ce travail n'aurait pu être mené à terme sans toi, Aicha, dont l'amour m'a permis d'aller jusqu'au bout de ce parcours éprouvant, et vous, mes chers enfants, Marwan, Yacine et Alyah, pour la joie immense que vous me procurez à chaque instant.

Résumé

Le Cameroun est un pays engagé dans une stratégie de développement volontariste, faisant toutefois face à d'importantes difficultés de croissance économique et à une corruption chronique. Une efficacité accrue de ladite stratégie appelle de ce fait, à une meilleure connaissance de cette entrave au développement que constitue la corruption, notamment en ce qui concerne ses implications sur la croissance économique. La présente étude a donc pour objet, d'effectuer une analyse théorique et empirique des effets de la corruption sur la croissance économique du Cameroun. La démarche suivie à cet effet emprunte deux axes majeurs.

Le premier axe d'analyse vise à vérifier l'existence d'une relation causale entre la corruption et la croissance économique au Cameroun, et le cas échéant, déterminer si cette relation est le fait d'effets directs ou d'effets indirects. Ainsi, suite à une revue de la littérature sur les mécanismes de corruption et leurs implications dans les modèles théoriques de croissance économique, une évaluation économétrique a été effectuée sur des données longitudinales de 1984 à 2013, à l'aide d'un modèle à correction d'erreurs. Les estimations révèlent une relation négative de long terme entre la corruption et la croissance économique, suivant un effet direct d'une part, mais également suivant des effets indirects d'autre part, transitant par l'investissement privé, le niveau d'éducation et les dépenses publiques.

Le deuxième axe d'analyse, étudie l'effet indirect via les dépenses publiques. Dans cette optique, l'analyse théorique effectuée suggère que la corruption provoque des distorsions dans la répartition des dépenses publiques, allouant majoritairement les fonds publics aux dépenses comportant davantage de rentes à capter (détournements, surpris...), pour un effet total négatif sur la croissance économique. L'étude se poursuit par l'estimation d'un modèle à équations simultanées à l'aide des triples moindres carrés, et montre que les distorsions sus évoquées tendent d'une part, à accroître les allocations aux investissements publics, pour un effet induit non significatif sur la croissance économique, et d'autre part, à réduire les dépenses publiques de fonctionnement, pour un effet induit négatif sur la croissance économique.

Les différents résultats obtenus, suggèrent la systématisation du contrôle externe des actes de gestion des décideurs publics, par des institutions indépendantes, tant dans les phases de planification budgétaires que dans les phases d'adoption des lois de finances.

Mots clés : corruption, croissance économique, distorsion, dépenses publiques, séries temporelles.

Abstract

Cameroon is an economy committed to an expansionist development strategy, yet faced with major economic growth challenges and chronic corruption. The increased effectiveness of the strategy thus calls for a better understanding of corruption as an impediment to development, especially with regards to its implications for economic growth. The purpose of this study is, therefore, to carry out a theoretical and empirical analysis of the effects of corruption on Cameroon's economic growth. The approach used to this end pursues two major axes of analysis.

The first axis of analysis is aimed at verifying the existence of a causal relationship between corruption and economic growth in Cameroon and, where applicable, establish whether this relationship is a result of a direct effect or indirect effects transiting through various production factors. Thus, following a review of the literature on the mechanisms of corruption and their implications for theoretical models of economic growth, the econometric evaluation performed on longitudinal data from 1984 to 2013, and using an error-correction model, reveals that an increase in the level of corruption leads to a reduction in the rate of economic growth. This negative relationship is significant only in the long term, following a direct effect as well as indirect effects through private investment, the level of education and public spending.

The second axis of analysis seeks to assess the indirect effect of corruption on economic growth through distortions in the distribution of public expenditure. In this context, the theoretical study suggests that, corruption influences the distribution of public spending by mainly allocating public funds to spending characterized by rent-seeking and other corrupt practices (embezzlement, overbilling etc.), for a negative total effect on economic growth. Then, by estimating a simultaneous equations model, with the three-stage least squares (3SLS) method, the study carry out that corruption brings about distortions aimed at increasing allocations to public investment spending thereby producing an insignificant effect on economic growth on the one hand, and reducing the share of public recurrent expenditure with a negative effect on economic growth, on the other hand.

The different results obtained suggest systematic and external controls of public managers, leading by independent institutions, in the planning and the vote of the state budget.

Key words: Corruption, economic growth, distortion, public expenditures, temporal series.

Table des matières

| | |
|---|-----------|
| Dédicaces..... | i |
| Remerciements | ii |
| Résumé..... | iii |
| Abstract | iv |
| Table des matières | v |
| Liste des abréviations et acronymes | xi |
| Liste des tableaux | xiv |
| Liste des Figures..... | xv |
| Liste des annexes..... | xvi |
| INTRODUCTION GENERALE..... | 1 |
| PREMIERE PARTIE | 19 |
| CORRUPTION ET CROISSANCE ECONOMIQUE AU CAMEROUN : ANALYSE DES EFFETS DIRECTS ET INDIRECTS..... | 19 |
| INTRODUCTION DE LA PREMIERE PARTIE | 20 |
| CHAPITRE 1 : | 25 |
| CORRUPTION ET CROISSANCE ECONOMIQUE : UNE REVUE DE LA LITTERATURE | 25 |
| INTRODUCTION..... | 26 |
| 1.1. CADRES ANALYTIQUE GENERAL DE LA CORRUPTION ET DE SES DETERMINANTS | 28 |
| 1.1.1. FONDEMENTS THEORIQUES DE LA CORRUPTION | 28 |
| 1.1.1.1. LA THEORIE DE L'AGENCE | 28 |
| 1.1.1.2. L'APPROCHE CONTRACTUELLE DE LA CORRUPTION | 32 |
| 1.1.1.3. LE CALCUL ECONOMIQUE DE LA CORRUPTION | 34 |
| 1.1.1.4. L'EQUATION DE KLITGAARD | 35 |
| 1.1.2. LES DETERMINANTS ET LES SOURCES DE LA CORRUPTION | 37 |
| 1.1.2.1. LES DETERMINANTS MICROECONOMIQUES DU COMPORTEMENT DE CORRUPTION | 38 |
| 1.1.2.1.1. LES LACUNES DE LA DELEGATION DE POUVOIR DISCRETIONNAIRE | 38 |
| 1.1.2.1.2. LES LACUNES DES SYSTEMES DE CONTROLE | 41 |
| 1.1.2.1.3. NIVEAU DE SALAIRE ET CORRUPTION | 46 |
| 1.1.2.1.4. LE NIVEAU DE POT-DE-VIN | 49 |
| 1.1.2.1.5. LE COUT MORAL ET SATISFACTION MORALE | 52 |
| 1.1.2.2. LES SOURCES MACRO-ECONOMIQUES DE LA CORRUPTION | 58 |
| 1.1.2.2.1. RETARDS ECONOMIQUES ET CORRUPTION | 58 |
| 1.1.2.2.3. POLITIQUE DE DEVELOPPEMENT ET CORRUPTION | 60 |
| 1.1.2.2.4. LE DEFICIT DE GOUVERNANCE | 63 |
| 1.2. CORRUPTION ET CROISSANCE ECONOMIQUE | 68 |
| 1.2.1. CORRUPTION ET MODELES DE CROISSANCE ECONOMIQUE | 68 |
| 1.2.1.1. CORRUPTION ET CROISSANCE ECONOMIQUE SELON LES MODELES NEO-CLASSIQUES | 68 |

| | |
|--|-----|
| 1.2.1.1.1. CORRUPTION ET DETERMINATION DE LA CROISSANCE SUIVANT LE MODELE HARROD-DOMAR : LES EFFETS SUR L'ACCUMULATION DE L'EPARGNE..... | 69 |
| 1.2.1.1.1.1. APERÇU DU ROLE MOTEUR DE L'EPARGNE DANS LE PROCESSUS DE CROISSANCE D' HARROD-DOMAR..... | 69 |
| 1.2.1.1.1.2. CORRUPTION ET ACCUMULATION DE L'EPARGNE..... | 70 |
| 1.2.1.1.2. CORRUPTION ET DETERMINATION DE LA CROISSANCE ECONOMIQUE D'APRES LE MODELE DE SOLOW : LES EFFETS THEORIQUES SUR L'EFFICIENCE DES FACTEURS DE PRODUCTION..... | 73 |
| 1.2.1.1.2.1. LA CROISSANCE ECONOMIQUE SELON LE MODELE DE SOLOW : LE ROLE MOTEUR DE LA POPULATION ACTIVE ET DU PROGRES TECHNIQUE EXOGENE | 73 |
| 1.2.1.1.2.2. CORRUPTION ET EFFICIENCE DES FACTEURS DE PRODUCTION | 75 |
| 1.2.1.2. CORRUPTION ET THEORIE DE LA CROISSANCE ENDOGENE | 77 |
| 1.2.1.2.1. CORRUPTION ET CROISSANCE ENDOGENE : LE CANAL DE LA FORMATION DU CAPITAL HUMAIN | 78 |
| 1.2.1.2.2. CORRUPTION ET CROISSANCE ENDOGENE : LE CANAL DES DEPENSES PUBLIQUES | 80 |
| 1.2.2. CORRUPTION VERTUEUSE OU CORRUPTION NEFASTE A LA CROISSANCE ECONOMIQUE ? : DE L'OPPOSITION DES COURANTS DE PENSEES | 82 |
| 1.2.2.1. DE LA CORRUPTION POSITIVE POUR LA CROISSANCE ECONOMIQUE : UN COURANT DE TRAVAUX CONTESTE..... | 83 |
| 1.2.2.2. DE LA CORRUPTION NEGATIVE POUR LA CROISSANCE ECONOMIQUE : LE CONSENSUS EMPIRIQUE | 85 |
| CONCLUSION DU CHAPITRE | 90 |
| CHAPITRE 2 : | 92 |
| CORRUPTION ET CROISSANCE ECONOMIQUE AU CAMEROUN : EFFETS DIRECTS OU INDIRECTS ? UNE ANALYSE EMPIRIQUE DANS LE CAS DU CAMEROUN | 92 |
| INTRODUCTION..... | 93 |
| 2.1. LA CORRUPTION ET LA CROISSANCE ECONOMIQUE AU CAMEROUN : EVOLUTION ET ETAT DES LIEUX | 97 |
| 2.1.1. DE LA CROISSANCE ÉCONOMIQUE AU CAMEROUN : ANALYSE DE L'ÉVOLUTION DEPUIS 1960 | 97 |
| 2.1.1.1. CROISSANCE ECONOMIQUE AU CAMEROUN DE 1960 A 1987 : LES VINGT-HUIT GLORIEUSES | 98 |
| 2.1.1.2. LA CRISE ECONOMIQUE DE LA PERIODE 1987- 1994..... | 100 |
| 2.1.1.3. LA REPRISE ECONOMIQUE..... | 101 |
| 2.1.2. DE LA CORRUPTION AU CAMEROUN | 104 |
| 2.1.2.1. PROFIL DU MARCHE DE LA CORRUPTION DANS LE MONDE ET AU CAMEROUN : ANALYSE DE LA PERCEPTION DES CITOYENS | 105 |
| 2.1.2.1.1. TAILLE ET PROGRESSION DU MARCHE DE LA CORRUPTION | 105 |
| 2.1.2.1.2. LA CORRUPTION PAR SECTEURS INSTITUTIONNELS..... | 109 |
| 2.1.2.1.3. LE SEXE ET L'AGE DES ACTEURS DE LA CORRUPTION | 113 |

| | |
|--|------------|
| 2.1.2.1.4. LACORRUPTION PAR NIVEAU DE REVENU : L’EFFET REGRESSIF DE LA CORRUPTION..... | 114 |
| 2.1.2.2. LA CORRUPTION AU CAMEROUN, DE L’INDEPENDANCE A NOS JOURS : UNE ANALYSE DE LA PERCEPTION DES EXPERTS | 116 |
| 2.1.2.2.1. LA CORRUPTION AU LENDEMAIN DES INDEPENDANCES AU CAMEROUN : UN PHENOMENE MARGINAL | 116 |
| 2.1.2.2.2. CORRUPTION AU CAMEROUN DEPUIS 1996 : UN PHENOMENE STRUCTURELLEMENT CHRONIQUE..... | 119 |
| 2.1.2.3. APERCU DES SOURCES DE CORRUPTION AU CAMEROUN | 123 |
| 2.1.2.3.1. AJUSTEMENTS STRUCTURELS ET EXPLOSION DE LA CORRUPTION AU CAMEROUN..... | 124 |
| 2.1.2.3.1.1. BAISSSE DES SALAIRES DES AGENTS DE L’ETAT ET EXPANSION DE LA CORRUPTION BUREAUCRATIQUE | 124 |
| 2.1.2.3.1.2. LE LICENCIEMENT DES AGENTS DE L’ETAT ET DEVELOPPEMENT DU SECTEUR INFORMEL | 127 |
| 2.1.2.3.1.3. LA REDUCTION DE L’OFFRE DE SERVICES PUBLICS ET PETITE CORRUPTION | 129 |
| 2.1.2.3.2. DÉFICIT DE GOUVERNANCE ET RÉSILIENCE DE LA CORRUPTION | 130 |
| 2.1.2.3.2.1. GOUVERNANCE POLITIQUE ET CORRUPTION AU CAMEROUN | 130 |
| 2.2. CORRUPTION ET CROISSANCE ECONOMIQUE : UNE EVALUATION EMPIRIQUE APPLIQUEE CAS DU CAMEROUN | 136 |
| 2.2.1. CADRE METHODOLOGIQUE..... | 136 |
| 2.2.1.1. MODELE THEORIQUE: LA CORRUPTION DANS LE MODELE DE CROISSANCE DE BARRO (1990) | 137 |
| 2.2.1.2. SPECIFICATION EMPIRIQUE DU MODELE, VARIABLES ET DONNEES | 141 |
| 2.2.1.2.1. LE MODELE EMPIRIQUE ET SES VARIABLES..... | 141 |
| 2.2.1.2.2. LES DONNEES | 142 |
| 2.2.1.3. METHODOLOGIE D’ESTIMATION | 144 |
| 2.2.1.3.1. LE TEST DE STATIONNARITÉ..... | 145 |
| 2.2.1.3.2. LE TEST DE COINTÉGRATION..... | 146 |
| 2.2.2. ESTIMATIONS ET DISCUSSION DES RESULTATS..... | 148 |
| 2.2.2.1. ESTIMATIONS | 148 |
| 2.2.2.1.1. TEST DE STATIONNARITE | 148 |
| 2.2.2.1.2. TESTS DE COINTÉGRATION | 149 |
| 2.2.2.2. DISCUSSION DES RESULTATS | 152 |
| CONCLUSION DU CHAPITRE | 158 |
| CONCLUSION DE LA PARTIE..... | 161 |
| DEUXIEME PARTIE..... | 163 |
| CORRUPTION, REPARTITION ECONOMIQUE DES DEPENSES PUBLIQUES ET CROISSANCE ECONOMIQUE AU CAMEROUN..... | 163 |
| INTRODUCTION DE LA DEUXIEME PARTIE | 164 |

| | |
|--|-----|
| CHAPITRE 3: | 168 |
| CORRUPTION ET EFFET INDIRECT SUR LA CROISSANCE ECONOMIQUE : ANALYSE THEORIQUE DES DISTORSIONS SUR LA REPARTITION ECONOMIQUE DES DEPENSES PUBLIQUES | 168 |
| INTRODUCTION..... | 169 |
| 3.1. CORRUPTION ET REPARTITION ECONOMIQUE DES DEPENSES PUBLIQUES : UNE REVUE DE LA LITTERATURE..... | 172 |
| 3.1.1. CORRUPTION ET DISTORSIONS DANS LES DEPENSES PUBLIQUES D'INVESTISSEMENT | 172 |
| 3.1.1.1. CORRUPTION, MARCHES PUBLICS ET DISTORSIONS SUR LES DEPENSES PUBLIQUES EN CAPITAL | 175 |
| 3.1.1.1.1. ACTION DE L'ETAT ET DISTORTION DANS LE BIP | 176 |
| 3.1.1.1.2. ACTEURS DE MARCHE ET DISTORSIONS DANS LE BIP | 179 |
| 3.1.1.2. ENDETTEMENT PUBLIC ET DISTORSIONS DES INVESTISSEMENTS PUBLICS..... | 182 |
| 3.1.1.2.1. REGLE D'OR ET FINANCEMENT DES INVESTISSEMENTS PUBLICS PAR L'EMPRUNT | 183 |
| 3.1.1.2.2. CORRUPTION DE L'EMPRUNT PUBLIC ET SURINVESTISSEMENT PUBLIC 185 | |
| 3.1.2. CORRUPTION ET DISTORSIONS SUR LES DEPENSES PUBLIQUES DE FONCTIONNEMENT | 187 |
| 3.1.2.1. CORRUPTION ET DEPRESSION DES DEPENSES PUBLIQUES DE FONCTIONNEMENT | 187 |
| 3.1.2.2. CORRUPTION ET STIMULATION DES DEPENSES PUBLIQUES DE FONCTIONNEMENT | 189 |
| 3.1.2.2.1. FIXATION DES PRIX A LA COMMANDE PUBLIQUE, RENTES DE CORRUPTION ET ACCROISSEMENT DES DEPENSES COURANTES. | 190 |
| 3.1.2.2.2. RENTES NATURELLES ET DISTORSIONS DE CORRUPTION SUR LES DEPENSES PUBLIQUES DE FONCTIONNEMENT | 191 |
| 3.2. CORRUPTION ET REPARTITION ECONOMIQUE DES DEPENSES PUBLIQUES DANS UN MODELE DYNAMIQUE DE CROISSANCE | 195 |
| 3.2.1. PRESENTATION DU MODELE..... | 197 |
| 3.2.1.1. TECHNOLOGIE DU MODELE | 197 |
| 3.2.1.2. COMPORTEMENT DES MENAGES | 199 |
| 3.2.1.3. VOTE SUR L'INVESTISSEMENT PUBLIC..... | 202 |
| 3.2.2. RESOLUTION DU MODELE ET CARACTERISATION DE LA SOLUTION ... | 203 |
| 3.2.2.1. LE REGIME DE REFERENCE : ALLOCATION EN ABSENCE DE CORRUPTION ET SANS DISTORSION..... | 205 |
| 3.2.2.2. REGIME DE PREVENTION : RISQUE DE CORRUPTION ET DISTORSION DANS LES DEPENSES PUBLIQUES | 208 |
| 3.2.2.3. REGIME DE CORRUPTION: EFFECTIVITE DE LA CORRUPTION ET DISTORSIONS DANS LES DEPENSES PUBLIQUES..... | 210 |
| 3.2.2.4. ILLUSTRATION NUMERIQUE | 213 |
| CONCLUSION | 217 |

| | |
|---|-----|
| CHAPITRE 4: | 219 |
| CORRUPTION ET EFFETS INDIRECTS SUR LA CROISSANCE ECONOMIQUE : ANALYSE EMPIRIQUE DES DISTORSIONS SUR LA REPARTITION ECONOMIQUE DES DEPENSES PUBLIQUES AU CAMEROUN..... | 219 |
| INTRODUCTION..... | 220 |
| 4.1. LA CORRUPTION DANS LES DEPENSES PUBLIQUES : UN FREIN A L'EMERGENCE DU CAMEROUN | 222 |
| 4.1.1. DEPENSES PUBLIQUES ET CROISSANCE ECONOMIQUE AU CAMEROUN 222 | |
| 4.1.1.1. LES DÉPENSES PUBLIQUES AU CAMEROUN : UNE ÉVOLUTION LIÉE À LA CONJONCTURE ÉCONOMIQUE | 222 |
| 4.1.1.1.1. LA DÉCENNIE 1977-1987 : UNE PÉRIODE D'EXPANSION MODÉRÉE DES DÉPENSES PUBLIQUES | 223 |
| 4.1.1.1.2. LA CRISE ÉCONOMIQUE ET LA CONTRACTION DES DÉPENSES PUBLIQUES : LA PÉRIODE 1987-1996..... | 224 |
| 4.1.1.1.3. LA REPRISE ÉCONOMIQUE ET LA REPRISE DES DÉPENSES PUBLIQUES | 226 |
| 4.1.1.2. LES DEPENSES PUBLIQUES COMME MOTEUR DE CROISSANCE ECONOMIQUE : LA MISE EN ŒUVRE DU DSCE..... | 228 |
| 4.1.1.2.1. L'EMERGENCE PAR LES DEPENSES PUBLIQUES D'INVESTISSEMENT AU CAMEROUN : LE DEVELOPPEMENT DES INFRASTRUCTURES..... | 228 |
| 4.1.1.2.2. L'EMERGENCE PAR LES DEPENSES PUBLIQUES COURANTES AU CAMEROUN | 232 |
| 4.1.2. CORRUPTION ET BUDGET DE DEPENSES PUBLIQUES AU CAMEROUN. | 237 |
| 4.1.2.1. LA CORRUPTION ET BUDGET DE L'ETAT AU CAMEROUN | 238 |
| 4.1.2.1.1. ELABORATION DU PROJET DE LOI DES FINANCES ET CORRUPTION BUREAUCRATIQUE | 238 |
| 4.1.2.1.2. ADOPTION DU PROJET DE LOI ET CORRUPTION PARLEMENTAIRE 242 | |
| 4.1.2.2. LA CORRUPTION ET SES EFFETS THEORIQUES SUR LE BUDGET DE DEPENSES PUBLIQUES DU CAMEROUN..... | 245 |
| 4.1.2.2.1. LES DISTORSIONS DE CORRUPTION : L'EFFET NIVEAU Erreur ! Signet non défini. | |
| 4.1.2.2.2. LES DISTORSIONS DE CORRUPTION : L'EFFET REPARTITION Erreur ! Signet non défini. | |
| 4.2. CORRUPTION, REPARTITION DES DEPENSES PUBLIQUES ET CROISSANCE ECONOMIQUE : EVALUATION EMPIRIQUE SUR LES DONNEES DU CAMEROUN POUR LA PERIODE 1984-2013..... | 250 |
| 4.2.1. CADRE METHODOLOGIQUE..... | 250 |
| 4.2.1.1. PRESENTATION DU MODELE ET DES VARIABLES | 250 |
| 4.2.1.2. LA METHODOLOGIE..... | 253 |
| 4.2.1.3. DONNEES ET ANALYSE DESCRIPTIVE | 257 |
| 4.2.2. ESTIMATION ET INTERPRETATION DES RESULTATS..... | 259 |

| | |
|---|-----|
| 4.2.2.1. LES ESTIMATIONS | 259 |
| 4.2.2.1.1. LES TESTS DE STATIONNARITE | 259 |
| 4.2.2.1.2. TEST DE COINTÉGRATION..... | 261 |
| 4.2.2.1.3. VÉRIFICATION DES CONDITIONS D'IDENTIFICATION | 263 |
| 4.2.2.2. ESTIMATION DU MODÈLE | 264 |
| 4.2.2.3. DISCUSSION DES RÉSULTATS D'ESTIMATION..... | 265 |
| CONCLUSION | 273 |
| CONCLUSION A LA PARTIE | 275 |
| CONCLUSION GENERALE | 277 |
| BIBLIOGRAPHIE | 284 |
| ANNEXES | 299 |

Liste des abréviations et acronymes

ACDIC : Association Camerounaise de Défense des Intérêts Collectifs

ADI : Africa Development Indicators

ADF: Augmented Dickey-Fuller

AES-SONEL : Groupe AES- Société National d'Electricité

ARSEL : Agence de Régulation du Secteur de l'Electricité

ANER : Agence Nationale d'Electrification Rurale

ANIF : Agence Nationale d'Investigation Financière

APD : Aide Publique au Développement

BI : Business International

BM : Banque Mondiale

CC/CS : Chambre des Comptes de la Cour Suprême

CAL : Cameroon Alumina

CAMRAIL : Cameroon Railways

CDMT : Cadre de Dépense à Moyen-terme

CEMAC : Communauté Economique et Monétaire de l'Afrique Centrale

CNUCED : Commission des Nations Unies pour le Commerce Extérieur et le Développement

CONAC : Commission Nationale Anticorruption

CONSUPE : Contrôle Supérieur de l'Etat

CPM : Commission de Passation des Marchés

CTD : Collectivité territoriale décentralisée

DF : Dickey-Fuller

DFA : Dickey-Fuller Augmenté

DMC: Doubles Moindres Carrés

DSCE : Document de Stratégie pour la Croissance et l'Emploi

ECAM : Enquête sur les Conditions de Vie des Ménages au Cameroun

EPA : Etablissement Public Administratif

FASR : Facilité d'Ajustement Structurel Renforcée

FCBF : Formation Brute du Capital Fixe

FCFA : Franc de Coopération financière et monétaire en Afrique Centrale

FRPC : Facilité pour la Réduction de la Pauvreté et la Croissance

GIC : Groupe d'Intérêt Commun

ICRG : International Country Risk Guide

IDE : Investissements Directs Etrangers

IGM : Inspection Générale Ministérielle

INS : Institut National de la Statistique

IPC : Indice de perception de la corruption

IRB : International Research Bureau

ISC : Institution Supérieure de Contrôle des Finances Publiques

Km² : Kilomètre carré

MCE : Modèle à Correction d'Erreurs

MCI : Moindres Carrés Indirects

MCO : Moindres Carrés Ordianaires

MES : Modèle à Equations Simultanées

MMV : Méthode du Maximum de Vraisemblance

ONG : Organisation Non Gouvernementale

OCDE : Organisation pour la Coopération et le Développement Economique

PAM : Programme Alimentaire Mondial

PANERP : Plan d'Action National de l'Energie pour la Réduction de la Pauvreté

PNAFM : Programme National d'Appui à la Filière Maïs

PDER : Plan Directeur d'Electrification Rural

PDR : Plan Directeur Routier

PDSE : Plan de Développement du Secteur de l'Electricité

PED : Pays En Voie de Développement

PNG : Programme National de Gouvernance

PNUD : Programme des Nations Unies pour le Développement

RNCF : Régie Nationale des Chemins de Fer du Cameroun

RNDH : Rapport National sur le Développement Humain au Cameroun

SCDP : Société Camerounaise de Dépôts pétroliers

SOTUC : Société de Transport Urbain du Cameroun

SNLCC : Stratégie Nationale de Lutte Contre la Corruption

SSEF : Stratégie Sectorielle de l'Education et de la Formation 2013-2020

SSS : Stratégie Sectorielle de la Santé

SUR: Seemingly Unrelated Regression.

T.I: Transparency International

TMC: Triples Moindres Carrés

TWh : Terra Watt Heure

UE : Union Européenne

UEMOA : Union Economique et Monétaire Ouest Africaine

US: United States

WDI: World Bank Development Indicators

WGI: Worldwide Governance Indicators

Liste des tableaux

Tableau 1-1 : Niveau de pot-de-vin selon l'organisation industrielle du marché de corruption.

Tableau 1-2 : Comparaison des revenus par tête en PPA des pays les moins corrompus et les plus corrompus pour l'année 2013.

Tableau 2-1: Scores comparés aux indices de perception de la corruption depuis 1996, pour les pays les moins corrompus, le Cameroun, et les pays les plus corrompus.

Tableau 2-2: Répartition des salaires publics dans les grands corps de l'Etat de 1985 à 1999 (en francs CFA).

Tableau 2-3: Opinions sur les principaux facteurs à l'origine de la corruption pratiquée par les fonctionnaires au Cameroun.

Tableau 2-4: Statistiques descriptives des variables du modèle estimé par les MCO et le MCE.

Tableau 2-4 : Test de la racine unitaire (DFA).

Tableau 2-6: Estimation par les MCO.

Tableau 2-7: Test de stationnarité sur les résidus.

Tableau 2-8: Estimation par les MCE.

Tableau 2-9: Forces de rappel du MCE.

Tableau 3-2: Comparaison des propriétés des différents régimes à l'état stationnaire.

Tableau 4-1: CDMT secteur de la santé 2009-2013.

Tableau 4-2: Dépenses publiques allouées aux principaux ministères en charge de l'éducation au Cameroun, sur la période 2012-2016 (en millions de francs CFA).

Tableau 4-3: Statistique descriptive des variables du MES.

Tableau 4-4: Résultats du test de la racine unitaire (DFA).

Tableau 4-5: Test de Johansen sur les variables de l'équation 1.

Tableau 4-6: Test de Johansen sur les variables de l'équation 2.

Tableau 4-7: Test de Johansen sur les variables de l'équation 3.

Tableau 4-8: Test de la condition d'ordre.

Tableau 4-9 : Significativité globale du MES.

Tableau 4-10 : Résultats de l'estimation du MES.

Liste des figures

Figure 1-1 : Représentation du Modèle Principal-Agent-Client.

Figure 1-2.a: Corruption sans vol.

Figure 1-2.b : Corruption avec vol.

Figure 2-1: Taux de croissance du PIB réel du Cameroun de 1960 à 2015 (% annuel).

Figure 2-2: Opinion sur les problèmes les plus importants auquel devrait s'attaquer le gouvernement.

Figure 2-3: Pourcentage des personnes sondées ayant déclarées avoir payées un pot-de-vin au cours des douze derniers mois précédents.

Figure 2-4: Secteurs et institutions les plus corrompus dans le monde.

Figure 2-5: Perception sur la corruption dans les institutions au Cameroun.

Figure 2-6: Pourcentage des personnes interrogées ayant déclaré avoir versé un pot-de-vin en 2010, par classe de revenu et par service public.

Figure 2-7: Evolution de l'emploi total au Cameroun sur la période 1970-2005.

Figure 2-8: Evolution de l'indicateur « expression et responsabilité » au Cameroun pour la période 1996-2008.

Figure 2-9: Evolution de l'indicateur « autorité de la loi » au Cameroun pour la période 2005-2014.

Figure 3-1: Régimes d'utilité suivant les secteurs d'activité.

Figure 3-2: Représentation des régimes de dépenses publiques dans le plan (v, θ) .

Figure 4-1: Circuit des effets des infrastructures sur la croissance économiques.

Figure 4-1: Evolution du budget général de l'Etat du Cameroun depuis 1984.

Figure 4-2: Evolution du volume des dépenses publiques dans le PIB depuis 1995.

Figure 4-3 : Evolution du niveau de corruption au Cameroun depuis 1996.

Figure 4-4: évolution des dépenses publiques de fonctionnement depuis 1994.

Figure 4-5: Evolution des dépenses publiques d'investissement depuis 1994.

Liste des annexes

Annexe 1: Carte géographique du Cameroun

Annexe 2 : Carte administrative du Cameroun

INTRODUCTION GENERALE

1) Contexte de l'étude

Monsieur Ban-Ki Moon, Secrétaire Général de l'ONU, lors du sommet sur le développement dans le Monde du 02 septembre 2010, relevait que chaque année, plus d'un trillion de dollars U.S, sont perdus ou volés du fait de la corruption et ne sont donc pas investis dans la réalisation des objectifs du millénaire pour le développement (OMD). Quelques mois plus tard, le président de la république du Rwanda, Paul Kagame, déclarait le 23 mars 2011, au sujet des entraves au développement de l'Afrique : « (...) *l'on ne saurait douter du fait que, la corruption constitue un lourd tribut aux gouvernements et aux entreprises, et comme tel, a des répercussions négatives sur nos efforts de développement...* ». De même, l'organisation non gouvernementale (ONG) « Transparency International » (T.I), suivant le Rapport 2015 de sa filiale camerounaise sur la Baromètre de la Corruption, relevait que la corruption est selon la perception des populations camerounaises, le plus important problème après le chômage et la santé. Les différents avis venant d'être évoqués, recueillis à différentes échelles territoriales, semblent soutenir que la corruption en ce début de 21^e siècle, se présente comme l'un des plus importants problèmes de développement économique dans plusieurs parties du Monde.

La corruption, malgré son apparition remontant aux premières sociétés organisées, n'a pu faire l'objet de consensus sur sa définition que depuis un temps relativement récent. Se retrouvant à l'intersection de plusieurs disciplines, de nombreuses acceptions ont été proposées suivant différentes approches au cours du temps. Les premières réflexions structurées sur la corruption remontent aux premiers philosophes traitant de la place de la morale dans le gouvernement de la cité. Ainsi, Aristote, dans son œuvre «Ethique à Nicomaque », utilise le terme de corruption pour désigner la défaillance dans la santé morale non pas d'un individu mais de la société entière. Cartier-Bresson (1992), rapporte que Machiavel évoquait quant à lui, la corruption, comme la perversion ou la destruction de l'intégrité dans l'accomplissement de son devoir, par des pots-de-vin, des faveurs.

La « démoralisation » de la définition de la corruption et sa prise en compte selon ses aspects individualistes, utilitaristes et fonctionnels survient au cours des années 1960. Nye (1967) émet que la corruption est le comportement qui s'écarte des obligations formelles inhérentes à une fonction publique pour en tirer un avantage privé (personnel, famille proche, clique privée), en terme d'argent ou de statut ; ou qui enfreint des règles interdisant l'exercice de certains types d'influences de nature privée. Dans ce sillage, plusieurs économistes étudient la corruption comme un abus d'une charge publique ayant une influence sur la firme privée

(Waterbury, 1973). Rose-Ackermann (1975) entrevoit la corruption comme le détournement d'un pouvoir public pour des gains privés.

Cependant, bien qu'étant définie de différentes manières par plusieurs auteurs, la corruption peut se comprendre aujourd'hui par l'acceptation de T.I, qui la définit comme l'abus d'un pouvoir reçu en délégation à des fins privées. Cette acception n'est pas très éloignée de celle proposée par l'Organisation pour la Coopération et le Développement Economique (OCDE) qui la définit comme une pratique visant à proposer, sans droit, directement ou indirectement, des offres, des promesses, des dons, des présents ou des avantages quelconques pour obtenir d'une personne dépositaire de l'autorité publique, chargée d'une mission de service public, qu'elle accomplisse ou qu'elle s'abstienne d'accomplir un acte de sa fonction, de sa mission ou de son mandat ou facilité par sa mission ou son mandat.

Ceci étant, à la lecture des citations susmentionnées, deux principaux constats se dégagent quant à la situation actuelle de la corruption dans le Monde. Le premier fait saillant est que la corruption connaît ces dernières décennies, une ampleur sans précédents. En effet, d'après le Programme de Gouvernance de l'Institut de la Banque Mondiale (BM), chaque année, 1 000 milliards de dollars US sont versés en pots-de-vin tandis que quelques 2 600 milliards de dollars US, soit plus de 5 % du PIB mondial, sont détournés. Kaufmann (2007) précise que les estimations de la BM aboutissant au chiffre d'un trillion de dollars US perdu par an du fait de la corruption, a été calculé sur la base des données économiques 2001-2002, qui donnaient à l'économie mondiale une taille d'environ trente trillions de dollars US. Ce chiffre, ajoute Kaufmann, ne comprend pas les vols de biens publics.

Par ailleurs, le deuxième fait important retenu par les principaux leaders de la communauté internationale, est que la corruption constitue un obstacle au développement économique et social dans le Monde. Le Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD) estimait en 2010, que dans les pays en développement (PED), le montant des fonds soustraits de leur destination par la corruption était 10 fois plus élevé que celui de l'Aide Publique au Développement (APD). Cette entrave au développement est d'autant plus préoccupante qu'elle affecte majoritairement les faibles revenus, et conduit au maintien des plus démunis dans une situation de pauvreté. T.I. met en exergue cet effet régressif en relatant que le pourcentage de personnes déclarant devoir payer des pots-de-vin pour avoir accès à un service public de base, est systématiquement plus grand dans le quintile des revenus les plus faibles, que dans le quintile des revenus les plus élevés (BMC, 2009).

Ceci dit, cette situation préoccupante de la corruption au plan mondial est encore plus incisive dans les PED, et notamment dans un cas particulier comme celui du Cameroun. En effet, suivant plusieurs indicateurs, la corruption se manifeste au Cameroun de manière endémique. A la lecture des classements annuels sur l'Indice de Perception de la Corruption (IPC) dans le Monde, publié par T.I, on relève que depuis 1996, le Cameroun se situe systématiquement en dessous du score de 3/10. C'est le lieu de relever que suivant cet indice, pour chaque pays classé, plus le score obtenu se rapproche de 0, plus la corruption est perçue comme élevée. A l'inverse, plus ce score est proche de 10, plus la corruption est perçue comme faible.

Aussi, les experts de T.I identifieront-ils le Cameroun comme le pays le plus corrompu du Monde durant deux années de suite, en 1998 et 1999, et le classe régulièrement depuis lors, parmi les pays les moins intègres de la planète. D'après le rapport du Baromètre Mondial sur la Corruption (BMC) de 2009, 79% des personnes interrogées au Cameroun déclaraient avoir versé des pots-de-vin au cours des douze derniers mois. Cette proportion bien qu'ayant diminuée depuis lors, était toujours de 50% d'après le rapport de 2015 sur la corruption en Afrique, publié par la section Afrique du BMC. Suivant le même rapport, le Cameroun est le deuxième pays en Afrique sur 28 pays considérés, qui compte le plus grand nombre de personnes devant payer des pots-de-vin pour obtenir un service au sein de l'administration.

Cependant, en rapport avec le contexte économique, force est d'admettre que cette situation de corruption élevée depuis plusieurs décennies est concomitante à des difficultés patentées de développement économique. A l'observation, le Cameroun, malgré la disponibilité de ressources multiples, est actuellement classé dans la tranche inférieure des pays à revenu intermédiaire, et éprouve d'importantes difficultés à améliorer significativement le bien-être de ses populations.

En effet, le Cameroun est un pays triangulaire d'un peu plus de 475000 Km², situé en Afrique Centrale, dans le golfe de Guinée. S'étirant sur 1200Km du Nord au Sud, il est bordé par l'océan Atlantique au Sud- Ouest, et partage des frontières avec le Nigeria à l'Ouest, le Tchad au Nord, la République Centrafricaine à l'Est, le Congo, le Gabon et la Guinée Equatoriale au Sud (annexe n°1). Au plan administratif, le Cameroun est divisé en 10 régions (annexe n°2).

Ceci dit, ce pays regorge d'importantes ressources naturelles pouvant être mobilisées pour accéder au mieux-être économique de ses populations. Situé au cœur du bassin du Congo¹, le Cameroun dispose de plus de 17 millions d'hectares de forêts exploitables et plus de 600 espèces dont seules 60 font l'objet d'une commercialisation régulière. Le pays bénéficie de cinq zones agro-écologiques et une alternance favorable de deux saisons sèches et deux saisons des pluies, permettant la culture de nombreuses espèces végétales. Il est l'un des principaux producteurs mondiaux de banane et d'hévéa, mais exporte également plusieurs autres cultures de rentes telles que le cacao, le café, le coton et l'huile de palme. Ce pays souvent qualifié « d'Afrique en miniature » du fait la diversité de ses reliefs, sa variété de végétation et la densité de son réseau hydrographique, est largement favorable à pratiquement tout type d'élevage et permet d'importantes opportunités de pêches.

Par ailleurs, le potentiel énergétique pourrait également constituer un atout important à l'accélération du secteur secondaire. En effet, le pays constitue la deuxième plus grande réserve hydroélectrique d'Afrique après la République Démocratique du Congo, avec des ressources estimées à 115 TWh. Les réserves prouvées de pétrole sont estimées à 200 millions de baril (CIA World Factbook, 2012) et celles de gaz naturel sont estimées à 154 milliards de m³ (SNH, 2014). Par ailleurs, bien que 60% de son territoire soit encore inexploré, les données déjà mises au jour, montrent que le Cameroun est doté d'un sous-sol riche en minerais. En ce qui concerne particulièrement la bauxite, le cobalt et le diamant, ce pays est doté de plusieurs gisements parmi les plus importants en Afrique et dans le Monde,

Ainsi, un gisement de 3.000.000 de tonnes de réserves de rutile existe à Akonolinga, dans la région du Centre du Cameroun. A Minim Martap, dans la région de l'Est, un gisement de bauxite dont le potentiel est estimé à 554 millions de tonnes a été révélé par le groupe « Cameroon Alumina » (CAL), pouvant constituer la deuxième réserve la plus importante d'Afrique après celles de Guinée Conakry. Le gisement de fer de Mballam, à l'Est, qui s'étend jusqu'au Congo, constitue un potentiel officiellement évalué à 3 milliards de tonnes. Le gisement de diamant de Mobilong, toujours dans la région de l'Est, bien que sans donnée fiable à ce jour², demeure de l'avis de nombreux experts, l'un des plus importants potentiels diamantifères à l'échelle mondiale.

¹ Le bassin du Congo constitue la deuxième plus grand potentiel forestier au monde après l'Amazonie

² En 2011, l'entreprise sud-coréenne C&K Mining, titulaire d'un permis d'exploration en 2007, avait déclaré avoir découvert « *le plus grand gisement de diamant du monde* » au Cameroun. Le potentiel du gisement de Mobilong

Du point de vue de son commerce extérieur, les exportations du Cameroun malgré une évolution fortement tributaire de la conjoncture internationale, enregistre ces dernières années des performances à la hausse. En 2013, l'Institut National de la Statistique (INS) rapportait que les exportations de biens ses sont élevées à 2230 milliards de F CFA, portées majoritairement par les huiles brutes de pétrole (48,8%), le cacao brut en fèves (10%), les bois et ouvrages en bois (10,5%), les carburants et lubrifiants (5,7%) le coton brut (3,8%) et le caoutchouc brut (2,7%). Ces six produits constituent à eux seuls 84,7% de la valeur totale des exportations, démontrant ainsi une faible diversification. En ce qui concerne les importations, selon le même rapport de l'INS, elles se chiffraient en 2013 à 3285 milliards de F CFA. Ces importations, son principalement constituées des hydrocarbures (23,5%), des céréales (9,6%), des machines et appareils mécaniques (9,1%), des machines et appareils électriques (6,5%), des véhicules automobiles et des tracteurs (5,7%), des poissons et crustacés (4,4%). Ainsi, le solde de la balance commerciale du Cameroun en 2013, bien qu'ayant connu une amélioration de 88,3 milliards de F CFA par rapport à 2012, reste déficitaire de 1054,4 milliards, avec un taux de couverture des importations par les exportations de 67,9%.

Au niveau de sa sous-région, la Communauté Economique et Monétaire de l'Afrique Centrale (CEMAC), le Cameroun, avec ses 21.000.000 d'habitants, représente près de la moitié de la population de la sous-région et la main d'œuvre y est donc abondante. Ce poids démographique est pratiquement similaire à son poids économique, car constituant près 49% du PIB de la CEMAC. Ce pays fait également office de principal marché de ravitaillement de la sous-région. Dans la première décennie des années 2000, le Cameroun est le principal exportateur de la CEMAC avec une proportion de 77% des échanges intra-zone pour la période 2000/2007 (CEA, 2010). En 2013, la Commission des Nations Unies pour le Commerce Extérieur et le Développement (CNUCCED), établissait que le Cameroun exporte en majorité vers les Pays développés d'Europe (France, Italie) et les Pays Africains (Tchad, Gabon, Ghana, Congo), très modérément en Asie, et très faiblement en Amérique du Nord.

Ceci dit, l'exploitation de certaines ressources, a permis au Cameroun d'amorcer le décollage de son économie dans les premières décennies ayant suivie son indépendance. C'est ainsi que le Cameroun se hisse très vite parmi les économies les plus prospères d'Afrique, et

était alors estimé par cette entreprise coréenne à 736 millions de carats, soit 5 fois la production annuelle mondiale de cette année-là. Mais finalement, les experts concluront à une surévaluation du potentiel diamantifère camerounais pour des fins uniquement spéculatives

génère à cette époque un revenu par habitant équivalent à celui de plusieurs des Nouveaux Pays Industrialisés (NPI) d'Asie. En illustration, entre 1976 et 1986 le Cameroun enregistre une accélération du PIB/tête, de 757,698 à 1356,129 dollars US, soit pratiquement un doublement de revenu en dix ans (Touna Mama, 2008). De l'avis de nombreux experts, le Cameroun possède alors toutes les potentialités pour devenir l'une des économies les plus prospères du continent.

Toutefois, après les premières décennies d'indépendance plutôt prometteuses au regard des difficultés économiques des jeunes Etats d'Afrique subsaharienne à cette époque, le Cameroun tout comme ses voisins de la sous-région, a subi une sévère crise économique qui a drastiquement réduit le revenu de ses habitants (Gankou et Bondoma, 1998). C'est ainsi que le PIB/tête chute drastiquement jusqu'à 595 dollars US en 1994, ramenant le pouvoir d'achat à celui de 1960 (Assiga, 2007). Malgré un rythme de progression redevenu positif depuis 1996, le PIB/tête n'a toujours pas pu repasser la barre des 800 dollars US jusqu'en 2013 (BM, 2015).

Cette réduction des revenus à long terme a fait basculer la majorité de la population dans une situation de pauvreté structurelle. L'incidence de la pauvreté³ est estimée à 37,5% suivant la 4^e Enquête sur les Conditions de Vie des Ménages au Cameroun (ECAM 4) de 2014. La même enquête révèle que, du fait d'un taux de croissance démographique de 2,7%, et d'une incidence n'ayant que très peu baissée entre 2001 et 2014, le nombre de pauvres a en réalité augmenté au Cameroun. Cette pauvreté s'accompagne bien évidemment d'une détérioration sévère des conditions de vie des populations.

En effet, ce pays est caractérisé par des difficultés d'accès aux commodités de base dans la mesure où seul un ménage sur deux peut disposer d'eau potable (Annuaire statistique Cameroun, 2004), constituant une couverture largement inférieure à la cible de 72,1% fixée par les Objectifs Mondiaux de Développement (OMD). Dans la même veine, le rapport du PNUD publié en 2013 sur l'accès universel aux services énergétiques, avançait que la proportion des ménages ayant accès à l'électricité n'est que de 41% (dont 79% en zone urbaine et 21% en zone rurale). A peine 1 ménage sur 7 dispose de gaz domestique. Les infrastructures sont insuffisantes, vieillissantes et dans de nombreux cas obsolètes. A titre d'illustration, sur les 50.000 km que constitue le réseau routier national, seuls 10% sont bitumés et 24% sont en bon état.

³ Encore appelé « taux de pauvreté », l'incidence est le rapport entre le nombre d'individus pauvres et l'ensemble de la population

Par ailleurs, malgré un potentiel agro-pastoral important, le Cameroun, suivant les données sur l'évolution de la balance commerciale publié par l'INS, est un importateur net d'aliments de base tel que le maïs. Le Schéma Directeur de l'Elevage publié en 2009, faisait le constat d'importation annuelles de plus de 2 millions de tonnes de produits alimentaires dont 153 000 tonnes des produits animaux, pour des montants respectifs de plus de 782 milliards de F CFA et 80 milliards de F CFA. Malgré ces importations, plus de 10% des enfants camerounais de moins de 5ans souffraient encore de faim en 2015.

Ainsi, malgré des atouts importants, force est de constater que le Cameroun peine depuis plusieurs décennies à pouvoir réaliser son potentiel et concrétiser son développement économique. Le développement économique dont il est question, est entendu comme le processus concomitant de croissance économique et d'amélioration significative de la condition humaine, en termes de santé, d'éducation, droits civils, et autres facteurs de bien-être (Lindauer, 2005). A cet égard, la condition nécessaire bien que non suffisante, du développement économique est la croissance économique. Par croissance économique, on entend l'élévation de la production et du revenu par habitant. Le pays qui augmente sa production de biens et services, par quelque moyen que ce soit, en l'accompagnant d'une élévation du revenu moyen, a mis à son actif une croissance économique (Lindauer, Perkins, Radelet, 2008).

Cependant, afin de remédier à ses performances économiques insuffisantes, le Cameroun s'est engagé dans un programme de développement autonome, suivant une vision baptisée « Vision pour l'Emergence à l'Horizon 2035 ». A cet égard une stratégie de croissance a été élaborée pour les dix premières années de cette vision (2010-2020) dans le cadre du Document de Stratégie pour la Croissance et l'Emploi (DSCE), visant spécifiquement l'accélération de la croissance, la création d'emplois formels et la réduction de la pauvreté.

Toutefois, rendu à mi-parcours des délais de mise en œuvre de cette stratégie, les premières évaluations quant au rythme de croissance semblent mitigées. En effet, malgré une poursuite de la reprise, le rythme de croissance demeure insuffisant à réduire la pauvreté. L'objectif de croissance fixé par le DSCE à 5,5 % en rythme annuel sur la période 2010-2020, n'a été atteint qu'en 2013 sur toute la période 2010-2015. La croissance économique moyenne s'établit plutôt autour de 3,9%, soit 1,6 point de retard. D'après une évaluation gouvernementale, ces performances insuffisantes imposent une expansion de l'ordre de 7,5% à partir de 2016 pour rattraper le trend de croissance poursuivi. Cette cible risque également

d'être difficile à atteindre, notamment à la lecture des récents rapports de la BM, qui évalue le taux de croissance réalisé au Cameroun en 2016 à 6%.

Ainsi, le constat que nous posons sur l'économie Camerounaise durant plus d'une trentaine d'années est celui de la coexistence d'une corruption chronique et d'une croissance économique insuffisante à améliorer significativement le bien-être des populations. Cette juxtaposition de deux phénomènes aux tendances persistantes dans le temps, amène légitimement à s'interroger sur le possible lien entre lesdits phénomènes et donc à questionner la relation entre la corruption et la croissance économique dans le cas particulier du Cameroun.

2) Problématique et intérêt

La relation entre la corruption et la croissance économique peut s'observer sous divers angles d'appréciation. Cependant, suivant la littérature, deux grands axes de réflexion ont majoritairement intéressé les penseurs sur le sujet, à savoir d'une part la nature des effets entretenus entre ces phénomènes, et les mécanismes de transmissions desdits effets d'autre part.

En ce qui concerne le premier champ d'étude, les outils de sciences économiques s'attachent à comprendre la causalité entre la corruption et la croissance économique. Il s'agit en l'occurrence de déterminer s'il existe un effet significatif de la corruption sur la croissance économique, et le cas échéant, de spécifier cet effet. Dans ce premier cadre d'analyse, force est de constater que l'économie de la corruption dégage plusieurs courants de pensées argumentant des thèses parfois antagonistes.

Tout d'abord, suivant une approche linéaire, la vision ayant été historiquement répandue dans les économies libérales de la première moitié du 20^e siècle, a été celle de l'existence d'une relation positive entre la corruption et la croissance économique en présence d'entraves sur les marchés. Le raisonnement partagé ici, moins récent mais non moins pertinent pour autant, est qu'en cas de distorsions sur les marchés, la corruption permet d'éliminer certaines rigidités inefficaces telles que les lenteurs administratives ou les réglementations fastidieuses, et stimule les agents publics à faciliter les échanges (Bailey, 1966). La corruption constitue à ce titre, un moyen efficace de contourner les règles inutilement contraignantes sur les marchés (Lui, 1985).

Une image célèbre associée à ce courant représente la corruption comme l'huile qui permet aux roues du marché de tourner (Leff, 1964). Dans la même veine, Leys (1964) pense que les distorsions sur les marchés sont généralement le fait d'une bureaucratie lourde, rigide et inefficace, qu'il est profitable de stimuler pour gagner en célérité et en productivité. Aussi, Huntington (1968) aura cette réflexion pleine de sens selon laquelle :

« ...en ce qui concerne la croissance économique, la seule chose pire qu'une société dotée d'une bureaucratie rigide, hyper centralisée et corrompue est une société dotée d'une bureaucratie rigide, hyper centralisé et non corrompue. »

Ceci dit, un deuxième courant va se focaliser sur la démonstration des effets néfastes de la corruption sur l'activité économique et remettre ainsi en question les études disponibles jusqu'à lors. Myrdal (1968) est le premier à réfuter la thèse dominante à cette époque, en évoquant qu'au lieu d'huiler les transactions sur le marché, la corruption les ensable plutôt dans la mesure où lorsqu'un fonctionnaire exige des pots-de-vin pour donner une autorisation, il constitue à terme un goulot d'étranglement du processus marchand. Rose-Ackermann (1975) argumente quant à elle, que l'usage de la corruption pour dégripper les rigidités sur le marché ne peut constituer un équilibre de long terme. Méon et Sekkat, (2003) montrent également que la thèse d'une corruption positive n'est que conjoncturelle et ne saurait être profitable à long terme. D'un point de vue empirique plusieurs travaux démontrent de manière robuste qu'il existe une relation négative significative entre la corruption et la croissance économique (Mauro, 1997 ; Mo, 2001 ; Pelligrini et Gerlagh, 2004).

Toutefois, il convient de relever que ce courant est lui-même partagé entre les économistes qui considèrent que la corruption affecte la corruption de manière directe (Ugur et Dasgupta, 2011, Gyimah-Brempong et al.; 2006 Dhzumashev, 2009 ; Aga, 2011) et ceux qui argumentent plutôt d'une nuisance indirecte à travers d'autres facteurs (Tanzi et Davoodi, 1997 ; Lambsdorff et Cornelius, 2000 Wei et Wu, 2001 Paldam 2002 ; Abdiweli et Isse, 2003)

Aussi, un troisième groupe d'auteurs, remet en cause la linéarité de la relation entre la corruption et la croissance et évoque plutôt l'existence d'effets de seuil. Lorsqu'elle est faible, la corruption peut être bénéfique à la croissance en entretenant une relation positive avec celle-ci. Toutefois, au-delà d'un certain niveau de corruption, le signe de la relation tendrait à s'inverser (Ali Aga et Villieu, 2011).

Enfin, un quatrième courant, aux antipodes de tous les précédents, montre l'inexistence d'une relation significative entre la corruption et la croissance. A contre-pied des études sus-évoquées, plusieurs auteurs suggèrent une insensibilité de la croissance économique à la corruption (Li et al., 2000). La corruption n'aurait en réalité pas d'effet significatif sur l'activité économique mesurée par le taux de croissance du PIB. (Brunetti et al., 1998 ; Abed et Davoodi , 2000).

L'ensemble des résultats sus-décrits interpellent tout particulièrement les économies en développement similaires à celle du Cameroun, caractérisées par un niveau élevé de corruption et des performances de croissance insuffisantes. La vérification des différentes thèses précédemment énoncées dans le cas particulier d'une économie donnée, pourrait fournir des éléments de diagnostic intéressants sur les entraves à la croissance économique. Ceci dit, cette démarche suggérerait de pouvoir fixer une orientation méthodologique quant au choix entre l'approche linéaire mesurant les effets directs ou indirects et l'approche non linéaire mesurant les effets de seuils.

En effet, une relation non linéaire suppose un retournement d'impact du fait d'une modification significative du niveau de corruption au fil du temps. L'analyse en termes de seuil, suppose entre autres, d'étudier l'impact de la corruption au-delà et en dessous d'un niveau critique. Le seuil doit donc pouvoir matérialiser un changement significatif de tendance dans le comportement de la corruption. La pertinence de cette approche résiderait alors dans l'identification du seuil de corruption optimal, qui constituerait un véritable indicateur de pilotage des politiques publiques.

Toutefois, cette approche est davantage pertinente si l'on est en présence de phénomènes enregistrant des fluctuations significatives au fil du temps. Il serait en effet difficile de pouvoir observer un effet de seuil lorsque la variable explicative n'enregistre pas de variations suffisamment importantes. C'est en l'occurrence le cas de plusieurs pays chroniquement corrompus comme le Cameroun. En considérant uniquement les données de T.I pour ces 20 dernières années, on constate que le niveau de corruption mesuré annuellement sur une échelle de 1 à 10, s'est globalement toujours situé entre 2 et 3 sur 10. Cela révèle un niveau de corruption certes élevé, mais n'ayant pas fondamentalement fluctué pendant vingt-ans. L'étude d'éventuels effets de seuils dans ce contexte semble peu adaptée.

A l'inverse, ce qui semble être une contrainte pour l'approche non linéaire ne constitue pas un inconvénient majeur dans l'approche linéaire. La mesure des effets linéaires est intéressante en cas de relation de long terme entre les phénomènes étudiés même en présence

de grande stabilité dans les tendances. Ainsi, la mesure de la corrélation entre la corruption et la croissance économique en termes d'effets linéaires est plus pertinente dans le cas du Cameroun.

Ceci dit, l'examen de la corrélation sus-évoquée n'est pas suffisant à rendre compte de manière exhaustive de l'impact de la corruption, notamment du point de vue de la spécification du canal de transmission dudit impact en cas de relation indirecte. En effet, si les effets de la corruption transitent par d'autres facteurs, il convient d'élucider ces canaux de transmission afin de pouvoir éventuellement mieux cibler les efforts de répression.

Ainsi, les travaux théoriques et empiriques ont permis de mettre en lumière plusieurs canaux de transmission de la corruption avec différents degrés d'impact. La littérature révèle que la corruption peut altérer la croissance économique de manière indirecte, à travers la réduction des recettes publiques (Tanzi et Davoodi, 1997 ; Abdiweli et Isse, 2003) et particulièrement les recettes fiscales (Lambsdorff et Cornelius, 2000 ; Wei et Wu, 2001 ; Essama, 2007), mais également à travers l'investissement (Mauro, 1997 ; Paldam 2002 ; Abdiweli et Isse, 2003), les investissements directs étrangers (IDE) (Lambsdorff et Cornelius, 2000 ; Wei, 2000 ; Habib et Zurawicki, 2001, 2002, 2005), le crédit bancaire (Ahlin et Pang, 2008) et les dépenses publiques (Tanzi et Davoodi, 1997 ; Gupta et al, 2000 ; De la Croix et Delavallade, 2006).

Cette dernière modalité relative aux dépenses publiques, est particulièrement caractéristique des PED dans lesquels l'Etat revêt une place centrale dans le processus d'impulsion économique. En effet, depuis Keynes (1939), et la théorie qu'il a avancée sur le rôle catalyseur de l'Etat dans la production, plusieurs pays ont usé des dépenses gouvernementales pour stimuler leur développement économique. Ce choix de politique publique est soutenu par une littérature abondante démontrant l'existence d'une relation positive significative entre les dépenses publiques et la croissance économique.

D'un point de vue théorique, les thèses de la croissance endogène mettent en évidence le rôle moteur des dépenses publiques. Les travaux développés par Lucas (1988) et de Romer (1990) démontrent la détermination de la croissance économique par l'investissement dans le capital humain et partant les externalités positives des dépenses publiques d'éducation et de santé. Barro (1991) propose quant à lui un modèle expliquant les surplus de productivité issus des dépenses publiques d'infrastructure. Sur le plan empirique, Ram (1986), montre un impact positif de la taille de l'Etat mesurée par les dépenses publiques, sur le taux de croissance du

PIB, dans 115 pays, de 1960 à 1980. Morley et Perdakis (2000) trouve une relation positive de long terme entre les dépenses publiques et la croissance économique en Egypte. Sahn et Younger (2002), Reinika et Svensson (2004) et Kacou (2004), arrivent également à la conclusion de l'efficacité des dépenses publiques.

Toutefois, les dépenses publiques qui s'observent souvent par le budget de l'Etat, sont en réalité une agrégation de différents types de dépenses ou secteurs de dépenses. Ainsi, suivant une typologie sectorielle on distinguera les dépenses publiques en fonction des secteurs de politiques publiques, en différenciant les dépenses d'éducation, des dépenses de santé, ou encore des dépenses militaires (Rafinot et Samuel, 2006). Suivant une typologie économique, on différenciera les dépenses publiques plutôt selon leur fonction économique, en distinguant les dépenses publiques d'investissement des dépenses publiques de fonctionnement (Delavallade, 2007).

Cela étant, en rapport avec la croissance économique, les recherches sur l'apport des dépenses publiques soulignent que quel que soit la typologie empruntée, les différentes catégories de dépenses ne sauraient avoir la même productivité. Dans cette optique, certains auteurs identifient plusieurs types de dépenses comme improductives et donc inutiles à la croissance économique (Dhanasekaran, 2001 ; Dévaradjan et al., 1996). Ainsi, malgré les convergences de vue sur le rôle positif des dépenses publiques, la question du véritable moteur de croissance dans lesdites dépenses demeure. De cette question, est né un ensemble de travaux qui identifie la composition des dépenses publiques comme le véritable moteur de croissance économique (Dessus et Herrera, 2000). D'après de nombreux auteurs, c'est la répartition optimale des dépenses publiques orientant les ressources vers les secteurs les plus productifs qui seraient la véritable source de la croissance économique (Gupta et al., 2000 ; Delavallade, 2007).

Cependant, l'observation de la gestion du processus budgétaire dans plusieurs pays, notamment dans ses phases d'élaboration, révèle que les choix de répartition des dépenses publiques ne sont pas toujours effectués suivant des critères d'optimalité (Isaksen, 2011). En effet, la corruption des bureaucrates tout comme la corruption des parlementaires influence les choix d'allocations budgétaires, de manière à orienter les dépenses publiques vers les secteurs de dépenses publiques leurs étant le plus favorable (Ventelou, 2002 ; Delavallade, 2007). Selon plusieurs auteurs, la corruption provoque des distorsions dans la répartition des dépenses publiques qui accroissent les dépenses publiques les plus lucratives en termes de rentes à capter,

et réduisent celles où les opportunités de corruption sont moindres (Blackburn et al., 1998 ; Collier et Hoeffler, 2005 ; Tanzi et Davoodi, 1997 ; Ndikumana, 2007). A cet égard, la composition des dépenses publiques ne poursuit plus l'objectif de productivité à la croissance économique, mais plutôt l'objectif de maximisation de rentes.

De ce fait, dans l'approfondissement de l'analyse de la relation causale entre la corruption et la croissance économique, il pourrait être intéressant de s'appesantir sur les canaux de transmission de la dite causalité, et notamment étudier comment les distorsions de corruption dans la répartition des dépenses publiques affectent la croissance économique. C'est le lieu de noter, que malgré la disponibilité d'études intéressantes sur le sujet, la majeure partie des résultats s'y rapportant relève de travaux en données de panel. De fait, très peu d'études sur la question ont été menées dans le cadre de séries temporelles. Aussi, nous nous proposons d'aborder cette thématique de la corruption suivant une approche singulière, en étudiant la causalité sus-évoquée dans le cas d'une économie particulière, à savoir le Cameroun.

Le choix du Cameroun, est motivé par son contexte particulièrement adapté aux phénomènes étudiés. En effet, ce pays présente un niveau de corruption élevé depuis de nombreuses années et éprouve des difficultés de croissance économique. De plus, ce pays est engagé dans un programme de développement à forte intensité de dépenses publiques, qui rendu à mi-parcours peine à atteindre les objectifs fixés. La conjonction de la corruption rampante, des difficultés de croissance économique et des dépenses publiques élevées, font du Cameroun un sujet d'observation pertinent au regard des phénomènes étudiés. De plus, un nombre de suffisant de données est disponible dans le temps, notamment depuis 1984, soit une trentaine d'années, permettant donc une analyse en série temporelle valide.

Eu égard à ce qui précède, l'étude que nous nous proposons de mener, aura pour but de répondre globalement à l'interrogation ci-après :

Comment la corruption, et ses incidences sur la répartition des dépenses publiques, affecte-t-elle la croissance économique du Cameroun?

La réponse à cette interrogation centrale, appelée de manière spécifique, à se demander d'une part :

- Existe-t-il une corrélation entre la corruption et la croissance économique au Cameroun, et le cas échéant, est-elle le fait d'effets directs ou d'effets indirects ?

Et d'autre part:

- Comment la corruption affecte-t-elle la répartition des dépenses publiques et au-delà, la croissance économique ?

Ces questions trouvent leur intérêt suivant plusieurs angles d'appréciations. D'un point de vue purement scientifique, il est opportun de noter que très peu d'études se sont intéressées à la compréhension de la corruption au Cameroun comme un phénomène économique. Titi Nwell (1999) se penche sur les causes de la corruption, et ses conséquences sur la capacité des populations à sortir de la pauvreté, mais suivant des démarches anthropologiques. Sindjoun et Zinga (1999) étudient également les sources de corruption, cette fois-là à l'aide d'outils de sciences politiques.

Les travaux d'Assiga (2002) constituent l'une des très rares références de recherche en sciences économiques sur la question. Ce dernier propose une analyse économique conjoncturelle des sources de corruption au sortir des années 1990. Essama (2007) peut également être cité, mais dans un champ particulier, car ayant étudié l'impact de la corruption approximé par l'évasion fiscale sur le système des impôts au Cameroun. A notre connaissance, il n'existe aucune étude économique empirique évaluant les effets de la corruption sur la croissance économique au Cameroun, d'où l'intérêt d'apporter une contribution à ce sujet si peu documenté.

D'un point de vue de l'élaboration et la conduite des politiques économiques, l'identification et l'évaluation des effets de la corruption sur la croissance économique, permettrait de quantifier le risque que représente la corruption quant à l'atteinte des objectifs de développement. Les résultats de l'étude fourniraient une source d'information documentée sur la pesanteur réelle que constitue la corruption dans les efforts de développement, et permettrait donc une meilleure prise en compte de ce phénomène dans la conception des stratégies de croissance.

L'étude présente également un intérêt particulier au regard des objectifs de réduction de la pauvreté et d'amélioration des conditions de vie des camerounais. En effet, compte tenu

de l'engagement des pouvoirs publics de faire du Cameroun un pays émergent d'ici 2035, et partant améliorer significativement le bien-être des populations, une étude sur un possible obstacle à la concrétisation de ce dessein pourrait s'avérer utile. De fait, les renseignements qui pourraient s'en dégager permettraient de mieux comprendre pourquoi les fonds publics n'arrivent pas à créer les conditions suffisantes de création de richesse des individus.

Par ailleurs, les fonds publics proviennent en grande partie des prélèvements obligatoires sur les citoyens. Ces derniers évoquent souvent une frustration quant à la disponibilité et la qualité insuffisante des prestations publiques en comparaison au niveau des efforts fiscaux consentis. L'étude envisagée revêt donc aussi un intérêt pratique d'amélioration de la gouvernance, par l'étude d'un facteur de mauvaise gestion des ressources publiques que constitue la corruption. Les résultats obtenus susciteront des propositions pour améliorer la productivité des dépenses publiques, et partant, la satisfaction du citoyen. Cette satisfaction est un facteur de bonne gouvernance, du fait de son effet positif sur la confiance du citoyen envers l'Etat et les institutions (Kaufmann et al., 2007).

Enfin, dans le prolongement de son importance en matière de bonne gouvernance, notre recherche est d'un intérêt spécifique à la politique publique de lutte contre la corruption. En effet, nous devons pouvoir au terme de nos travaux, identifier quel type de dépenses publiques est le plus propice à la corruption et pour quelle gravité d'impact sur la croissance. Compte tenu de l'étroitesse des ressources des politiques de lutte contre la corruption, imposant d'éviter les gaspillages de moyens par des mesures mal orientées et à faible efficacité, l'étude envisagée permettrait de mieux cibler les efforts de répression en s'attaquant prioritairement aux canaux de corruption les plus significatifs.

3) Objectif de la recherche

L'objectif principal de nos travaux est d'évaluer les effets de la corruption sur la croissance économique du Cameroun. De manière spécifique, il s'agira :

- de vérifier l'existence d'une corrélation significative entre la corruption et la croissance économique au Cameroun, tant suivant un principe d'action direct que suivant un principe d'action indirect ;
- Evaluer l'effet indirect de la corruption sur la croissance économique via la répartition des dépenses publiques.

4) Hypothèses de recherche

La présente étude vise à vérifier l'hypothèse principale selon laquelle au Cameroun, la corruption réduit la croissance économique à travers des effets indirects via la répartition des dépenses publiques. Cela revient spécifiquement à valider ou infirmer les hypothèses secondaires selon lesquelles :

- la corruption réduit significativement la croissance économique du Cameroun ;
- cette relation est indirecte et transite par les dépenses publiques ;
- l'effet indirect se caractérise par des distorsions dans la répartition des dépenses publiques, tendant à accroître les allocations aux dépenses publiques de improductives et réduire les allocations aux dépenses publiques productives;

5) Méthodologie de recherche

Les fondements théoriques de notre travail empruntent à plusieurs ressources tirées de la littérature générale et spécialisée des sciences économiques. Outre les théories générales microéconomiques et macroéconomiques, les disciplines spécifiques de l'économie de la corruption, l'économie des finances publiques, ainsi que l'économie du développement, ont pu être mises à contribution. Toutefois, les références d'autres sciences sociales ont également permis une meilleure compréhension des phénomènes étudiés à savoir l'anthropologie, la sociologie, la philosophie, le droit des finances publiques, les sciences politiques.

Les travaux empiriques menés dans le cadre de notre étude se sont inspirés de la littérature sur l'économétrie des séries temporelles, ainsi que de plusieurs travaux empiriques sur la relation entre la corruption et les dépenses publiques. Les données ayant été nécessaires à l'analyse statistique et économétrique sont pour la plupart des données secondaires.

Les données sur la corruption au Cameroun ont été extraites de la base de donnée de « International Country Risk Guide » (ICRG), qui est la base la plus longue dans le temps disponible, remontant dans le cas du Cameroun à l'année 1984. Certaines analyses de l'évolution des dépenses publiques totales ainsi que des dépenses publiques de fonctionnement et des dépenses publiques d'investissement ont été effectuées à partir des données issues des différentes lois des finances portant budget de l'Etat au Cameroun depuis l'exercice budgétaire 1984/1985. Les données relatives à la croissance économique, les volumes des différents types de dépenses publiques observées, et les autres variables explicatives, sont pour la plupart issues

de la base de données « Word Développement Indicators » de la Banque Mondiale (WDI), dans sa version de 2015.

Le traitement informatique des textes et données a été effectué à l'aide des logiciels suivant :

- Microsoft office Word 2013, pour le traitement de texte ;
- Microsoft office Excel 2013, pour le traitement des données et la construction des graphiques ;
- E-views 9.5 « Student lite version » pour les tests sur nos séries de variables, les statistiques descriptives, et l'estimation du Modèle à Correction d'Erreur.
- Stata. dans sa version de 2013 pour les estimations du Modèle à Equations Simultanées ;

6) Organisation du travail

L'étude que nous menons est organisée en deux parties de deux chapitres chacune. La première partie est intitulée « Corruption et croissance économique au Cameroun : analyse des effets directs et indirects ». Elle comprend les chapitres suivant :

- Chapitre 1 : Corruption et croissance économique : une revue de la littérature ;
- Chapitre 2 : Corruption et croissance économique : effet directs ou effets indirects ? Analyse empirique dans le cas du Cameroun.

La deuxième partie se décline sous le titre « Corruption, répartition économique des dépenses publiques et croissance économique au Cameroun ». Elle est constituée des chapitres ci-après :

- Chapitre 3 : Corruption et croissance économique : une analyse théorique de l'effet indirect à travers la répartition des dépenses publiques ;
- Chapitre 4 : Corruption, répartition économique des dépenses publiques et croissance économique : analyse empirique sur les données camerounaises.

PREMIERE PARTIE

**CORRUPTION ET CROISSANCE ECONOMIQUE AU
CAMEROUN : ANALYSE DES EFFETS DIRECTS ET
INDIRECTS**

INTRODUCTION DE LA PREMIERE PARTIE

Le rapport 2013 de T.I sur l'état de la corruption dans le monde, révélait que plus d'une personne sur quatre dans le monde avait été impliquée cette année-là dans une transaction de corruption. Le même rapport faisait état de ce que pour près de 53% des personnes interrogées dans le monde, la corruption avait globalement progressé. La perception dominante au sujet de la corruption est donc celle d'un phénomène en progression. Il touche plus du quart de la population mondiale, et s'impose donc comme un phénomène socio-économique important. De ce fait, la compréhension de la corruption est un enjeu à plusieurs titres, tant en ce qui concerne sa définition ses typologies, ses sources et ses conséquences.

Les définitions les plus récentes de la corruption partagent en commun la combinaison de deux faits centraux. D'une part, l'utilisation illicite d'un pouvoir reçu en délégation, et d'autre part, la recherche de gains privés. A cet égard, la Banque Mondiale définit la corruption comme le fait d'utiliser sa position de responsable d'un service public à son bénéfice personnel. D'un point de vue technique, la majeure partie des spécialistes s'accordent sur le fait que la corruption plonge ses racines dans la délégation de pouvoir. En effet, dans toute société, un nombre important de personnes disposent du pouvoir de modifier la structure des droits de propriété. L'on parle de corruption dès l'instant où le responsable direct d'une modification de cette structure obtient en contrepartie un avantage personnel, monétaire ou non, de la part des bénéficiaires, Lafay (1990).

Par ailleurs, la pluralité des approches quant à la définition de la corruption met également en exergue différentes modalités de corruption, déclinant une typologie variée de la corruption. Ainsi, une distinction souvent reprise établit une démarcation entre la « petite corruption » et la « grande corruption ». La petite corruption fait référence aux pots-de-vin ou avantages donnés à un agent public, afin d'obtenir l'application ou la non application d'une réglementation dans le cadre d'un service public. L'on pourra ici « graisser la patte » pour stimuler la délivrance d'une autorisation ou à l'inverse obtenir que l'agent public « ferme les yeux » sur une irrégularité (Chand et Moene, 1999). La grande corruption peut se comprendre quant à elle, comme la création, l'application ou la manipulation de la réglementation par des acteurs institutionnels de haut niveau, en vue de capter à titre privé des rentes issues de transferts de richesses collectives (Krueger, 1974).

Une autre typologie distingue la corruption bureaucratique des corruptions législative et parlementaire. La corruption bureaucratique ou corruption administrative, est le fait d'agents

d'une administration publique ou de la bureaucratie. La corruption législative relève des parlementaires et se rapporte au processus biaisé de création ou de modification des lois. De manière plus englobante, la corruption politique concerne toute forme de corruption provenant d'un responsable politique, élu ou nommé. (Delavallade, 2007).

Aussi, les institutions judiciaires établissent une séparation entre la corruption active et la corruption passive, ou encore entre le fait de proposer la corruption et le fait d'accepter la corruption. Ceci dit, cette distinction est unidirectionnelle et ne prend pas en compte la demande de pot-de-vin. Ainsi, de manière plus étendue, l'OCDE définit la corruption active comme le fait de proposer, à tout moment, directement ou indirectement, des offres, des promesses, des dons, des présents ou des avantages quelconques, afin d'obtenir d'une personne en charge d'une fonction, d'un mandat ou d'une mission, qu'elle accomplisse ou s'abstienne d'accomplir un acte de sa fonction, de sa mission ou de son mandat, ou facilité par sa fonction, sa mission ou son mandat. En ce sens, la corruption passive est le fait de réclamer et de recevoir ces différents avantages.

Du point de vue de la territorialité, la corruption nationale est distinguée de la corruption internationale ou transnationale. La corruption nationale concerne les transactions corrompues entre résidents d'un même Etat, alors que la corruption transnationale met en relation un corrupteur et un corrompu situés dans des pays différents (Montigny, 2006).

Enfin, Delavallade (2007) introduit une différenciation entre la corruption au sens strict et la corruption au sens large. La corruption au sens strict désigne uniquement les transactions monétaires mutuellement avantageuses entre un agent public et un agent privé. A cet égard elle vérifie obligatoirement les conditionnalités d'échange monétaire et de réciprocité. La corruption au sens large désigne les activités pour lesquelles les fonctionnaires, législateurs et hommes politiques utilisent les pouvoirs qui leur sont délégués par la collectivité pour poursuivre leurs propres intérêts économiques. Cette dernière acception, plus englobante et plus aisée à manipuler, sera celle que nous privilégierons pour la suite de notre étude.

Cependant, outre ces différentes définitions et typologies, l'épistémologie économique de la corruption suggère aussi de pouvoir comprendre pourquoi et comment la corruption survient-elle, et ainsi avoir une bonne maîtrise des conditions et des sources de la corruption. A cet égard, il convient de disposer d'éléments théoriques et empiriques pertinents permettant de construire un cadre analytique des déterminants et des causes de corruption.

Dans cette perspective, les travaux pionniers sur la question, ont dans une démarche micro-économique, tenté de modéliser la rationalité du comportement de corruption. La majorité des modèles de corruption contemporains se fonde alors sur la théorie de l'agence d'Akerloff (1970) et notamment sa capacité à expliquer les biais issus de l'asymétrie informationnelle dans les relations de délégation de pouvoir au sein des organisations. Dans le prolongement de cette théorie, Jacquemet (2005) suivant une approche contractuelle, proposera un modèle analysant la corruption comme une imbrication de deux contrats aux motivations contradictoires. Par ailleurs, en s'intéressant au problème de maximisation d'utilité que pose la corruption, Becker et Stigler (1976) propose une formalisation du raisonnement économique d'un agent économique face à la corruption. Ce modèle connu sous le nom de calcul économique de la corruption, met en exergue les déterminants à la décision d'acceptation ou de refus de la corruption.

En outre, les travaux de Klitgaard (1988) sur les conditions de survenance de la corruption à l'échelle des pays, ont amorcé la compréhension du phénomène de corruption à une échelle macroéconomique. Cette approche bénéficiera également des avancées économétriques et sera ainsi plus alimentée par les travaux empiriques permettant d'identifier les sources de corruption se révélant à travers les expériences des différentes économies du Monde.

De fait, une étude sur la corruption ne peut faire l'économie de la compréhension des principaux modèles microéconomiques et des déterminants qu'ils mettent en lumière, tout comme des sources de corruption se dégageant des travaux empiriques effectués dans différents pays.

Ensuite, force est d'admettre que si la corruption est actuellement un enjeu majeur de politique publique (Kaufmann et al., 2007), c'est avant tout du fait de ses conséquences sur le développement économique des nations. En avant-propos à la Convention des Nations Unies contre la Corruption adoptée à New-York en octobre 2003, Koffi Annan ex-Secrétaire Général des Nations Unies a pu dire : « ...la corruption est une des grandes causes des mauvais résultats économique ; c'est un obstacle de taille au développement et à l'atténuation de la pauvreté ». La question de la compréhension des effets de la corruption sur l'activité économique est donc tout aussi capitale, voire prioritaire au regard des enjeux liés à la réussite des politique de lutte contre la pauvreté.

Dans ce sillage, plusieurs études se sont intéressées aux effets de la corruption sur l'activité économique mesurée par la croissance économique. Au niveau théorique, des travaux pertinents ont suivi différentes approches, formalisé l'effet de la corruption au sein des modèles de croissance d'inspiration néo-classique (Schleifer et Vishny, 1993 ; Banerjee, 1997 ; Acemoglu et Verdier, 2000) ou suivant la théorie de la croissance endogène (Ehrlich et Lui, 1999 ; Blackburn et al., 2002 ; Mothadi et Roe ; 2003). Ces approches mettent en exergue les potentielles entraves de la corruption sur les facteurs de croissance classiques que sont l'épargne et le progrès technique exogène, et sur les moteurs de croissance endogène que sont l'amélioration du capital humain par l'apprentissage et l'éducation, ou l'amélioration du capital privé par les externalités des dépenses publiques.

Ces travaux théoriques n'ont pas toujours été validés par les recherches empiriques, qui aboutissent quant à elles, à une différenciation de résultats suivant trois axes majeurs. Ainsi, un premier groupe de travaux converge vers des effets directs négatifs et significatifs de la corruption sur la croissance économique. La corruption serait ainsi directement liée à la croissance économique et ralentirait cette dernière. (Ugur et Dasgupta, 2011, Gyimah-Brempong et al.; 2006). Un deuxième courant d'auteurs, réfute l'existence d'un lien direct entre la corruption et la croissance économique, et constate plutôt l'effectivité d'effets indirects de la corruption. La corruption agirait ainsi sur la croissance non de manière directe, mais à travers différents canaux que peuvent être l'investissement privé, les dépenses publiques, ou encore le capital humain (Peligrini et Gerlagh, 2004 ; Aliyuh et Elijah, 2008 ; Adenike, 2013). Un troisième courant rejette quant à lui toute relation entre la corruption et la croissance économique (Brunetti et al., 1998 ; Li et al., 2000).

Aussi, l'ensemble de ces différentes avancées scientifiques de divers ordres sur la corruption et ses implications économiques, interpelle quant à la situation du Cameroun. En effet, ce pays fortement corrompu amène à s'interroger quant aux causes de cette corruption chronique, à la lumière des clés de compréhension fournies par la littérature microéconomique et macroéconomiques. Aussi, du fait des difficultés de développement économique qu'éprouve cette économie, nous pouvons questionner le rôle de la corruption dans le processus de croissance économique de ce pays. De fait, il serait intéressant de vérifier l'existence d'une relation significative entre la corruption et la croissance économique dans le cas précis du Cameroun, et le cas échéant, déterminer si ladite relation est le fait d'effets direct ou d'effets indirects.

Dans cette optique, la présente partie se propose de traiter des mécanismes à l'origine de la corruption au Cameroun et leurs effets sur la croissance économique du Cameroun. Afin d'y parvenir nous développerons notre analyse dans ce cadre suivant deux chapitres. Le premier chapitre effectuera une revue de la littérature sur la relation entre la corruption et la croissance économique. Ledit chapitre nous permettra ainsi d'explorer et de sélectionner les outils d'analyse théorique les plus efficaces à la compréhension de la relation entre la corruption et la croissance économique. Le deuxième chapitre sera quant à lui une application des différentes connaissances littéraires au cas précis du Cameroun, afin d'évaluer les effets directs et indirects de la corruption sur la croissance économique du Cameroun.

CHAPITRE 1 :
CORRUPTION ET CROISSANCE ECONOMIQUE : UNE REVUE
DE LA LITTERATURE

INTRODUCTION

L'exploration de la relation entre la corruption et la croissance économique dans une économie particulière suppose de pouvoir préalablement faire l'état des principales avancées scientifiques sur le sujet et de sélectionner les arguments les plus pertinents à la compréhension de ladite relation. A cet égard, il conviendrait en premier lieu d'avoir une connaissance suffisante des principaux éléments de la littérature permettant d'appréhender respectivement les phénomènes que sont la corruption et la croissance économique. Ce préalable faciliterait par la suite la compréhension des interactions qui pourraient naître entre ces deux phénomènes et notamment l'analyse de la corruption au sein des modèles de croissance.

Ainsi, en ce qui concerne l'épistémologie de la corruption, il conviendrait de pouvoir identifier les théories microéconomiques les plus pertinentes à la formation d'un cadre d'analyse des comportements de corruption. Ces approches microéconomiques trouvent majoritairement leur fondement dans la théorie des incitations et ses prolongements (Laffont, 2008), et notamment le modèle d'agence (Akerloff, 1991).

En outre, une revue des travaux ayant mis en lumière les sources macroéconomiques de la corruption pourrait judicieusement compléter les connaissances sur le sujet, et ce suivant trois principaux axes. Le premier axe met en exergue les contextes économiques nationaux, et explique la corruption par le poids du secteur informel (Fugazza et al., 2003), la pression fiscale (Friedman et al., 2000), ou encore l'importance des dépenses publiques non productives (Tanzi et Davoodi, 1997). Le deuxième axe trouve la source de corruption dans les insuffisances de régulation sur les marchés internationaux et notamment la captation des rentes sur les produits d'exportation (Diamond, 1999). Le troisième axe renvoie quant à lui aux stratégies de développement adoptées par les pouvoirs publics.

D'autre part, il devra également être question de mieux comprendre les processus de croissance économique. De ce fait, une bonne appropriation des mécanismes de ces processus suggérerait à minima de pouvoir présenter les théories de croissance les plus reconnues que sont celles illustrées par le modèle d'Harrod-Domar (1936), le modèle de Solow (1950) et les théories de la croissance endogène. Cet exercice aurait pour intérêt de pouvoir identifier les déterminants de la croissance économique suivant différentes théories.

Ceci dit, l'étude de la corrélation entre la corruption et la croissance économique pourrait se rapporter premièrement à questionner l'effet potentiel de la corruption sur les

sources de croissance économique. Ainsi, au regard de la littérature, l'on pourrait globalement se demander comment la corruption peut-elle affecter la productivité des facteurs de croissance économique ? De manière spécifique, quels sont les effets théoriques de la corruption sur les déterminants de la croissance économique suivant les modèles classique de croissance? De même, comment la corruption affecte-t-elle les moteurs de croissance économique endogène ? Mais aussi, quel est l'état des connaissances empiriques sur la corrélation entre la corruption et la croissance économique?

Ainsi, l'objectif global de ce chapitre est de permettre une maîtrise théorique préalable de l'effet de la corruption au sein du processus de croissance économique. De manière particulière, il vise d'une part à permettre une bonne connaissance des mécanismes de corruption et des modèles de croissance économique. D'autre part, il a pour but de fournir un cadre d'analyse théorique à la causalité entre ces deux phénomènes.

A cet égard, la première section de ce chapitre d'ouverture sera consacrée à une revue générale de la littérature sur la corruption et la croissance économique. La deuxième section s'attèlera à l'analyse de l'effet de la corruption dans les modèles de croissance économique classiques puis endogènes.

1.1. CADRE ANALYTIQUE GENERAL DE LA CORRUPTION ET DE SES DETERMINANTS

L'analyse des effets corrosifs de la corruption pourrait être amorcée par une compréhension préliminaire des comportements microéconomiques opportunistes pouvant être qualifiés comme corrompus. De même, une approche des facteurs macro-économiques pouvant conduire à l'expansion des opportunités ci-dessus évoqués serait également importante à une meilleure maîtrise du phénomène. Ainsi, suivant l'objectif global de comprendre les effets de la corruption sur la croissance économique, nous nous proposons dans cette section d'ouverture, d'étudier les incitations aux transactions de corruption, ainsi que les conditions stimulantes des dites transactions. Le cadre d'analyse ainsi envisagé, nous amènera tour à tour à passer en revue les modèles théoriques et analytiques de corruption. L'étude de ces modèles devrait objectivement nous conduire ensuite, à dégager les sources théoriques de corruption les plus explicatives des entraves à la croissance économique.

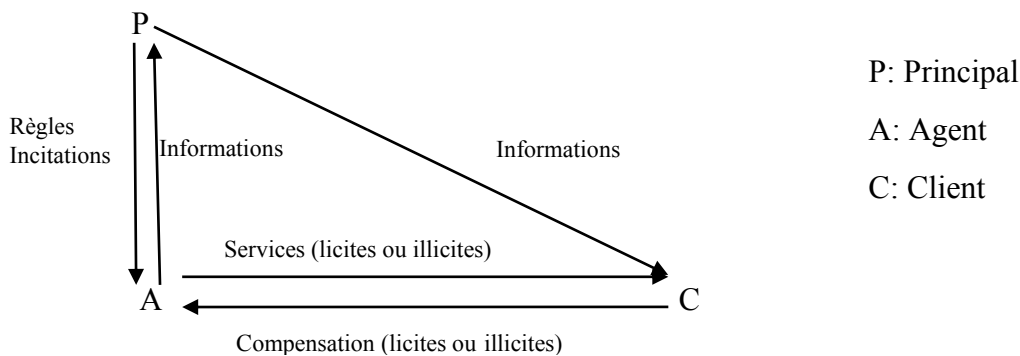
1.1.1. FONDEMENTS THEORIQUES DE LA CORRUPTION

Les analyses des comportements de corruption par la littérature économique contemporaine se fondent en majeure partie sur les éclairages apportés par la théorie de l'agence qui apparaît historiquement comme le premier cadre de compréhension de la corruption. Cependant, certains auteurs ont pu mettre en exergue des dépassements à la théorie de l'agence, offrant ainsi de nouvelles fenêtres d'observation des transactions de corruption qu'il est tout aussi intéressant de scruter.

1.1.1.1. LA THEORIE DE L'AGENCE

Le modèle d'agence, élaboré en 1970 par Georges Akerloff, se présente comme un cadre d'analyse des relations de délégation de pouvoir dans les organisations. De manière classique, le modèle d'agence simplifie la complexité des relations qui peut se dégager d'une situation de délégation de compétence pour la fourniture d'un bien ou d'un service. En effet la représentation des relations de pouvoir dans les organisations en charge de la fourniture des biens et services, met en exergue trois acteurs dont les interactions peuvent se schématiser d'après la figure suivante.

FIGURE 1.1 : Représentation du Modèle Principal-Agent-Client



- Le principal : il peut être assimilé au détenteur initial de pouvoir, amené à déléguer ledit pouvoir à un agent agissant en son nom. Le principal dispose théoriquement d'outils d'incitations pour faire agir l'agent dans le sens voulu et ce dernier est censé lui rendre compte des actes posés en délégation de pouvoir. La nature du principal peut changer suivant les contextes et les types de corruption. Ainsi, dans les systèmes démocratiques et les cas de corruption politique, le peuple (l'électorat) agit en tant que principal, donnant mandat par voie d'élection à un agent qui le représente dans les chambres parlementaires ou les instances locales (députés, maire). Par ailleurs, dans les cas de corruption bureaucratique, un haut fonctionnaire détenteur d'attributions est considéré comme principal lorsqu'il délègue ses attributions à un fonctionnaire en sous-ordre, considéré ici comme l'agent.
- L'agent : il représente l'entité chargée de mettre en application les instructions reçues du principal et ce vis-à-vis de tiers. A cet effet il reçoit une délégation de compétence de la part du principal.
- Le client : il est le destinataire des actes pris par le principal ou l'agent, très souvent représenté dans les cas de corruption par l'utilisateur du service public.

Banfield (1975) est le premier à utiliser le modèle d'agence pour expliquer la corruption des organisations publiques. En considérant le cas particulier d'une délégation de pouvoir au sein d'une administration publique, le modèle principal-agent-client explique l'inefficacité de certaines administrations publiques par l'asymétrie informationnelle qui prévaut dans les relations entre les trois acteurs du modèle (Lafay, 1990). Rappelons à cet effet que l'économie de l'information met en exergue deux problèmes fondamentaux d'asymétrie informationnelle à savoir : la sélection adverse (anti-sélection) et l'aléa moral.

Dans une relation entre deux acteurs de marché, la sélection adverse renvoie schématiquement à une information cachée par l'un des acteurs. Il peut s'agir par exemple, de l'information sur la qualité exacte d'un téléphone portable vendu sur un marché d'occasion, connue en termes réels seulement du vendeur et inaccessible à l'acheteur.⁴L'aléa moral, renvoie quant à lui à une situation où un acteur du marché ne peut pas observer le comportement d'un autre acteur. Cela est souvent le cas sur le marché des assurances où l'assureur ne peut pas totalement attester de la prudence observée par son client dont il couvre pourtant les risques. Le comportement de l'assuré est ainsi dit caché.

Ainsi, le modèle d'agence souligne la difficulté du client à posséder la pleine information du niveau de service qu'il est en mesure d'attendre de l'agent, du fait notamment de la connaissance partielle ou de l'ignorance des lois et règlements qui lui sont applicables. A contrario cette information est totalement connue de l'agent, d'où le problème de sélection adverse auquel est confronté le client. De même, le principal n'a pas toujours la capacité de juger du niveau de service rendu par l'agent ainsi que de la véracité des informations qui lui reviennent. L'agent peut à ce niveau adopter un « comportement caché » vis-à-vis du principal et poser un problème d'aléa moral au principal qu'il devra tenter de résoudre par des mécanismes d'incitation adéquats.

L'explication de la corruption par la théorie de l'agence, met donc en jeu des agents économiques dans un environnement d'informations imparfaites, pouvant adopter des comportements opportunistes en fonction de facteurs tels que le sens éthique, le pouvoir discrétionnaire et les mécanismes d'incitation (Rose-Ackemann, 1978).

L'agent à niveau d'éthique élevé aura tendance à utiliser le pouvoir discrétionnaire reçu vis-à-vis du client, dans le respect de la réglementation, et rendra compte fidèlement au principal, même en cas d'incitations du principal qu'il juge insuffisantes (salaires, promotions, sanctions). A l'inverse, l'agent à niveau d'éthique bas aura tendance à sur utiliser ou à sous utiliser le pouvoir discrétionnaire reçu, en cas d'incitations jugées insuffisantes et cherchera à compenser cette insuffisance par des comportements déviants corrompus. De même le client

⁴ Georges Akerlof a été le premier à mettre en évidence les problèmes que pouvaient poser l'asymétrie informationnelle sur les marchés et notamment la sélection adverse avec son fameux exemple du marché des véhicules d'occasion ou « Lemons market ». Ce marché illustre la difficulté pour l'acheteur à détecter les véhicules de mauvaise occasion (« vieux clous »). Voir « The market for Lemons: Quality Uncertainty and the Market Mechanism », *The Quarterly Journal of Economics*, 84, 1970, p 488-500.

ayant un sens éthique élevé acceptera plus facilement de se conformer à la réglementation même s'il la juge défavorable et utilisera les voies et moyens légaux pour exprimer son opinion au principal. A l'inverse, le client au sens éthique faible aura tendance à adopter des comportements de corruption afin de contourner la réglementation qu'il juge défavorable à son égard (Klitgaard, 1990).

Aussi, l'usage du pouvoir discrétionnaire par l'agent peut être à la source des écarts perpétrés par ce dernier vis-à-vis des règles fixées par le principal au détriment ou à l'avantage du client. Cette situation survient généralement lorsque les règles encadrant les tâches de l'agent ne sont pas clairement définies et, laissent davantage cours à la discrétion voire au jugement personnel dudit agent. Ainsi, l'étendue du pouvoir discrétionnaire, peut être peu connue par le client qui n'a pas la capacité de savoir exactement dans quelle condition il est en droit d'obtenir une prestation de l'agent. L'agent corrompu aura tendance à utiliser cette asymétrie informationnelle à son avantage. Le pouvoir discrétionnaire génère ainsi un coût d'informations pour le client qui se traduit dans les faits par le versement d'un pot-de-vin.

Les mécanismes d'incitations posent quant à eux le problème pour le principal, de savoir par quel moyen incitatif il pourra amener l'agent à fournir un service optimal au client. En cas d'information parfaite il suffirait d'assurer à l'agent une satisfaction tirée de l'exécution des tâches confiées, supérieure à celle qu'il pourrait obtenir ailleurs, ou à celle qu'il obtiendrait s'il ne s'exécutait pas, la possibilité d'être sanctionné étant prise en compte. Mais en cas d'aléa moral, l'agent peut choisir son niveau d'effort sans que le principal puisse juger de ce niveau d'effort à travers l'output final. Ainsi l'agent corrompu, arbitrera entre les avantages tirés de la corruption et les désavantages (sanctions) éventuels en cas de détection de son comportement. Il s'avère donc qu'un niveau d'incitation peu attractif est propice aux comportements de corruption.

Ceci dit une critique importante a été émise quant à l'explication de la corruption par le modèle d'agence, notamment quant aux propriétés théoriques simplificatrices du principal. En effet, le principal est considéré d'une part comme bienveillant et n'aurait que pour seules motivations de s'assurer du respect des règles et la maximisation du bien-être du client ou plus généralement du bien-être collectif. Cependant, cette hypothèse ignore les cas de corruption du principal qui sont pourtant régulièrement observés dans les économies contemporaines.

A cet égard, Ventelou (2002) pense que les difficultés majeures de politique économique en rapport avec la corruption se rapporte à la corruption du « centre » ou encore le

problème du contrôle du contrôleur. En considérant le cas de la corruption législative, Lambsdorff (2002) évoque dans de nombreux pays à régime parlementaire, dans lesquels l'action du gouvernement (agent) sous l'autorisation et le contrôle du parlement (principal), une corruption des parlementaires visant à modifier le contenu des lois dans le but de satisfaire leurs intérêts privés. Or, si le principal n'est pas la collectivité mais les détenteurs du pouvoir législatif, ces derniers peuvent viser la maximisation de leur propre bien être.

D'autre part, le principal est supposé posséder le pouvoir de contrôle et de sanction ultime sur l'agent. Or dans plusieurs cas, cette capacité de contrôle est ineffective. En prenant le cas du contrôle des responsables politiques par leurs mandants qui est la collectivité, on observe très souvent dans les transactions de corruption politique, une incapacité de la collectivité à obtenir toute l'information et donc à pouvoir contrôler, la manipulation des lois par les élus.

En somme, les différents scénarios émis par la théorie de l'agence semblent avoir été la base de réflexion de plusieurs travaux ultérieurs et vont donc connaître des affinements et des spécifications au fil de l'évolution de l'économie de la corruption. Au rang de ces spécifications figurent les analyses de la corruption en termes de marché et notamment la théorie contractuelle de la corruption.

1.1.1.2. L'APPROCHE CONTRACTUELLE DE LA CORRUPTION

Dans le prolongement de la compréhension des comportements de corruption fondés sur le modèle d'agence, un certain nombre d'auteurs se sont intéressés à la nature des accords qui lient les participants à une relation de corruption. Ainsi, en considérant les acteurs du modèle d'agence classique, l'approche contractuelle selon Jacquemet (2005), analyse la corruption comme l'imbrication de deux accords aux motivations contradictoires, que sont d'une part, un contrat de délégation entre le principal et l'agent, et d'autre part, un pacte de corruption entre l'agent et le client.

Plusieurs auteurs à l'instar de Cadot (1987), illustrent cette imbrication par l'exemple de l'attribution par l'administration d'un permis de produire à une entreprise. Cet exemple, met en jeu un agent public ayant reçu délégation de pouvoir de l'état pour délivrer à des entreprises, le permis de produire un bien, selon une réglementation précise. L'Etat dans son contrat de délégation avec l'agent, s'attend à ce que le permis ne soit délivré qu'aux entreprises respectant la réglementation. Par contre, la survie des entreprises dépendant exclusivement de la

production et donc de l'attribution du permis, les entreprises n'étant pas conformes vont tenter de conclure un pacte de corruption avec l'agent, afin que la réglementation qui leur priverait de la capacité de produire ne soit pas appliquée. Ces deux situations sont générées par des motivations contradictoires qui vont amener l'agent à opérer un choix. La corruption met ainsi en jeu deux accords concurrents, dans lequel l'agent fait face à deux principaux que sont l'Etat et le corrupteur.

Ceci dit, l'approche contractuelle ci-dessus décrite pourrait également être étudiée dans le cadre d'un modèle d'agence commune (Bernheim & Whinston, 1986), configurant deux principaux qui cherchent simultanément à orienter la décision de l'agent. Cependant, les contrats noués par les différents principaux sont dans ce cas indépendants. Cette indépendance est l'hypothèse théorique de différenciation des modèles d'agence commune et des modèles de corruption contractuelle. Ainsi, alors que les modèles d'agence commune font jouer des contrats autonomes, la corruption met en jeu un pacte de corruption complémentaire à un contrat de délégation préalable.

Aussi, l'imbrication de deux contrats dont l'un licite et l'autre illicite, est une caractéristique que la corruption partage avec les modèles de collusion (Tirole, 1986) et explique en partie pourquoi ces deux opportunistes déviants sont régulièrement confondus. Cependant, les modèles de collusion représentent des situations où un groupe de clients s'organise pour détourner un pouvoir discrétionnaire à leur avantage collectif. La collusion survient donc en amont du contrat de délégation, en mettant en relation directe les clients et le principal. A l'inverse, la corruption analysée selon le modèle d'agence, survient en aval de la délégation de pouvoir discrétionnaire, et suppose que le client ne noue aucune relation avec le principal, et s'en préserve d'ailleurs, du fait de la contradiction de leurs motivations respectives. Cette perspective de la corruption semble toutefois assez restrictive, car si certaines formes de corruption à l'instar de la corruption bureaucratique peuvent se représenter par ce cadre limitatif, d'autres formes, en l'occurrence la corruption politique, ont très généralement pour objet la corruption du principal.

Ceci dit, si la perception contractuelle de la corruption tout comme le modèle d'agence avant elle, nous éclaire sur les conditions relationnelles conduisant à des transactions de corruption, ils ne sont pas suffisants à nous fixer sur le choix des acteurs du modèle à accepter ou à refuser la corruption. Il convient dès lors, de pouvoir s'intéresser à la rationalité décisionnelle des choix opérés sur le marché de la corruption.

1.1.1.3. LE CALCUL ECONOMIQUE DE LA CORRUPTION

Suivant la théorie du crime de Becker (1968), l'analyse micro-économique de la corruption se fonde sur l'idée selon laquelle, la corruption, loin d'être un crime obéissant à une logique passionnelle, est un acte délictuel obéissant plutôt à une rationalité économique (Rose-Ackerman, 1978). Afin d'illustrer cette rationalité, supposons un agent public ayant reçu délégation de compétence pour fournir un service public à des usagers en application d'une réglementation. Supposons aussi, qu'un usager souhaitant éviter les coûts liés à ladite réglementation ait la possibilité de proposer un pot-de-vin à l'agent public.

L'agent à qui est proposé le pot-de-vin se retrouve face à un arbitrage entre les bénéfices potentiels liés à l'acceptation du pot-de-vin d'un côté, et l'ensemble des coûts relatifs à ce pot-de-vin de l'autre côté. Schématiquement, l'on pourrait poser que s'il refuse le pot-de-vin, il gagnera son salaire usuel augmenté de la satisfaction morale d'avoir correctement exécuté sa tâche en refusant un pot-de-vin, et supportera le coût d'opportunité lié au revenu supplémentaire que constitue le pot-de-vin. D'autre part, s'il accepte le pot-de-vin, l'agent gagnera son salaire usuel accrue par le revenu du pot-de-vin et supportera le coût moral lié à l'acte délictuel qu'il commet, augmenté de la sanction encourue en cas de détection de l'irrégularité.

De manière comptable, l'agent acceptera le pot-de-vin, si le revenu dudit pot-de-vin, moins le coût moral d'être corrompu, moins la sanction encourue en cas de détection, reste supérieur au salaire usuel plus la satisfaction de ne pas être corrompu. Ainsi, la corruption survient lorsque les bénéfices escomptés de l'acte délictuel sont plus importants que les coûts supportés. Ce calcul est fait tant du côté du corrompu que du corrupteur.

Ce raisonnement a été formalisé par Becker et Stigler (1974) pour expliquer les comportements opportunistes dans les administrations. Selon ce modèle, la valeur de l'honnêteté est déterminée non seulement par le salaire fixe reçu du principal, w , mais également par la préférence de l'agent pour l'honnêteté, θ , reflétant l'ensemble des bénéfices non monétaires associés à un comportement légal (tels que bonne conscience ou estime de l'entourage). Cette caractéristique est une information privée de l'agent et le principal n'en connaît, en conséquence, que la distribution au sein de la population, de densité $g(\theta)$ et de fonction de répartition $G(\theta)$. Le bénéfice de l'illégalité consiste pour l'agent à recevoir un pot-de-vin, noté b . S'il est impuissant à contrôler le comportement de l'agent par des incitations salariales, le principal peut en revanche mettre en œuvre un mécanisme de surveillance, par lequel l'illégalité lui est révélée avec une probabilité p . L'agent subit dans ce cas le coût de la

sanction qui est, dans la version la plus simple du modèle, assimilée à une rupture définitive du contrat. Le cas échéant, l'agent perd donc le salaire et obtient son salaire externe, w_0 . Ainsi, l'agent décide d'être corrompu si la valeur de la corruption excède celle de l'honnêteté, notamment dès lors que :

$$\theta + w < (1 - p) (w + b) + p w_0$$

$$\text{Équivalent à } \theta + w < w + b - pw - pb + pw_0$$

$$\theta + w - w + pw < b - pb + pw_0$$

$$\theta + pw < (1 - p) b + pw_0$$

$$\theta + pw - pw_0 < (1 - p) b$$

$$\theta + p (w - w_0) < (1 - p) b \quad (1)$$

En considérant la fonction de répartition de la préférence pour l'honnêteté au sein de la population d'agents, la condition (1) définit la proportion d'agents corrompus, y , comme une fonction des décisions du principal :

$$y = P [\theta^* < (1 - p) b - p (w - w_0)] = G [\theta^*],$$

où θ^* désigne le niveau de préférence pour l'honnêteté à partir duquel les agents renoncent à être corrompus, $\theta^* = (1 - p) b - p (w - w_0)$.

Ceci étant, si cette approche formelle des comportements micro-économiques permet de mieux comprendre certains éléments décisifs qui rentrent dans le choix de corruption, elle ne suffit pas à renseigner sur les conditions de survenance de la corruption à des échelles plus grandes. Ainsi certains auteurs, se sont intéressés à la modélisation des facteurs d'expansion de la corruption à des échelles macroéconomiques.

1.1.1.4. L'EQUATION DE KLITGAARD

Robert Klitgaard (1988) s'est intéressé à la corruption dans de nombreux pays aux caractéristiques diverses, suivant l'objectif d'y proposer des solutions efficaces. Afin de mieux combattre le phénomène, Klitgaard s'est d'abord attelé à élaborer un cadre analytique pouvant permettre de théoriser la survenance de la corruption dans une économie donnée. A partir des enseignements du modèle d'agence et des théories connexes, mais également sur la base de plusieurs enquêtes dans des pays industrialisés (Etats-Unis), mais aussi ceux en développement

(Bolivie, Mexique, Hong-Kong), l'auteur remarque que les pays où la corruption se développe partagent en commun certaines caractéristiques institutionnelles, politiques et même culturelles.

Il postule ainsi que la corruption se propage moins lorsque :

- les citoyens et leurs dirigeants adhèrent aux valeurs de démocratie, de liberté de la presse et de bonne gouvernance ;
- les interventions de l'Etat sont limitées, encadrées et se résument en un rôle de régulateur bienveillant ;
- les chocs tels que les troubles sociaux, les guerres civiles, les crises financières, ou encore des catastrophes naturelles, qui nécessitent des actions d'urgences importantes, sont rares ;
- les fonctionnaires sont bien payés ;
- le secteur privé est fort et concurrentiel, réglementé de manière claire et précise, et ouvert à la compétition internationale.

Ainsi, la corruption survient en cas de non observation de ces conditions. En présence, des gouvernements larges, peu démocratiques, accompagnés d'une fonction publique sous-rémunérée, et d'une sphère privée monopolistique et mal réglementée, la corruption se verra stimulée.

Toutefois, dans son cadre d'analyse, Klitgaard reconnaît également, le pouvoir explicatif important des incitations microéconomiques à la corruption et soutient le raisonnement de Becker et Stigler (1974) sur le calcul économique de la corruption. Ceci dit, ledit modèle ne peut également être suffisant à expliquer la corruption au regard de la forte influence des contextes locaux sur le développement de la corruption.

Les conditions de survenance de la corruption observées dans différentes économies ainsi que le raisonnement analytique du calcul économique de la corruption, amène ainsi Klitgaard à mettre en lumière une formule mathématique qui semble systématiquement se vérifier dans les pays corrompus. En effet, il établit que la corruption satisfait partout et toujours l'équation suivante :

$$\text{CORRUPTION (C)} = \text{MONOPOLE (M)} + \text{POUVOIR DISCRETIONNAIRE (D)} - \text{RESPONSABILITE (R)}$$

$$\text{d' où } C = F(M, P, R)$$

L'équation ci-dessus présente la corruption comme une fonction de trois facteurs que sont le degré de monopole décisionnel, la propension du pouvoir discrétionnaire et le degré responsabilité. L'innovation majeure de cette équation est qu'elle permet d'expliquer la

corruption tant dans le cadre de modèle microéconomique (cette équation rapportée au niveau du comportement de l'agent dans le modèle d'agence, explique la demande de pots-de-vin) que dans le cadre d'échelles macroéconomiques.

En effet, le terme « **M** » rend compte du niveau d'association et d'influence des parties prenantes à la prise de décision créant des droits et des obligations économiques. Le terme « **P** » renvoie quant à lui au niveau de subjectivité (ou d'objectivité) des décisions publiques. « **R** » se rapporte au degré de reddition des comptes des actes de gestion publique ainsi qu'au système de sanction desdits actes.

Ainsi, selon Klitgaard, la corruption survient dans la majorité des cas, lorsque des personnes jouissent de positions monopolistiques au regard de la fourniture d'un bien ou d'un service, et détiennent par ailleurs le pouvoir discrétionnaire de décider de qui en bénéficie ou non, et de surcroît ne sont pas astreints à rendre compte de l'utilisation de ce pouvoir discrétionnaire. La corruption survient donc dans un environnement de règlements multiples et complexes, où les fonctionnaires disposent de pouvoirs de décisions subjectifs étendus et difficilement contrôlables.

Cette équation révèle en d'autres termes, qu'un système institutionnel permettant d'encadrer rigoureusement l'exécution du pouvoir de décision et où chaque détenteur de pouvoir doit rendre compte de ses actes, ne favorise pas la corruption. C'est dans ce sens que plusieurs auteurs ont observé que les régimes démocratiques, qui présentent des mécanismes de contre-pouvoirs importants sont généralement moins corrompus que les régimes autocratiques à forte centralisation du pouvoir (Rose-Ackermann, 1971). D'après ces auteurs, les valeurs telles que la liberté d'expression, le droit à l'information, la reddition des comptes, ainsi que la tenue régulière d'élection libres et transparentes, façonnent les comportements des décideurs publics et réduisent les risques de survenance de comportements opportunistes.

L'équation de Klitgaard nous permet ainsi, d'achever la revue des modèles d'analyse théorique de la corruption. Bien que s'inspirant grandement du Modèle Principal-Agent-Clients, lesdits modèles permettent cependant de mettre en lumière différentes sources de corruption, qu'il nous revient à présent de distinguer.

1.1.2. LES DETERMINANTS ET LES SOURCES DE LA CORRUPTION

Après avoir passé en revue les principaux modèles permettant d'appréhender les transactions de corruption, une meilleure compréhension du phénomène pourrait suggérer de

s'intéresser aux différentes sources de son expansion. Lesdites sources peuvent être distinguées selon qu'elles soient liées aux comportements micro-économiques des acteurs de corruption ou à l'environnement macro-économique dans lequel ces derniers évoluent.

1.1.2.1. LES DETERMINANTS MICROECONOMIQUES DU COMPORTEMENT DE CORRUPTION

La revue des modèles microéconomiques de corruption nous a permis de dégager cinq principaux facteurs déterminants de l'acceptation ou du refus de pot-de-vin. Ainsi, nous analyserons tour à tour l'incidence du pouvoir discrétionnaire, du niveau de salaire, du niveau de pot-de-vin, des systèmes de contrôle et enfin du coût moral, sur la prévalence de la corruption.

1.1.2.1.1. LES LACUNES DE LA DELEGATION DE POUVOIR DISCRETIONNAIRE

La majeure partie des modèles théoriques identifie l'importance du pouvoir discrétionnaire reçu en délégation par un agent, comme facteur central de l'offre de services corrompus. Cette délégation de compétence entre le principal et l'agent a inspiré les explications fondées sur le modèle d'agence telles que les travaux de Banfiel (1975). Suivant ce dernier, l'on relève que la corruption survient lorsque l'usage du pouvoir discrétionnaire délégué par le principal à l'agent, affecte un client dit corrupteur. De même, Tirole (1986) effectue un rapprochement entre les modèles de corruption et les modèles de collusion, et constate que ces derniers partagent en commun le détournement d'un pouvoir discrétionnaire par les membres d'une organisation, à leur avantage, et contre une compensation parallèle. La corruption constitue ainsi une externalité négative de la relation de délégation de pouvoir entre le principal et l'agent. Le contrat de délégation de pouvoir entre le principal et l'agent est donc une condition nécessaire à la survenance d'une transaction de corruption d'après le modèle d'agence.

Cependant, à l'analyse des différents modèles microéconomiques, ce n'est pas la délégation de pouvoir en elle-même qui est source de corruption mais plutôt la difficulté pour le mandant à observer l'usage dudit pouvoir par son mandataire. En effet, si ce pouvoir était parfaitement observable, toute tentative de corruption serait immédiatement détectée (possibilité de détecter toute utilisation du pouvoir contraire aux intérêts du principal), et ne comporterait donc aucun intérêt. Cependant, le pouvoir discrétionnaire se caractérise par des règles généralement mal définies et complexes laissant une large latitude de jugement personnel

et de critères subjectifs à la prise de décision (Bresson, 1993). Ces caractéristiques rendent son appréciation et son contrôle complexes, d'où les possibilités d'un usage déviant.

Aussi, Jacquemet (2006) spécifie ce constat en formulant que la délégation de pouvoir est un contrat entre le principal et l'agent dans un contexte d'aléa moral, le principal ne disposant pas d'instrument de mesure fiable de l'utilisation du pouvoir discrétionnaire par l'agent. Dans la même veine, Pendergast (2000) relève que la délégation de pouvoir dans un environnement où les règles sont clairement établies, et où les actes de l'agent public sont objectivement encadrés, est moins sujette à la corruption qu'une délégation de compétence avec des marges de manœuvres discrétionnaires. De fait, la corruption a été analysée par la pensée économique, principalement par les relations d'agence où les incitations échouent à réconcilier les intérêts du principal et de l'agent, notamment du fait de la difficulté à mesurer le pouvoir discrétionnaire.

Cette difficulté peut être illustrée à partir de l'exemple de l'attribution de passeport repris par Jacquemet (2009). Cet exemple met en exergue la difficulté à identifier la mesure de performance à utiliser pour un fonctionnaire en charge de l'attribution des passeports. Dans le cadre de cette délégation, le principal (l'Etat) souhaite que les passeports soient attribués aux immigrants respectant les critères définis par la loi, et refusés dans le cas contraire. Pour encourager l'agent (le fonctionnaire) à un choix pertinent au regard de cette mission, faut-il récompenser l'attribution des passeports ou, au contraire, le nombre de refus ? Répondre à la question nécessiterait un classement ordinal des performances de refus ou d'attribution que l'existence de marges discrétionnaires rend impossible. Ceci dit, la propension à l'usage du pouvoir discrétionnaire est généralement liée à la nature et aux caractéristiques des cadres réglementaires dans lesquels il s'exerce.

Ceci dit, la limitation de l'usage abusif de la délégation de pouvoir passe par la mise en œuvre sans faille d'un encadrement juridique strict. En effet, la banalisation des décisions discrétionnaires est dans de nombreux cas liée à l'insuffisance du cadre réglementaire, volontaire ou non, à pouvoir réguler efficacement les interactions entre les agents économiques. Il en est par exemple des règles de droit inadaptées aux évolutions du contexte social dans lequel elles s'appliquent (Tanzi, 1983 ; De Soto, 1994 ; de Mello et al., 1995).

De cette inadéquation résulte des situations de non droit ou de vide juridique dans lesquelles la régulation s'opère suivant la subjectivité et les jugements de valeur des fonctionnaires. Plus les règles formelles sont vagues, rigides ou inadaptées, plus la discrétion

guide la prise de décision publique, et plus les arrangements informels dirigent les actes et les choix des agents économiques. Par ailleurs, les vides juridiques peuvent être volontairement insérés dans les textes normatifs afin de réserver au décideur une marge de manœuvre discrétionnaire et non contrainte. Ces pratiques sont généralement observées dans des régimes où en lieu et place de la séparation des pouvoirs, se développe une collusion entre les différents pouvoirs (exécutif, législatif, judiciaire) visant le maintien d'une élite dirigeante au pouvoir. La collusion des pouvoirs suppose l'ineffectivité des mécanismes de contre-pouvoirs censés empêcher la propension à l'arbitraire. La faiblesse des médiateurs indépendants et des modes de représentation augmente le pouvoir discrétionnaire des dirigeants politiques, et ainsi les opportunités de corruption (Alam, 1995).

Toutefois, il convient de relever que la pertinence théorique des implications du pouvoir discrétionnaire sur le niveau de corruption, est à opposer à la difficulté de validation empirique desdites implications. En effet, peu d'études se sont intéressées à l'effet spécifique du pouvoir discrétionnaire sur la corruption, probablement du fait de la difficulté de trouver une variable pouvant approximer de manière satisfaisante un phénomène aussi subjectif que le pouvoir discrétionnaire.

Certains auteurs se sont toutefois intéressés à l'effet de facteurs connexes, qui influence les modalités et la capacité d'exercice du pouvoir discrétionnaire. Il en est ainsi des variables approximant la qualité du cadre réglementaire à correctement encadrer les actes de service public. La base de données de Kaufmann, Kraay et Mastruzzi, intitulée World Governance Indicators (WGI), fournit plusieurs indicateurs dédiés à l'évaluation de la gouvernance dans une centaine de pays, dont certains peuvent être utiles à la perception du contexte d'utilisation du pouvoir discrétionnaire par la bureaucratie. Il en est ainsi de l'indicateur, dénommé « efficacité du gouvernement » mesurant la perception qu'ont les citoyens de la qualité du service public et des fonctionnaires, de leur degré d'indépendance vis-à-vis des pressions politiques, de la qualité de la formulation des politiques et l'implémentation de la réglementation. De même, l'indicateur « cadre réglementaire » mesure quant à lui la perception de la capacité de l'Etat à formuler et à implémenter des politiques et des règles claires, permettant le développement des initiatives privées.

Ainsi, Fisman et Miguel (2007) étudient la corrélation entre l'efficacité du gouvernement et la corruption, à partir d'une étude menée auprès des diplomates de diverses nationalités en service au siège de l'Organisation des Nations Unies à New-York, au sujet de la

violation de la réglementation relative aux places de parking. Leurs résultats montrent une corrélation forte entre le degré d'efficacité du gouvernement du pays du lieu de service, ainsi que les normes culturelles des pays d'origine des diplomates, et leur propension à la violation de la réglementation et le recours à la corruption. Kapoor et Ravi (2009), reprennent cette étude en intégrant davantage d'hétérogénéité dans la population de diplomates sondée. Ils arrivent à des résultats très similaires à l'étude initiale et concluent à une moindre tendance à la corruption de la part des diplomates provenant de pays où le cadre réglementaire est plus strictement appliqué. Ceci dit, outre le pouvoir discrétionnaire, l'efficacité du système de contrôle à pouvoir détecter et sanctionner les abus dudit pouvoir sont également explicatifs de la corruption.

1.1.2.1.2. LES LACUNES DES SYSTEMES DE CONTROLE

Le rôle crucial de la qualité du système de contrôle dans l'expansion de la corruption peut s'appréhender à partir de la compréhension de l'influence dudit système dans le calcul micro-économique de la corruption. Cette influence est elle-même tributaire de facteurs d'efficacité qui déterminent la propension à accepter ou refuser une transaction de corruption.

Ainsi, le développement de la corruption du fait de la délégation de pouvoir pose le problème du système mis en œuvre pour limiter l'utilisation déviante dudit pouvoir. Un système de contrôle performant est supposé empêcher efficacement les écarts à la norme et constitue ainsi un des paramètres du choix de l'agent public à se livrer ou non à la corruption. Toutefois, ce n'est pas en soit le système de contrôle qui impacte le niveau de corruption mais plutôt sa capacité à pouvoir mettre en œuvre deux principaux outils que sont la détection de l'acte délictuel et la sanction en cas de détection.

En effet, Rose-Ackermann (1971) montre que l'agent public aura tendance à arbitrer entre le coût de se livrer à la corruption et les bénéfices escomptés. Cependant, la corruption étant par nature secrète, son coût dépend principalement de sa capacité à ne pas être détectée. Ainsi, si la capacité d'une organisation à détecter les actes de corruption est faible, il apparaît évident que le coût de la corruption est lui aussi très peu dissuasif par rapport aux bénéfices escomptés. Toutefois, la détection ne saurait être dissuasive que si elle s'accompagne d'une répression. Le coût de la corruption ne peut être conçu par un agent public en situation d'arbitrage que s'il est assimilable à un élément concret de perte de satisfaction, de diminution de l'utilité du pot-de-vin.

Jacquemet (2009) formalise ce problème en reprenant la condition (1) du modèle de Becker et Stigler (1974), $(\theta + p(w - w_0) < (1 - p)b)$, et postule que la politique de contrôle

influence la décision de corruption passive de l'agent par deux canaux dont l'un direct et l'autre indirect. L'effet direct est lié à la détection qui agit comme un taux d'escompte sur le pot-de-vin perçu par l'agent. Ainsi, lorsque le corrupteur verse un montant monétaire b , le bénéfice espéré qu'en retire l'agent correspond à $(1 - p) b$, où p représente la probabilité de découverte de la fraude. En conséquence, le bien-être de l'agent est d'autant moins amélioré par le versement d'un niveau de pot-de-vin donné que le risque de détection est élevé. Le coût de la sanction constitue le second effet, indirect quant à lui, et correspondant à la diminution de bien-être subi par l'agent s'il doit payer l'amende. Dans le cas où la sanction s'assimile à un renvoi définitif, elle s'interprète comme une perte de la rémunération attachée à l'emploi ($w - w_0$).

D'un point de vue empirique, l'effet direct n'a été validé que par peu d'étude. L'on peut citer les travaux d'Abbink, Irlenbusch & Renner (2002), qui se sont appesantis sur la variation de comportement engendrée par l'introduction du risque de détection, et ont conclu que la probabilité de détection (bien que très faible dans le cadre de leur étude à savoir 0,3%) conduit significativement à renoncer à la corruption. Une confirmation partielle provient également d'études consacrées à des variables réputées accroître la transparence des transactions et, par conséquent, faciliter la détection de la corruption. Ainsi, la durée d'exposition à un régime démocratique (Treisman, 2000), le niveau de libéralisme économique (Goel & Nelson, 2005), le degré de liberté de la presse (Ahrend, 2002 ; Brunetti & Weder, 2003) et l'intensité de la concurrence entre les médias (Suphachalasai, 2005) s'avèrent chacun corrélé négativement avec le niveau de corruption.

L'effet indirect a quant à lui été mis en exergue de manière beaucoup plus évidente, notamment par le canal de l'efficacité du pouvoir judiciaire. En effet, dans la majeure partie des systèmes existants, la répression de la corruption relève du pouvoir judiciaire. Ainsi, Herzfeld & Weiss (2003), établissent à partir des données d'enquêtes sur 59 pays, l'existence d'une forte corrélation entre l'efficacité du système judiciaire et la corruption, en trouvant qu'une réduction exogène de 10% dans l'efficacité de la mise en œuvre des lois augmenterait de 13% le niveau de corruption⁵.

Olken (2007), trouve pour sa part, que l'augmentation des contrôles accroît la probabilité de détection des corrompus, et que la sévérité de la sanction en cas de détection

⁵ Cependant, Herzfeld & Weiss (2003) émettent que l'efficacité de la politique de contrôle tient plus à son effet direct qu'à son effet indirect qui transite par le coût de la sanction. Le coût d'opportunité de la corruption, mesuré par le niveau de salaire dans la fonction publique, n'aurait qu'un effet très mitigé sur le niveau de corruption.

accroît le coût de la corruption dans le calcul économique, jouant donc un rôle tout aussi primordial dans l'efficacité de la dissuasion. Dans la même veine, Rose-Ackermann et Trury (2012) proposent que la solution la plus répandue contre la corruption soit l'augmentation des contrôles externes et l'application des sanctions sévères. Les agents ont moins tendance à s'engager dans la corruption lorsque la sanction est élevée (Abbink, Irlenbusch, and Renner, 2002) et adaptent leur comportement en fonction des sanctions potentielles (Fried, Lagunes et Venkataramani, 2009).

Toutefois, de manière spécifique, le système de contrôle est lui-même tributaire de certaines composantes. Les manquements pouvant être observés dans la mise en œuvre desdites composantes influencent le niveau de corruption. Il en est ainsi des défaillances quant à la systématisation de la reddition des comptes, la performance des institutions de contrôle, et le degré de liberté de l'information.

- ***Entrave à la libre circulation de l'information et difficulté de détection des transactions de corruption***

La transparence favorise la mise à jour des pratiques irrégulières et rend ainsi plus aisée la détection de la fraude. Cette transparence est généralement liée au niveau d'accès à l'information des populations et des médias. Les communautés ayant le plus accès à l'information, soit par des canaux publics soit par des journaux libres et indépendants, enregistrent moins de détournements et de mauvaises allocations des fonds publics (Reinikka et Svennson 2004). Brunetti et Weder (2003) montrent que l'information influence significativement le système de contrôle des hommes politiques et partant le niveau de la grande corruption. Plusieurs études (Adsera, Boix, et Payne, 2003), démontrent aussi que la disponibilité des informations sur les faits de corruption des gouvernants influence le citoyen dans son vote et encourage le vote sanction malgré les résultats socio-économiques que lesdits gouvernants ont pu obtenir. L'implication des citoyens à la gestion publique par la mise à disposition de l'information est donc vectrice de résultats non négligeables dans la lutte contre la corruption (De Figueirido, Hidalgo, et Kasahara 2010).

Cependant, la transparence requiert que les citoyens puissent avoir un niveau de compréhension suffisant quant aux informations publiées, et lorsqu'ils en ont la capacité, qu'ils prennent effectivement le temps d'utiliser les informations publiées. De ce fait, les informations publiées doivent être simples et émises de manière à intéresser directement un large public.

L'entrave à la circulation de l'information contribue à l'opacité et réduit l'environnement de transparence favorable à une détection plus rapide des faits de corruption.

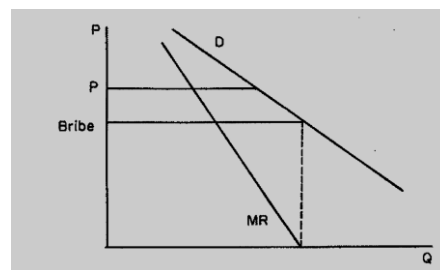
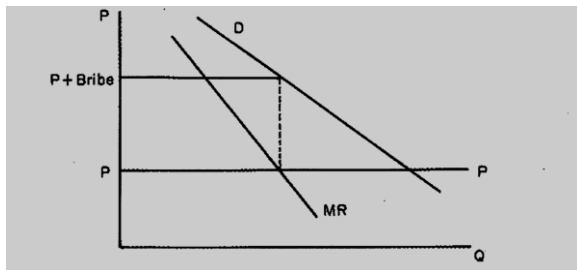
- ***Défaut de reddition des comptes et vulgarisation de la corruption***

L'efficacité du système de contrôle est tributaire des mécanismes de reddition des comptes systématiques et performants. Les détenteurs de mandat, électif ou administratif, doivent pouvoir rendre compte de manière sincère et fidèle de l'utilisation des ressources qui leur ont été allouées. Le modèle de Shleifer et Vishny (1993) et la distinction entre la corruption *avec vol* et la corruption *sans vol* qu'il spécifie, fournit un outil d'analyse intéressant quant à l'effet de la reddition des comptes.

Ainsi, considérons un bien homogène produit par le gouvernement comme le passeport ou le droit d'utiliser une route. La demande de ce bien est représentée par la courbe $D(p)$. Ce bien est vendu par le fonctionnaire capable de fixer la quantité vendue et interdire l'accès à ce produit. Considérons également à la suite de De Soto (1989), que les permis d'accès au bien génèrent une demande et une offre de pots-de-vin. Le fonctionnaire de l'état est donc un monopole qui vend le bien et veut maximiser sa collecte de pots-de-vin, dont le montant est représenté par **B**. L'Etat supporte la totalité des coûts de production du bien qui est vendu par le fonctionnaire à un prix **P**. En recherchant le coût marginal (**Cm**) pour le fonctionnaire nécessaire à produire le bien, deux configurations semblent possibles:

- Le cas *sans vol*: le fonctionnaire vend le bien au prix **P** plus un pot-de-vin. Le prix **P** est retourné à l'Etat tandis que le pot-de-vin **B** va au fonctionnaire. Le fonctionnaire maximisant son pot-de-vin par la quantité de bien vendu, il n'a aucun intérêt à cacher sa vente. L'Etat engrange ainsi le prix de chaque bien produit conformément à la réglementation. Dans ce cas **Cm=P**, et **P total= P+B**
- Le cas *avec vol*: le fonctionnaire dissimule sa vente, ne retourne rien à l'Etat, et fixe le prix du bien et le montant du pot-de-vin à sa guise. Dans ce cas, le prix payé par l'acheteur est seulement égal au pot-de-vin **B**, pouvant même être inférieur au prix officiel. Ainsi, **Cm=0**, et **P total=B**

Figure 1.2.a et 1.2.b: corruption sans vol et corruption avec vol



La corruption *sans vol* génère donc pour l'acheteur un prix total du bien élevé en comparaison à la corruption *avec vol* où le prix total du bien peut être moindre. La corruption *avec vol* s'avère donc plus attractive pour le demandeur du bien. Ainsi, selon Shleifer et Vishny (1993), une étape primordiale dans le combat contre la corruption est de mettre en place un système comptable à même d'empêcher la corruption *avec vol*.

La tenue d'une comptabilité régulière, complexifie le détournement de recettes pour l'agent public et déporte mécaniquement le marché vers la corruption *sans vol*. Or, cette dernière s'accompagne de coûts plus élevés pour le corrupteur, car l'obligeant à payer un pot-de-vin en plus du prix légal du service. En cas de coûts totaux supérieurs aux bénéfices escomptés, le corrupteur peut être amené à renoncer à la transaction illicite ou procéder à des voies de recours par la dénonciation, ce qui contribue à la réduction de la corruption. Les insuffisances dans les mécanismes de reddition des comptes des gestionnaires publics sont donc de nature à réduire le coût encouru à l'offre ou la demande de corruption, et contribuent à l'installation d'un contexte favorable à la vulgarisation des pratiques de corruption.

- ***Performance des institutions de contrôle et sanction des transactions de corruption***

Le succès des mécanismes de contrôle va de pair avec la qualité des organes supposés les mettre en œuvre. Le niveau d'efficacité des organes de contrôle est généralement lié à leur degré d'indépendance, tant fonctionnelle que structurelle. L'indépendance vis-à-vis des différents pouvoirs (exécutif, législatif et judiciaire) permet aux organes de contrôle d'éviter toute influence ou inféodation susceptible d'empêcher ou de biaiser leurs actions, facilitant ainsi la systématisation des contrôles. Ladite systématisation rend égaux tous les gestionnaires face à l'exigence de rendre compte, et réduit ainsi l'impunité.

En ce qui concerne spécifiquement les agences anti-corruption, leur réussite dépend grandement des contextes nationaux et nécessite un support politique important, un mandat

légal et clairement défini, une stratégie de communication bien articulée, une coordination avec les autres agences et une source de financement à long terme (Recanatini, 2011). Serra (2010), Ferraz et Finan (2011), démontrent également l'efficacité des contrôles externes et de la publication des rapports de contrôle dans la lutte contre la corruption. En effet, les mécanismes de contrôle internes sont généralement ceux qui acceptent quotidiennement les pots-de-vin en contrepartie d'un contournement de la réglementation. Du fait du peu de rotation du staff, la relation de corruption arrive à s'instaurer et les intérêts des corrupteurs et des contrôleurs finissent par converger. A l'inverse, la relation de corruption est supposée plus difficile à établir dans le cas des audits externes ponctuels. Ainsi les performances des audits des Institutions Supérieures de Contrôle, ainsi que la rigueur des contrôles parlementaires, impactent de manière importante les résultats des systèmes de contrôle et partant la corruption.

Ceci dit, selon de nombreux acteurs du marché de la corruption, le déficit de contrôle et de sanction venant d'être évoqué, n'est pas le facteur le plus déterminant dans l'explication de l'expansion de la corruption. En effet, pour plusieurs observateurs, le principal facteur incitant les fonctionnaires à accepter des pots-de-vin serait plutôt lié au faible niveau de rémunération.

1.1.2.1.3. NIVEAU DE SALAIRE ET CORRUPTION

La perception populaire du faible niveau des salaires dans les services publics comme cause principale de la corruption des fonctionnaires n'est pas dénuée de fondements théoriques pertinents. Cependant, cette argumentation reste mitigée d'un point de vue empirique.

En effet, d'après la littérature économique, la corruption liée à la faiblesse des salaires peut s'appréhender principalement grâce à la théorie des incitations, plus particulièrement par la notion du salaire d'efficience (Leibeinstein, 1957)⁶. La théorie du salaire d'efficience, généralement utilisée pour l'analyse des imperfections sur le marché du travail, fournit de manière incidente une autre fenêtre d'éclairage des comportements de corruption. Le salaire d'efficience représente le salaire fournissant le meilleur rapport entre le coût du travail et la productivité du facteur travail. La théorie qui s'y rapporte énonce que la productivité du travailleur est liée positivement au salaire et donc que les salaires élevés rendraient les travailleurs plus productifs.

⁶ L'origine des travaux sur le salaire d'efficience est attribuée à Harvey Leibeinstein, dans son ouvrage *Economic backwardness and economic growth*, publié en 1957

D'autres développements de cette théorie émettent qu'il existe un salaire d'efficience correspondant à l'espérance du pot-de-vin empêchant la corruption. Autrement dit, un niveau de salaire supérieur au salaire sur le marché, fournissant une incitation suffisante à l'agent pour effectuer de manière conforme sa tâche et renoncer à un pot-de-vin. De manière inverse, la corruption des organisations publiques trouverait l'une de ses origines dans le niveau de salaire inférieur au salaire d'efficience. Ainsi, la fixation du niveau de salaire, au-dessus ou en dessous du salaire d'efficience, détermine donc la propension à la corruption des agents publics.

Ceci dit, les salaires d'efficience peuvent également influencer de manière indirecte le niveau de corruption par la sélection des agents publics intègres. En effet, le salaire d'efficience permettrait d'effectuer une distinction des agents en fonction de leur intégrité et d'en sélectionner ceux ayant les plus grandes propensions à refuser la corruption. Cette déduction se fonde principalement sur les travaux de Weiss (1984) portant sur la sélection adverse et le marché du travail. Les entreprises ne pouvant pas juger réellement des aptitudes que les chercheurs d'emplois leur présentent (sélection adverse), elles auront tendance à considérer le niveau de salaire demandé par un chercheur d'emploi comme un indicateur de sa productivité. Ainsi une entreprise considèrera qu'un employé demandant un salaire élevé, le fait en raison de la prise en compte de ses aptitudes jugées elles aussi élevées. A l'inverse, un salaire demandé bas correspondra pour l'embaucheur à un employé moins productif.

Ce raisonnement peut être élargi aux modèles de corruption. En effet, en supposant deux travailleurs aux aptitudes égales et jugées élevées sur le marché du travail. Malgré leurs aptitudes identiques, le travailleur A demande un salaire élevé et le travailleur B demande un salaire faible. Dans l'impossibilité de juger de la véracité des aptitudes qui lui sont présentées, l'employeur, pourrait faire le raisonnement suivant : Le travailleur A, demande un salaire élevé car il est conscient de ses aptitudes élevées qui coûtent chères sur le marché et entend se faire rémunérer de manière honnête et juste. Par contre le travailleur B demande un salaire faible car, bien que conscient que ses aptitudes soient élevées par rapport au salaire demandé, le travailleur estime qu'il pourrait combler l'écart entre le salaire bas demandé et le salaire d'efficience par les opportunités de corruption.

Ainsi, plusieurs pays en développement qui se caractérisent par des salaires du secteur public comparativement faibles par rapport aux salaires du secteur privé, enregistrent généralement des niveaux de corruption élevés (Svensson, 2005). De plus, la forte corruption dans le secteur public serait dû au fait que ledit secteur n'attirerait qu'une force de travail

faiblement qualifiée, opportuniste, en quête de rente, entretenant la médiocrité au lieu de cultiver l'excellence (Seka, 2005). Lindbeck (1975) explique d'ailleurs que la Suède, considérée au 18^{ème} siècle comme l'un des pays les plus corrompus d'Europe, est devenue à partir du 19^{ème} siècle l'un des pays au monde enregistrant les meilleurs scores d'intégrité dans l'administration publique grâce à l'accroissement constant de la rémunération des agents publics ainsi que des réformes de dérégulation.

Toutefois, la validation empirique de l'effet du salaire d'efficience sur le niveau de corruption reste à ce jour mitigée. Van Rijkeghem et Weder (2001) mettent en exergue une relation négative entre le salaire relatif des fonctionnaires et le niveau de corruption perçu dans un échantillon de 28 pays. De même, Azfar et Nelson (2003) tout comme Barr et al. (2004), montrent que les dirigeants ayant des salaires élevés tendent à être moins corrompus. A contrario, d'autres études, élargies à des échantillons de pays plus importants ne permettent pas de conclure à une relation significative entre le niveau des salaires des fonctionnaires et le niveau de corruption des pays. Il en est ainsi des études de Herfeld et Weiss (2003) mais aussi Rauch et Evans, (2000), tout comme Treisman (2000) et Swamy et alii (2001).

Cette divergence dans les résultats disponibles sur la corrélation entre le niveau de salaire et la corruption pourrait toutefois se comprendre en considérant certains facteurs. Premièrement, la majeure partie des modèles utilisés n'intègre pas la capacité de marchandage des acteurs et considère le pot-de-vin comme une donnée exogène fixe. Cependant, en prenant en compte la possibilité de négociation, les agents à salaires élevés peuvent tout aussi bien marchander et obtenir des pots-de-vin suffisamment importants pour minimiser le coût de corruption (Mookherjee et Png, 1995). Dans un tel contexte, l'influence du niveau de salaire sur la propension à la corruption s'en trouve réduite.

Deuxièmement, certaines études montrent une nécessaire complémentarité entre les niveaux de salaire et le système de contrôle. Le niveau de salaire influe sur le niveau de corruption qu'en présence d'un système de contrôle opérant (Di Tella et Shcargrodsky, 2003). Besley et Mc Laren (1993) montrent aussi que les salaires élevés peuvent réduire la corruption mais seulement lorsque le système de contrôle est effectif et que la proportion de fonctionnaires corrompus est élevée.

Par ailleurs, en cas d'un niveau de corruption déjà élevé, le recours au salaire d'efficience semble difficile à mettre en pratique. La difficulté constante réside dans la fixation de la proportion d'augmentation de salaire à appliquer. Une faible augmentation pourrait

n'avoir que peu d'effets or dans plusieurs PED, une augmentation importante est difficile à réaliser du fait des ressources budgétaires limitées (Filmer & Lindauer, 2001; Van Rijckeghem & Weder, 2001; Panizza, 2000). Par ailleurs les augmentations trop importantes de salaires peuvent accroître les inégalités et des pertes de fonds publics. L'opportunité d'augmenter les salaires dépend donc de chaque contexte et il serait prudent de n'y procéder qu'en cas de grande différence entre les salaires des secteurs public et privé, et en présence de salaires publics jugés faibles en comparaison avec le rendement fourni (Rose-Ackermann, 2012).

Ceci dit, le niveau de salaire suffisant à la renonciation au pot-de-vin doit pouvoir être évalué en fonction du niveau dudit pot-de-vin afin d'éviter des efforts budgétaires mal calibrés. En conséquence, l'appréciation du niveau de pot-de-vin s'avère être aussi un paramètre indispensable dans l'évaluation de la prévalence de la corruption.

1.1.2.1.4. LE NIVEAU DE POT-DE-VIN

En étudiant le modèle de Becker et Stigler (1975), il ressort que l'offreur de pot-de-vin compare le niveau ou le coût dudit pot-de-vin (b) au bénéfice escompté pour se décider à établir une transaction corrompue. Le corrupteur s'engage dans une transaction illicite généralement lorsque le service escompté ne peut être obtenu de manière légale et que les bénéfices générés $\pi(b)$ sont supérieurs aux coûts de corruption. Lesdits coûts sont constitués tant de coûts moraux que des coûts d'instauration d'une relation de corruption, (coûts réels et monétaires notés q). Ces coûts ainsi que les bénéfices escomptés sont eux-mêmes tributaires de la probabilité pour le corrupteur de trouver un agent acceptant la corruption au regard du pot-de-vin proposé (y). Le nombre de tentatives nécessaire à ce que la relation de corruption soit établie est donc l'espérance d'une distribution géométrique, soit $1/y$. Au total, la fonction de profit du corrupteur, Π_c , s'écrit :

$$\Pi_c = \pi(b) - q/y \quad (2)$$

Ceci dit, le niveau de pot-de-vin que le corrupteur est prêt à consentir dans une relation de corruption est lui-même influencé par différents facteurs. Du fait de sa nature secrète, peu d'études empiriques existent sur la détermination du niveau de pot-de-vin offert. Toutefois, en étudiant l'impact du coût d'initiation de transaction de corruption sur la probabilité qu'un individu devienne un corrupteur, à partir d'un échantillon des données micro-économiques d'une trentaine de pays, Mocan (2004) nous fournit des renseignements quant à la propension à verser un pot-de -vin. Ladite propension serait positivement liée à des variables qui

influencent la fréquence de contact avec l'administration d'une part, telles que l'âge, la richesse, la participation au marché de travail, et d'autre part à des variables approximant la familiarité avec les fonctionnaires telles que l'étendue de la ville. Hunt et Laszlo (2005) particularisent ces résultats en s'intéressant au rôle de la richesse sur le comportement du corrupteur, et trouvent une élasticité-revenu du pot-de-vin de 0,3 dans le cas des ménages péruviens. Ils en concluent que la richesse augmente la propension à verser un pot-de-vin.

Par ailleurs, la corruption passive n'est pas sans effet sur le volume et le prix du pot-de-vin. L'agent corrompu évalue les gains tirés du pot-de-vin par rapport aux pertes potentielles pour accepter la transaction de corruption. Plutôt que le pot-de-vin en lui-même, ce sont aussi les avantages associés à ce pot-de-vin qui déterminent sa décision de corruption. Ainsi, en plus des avantages directs issus du numéraire que constitue le pot-de-vin (revenu supplémentaire et augmentation du pouvoir d'achat), des gains périphériques tels que la reconnaissance sociale induite par l'accroissement du niveau de vie ou la redistribution des rentes de corruption, sont aussi pris en considération dans l'arbitrage économique de la corruption (De Sardan, 1995).

Ceci dit, outre les cadres formels d'analyse du niveau de pot-de-vin, un certain nombre d'études ont pu mettre en exergue l'influence de la structure de marché sur le niveau de pot-de-vin. En effet, le niveau de concurrence ou de compétition sur les marchés est un déterminant du prix et de la quantité des pots-de-vin. Le marché de la corruption adopte des modalités de fixation de prix dépendant de plusieurs considérations subjectives (degré de familiarité, degré de proximité,...). Dans cette configuration, la capacité de négociation de l'offreur ou du demandeur, semble déterminante pour la fixation du prix du service corrompu et la vulgarisation de ce service. Ainsi en ce qui concerne le prix, il ressort de la littérature que le caractère monopolistique de l'offre de service corrompu accroît le pouvoir de fixation du niveau de pot-de-vin de l'agent public, et influence donc le prix du pot-de-vin.

C'est dans ce sens que Schleifer et Vishny (1993) formalisent l'idée laquelle la concurrence entre les agences publiques pour la délivrance d'un même service, réduit le monopole de l'offre et donc la force de marché de l'agent corrompu, entraînant à l'inverse, une augmentation de la capacité de négociation du demandeur de services corrompus et in fine une diminution des niveaux de pot-de-vin. L'organisation industrielle du marché de corruption, suggère quant à elle que l'organisation en cartel, des demandeurs de services corrompus, réduit la marge de négociation des agents corrompus et laisse la fixation du niveau de pot-de-vin aux

firmer, tandis que la force de marché peut s'inverser en cas de collusion des agences publiques supposées être concurrentes pour la délivrance d'un service public.

Par ailleurs, la concurrence entre les agents publics offre la possibilité à l'utilisateur de se détourner des agents véreux pour recourir à d'autres agences pouvant lui fournir le service public escompté de manière légale. Cette configuration conduit à la réduction du niveau du pot-de-vin et n'est envisageable qu'en prenant en compte plusieurs contraintes ce qui rend son empirisme peu évident⁷. De plus, la réduction du prix du service illicite envisagé ici ne prend en compte que les usagers recherchant un service légal. En effet, si le citoyen recherche un service illégal, la multiplication des agents publics est plutôt de nature à accroître le prix du pot-de-vin car le citoyen aura tendance à faire le tour des agents jusqu'à ce qu'il en trouve un qui cède à son offre de pot-de-vin (Di Gioacchina & Franzini, 2008).

Aussi, en ce qui concerne la quantité de pots-de-vin en circulation sur le marché, la compétition entre firmes concurrentes peut théoriquement permettre de réduire l'offre de pot-de-vin. En cas de libre entrée sur un marché, les nouvelles entreprises viennent réduire le profit de la filière, ce qui diminue la capacité de l'ensemble des firmes à dégager des ressources pour payer le pot-de-vin (Ades et Di Tella, 1999).

Selon Svensson (2012), la concurrence provoque la réduction des pots-de-vin plutôt du fait de l'abaissement des barrières à l'entrée et non de la réduction des surplus des producteurs. La dérégulation permettrait d'éviter le paiement illicite de droits d'entrée sur le marché. Le paiement de pots-de-vin par les firmes dépendrait plus de leur volonté de maintenir leur position sur le marché ou de conquérir de nouvelles parts de marché que des profits réels disponibles.

Andvig et Moene (1990) suggèrent quant à eux que, plus la proportion d'individus corrompus est grande, moins les coûts d'instauration d'une transaction de corruption sont élevés. Ainsi, la demande de services corrompus adressée à chaque agent public est proportionnelle au nombre d'individus pour lequel le profit de corruption est positif. Elle peut s'interpréter comme une fonction de la proportion des agents corrompus et du niveau de pots-

⁷ En effet, il faudrait par exemple que les agences concurrentes fournissent exactement le même service et non des services complémentaires. S'il s'agit de plusieurs types d'autorisation par exemple, une agence serait en mesure de bloquer l'évolution de tout le projet de l'utilisateur et stimuler plutôt l'offre de pot-de-vin

de-vin, $D=f(y, b)$. A mesure que le nombre d'agents corrompus croît il devient plus facile de trouver un fonctionnaire acceptant le pot-de-vin, et le niveau de pot-de-vin déboursé pour un service illicite s'en trouve réduit. La demande est ainsi décroissante du pot-de-vin et croissante de la proportion d'agents corrompus. Cependant Rose-Ackermann (2012) évoque la possibilité de pots-de-vin d'autant plus élevés que la corruption est plus répandue, constituant ainsi un processus auto-entretenu, appelé « Trappe de corruption ». Les développements ci-dessus peuvent être synthétisés à partir du tableau ci-dessous proposé par Schleifer et Vishny (1993).

Tableau 3.1 : Niveau de pot-de-vin selon l'organisation industrielle du marché de corruption

| | Monopole | Concurrence entre agences fournissant des services complémentaires | Concurrence entre agences fournissant des services autonomes |
|-------------------------------|-----------------|---|---|
| Quantité de pot de vin | Elevé | Moyen | Faible |
| Prix du pot-de-vin | Moyen | Elevé | Faible |

Source : Schleifer et Vishny (1993)

Ceci étant, le niveau de pot-de-vin peut aussi être fonction du niveau d'intégrité intrinsèque des participants à la transaction de corruption. En d'autres termes, le pot-de-vin sera fixé à un montant suffisamment incitatif pour amener l'agent ou le client à renoncer à ses valeurs morales. De fait, le système de valeur peut aussi influencer la décision d'accepter ou non le pot-de-vin et partant, la prévalence de la corruption.

1.1.2.1.5. LE COUT MORAL ET SATISFACTION MORALE

L'évocation des facteurs moraux comme déterminants à la corruption a toujours fait l'objet de débat du fait de la difficulté à établir le consensus autour d'une échelle de valeur de moralité. En effet, ce qui peut être considéré comme moralement répréhensible dans une communauté donnée ne l'est pas forcément sous d'autres cieux (Abbink, 2012). Par ailleurs, le coût y étant lié pourrait difficilement s'évaluer selon le même référentiel de grandeur car il serait fonction des motivations intrinsèques et du seuil de tolérance à l'illicite propre à chaque individu (Grusec et Kuczinski, 1997).

Cependant, quel que soit le degré de moralité lié à chaque individu, les économistes sont parvenus à mettre en exergue l'influence du coût ou de la satisfaction d'un individu acceptant ou refusant un pot-de-vin, dans le calcul économique de la corruption. Andvig et Moene (1990) montrent en effet que les coûts d'instauration d'une relation corrompue sont liés au sentiment de culpabilité des acteurs. Ainsi, le niveau de culpabilité ressenti par l'agent

impliqué dans une transaction illicite, tout comme le degré de satisfaction morale éprouvée par un agent restant intègre face à une proposition irrégulière, sont des éléments déterminants de la décision d'acceptation ou de refus du pot-de-vin

La satisfaction morale ou gain de l'honnêteté a été formalisée par certains auteurs suivant le modèle d'Akerlof (1982) ainsi que la théorie du salaire d'efficience. Selon les hypothèses d'homogénéité des acteurs ainsi que de salaire de « juste effort », qui voudrait que le niveau d'effort et partant le niveau d'intégrité soit reflété par le niveau de salaire, il existe une corrélation positive entre l'honnêteté de l'agent et le salaire relatif. Le bénéfice de l'honnêteté est alors d'autant plus élevé (ou faible) que le salaire reçu est supérieur (inférieur) au salaire désiré w^* . Ainsi, en considérant la condition de corruption $\theta + p(w - w_0) < (1 - p)b$ et en admettant que le gain d'honnêteté est directement mesurable par la différence entre le salaire versé et le salaire désiré de l'agent soit $\theta = w - w^*$, on obtient l'équation de décision de corruption :

$$w - w^* + p(w - w_0) < (1 - p)b$$

Sous l'hypothèse simplificatrice d'absence d'un système de contrôle et donc que $p=0$, on obtient la condition de corruption :

$$w - w^* < b$$

Ainsi, en absence de contrôle, l'agent est corrompu si la différence entre le salaire versé et le salaire désiré est inférieur au pot-de-vin. Dans le cas contraire, l'agent renonce à la corruption et le complément salarial constitue le gain d'honnêteté.

Cependant, cette formalisation se focalise sur les raisons pour lesquelles un individu en présence de certaines incitations décide de se livrer ou non, à la corruption. En revanche, elle ne renseigne pas suffisamment sur les raisons pour lesquelles deux individus exposés aux mêmes incitations de corruption peuvent réagir différemment. En effet, si les développements précédents se sont appuyés implicitement sur l'hypothèse d'une homogénéité des agents économiques, il apparaît certain que l'étude de la corruption, tout comme d'autres phénomènes relevant de l'économie du crime, ne pourrait être réaliste si elle ne prend pas en compte l'hétérogénéité des individus.

Suivant l'hypothèse d'hétérogénéité, les travaux d'Akerlof (1982) puis de Klitgaard (1991) mettent en exergue le sens éthique comme élément déterminant à la décision de corruption. Ces travaux suggèrent qu'un agent ayant un niveau d'intégrité élevé aura tendance à utiliser le pouvoir discrétionnaire reçu vis-à-vis du client, dans le respect de la réglementation, et rendra compte fidèlement au principal, même en cas d'incitations du principal jugées

inappropriées (salaires, promotions, sanctions). A l'inverse, l'agent développant un faible niveau d'intégrité, aura tendance à sur utiliser ou à sous utiliser le pouvoir discrétionnaire reçu, en cas d'incitations jugées insuffisantes et cherchera à compenser cette insuffisance par des comportements déviants corrompus. De même le client ayant un sens éthique élevé acceptera plus facilement de se conformer à la réglementation même s'il la juge défavorable pour lui et utilisera les voies et moyen légaux pour exprimer son opinion au principal. A l'inverse, le client au sens éthique faible aura tendance à adopter des comportements déviants corrupteurs afin de contourner la réglementation qu'il juge défavorable à son égard.

La prévalence de la corruption se trouve donc influencée par le niveau d'aversion pour l'illégalité des acteurs de marché, traduit par le coût ou la satisfaction morale escomptée sur la décision d'acceptation ou de refus de la corruption. Ceci dit, si le coût ou le bénéfice moral peut influencer le niveau de corruption, Andvig et Moene (1990) tendent à montrer que le sens de la causalité entre ces phénomènes peut être aussi inverse. En effet, à mesure que la corruption se répand, la culpabilité des individus qui y participent tend à se réduire. Ainsi, plus la corruption augmente, plus il devient aisé de trouver un agent prêt à accepter un pot-de-vin et à renoncer à ses valeurs morales initiales (Gatti, Paternostro et Rigolini, 2003).

Ceci dit, le niveau d'intégrité est lui-même déterminé par certains facteurs dont il conviendrait d'analyser l'influence sur la prévalence de la corruption. Le déterminisme culturel et le genre sont parmi les facteurs les plus repris par la littérature à ce sujet. En effet, la culture des individus a tendance à influencer leur niveau de perception de ce qui peut être considéré comme licite et ce qui ne l'est pas. Ceci dit, plusieurs éléments contribuent alors à formater la culture des individus et partant leur degré d'intégrité. Les traditions, la coutume, la religion ou encore l'éducation, sont généralement cités comme les premiers cercles d'encadrement des moralités individuelles.

- *De l'influence des traditions*

Les coutumes ou les traditions communes aux pays d'Afrique sub-saharienne expliquerait selon certains anthropologues la corruption de plusieurs Etats Africains. Ces coutumes seraient fondées sur des logiques socioculturelles qui favorisent le « complexe de corruption » (Bayart, 1988, 1989). Ainsi, les logiques de négociation, de cadeaux, des réseaux de solidarité, ou encore de redistribution, très répandues dans les sociétés africaines, tendent à minimiser le coût moral de certaines formes de corruption favorisant ainsi leur expansion (De Sardan, 1995).

En prenant par exemple le cas de la culture de la négociation, plusieurs auteurs émettent que le marchandage et la négociation rythment les relations sociales africaines depuis des siècles. Il ne s'agit pas simplement de négocier à l'intérieur de règles du jeu stables, mais aussi de négocier les règles elles-mêmes. Cette facilité à pouvoir réaménager les règles en fonction des contextes, constitue un environnement favorable à la corruption permettant de négocier pour que la transaction illicite puisse être tolérée, banalisée et même devenir la règle. De même, la logique de cadeau donné en remerciement d'un service rendu est historiquement ancrée dans les sociétés africaines et favoriserait la tolérance à la majeure partie des actes de petite corruption (Heidenheimer, 1989). La perversion de la logique d'entraide et d'assistance mutuelle a quant à elle débouché sur un système d'échange généralisé et intéressé de services entre membres d'une communauté sous forme de « passe-droits », officiellement illicites. Cette déviance entraîne également le népotisme, qui est perçu par ses bénéficiaires comme un acte de générosité envers les siens.

Le refus de ces pratiques jette le discrédit sur le fonctionnaire intègre qui est alors qualifié d'ingrat ou d'égoïste, tandis que l'attitude inverse entraîne la reconnaissance des membres de la communauté et une certaine ascension dans l'échelle sociale (Delavallade, 2007). Cette pression sociale pousse les fonctionnaires à utiliser les postes de responsabilité comme des opportunités de détournement de rente au profit de sa micro-organisation sociale.

- ***De l'influence de la religion***

Certains auteurs avancent aussi que l'influence de la religion dans la formation des moralités impacte le degré d'aversion pour la corruption et partant l'expansion de ce phénomène. Le degré d'aversion est lié ici à la différenciation des valeurs enseignées selon les obédiences considérées. Les pays où dominent les religions à organisation cléricale hiérarchisée, à l'exemple des religions catholique, orthodoxe ou musulmane, moins coutumières de la contestation de l'autorité hiérarchique, ont tendance à être plus tolérantes à l'égard de la corruption que les pays dominés par des religions à tradition contestatrice et ayant des organisations moins hiérarchisées et plus libérales comme le protestantisme. Ainsi, Treisman (2000), Paldam (2002) et Serra (2006), montrent que les zones géographiques caractérisées par des religions issues de la Réforme Chrétienne sont moins touchées par la corruption.

- ***De l'effet de l'éducation des individus***

Le déterminisme culturel, pris cette fois-là sous l'angle de l'éducation des populations à travers le système de valeur qui y est enseigné, impacte le niveau de tolérance vis-à-vis de la

corruption. De manière structurelle, le système éducatif et les valeurs d'intégrité qui y sont enseignées sur le niveau d'intégrité peuvent influencer le niveau de corruption à long terme, en formant des générations moins tolérantes aux actes de corruption. De manière conjoncturelle, l'éducation par les campagnes de sensibilisation sur les méfaits de la corruption, visent à plus court terme, à favoriser une prise de conscience collective quant aux méfaits de la corruption et la nécessité de refuser les avantages illicites.

Ceci dit, en analysant empiriquement l'effet de l'éducation sur l'expansion de la corruption, la majorité des travaux relèvent que les pays enregistrant des taux de corruption élevés présentent également des défaillances du système éducatif importants (Reinnika et Svensson, 2004 ; Seka 2005). Hauk & Saez-Marti (2002) montrent que les valeurs éthiques enseignées par le système éducatif influencent considérablement le niveau de corruption sur le long terme. Cependant, l'appréciation du sens de la causalité entre ces deux phénomènes tend à valider beaucoup plus l'effet néfaste de la corruption sur l'éducation plutôt que l'effet bénéfique de l'éducation dans la réduction de la corruption. En ce qui concerne, les campagnes de sensibilisation, leur incidence sur les niveaux de corruption est peu évidente. Abbink et al. (2002) montrent que le comportement de corruption est indépendant de la conscience qu'ont les acteurs de ladite corruption des dégâts infligés à l'économie, ce qui prédestine lesdites campagnes à un succès mitigé.

Un autre critère d'hétérogénéité ayant un impact sur la tolérance à la corruption est le genre. Plusieurs études suggèrent que les femmes sont moins impliquées dans les transactions de corruption que les hommes (Swamy, Knack, Lee & al., 2001). La gente féminine semble moins tolérante à la corruption (Mocan & Rees, 2005 et Kalb & Williams, 2003). Ces résultats semblent assez robustes au regard des travaux y additionnant d'autres variables explicatives indépendantes du sexe et aboutissant aux mêmes conclusions (Frank & Schulze, 2000 ; Rigolini, Gatti & Paternostro, 2003).

Dans la même veine, certains penseurs évoquent qu'une plus grande représentativité des femmes dans les instances de décision ou dans le système juridique donnerait d'avantage d'assurance quant au rejet de l'illicite. Swamy & al. (2001) relèvent à cet effet que les autorités de Mexico comme de Lima (Pérou) ont retiré la délivrance des contraventions aux policiers pour les confier à des équipes formées uniquement de femmes. Cependant, le succès de cette initiative n'ayant pas encore fait l'objet d'une évaluation, il serait prématuré de confirmer l'efficacité des solutions à la corruption basée sur la discrimination « genre ».

D'autres travaux tendent toutefois à relativiser cet effet genre de la corruption, et suggèrent par exemple que ledit effet est dû au procédé de sélection des pays observés plutôt qu'à une causalité intrinsèque. Les résultats d'estimation obtenus par Sung (2003) établissent ainsi que la corrélation observée entre la représentation féminine et le niveau de corruption transite par la propension de pays plus riches et plus développés à être simultanément moins corrompus et plus enclins à promouvoir des femmes.

Une autre atténuation est aussi spécifiée par l'Organisation Mondiale des Parlementaires Contre la Corruption (GOPAC) dans une publication de mars 2014, montrant qu'une augmentation du nombre de femmes dans les parlements aura tendance à réduire la corruption si et seulement si le pays en question est doté d'un système suffisamment fort pour soutenir la démocratie et appliquer des lois anticorruption⁸. Le cas du Rwanda fournit une validation assez illustrative de ces conditions. En effet, le Rwanda a connu une augmentation spectaculaire de la représentation des femmes au Parlement, qui représentent aujourd'hui près de 64% dudit Parlement⁹. De manière concomitante, l'on a assisté à un renforcement des mécanismes de surveillance parlementaire avec la mise sur pied d'un nouveau Comité des Comptes Publics (CCP), ayant plus d'indépendance¹⁰. C'est ainsi que dans la même période, l'IPC du Rwanda s'est amélioré de près de 23 points, soit un progrès de loin supérieur à l'amélioration mondiale moyenne de 8 points entre 2003 et 2013.

Ceci étant, les développements sur l'influence du coût et de la satisfaction dans la décision d'offre ou de demande de corruption nous permet de clôturer la revue des principaux modèles d'analyse et des avancées empiriques subséquentes sur les déterminants microéconomiques de la corruption. Toutefois, la résurgence des transactions de corruption peuvent aussi trouver des explications pertinentes dans des facteurs liés à l'environnement macroéconomique.

⁸ Voir « Egalité femme-homme au parlement et corruption politique », publication du GOPAC, Volume 1, Numéro 2, mars 2014.

⁹ Le Rwanda est l'un des rares pays au monde dans lequel le Parlement est dominé par les femmes. Voir Rapport Union interparlementaire 2013 « les femmes au Parlement, regard sur l'année écoulée »

¹⁰ Le CCP a pour mission d'examiner les malversations financières publiques et de les dénoncer. En 2012, le CCP a publié son examen des finances de l'État, selon lequel des défaillances dans les opérations du gouvernement ont coûté 9,7 milliards RWF (16,3 millions de dollars US) pour la décennie 2000-2010.

1.1.2.2. LES SOURCES MACRO-ECONOMIQUES DE LA CORRUPTION

A côté des déterminants de corruption issus du raisonnement micro-économique de ses acteurs, d'autres facteurs, de proximité moins évidente, mais d'impact tout aussi pertinent sont de nature à favoriser l'expansion de la corruption. Bien que ces déterminants ne s'observent pas avec la même acuité dans toutes les économies, ils semblent particulièrement pertinents pour la compréhension du marché de la corruption. Ainsi, les retards de développement économique, le déficit de gouvernance ou encore le vécu d'une nation sont autant d'éléments contextuels à prendre en compte dans l'analyse des transactions corrompues.

1.1.2.2.1. RETARDS ECONOMIQUES ET CORRUPTION

L'expérience de plusieurs économies de par le monde, tend à montrer une corrélation entre les niveaux de corruption et les performances économiques faibles. Le tableau ci-dessous pourrait illustrer ce constat pour l'année 2013.

Tableau 1.2 : Comparaison des revenus par tête en PPA des pays les moins corrompus et les plus corrompus pour l'année 2013

| Pays | IPC 2013 (Score sur 100)* | Rang du Pays (sur 177)* | PIB/habitant (\$PPA)** | Pays | IPC 2013 (Score sur 100)* | Rang du Pays (sur 177)* | PIB/habitant (\$PPA)** |
|---------------|---------------------------|-------------------------|------------------------|------------------|---------------------------|-------------------------|------------------------|
| Syrie | 17 | 168 | - | Danemark | 91 | 1 | 43445 |
| Turkménistan | 17 | 168 | 14004 | Nouvelle Zélande | 91 | 1 | 34826 |
| Ouzbékistan | 17 | 168 | 5168 | Finlande | 89 | 3 | 39812 |
| Iraq | 16 | 171 | 14951 | Suède | 89 | 3 | 45148 |
| Lybie | 15 | 172 | 21046 | Norvège | 86 | 5 | 65461 |
| Sud Soudan | 14 | 173 | 2030 | Singapour | 86 | 5 | 78763 |
| Soudan | 11 | 174 | 3373 | Suisse | 85 | 7 | 56565 |
| Afghanistan | 8 | 175 | 1946 | Pays-bas | 83 | 8 | 46298 |
| Corée du Nord | 8 | 175 | - | Australie | 81 | 9 | 43544 |
| Afghanistan | 8 | 175 | 1946 | Canada | 81 | 9 | 43247 |
| Somalie | 8 | 175 | - | Luxembourg | 80 | 11 | 90410 |

Source : * données IPC Transparency international, **données Banque Mondiale-BIRD.ID

En observant les PIB/tête en parité de pouvoir d'achat (PPA)¹¹ des pays les plus corrompus de l'année 2013, tels que présentés dans le tableau ci-dessus, on remarque que les

¹¹ La croissance, prise comme élément indispensable au développement d'une économie peut être évaluée à partir de plusieurs indicateurs dont le PIB qui correspond à la production ou revenu d'un pays, incluant la production des étrangers résidant dans ledit pays et excluant la production des nationaux résidant à l'étranger. Ce revenu divisé par la population fourni le PIB/tête. Le PIB/tête en PPA est calculé en éliminant l'effet de l'instabilité des prix et des taux de change, donnant la même valeur à un bien indépendamment de son pays de production et présente donc l'avantage de faciliter les comparaison entre les performances économiques des pays.

économies enregistrant les plus hauts niveaux de corruption sont généralement celles ayant les revenus par tête les plus faibles. A l'inverse et pour la même année, les pays les mieux classés selon l'IPC sont parmi ceux ayant les revenus par tête les plus élevés.

Au-delà de cette corrélation, le sous-développement est régulièrement perçu comme une conséquence de la corruption au sein de la population. Dans cette optique, les campagnes de sensibilisation mettent généralement l'accent sur les retards économiques pour évoquer les effets néfastes de la corruption. Cette perception est dans une certaine mesure renforcée par une littérature abondante au sujet des conséquences de la corruption sur l'activité économique. A cet égard l'effet de nuisance de la corruption sur l'investissement (Mauro, 1998 ; Tanzi et Davoodi, 2001; Esty et Porter, 2002), le capital humain (Wei, 2000 ; Dollar, Hallward-Driemeier, and Mengistae, 2006), les recettes fiscales (Fjeldstad, 2005;Uslaner, 2007) ou encore la redistribution des ressources (Colitt, 2004 ;Olken, 2006) a été largement documentée.

Toutefois, plusieurs développements récents soutiennent que les retards économiques ne doivent plus seulement être perçus comme des externalités de la corruption mais davantage comme une source de ce fléau. En effet, un courant important tend à montrer une causalité inverse entre les indicateurs de performance économique et le niveau de corruption. Ainsi, si l'on mesure les retards économiques par la faiblesse du taux de croissance, des études robustes démontrent un effet positif des retards de croissance économique sur la corruption (Knack et Keefer, 1995 ; Farida et al., 2008). Aussi, des résultats empiriques montrent que la corruption est d'autant plus élevée que les performances en termes de développement humain sont faibles (Ehrlich et Lui, 1999 ; Acemoglu et Verdier, 2000 ; Mtiraoui, 2015).

Ainsi, plusieurs facteurs de sous-développement semblent être des catalyseurs l'expansion de la corruption. Bresson (1996) évoque que dans les moins développés, la dépendance d'une économie à l'exploitation d'une ou plusieurs ressources naturelles vendues à des prix largement supérieurs aux coûts d'exploitation génère la grande corruption pour le contrôle des rentes d'exploitation. Diamond (1993) établit à cet effet, une liaison entre la découverte du pétrole et l'explosion de la corruption au Mexique et au Nigéria.

Le cas particulier du Nigeria est davantage exploré par Van Der Ploeg et Poelekke (2008). Premier producteur africain de pétrole et 6ème mondial, le Nigéria dont les ressources budgétaires sont constituées à 88% par les recettes pétrolières, a vu son PNB/habitant dégringolé de 1000 dollars en 1970 à 320 dollars/habitant en 1996 (Bruno, 1999). Outre les

explications liées à la volatilité des prix et la hausse des taux de change réels, les auteurs sus évoqués concluent que cette situation a résulté principalement de l'instabilité politique occasionnée par les conflits pour le contrôle des importantes rentes pétrolières, suite au début de l'exploitation pétrolière intensive.

Aussi, les PED sont caractérisés par une plus grande rareté des biens publics créant ainsi des phénomènes de files d'attentes propices à la corruption. Plus ces files sont importantes plus les individus sont prêts à payer un surprix pour y accéder (Lui, 1985). Enfin l'étranglement des ressources des PED justifie parfois à tort, la faiblesse des salaires dans le secteur public, responsable de la propagation de la petite corruption (Klitgaard, 1989 ; Besley et McLaren, 1993 ; Flatters et McLeod, 1995 ; Mookherjee, Png, 1995). Toutefois, ces retards économiques générateurs de corruption sont généralement la cause ou la conséquence des options de politique de développement des gouvernements. Les choix de politiques de développement ne sauraient donc être neutres quant au degré de corruption dans une économie.

1.1.2.3. POLITIQUE DE DEVELOPPEMENT ET CORRUPTION

Depuis le début du 20^e siècle et suivant la succession des périodes de crise et de prospérité économique, les Etats ont expérimenté plusieurs approches de développement qui se sont accompagnées de fortunes diverses en matière de corruption. A cet égard, les études de Bresson (2008) conduisent à identifier les mesures de politique de développement comme une source de corruption. Plusieurs auteurs, soulignent le rôle déterminant de certains outils de politique économique dans l'expansion de la corruption (Vornetti, 1998). A l'observation, tant les politiques de développement d'inspiration libérale que les programmes de développement à portée plus socialistes, peuvent accroître la corruption.

En effet, la mise en œuvre de politiques libérales repose généralement sur des principes fondamentaux que sont, la nécessité d'accroissement de l'épargne, la suprématie du capital dans le processus de production, la dérégulation ainsi que la dérèglementation pour laisser place au marché comme meilleur moyen d'allocation des ressources. Ainsi, les pays appliquant ces options économiques, se caractérisent par une réduction de l'Etat dans le processus de production et une plus grande concurrence sur les marchés.

Cependant, la matérialisation de ces politiques au niveau international, avec notamment la mobilité des capitaux et la concurrence des firmes à l'exportation ou pour les Investissements Directs Etrangers (IDE), génère d'importants flux de pots-de-vin. A cet égard, Klitgaard,

(1998)¹² remarque qu'après les indépendances, tout comme après la chute du mur de Berlin, les pays développés ont entrepris des politiques d'intensification de leurs exportations vers les Pays en Développement (PED), facilitées par la corruption des dirigeants desdits pays. Les firmes multinationales offrent ainsi des pots-de-vin aux décideurs dans les pays en développement pour gagner des contrats dont les bénéfices finaux seront retournés au pays de domiciliation de la multinationale.

Ainsi, avant la fin des années 1990, la majeure partie de l'exportation des pots-de-vin relevait des pays riches, membre de l'OCDE. Les pots-de-vin sur les marchés étrangers pouvaient d'ailleurs être régularisés par les réglementations nationales où dans des cas comme celui de la France, ils pouvaient être déclarés à l'administration des impôts sous le vocable de « frais commerciaux extraordinaires » et étaient fiscalement déductibles (Montigny, 2006). De nos jours, l'OCDE étaye cette accélération de la corruption internationale provenant des pays développés, en avançant que près de 43% des faits de corruption transnationale concernent les agents publics de pays ayant un haut niveau de développement humain.

Par ailleurs, la plupart des pots-de-vin transnationaux sont prioritairement versés pour gagner des marchés publics (57%), puis pour contourner les procédures de dédouanement (12%). En moyenne, la corruption des agents publics étrangers représente 10,9% du montant total de la transaction et 34,5% du bénéfice retiré¹³. L'ampleur de la corruption internationale ainsi décrite a par ailleurs conduit l'OCDE à adopter une Convention sur la lutte contre la corruption des agents publics étrangers dans les transactions commerciales internationales¹⁴.

Aussi, une autre implication des politiques libérales est la limitation du capital public et notamment la privatisation des entreprises publiques. La reprise des capitaux publics par la sphère des affaires, par le processus de dissolution –liquidation, conduit à une concurrence rude du fait des prix de cession des actifs publics généralement inférieurs à ceux du marché. Cette

¹² Voir « International Cooperation against Corruption », Klitgaard, (R), Finance et développement, Mars 1998.

¹³ Voir rapport OCDE sur la corruption transnationale pour l'année 2014. Ledit rapport analyse 427 enquêtes pour corruption dans le monde, impliquant des personnes morales ou physiques de 41 pays ayant signé la Convention anticorruption de l'OCDE pour la période février 1999 à juin 2014.

¹⁴ La convention anti-corruption internationale de l'OCDE a été signée en 1997 et est rentrée en vigueur en 1999 dans ses trente états membres et dans cinq pays non membres (Argentine, Brésil, Bulgarie, Chili et Slovénie). Cependant cet instrument juridique est ouvert à tout pays indépendamment de son appartenance à l'OCDE, sous réserve de satisfaire aux critères du Groupe de travail sur la corruption dans les transactions.

concurrence pousse les candidats à la reprise à proposer des avantages illicites aux administrations chargées de conduire les processus d'adjudication notamment par le trucage du processus d'appel d'offre ou encore des résultats desdits appels. Rose-Ackermann (1996) remarque ainsi que la mise en œuvre de mesures de politiques de libéralisation, à l'exemple des privatisations, administrées à plusieurs pays en crise, engendre une phase de transition où les firmes privées concurrentes proposent des pots-de-vins pour récupérer les outils de production des anciens monopoles publics.

De même les licenciements de personnels survenant généralement suite à la reprise des actionnaires privés provoquent la mise au chômage de nombreuses compétences, et donc leur sortie de l'emploi formel. Ces compétences vont donc s'orienter vers le secteur informel qui se pérennise grâce à la corruption de l'administration. Les privatisations induisent donc un accroissement du secteur informel et partant une élévation de la corruption liée audit secteur (Assiga Ateba, 2010).

Aussi, la mise en place de politique de concurrence à travers le développement d'agences de réglementation peut engendrer dans un contexte de mauvaise gouvernance, l'apparition d'une nouvelle corruption de grande ampleur dans la logique de l'économie de la capture (Laffont, Tirole, 1993). Ainsi, la fonction de régulation qui amène les pouvoirs publics à secréter des lois et règlements pour encadrer et réguler le marché, érige des barrières tarifaires et non tarifaires, qui stimulent les acteurs de marché, à proposer des incitations illicites aux régulateurs afin d'obtenir, maintenir ou améliorer une position de marché avantageuse.

Par ailleurs, en ce qui concerne les politiques d'inspiration socialiste, force est de constater qu'elles semblent mettre l'accent sur le rôle primordial du capital humain et la préservation de la main d'œuvre. La sécurité sociale universelle, l'investissement massif dans la santé et l'éducation, les subventions aux entreprises, la limitation du temps de travail, les grands travaux publics à forte intensité de main d'œuvre, en sont les caractéristiques les plus visibles. Toutefois, la réussite des politiques dites « de gauche » repose sur l'idée d'un Etat bienveillant et donc d'une importance accrue des pouvoirs publics dans l'activité socio-économique. Or, pour plusieurs observateurs, la corruption étant une défaillance des interventions étatiques, sa cause majeure réside justement dans cette excroissance du rôle de l'Etat. En considérant l'approche néo-classique de la corruption et notamment les théories du « rent-seeking », c'est l'Etat qui par le maintien de monopole artificiel crée des opportunités de

rente et dont le corollaire est la corruption en tant que modalité d'affectation desdites rentes (Talahite, 2006).

Le développement humain par la garantie d'une couverture sociale pour tous suppose l'offre de services publics sociaux (logement, santé, éducation, eau...), généralement subventionnés par l'Etat, et donc à des prix inférieurs à leur coût sur le marché. Cependant, en cas d'insuffisance de l'offre, les demandeurs sont prêts à proposer des surprix pour obtenir le service public, tant que le coût de ce surprix ajouté au prix effectif du bien, reste inférieur au prix sur le marché (Jones et Roemer, 1989).

Par ailleurs, les gouvernements socialistes, à l'inverse des idéologies de droite qui prônent une concurrence pure et la sélection naturelle des entreprises les plus compétitives par le marché, usent de la relance par les transferts aux PME/PMI. A cet égard les subventions sont également régulièrement utilisées pour soutenir l'entrepreneuriat local. Toutefois, l'octroi de ces subventions attise la convoitise de hauts responsables publics à la recherche de rentes à détourner. En absence d'un système de contrôle rigoureux, l'obtention de subvention peut être soumise à un paiement illicite au profit des administrations en charge de la politique de promotion des entreprises locales (Khan, 1996). De même, ces subventions peuvent être détournées au profit des entreprises proches des administrateurs, voire appartenant à ces administrateurs.

De fait, les options de politiques de développement ne semblent pas neutres à l'évolution du niveau de corruption. Ces politiques ne semblent non plus avoir le développement de la corruption pour principal objectif. L'explication de l'effet des politiques de développement sur la corruption pourrait donc résider dans une défaillance desdites politiques et notamment le déficit de gouvernance dont elles sont parfois sujettes.

1.1.2.4. LE DEFICIT DE GOUVERNANCE

A l'issue des travaux de la Conférence sur le financement du développement de Monterrey en mars 2002, puis de la Convention des Nations Unies contre la corruption adoptée à New-York en 2003, le consensus international a été établi quant au lien entre corruption et mauvaise gouvernance. A cet égard, les principes de bonne gouvernance sont généralement préconisés aux PED pour améliorer le climat des affaires et partant réduire la corruption. La gouvernance, peut être entendue selon Kaufmann (2002)¹⁵, comme l'exercice de l'autorité à

¹⁵ Banque mondiale (2002, p.4) Kaufmann et Kraay

travers des traditions et des institutions formelles ou informelles pour le bien commun. Cela recouvre les procédures selon lesquelles les dirigeants sont choisis, rendus responsables, contrôlés et remplacés (gouvernance politique); la capacité du gouvernement à gérer efficacement ses ressources et à appliquer des politiques avisées (gouvernance économique); et le respect des citoyens et de l'État envers les institutions régissant leurs interactions économiques et sociales (gouvernance institutionnelle). Ceci dit, certaines composantes de la gouvernance économique ayant été déjà abordées dans les lignes précédentes (politiques économiques), il nous semble opportun de nous intéresser davantage aux facteurs politiques et institutionnels de la gouvernance.

- ***Gouvernance politique et corruption***

La relation entre gouvernance politique et corruption peut s'analyser suivant les mécanismes d'accès et de maintien au pouvoir, ainsi que par rapport à la vitalité des contre-pouvoirs. De nombreux auteurs établissent que les systèmes où l'accès aux mandats nationaux ou locaux, est le résultat d'un processus démocratique, libre et transparent, sont généralement moins perméables à la corruption (Blake et Martin, 2006, Kunicová et Rose-Ackerman, 2005, Sandholtz et Koetzle 2000).

Aussi, selon une logique webérienne, les systèmes de légitimation politique fondés sur le charisme et la rationalité supposée des individus sont plus favorables à la corruption que les systèmes s'appuyant sur les compétences et les performances. En d'autres termes, un système de gouvernance démocratique affecte négativement la corruption, et tout particulièrement la corruption politique. Du fait de la compétition entre les élites politiques pour le vote des électeurs ainsi que de l'impopularité de la corruption politique auprès des citoyens qui n'en profite pas, les dirigeants élus démocratiquement auront tendance à appliquer une gouvernance empreinte de transparence pour se faire réélire par rapport à ceux se faisant élire par d'autres systèmes (Blake et Moris, 1999).

De plus, les institutions démocratiques, à long terme, tendent à encourager le développement de la société civile et la liberté de la presse conduisant à une implication et une influence croissante de la cité dans le contrôle de l'action des élus et in fine à une réduction des opportunités de corruption (Lawson 2002, Webb 2004). Enfin, les démocraties plus avancées semblent sécréter des administrations mieux institutionnalisées, reflétant une certaine régularité (prévisibilité). Elles prônent la méritocratie dans le recrutement, la rationalité dans la prise de décision, contrairement à l'arbitraire et la subjectivité qui se dégagent des régimes propices à la corruption (Huntington, 1968 ; Levitsky, 1998).

A contrario, les pays se caractérisant par des régimes autocratiques où les contre-pouvoirs sont faibles ou inexistants, développent davantage de corruption. (Bresson, 2005). La prépondérance d'un pouvoir, généralement l'exécutif, sur les autres pouvoirs (judiciaire et législatifs) accroît le caractère discrétionnaire des décisions et augmente le sentiment d'impunité et d'irresponsabilité du dirigeant. Ces régimes sont aussi caractérisés par une presse peu libre et partant une indisponibilité de l'information ne permettant pas la participation du plus grand nombre à la gouvernance. Ceci dit, en présence d'un pouvoir central prépondérant deux configurations de corruption débouchant chacune sur des équilibres différents peuvent être identifiées.

Premièrement, la faiblesse des contre-pouvoirs peut favoriser l'instauration d'une société « Kleptocratique » (Rose-Ackermann, 2012), où il n'existe plus de distinction précise entre fonds publics et fonds privés, permettant aux dirigeants d'user des recettes publiques à des fins personnelles sans en rendre compte. Il en résulte une vulgarisation de la corruption avec vol et de type désorganisée (Schleifer et Vishny, 1993), débouchant sur un équilibre instable où le niveau de pot-de-vin est sans cesse croissant (chacun pouvant fixer délibérément son niveau de pot-de-vin) et un niveau général de corruption élevé.

Deuxièmement, le pouvoir dominant peut tirer sa légitimité de la confiance des citoyens à maintenir l'ordre et appliquer les règles. Dans ce cas, le pouvoir aura tendance à maintenir cette source de légitimité et empêcher toute forme de rente abusive pouvant nuire aux populations et entamer le capital « confiance » en l'Etat. Les formes de corruption pouvant être tolérées dans un tel contexte sont de type organisée et sans vol, de façon à donner l'impression de ne pas nuire au bien-être des populations et attiser ainsi les troubles sociaux (Rose-Ackermann et Coolidge, 2012).

Cette organisation de la corruption, voire cette « justice » au sein de l'illégalité, préserve la confiance des citoyens en leurs dirigeants et est selon certains auteurs, l'explication de la croissance de certains pays ayant paradoxalement un niveau de corruption élevé (Putnam, 1993, Fukuyama, 1995). Li et Jun Wu (2007), précisent ce constat dans le cas de la Chine qui entre 1999 et 2004 a enregistré des taux de croissance de près de 10% en moyenne annuelle, malgré un niveau de corruption élevé, un contexte peu démocratique selon les normes occidentales, un pouvoir exécutif fort et non contrebalancé.

- ***Gouvernance institutionnelle et corruption***

La gouvernance institutionnelle renvoie au rôle des institutions dans la régulation des interactions des acteurs économiques. Au début du 20^e siècle, Gustav Schmoller, Thorstein Veblen ou encore John Commons, sont les premiers à s'intéresser au rôle économique des institutions et les perçoivent comme des règles issues de représentations collectives qui guident les comportements des individus, notamment lors de leurs transactions économiques. Par la suite, la « nouvelle économie institutionnelle » avec Oliver Williamson et Douglas North en 1970, voit dans les institutions, des arrangements passés entre les individus pour réduire les coûts de transaction. Aoki et Greif (1992) les perçoivent quant à eux, comme un système de règles, de croyances, de normes et d'organisations qui, ensemble, génèrent une régularité de comportements. Pour notre étude, nous retenons l'acception intermédiaire adoptée par la Banque Mondiale qui définit les institutions comme les règles formelles et informelles, les organisations, qui régissent les interactions humaines.

Ceci étant, plusieurs auteurs avancent que la corruption ne se développe pas en présence de « bonnes institutions » (Shirley, 2003 ; La Porta et al., 1998, 2008). Les institutions sont perçues comme « bonnes » ou efficaces suivant des déterminants économiques, politiques et culturels (Philippot, 2009). Au niveau économique, les institutions sont efficaces lorsque les bénéfices qu'elles génèrent sont supérieurs aux coûts engendrés (Demsetz, 1967 ; North, 1981). D'un point de vue politique, les institutions seront de qualité si elles empêchent les détenteurs de pouvoir de ne servir que leurs intérêts en lieu et place de celui du peuple (Marx, 1872, North, 1990 ; Olson, 1993). Enfin, selon l'angle de vue culturel, les institutions seront efficaces si elles permettent de réduire l'intolérance et accroître le degré de confiance dans la société (Weber, 1958 ; Banfield, 1958 ; Putnam, 1993 ; Landes, 1998).

Aussi, la gouvernance institutionnelle peut exercer une influence sur le niveau de corruption de manière directe et indirecte. De manière directe, le niveau de corruption sera lié au degré d'efficacité des institutions de droit et notamment à l'autorité de la loi. De manière indirecte, le niveau de corruption sera affecté par le degré de tolérance à la corruption, formaté par les institutions culturelles et les valeurs qu'elles véhiculent. En effet, plusieurs modèles démontrent que l'efficacité de la loi et du système judiciaire exerce une influence négative sur la prévalence de la corruption. Andvig et Moene (1990) modélisent par exemple le comportement des bureaucrates face à la corruption pour conclure que la décision d'accepter

d'être corrompu dépend de l'efficacité du système judiciaire à appliquer les lois et notamment la probabilité d'être sanctionné.

De manière empirique, Levin et Satarov (2000), démontrent que le développement de plusieurs formes de corruption dans la Russie en transition a été favorisé par la faiblesse de la législation, qui se manifeste par des règles et des procédures mal définies, ainsi qu'une faible conscience de l'autorité de la loi. De façon globale, la majeure partie des études conclut à une corrélation négative entre la corruption et des proxies se rapportant à la force de la loi (Jain, 2001). Toutefois, le sens de la causalité entre ces deux phénomènes n'est pas toujours une évidence. Levin et Satarov (2000) mettent en lumière dans le cas spécifique de la Russie, que la fragilité du système judiciaire a entraîné une perméabilité des cours de justice à la corruption, de manière à ce que la loi soit rendue dans le sens emprunté par les pots-de-vin. Corruption et loi se trouvent ainsi être des substituts au point où les deux phénomènes sont à la fois cause et conséquence l'un de l'autre.

Les aspects liés à la gouvernance évoqués ci-dessus nous permettent de mettre un terme à nos développements sur les sources de corruption. En somme, grâce aux différents modèles analytiques proposés par la littérature, il apparaît que la corruption est expliquée par plusieurs déterminants micro-économiques. Ces derniers influencent le résultat du calcul économique des acteurs de corruption et par conséquent déterminent l'offre et la demande de corruption. Par ailleurs, d'autres facteurs macroéconomiques, se rapportant quant à eux à l'environnement social, politico-institutionnel, et économique, peuvent favoriser ou restreindre les opportunités de transaction corrompues. Ceci dit, l'étude des sources de corruption, venant d'être effectuée, nous pouvons dès lors aborder plus aisément la compréhension théorique des effets de la corruption sur la croissance économique.

1.2. CORRUPTION ET CROISSANCE ECONOMIQUE

Les débats les plus majoritairement répandus au sein de la population au sujet de la corruption, ont généralement pour objet les implications de ce phénomène sur le développement et le bien-être collectif. Ainsi, plusieurs acteurs de marché et différentes parties prenantes de la société civile s'opposent régulièrement quant à l'impact effectif des pots-de-vin et autres pratiques illicites sur l'activité économique. L'intensité et la pertinence de ce débat n'ont pas échappé à la recherche économique qui s'est amplement intéressée aux effets de la corruption sur le développement économique, et tout particulièrement sur la croissance économique. Il convient donc dans la continuité de notre étude, de pouvoir s'approprier les différents arguments et courants de pensées qui émergent de la littérature sur la question. Pour se faire, nous proposons tout d'abord d'examiner l'effet théorique de la corruption dans les modèles de croissance, notamment les modèles classiques et les modèles de croissance endogène. Par la suite, il sera intéressant de faire le point sur les résultats empiriques sur cette relation et les contradictions qui s'en dégagent.

1.2.1. CORRUPTION ET MODELES DE CROISSANCE ECONOMIQUE

L'étude de la corruption dans les modèles de croissance nous amènera à analyser l'effet théorique de la corruption sur les déterminants des modèles de croissance néo-classique d'une part ainsi que sur les leviers d'accroissement de la production selon les théories de la croissance endogène d'autre part.

1.2.1.1. CORRUPTION ET CROISSANCE ECONOMIQUE SELON LES MODELES NEO-CLASSIQUES

La théorie néo-classique de la croissance économique explique l'augmentation de la production par les processus d'accumulation des facteurs que sont le travail et capital, à travers le rôle moteur de l'épargne ainsi que ceux de la population active et du progrès technologique exogène. Cette théorie propose plusieurs cadres de formalisation pour rendre compte de cette dynamique productive, fournissant d'intéressants cadres d'analyse des effets de la corruption dans un processus de croissance.

1.2.1.1.1. CORRUPTION ET DETERMINATION DE LA CROISSANCE SUIVANT LE MODELE HARROD-DOMAR : LES EFFETS SUR L'ACCUMULATION DE L'EPARGNE

L'analyse de l'effet théorique de la corruption dans le processus de croissance tel que formalisé par le modèle Harrod-Domar, suggérerait de pouvoir comprendre globalement la technologie proposée par ledit modèle pour mieux déduire les implications de la corruption sur le déterminant de cette technologie.

1.2.1.1.1.1. APERÇU DU ROLE MOTEUR DE L'EPARGNE DANS LE PROCESSUS DE CROISSANCE D'HARROD-DOMAR

Les théories pionnières de la croissance se focalisent sur le rapport entre les facteurs de production fondamentaux que sont le capital et le travail, et la production économique totale. Les modèles de croissance de base s'établissent autour de l'hypothèse selon laquelle l'accroissement quantitatif de la production est fonction de l'augmentation de la quantité de capital et travail disponible. La croissance économique dépend donc à ce stade, du processus fondamental d'accumulation des facteurs.

Toutefois, certains économistes ont poussé la simplification en considérant l'accroissement de la production comme tributaire de l'accumulation du seul facteur capital. Ainsi, Roy Harrod et Evsey Domar, ont mis au point dans les années 1940, l'un des modèles de croissance les plus connus et ayant fortement influencé les politiques publiques de plusieurs pays à la fin du XXe siècle¹⁶. Le modèle Harrod-Domar part de l'idée forte que du fait de la possibilité de chômage, le capital constitue le seul facteur déterminant obligatoire de la production, d'où sa représentation par une fonction de production exclusivement linéaire du capital ($Y = I/v \times K$ où v est une constante).

La fonction de production ainsi décrite repose également sur deux principes centraux dans le modèle à savoir la fixité des coefficients et les rendements d'échelle constants. La fonction de production est dite à coefficient fixe car il faut exploiter une proportion mutuelle

¹⁶ Le modèle élaboré par Roy Harrod et Evsey Domar, tous deux du Massachusetts Institute of Technology (MIT), s'intéressait initialement à l'explication du rapport entre le chômage et de la croissance dans les pays industrialisés, mais a de manière incidente constitué un outils important d'analyse de la croissance économique. Voir Harrod, R., « An Essay in Dynamic Theory », *Economic Journal*, 1939, et Domar, E., « Capital Expansion, Rate Growth, and Employment », *Econometrica*, 1946.

fixe de capital et de travail pour modifier la production. Les rendements d'échelle constants impliquent quant à eux que si l'on accroît le facteur travail et le capital suivant une proportion identique, la production croîtra suivant la même proportion.

La formalisation d'Harrod-Domar¹⁷ révèle qu'une croissance positive est obtenue lorsque le ratio entre le taux d'épargne et la productivité du capital est supérieur à la dépréciation de capital. La dépréciation des investissements d s'opérant à taux constant, deux éléments semblent donc indispensables à la croissance de la production à savoir l'épargne s et la productivité du capital v . L'idée maîtresse véhiculée par le modèle Harrod-Domar serait ainsi que plus une économie épargne et procède à des investissements productifs, plus elle se développe. Toutefois la pertinence de cette théorie à court terme est selon plusieurs auteurs, insuffisante à expliquer la croissance économique en longue période. Cette limite sera corrigée par d'autres modèles néo-classiques et notamment celui de Solow.

1.2.1.1.2. CORRUPTION ET ACCUMULATION DE L'EPARGNE

La littérature sur la corruption dans les modèles de croissance fait remarquer que la majeure partie des axes de recherche s'intéresse à l'effet de la corruption sur l'investissement, et accorde peu d'engouement à la condition d'existence même de l'investissement qui est l'épargne, la considérant généralement comme exogène. Ainsi, plusieurs résultats se sont appliqués à démontrer les effets négatifs de la corruption sur l'investissement (Mauro, 1998 ; Pellegrini et Gerlagh ,2004). Cependant, la formalisation classique suppose généralement l'épargne comme équivalente à l'investissement et suivant cette hypothèse égalitaire, l'on peut déduire que ce qui réduit l'investissement réduit l'épargne. La corruption nuit à l'investissement et en fait de même à l'épargne.

De même, en reprenant les équations de base des modèles classiques et néo classiques qui suggèrent que le revenu des ménages se répartit de manière primaire entre la consommation et l'épargne, l'on pourrait considérer qu'en présence d'un revenu fixe, l'augmentation du coût de la consommation réduit la capacité d'épargne. Or, la corruption augmente les coûts de transaction et agit comme une taxe illégale sur les biens et services, augmentant le coût de ces

¹⁷La variation de la production dans le modèle Harrod-Domar s'exprime $\Delta Y = \Delta K / v$. Le taux de croissance est $g = \Delta Y / Y = \Delta K / Yv$. Or la variation de réserve de capital équivaut à la différence entre les investissements nouveaux et l'amortissement du capital existant, à un taux d tel que $\Delta K = I - (d \times K)$, et où en considérant l'investissement équivalent à l'épargne, on obtient $\Delta K = sY - dk$. On aura donc $g = sY - dk / Yv$ et équivaut à $g = (s/v) - d$

biens et donc le coût à la consommation (Rose-Ackermann 1999, Wei 2000). Il est intéressant de noter qu'en prenant en compte la contrainte budgétaire des ménages, l'effet de la corruption peut aussi conduire à une réduction des quantités consommées suivant un effet-prix afin de maintenir l'équilibre. Mais en considérant la préférence pour le présent qui caractérise la majorité des individus, (l'épargne étant généralement constituée pour l'investissement et donc la consommation future), le maintien de l'équilibre suite à une augmentation du coût de la consommation tendra à s'opérer par une diminution des consommations futures et donc de l'épargne. L'on peut donc supposer que la corruption réduit la mobilisation de l'épargne via son surcoût sur la consommation.

Ceci dit, peu d'études empiriques se sont spécifiquement intéressées à la causalité inverse entre la corruption et l'épargne. Toutefois, l'analyse des effets de la corruption sur le marché du crédit notamment le système financier, peut cependant fournir une fenêtre d'observation empirique intéressante de cette causalité. En effet, en considérant les fonctions basiques du système financier qui se rapportent à la mise en rapport entre les disponibilités de liquidités (épargne) et les besoins de liquidités (demande de crédits), de manière directe (banque) ou indirecte (marchés financiers) la corruption peut influencer l'épargne tout d'abord du point de vue de son volume global. C'est le lieu de noter que l'efficacité des marchés financiers et bancaires à la mobilisation de l'épargne repose sur la crédibilité des institutions juridiques (règles de droit,...) et économiques (régulation bancaire).

Ainsi, La Porta (1996) mais aussi Shleifer et Vishny (1997,1998) mettent en évidence la relation entre l'efficacité des institutions juridiques et le développement du système financier, et soutiennent l'argument selon lequel les systèmes juridiques assurant la protection de la propriété privée encouragent les épargnants et les stimulent à investir. La corruption via le système juridique s'assimile dans le cadre du système bancaire à une défaillance institutionnelle qui réduit l'efficacité de la loi à protéger l'épargnant et décourage donc la mobilisation de l'épargne. Pour illustration, l'épargnant éprouvera moins de crainte à confier son épargne à une banque en présence d'institutions fortes car même en cas de faillite de ladite banque, son droit à réclamer son épargne reste garanti par la loi. De même, une banque sera plus disposée à octroyer des crédits et donc à mettre à disposition l'épargne dans un environnement où, même en cas de faillite de l'emprunteur, le cadre juridique lui garantit des voies de recours pour récupérer cette épargne (saisie des actifs, remboursement par l'Etat...).

A l'inverse, dans un contexte de corruption, l'épargnant évolue dans un environnement incertain le poussant à limiter ses dépôts, et réduisant donc l'épargne disponible pour l'investissement. Il en va de même pour les banques, qui en présence de faibles garanties juridiques, rechignent à octroyer des crédits et donc à mettre l'épargne détenue à la disposition des producteurs. A cet effet, La Porta (1997,1998) met en évidence une relation négative entre la corruption et les prêts bancaires.

Aussi, en prenant en compte les défaillances des institutions économiques (régulation), la corruption conduit à une réduction du stock d'épargne réel. En effet, selon plusieurs approches, Barth, Caprio et Levine (2001) mettent en exergue les motifs de supervision et de régulation bancaire. Du fait de l'imperfection de l'information, des pouvoirs de monopole et des externalités sur les marchés financiers, les agents privés éprouvent des difficultés à obtenir des certitudes et à y investir en toute garantie. En vue d'empêcher ces défaillances de marché, et suivant une approche interventionniste, l'Etat peut se positionner en régulateur ce qui rassure les détenteurs de liquidités et les encourage à investir. Par ailleurs, suivant l'approche de la régulation indépendante, un régulateur autonome des pouvoirs publics peut être mis en place pour empêcher que les décideurs n'influencent les décisions d'octroi de crédit suivant leurs intérêts.

Cependant, en cas de défaillance de la surveillance du marché, une relation de corruption peut être établie entre le prêteur et l'emprunteur de manière à ce que les crédits soient octroyés moyennant un pot-de-vin. Ces pots-de-vin, constituent un coût supplémentaire au taux d'intérêt déjà consenti par l'emprunteur, augmentant ainsi le coût de l'emprunt. Ce coût supplémentaire étant répercuté sur le montant principal sollicité, il réduit les fonds effectivement obtenus par l'emprunteur ou encore le montant de l'épargne effectivement emprunté.

Enfin, un détournement de l'épargne des projets rentables vers les projets moins rentables peut être envisagé en cas de corruption non maîtrisée par le système de régulation. Acclassato, Ali Aga et Eggoh (2009), évoquent ce cas de figure en montrant que lorsque l'emprunteur propose des pots-de-vin au banquier corrompu, la sélection des prêts se fera suivant les montants des pots-de-vin et l'épargne sera mise à disposition non pas aux porteurs de projets les plus rentables mais plutôt aux porteurs de projets les plus corrupteurs. Dans la même veine, Beck, Demirgüç-kunt et Levine (2005) testent la corrélation entre la nature de la supervision bancaire et le niveau de corruption dans une économie, et trouvent que dans les

pays souffrant d'une forte supervision bancaire, les firmes ont plus de difficultés à obtenir des crédits à cause du comportement corrompu des banquiers.

Ainsi, en considérant l'épargne comme principal moteur de croissance selon le modèle Harrod-Domar, un certain nombre d'auteurs nous fondent à penser que la corruption influence les capacités d'accumulation et d'orientation de l'épargne, ce qui affecte incidemment la capacité d'augmentation de production. Ceci dit, si le modèle Harrod-Domar est généralement apprécié pour sa capacité à expliquer de manière simple la croissance d'une économie d'une année à l'autre, il reste très insuffisant à justifier de la persistance de la croissance dans le long terme. Ledit modèle, occulte plusieurs autres déterminants reconnus aujourd'hui comme aussi explicatifs que l'épargne dans le processus d'augmentation de la production (Perkins, Radelet et Lindauer, 2008). A cet égard, intéressons-nous suivant un modèle différent, à l'effet de la corruption sur d'autres déterminants de la croissance néo-classique.

1.2.1.1.2. CORRUPTION ET DETERMINATION DE LA CROISSANCE ECONOMIQUE D'APRES LE MODELE DE SOLOW : LES EFFETS THEORIQUES SUR L'EFFICIENCE DES FACTEURS DE PRODUCTION

D'après une démarche similaire à celle empruntée dans les paragraphes précédents, il nous reviendra de pouvoir s'approprier la technologie de croissance suivant la formalisation proposée par Solow, pour mieux entrevoir les implications de la corruption sur ladite technologie.

1.2.1.1.2.1. LA CROISSANCE ECONOMIQUE SELON LE MODELE DE SOLOW : LE ROLE MOTEUR DE LA POPULATION ACTIVE ET DU PROGRES TECHNIQUE EXOGENE

En tentant de comprendre la continuité de la croissance dans le long terme, les modèles postérieurs à celui d'Harrod et Domar, ne s'arrêtent plus au seul processus d'accumulation de facteurs, et identifient un autre processus comme essentiel à la persistance de la croissance, à savoir l'accroissement de la productivité des facteurs. La croissance économique dépend donc suivant cette logique, de deux processus fondamentaux que sont l'accumulation des facteurs et l'élévation de la productivité.

Robert Solow à partir de 1950, adopte les idées fondatrices ci-dessus énoncées mais évoque des réserves quant à leur capacité exclusive à pouvoir expliquer la croissance sur des horizons temporels longs. A cet égard, il mettra en lumière, outre l'accumulation du capital

productif, l'effet déterminant de la population active et de la technologie dans l'accroissement de la production, au sein d'un modèle considéré de nos jours comme socle aux travaux sur la croissance.

Ainsi, les différentes équations du modèle de Solow, nous montrent tout d'abord que c'est le taux d'épargne de l'économie qui détermine son stock de capital et donc son niveau de production et sa croissance. Ceci dit, Solow observe que la croissance s'accélère à mesure que le taux d'épargne augmente, mais à un taux de plus en plus faible à mesure que l'on se rapproche de l'état stationnaire¹⁸. L'épargne ne peut donc pas générer à elle seule une croissance économique persistante dans le temps. Dans les faits, malgré une augmentation du volume du capital, plus l'horizon est long, moins le capital devient productif. Solow explique cette productivité décroissante par l'augmentation de la population active. A stock de capital fixe, et en considérant que la force de travail croît au même rythme que la population totale, à un taux n , plus la croissance démographique est élevée, plus faible est le volume de capital par travailleur et donc plus faible est la production par travailleur. La croissance démographique élevée réduit donc le rendement par travailleur car chaque travailleur possèdera moins de capital et produira moins.

Cependant, à l'état stationnaire, le capital et la production par travailleur demeurant constant, l'augmentation du nombre de travailleurs au taux n , induit une augmentation de la production totale au même taux n . Ainsi, la croissance démographique réduit la production par travailleur ce qui diminue le revenu individuel d'une part, et d'autre part, une fois l'état stationnaire atteint, elle augmente la production totale au rythme de l'évolution de la population active.

Par ailleurs, le modèle se poursuit en identifiant l'effet déterminant d'une troisième source de croissance économique, à savoir le progrès technologique. En effet, les modèles courants de l'époque, faisaient l'hypothèse d'une relation constante entre les apports en facteurs de production et la production des biens et services. Cependant, suivant Solow, il est possible de modifier les capacités de production par l'introduction de l'accroissement de l'efficacité

¹⁸ Il existe un stock de capital k^* pour lequel le volume des investissements est strictement égal à celui des amortissements. A ce stade, le capital et donc la production, cessent de croître ou de diminuer. Cet état de l'économie est qualifié d'état stationnaire, qui représente l'équilibre de longue période.

desdits facteurs, du fait du progrès technique. Il convient de noter ici, que le modèle de Solow n'explique pas ce progrès technologique et le considère comme exogène¹⁹.

En somme, Solow montre donc qu'à l'état stationnaire, l'augmentation de la production et partant la croissance économique dépend du progrès technologique et de la croissance démographique. Toutefois, seul le progrès technologique peut expliquer la hausse continue du niveau de vie à long terme. Ceci dit, il nous revient de pouvoir analyser l'effet de la corruption sur les moteurs de croissance selon Solow.

1.2.1.1.2. CORRUPTION ET EFFICIENCE DES FACTEURS DE PRODUCTION

Le modèle de Solow n'explique pas le progrès technologique et le considère comme exogène. Il s'agit ici en réalité de rendre compte de l'effet de l'accroissement de l'efficacité des travailleurs sur l'augmentation de la production. Cet effet de l'efficacité a été théorisé pour la première fois par Harvey Leibenstein en 1966. Ce dernier met en évidence à côté des facteurs traditionnels de production que sont le travail et le capital, un facteur X qui traduit en fait la qualité de l'organisation de production. Selon cette théorie, les entreprises sont par nature dans des situations de sous optimalité (inefficacité X) et c'est donc l'organisation des facteurs qui permet une plus ou moins grande intensité d'utilisation des facteurs, gage d'une meilleure productivité et donc d'une réduction des coûts. Leibenstein dégage alors deux types de mécanismes susceptibles d'accroître l'efficacité d'une organisation notamment les systèmes incitatifs et les conventions internes implicites ou explicites qui permettent une meilleure utilisation des ressources. Ceci étant, la théorie économique et plusieurs études empiriques nous

¹⁹ De manière formelle, l'introduction du progrès technique peut amener à modifier l'expression de la fonction de production de sorte que $Y = F(K, L \times E)$, où E représente l'efficacité du travail qui rend compte de l'amélioration des méthodes de production. L'efficacité augmente au fur et à mesure que les technologies disponibles deviennent plus performantes, mais aussi que les savoirs-faire de la population s'améliorent. Ainsi, cette nouvelle fonction de production indique que la production totale dépend du volume de capital K et du nombre de travailleurs efficaces L x E. L'hypothèse formulée par la suite est que le progrès technique accroît l'efficacité du travail E à un taux constant μ . En considérant que le travail croît à un taux n, on obtient que le nombre de travailleurs efficaces augmente à un taux $n + \mu$. Afin de déterminer l'état stationnaire de l'économie en prenant en compte le progrès technologique, il convient de reformuler k comme le capital par travailleur efficace ($k = K/L \times E$) et y comme la production par travailleur efficace ($y = Y/L \times E$). A l'état stationnaire y et k restant constant et l'efficacité E augmentant au taux μ , Y/L va également augmenter au taux μ , et la production totale $Y = y \times (E \times L)$ va augmenter quant à elle au taux $(n + \mu)$.

fondent à penser que la corruption affecte ces facteurs d'efficience des travailleurs et par conséquent affecte le déterminant de croissance à long terme.

En effet, en considérant les systèmes incitatifs, nous pouvons établir d'après les théories du salaire d'efficience, que la productivité du travail du salarié, ou encore son efficience, est influencée de manière positive par sa rémunération. Or les développements de la première section nous ont permis de mettre en lumière l'effet dirimant de la corruption sur le système de rémunération du travail et partant sur la motivation des travailleurs. Il a été constaté que la corruption déforme l'échelle d'évaluation des compétences et que dans les systèmes corrompus l'augmentation de salaire ou la perte de celui-ci ne constitue plus une incitation assez forte pour pousser les travailleurs à accroître leur production du fait de la possibilité de gain de pots-de-vin. Par ailleurs, la corruption attire les compétences vers des secteurs à bas salaires, à faible productivité, mais à haute intensité de corruption au détriment des secteurs productifs.

Un autre facteur de motivation des travailleurs réside dans l'assurance tirée des contrats de travail. La théorie des contrats implicites (Bailey, 1974 ; Gordon, 1974 ; Azariadis, 1975) stipule que du fait de l'incertitude de l'environnement dans lequel évolue les entreprises, les travailleurs prémunissent de la conjoncture économique par la signature de contrats, garantissant leur salaires et leurs emplois à long terme. Selon une logique walrasienne, ces contrats expliqueraient en partie le chômage (rigidité des salaires à la baisse, difficultés de licenciement...). Aussi, suivant la théorie de la négociation, les avantages de ces contrats sont également défendus par des processus collectifs et notamment les syndicats.

Cependant, en environnement corrompu, les syndicats ne peuvent plus être garants des droits des travailleurs et donc de leur motivation du fait des pots-de-vin ou autres avantages illégaux accordés à leurs dirigeants. Par ces moyens, les employeurs cherchent à assujettir les syndicats et ainsi minimiser les revendications des employés. De même, la direction des syndicats fait l'objet d'intenses convoitises du fait des rentes de corruption qu'elle procure à ses détenteurs au détriment des aspirations des travailleurs. Dans un tel contexte, l'existence de syndicats n'est plus de nature à rassurer les travailleurs et à permettre ainsi leur productivité. La corruption réduit donc la protection des travailleurs contre la conjoncture économique et les décisions stratégiques des employeurs, ce qui les maintient dans un climat d'incertitude, altérant ainsi leur motivation ainsi que leur efficience.

L'efficience est également fonction de facteurs tels que le capital (acquisition de machines plus performantes), la formation (augmentation des connaissances et des aptitudes

des travailleurs), du système de santé (amélioration des conditions sanitaires). Selon cette logique, l'on peut déduire que l'efficacité des travailleurs est de manière importante liée à l'accroissement du capital humain, et notamment la santé et l'éducation des travailleurs.

Un travailleur en bonne santé est plus efficace qu'un travailleur souffrant, et un travailleur instruit est plus efficace qu'un travailleur illettré. Le niveau de santé et d'éducation des populations étant généralement le résultat de la quantité et de la qualité des dépenses dans le système sanitaire et éducatif (Gupta et al, 2002), l'analyse de l'effet de la corruption sur la formation du capital humain peut être envisagé via son effet sur les dépenses d'éducation et de santé. De manière théorique, plusieurs auteurs estiment que la corruption est liée à des défaillances institutionnelles induisant une préférence pour les dépenses d'ordre au détriment des dépenses sociales. Cette situation contribue à des performances du système éducatif et sanitaire peu élevées et donc un niveau de capital humain faible (Glaeser, La Porta, Lopez-de-Silanes et Shleifer, 2004). Les pays les plus corrompus sont généralement ceux où les populations sont les moins instruites et en moins bonne santé. De fait, les dépenses en capital humain y sont moindres et de faible efficacité.

Ainsi, l'étude de l'effet de la corruption sur les déterminants de croissance selon le modèle de Solow nous a principalement permis de comprendre l'impact corrosif de la corruption sur l'efficacité des travailleurs. Les travaux théoriques et empiriques disponibles nous ont amené à déduire que la corruption nuit à un progrès technique exogène. Ceci dit, la théorie de la croissance a depuis Solow, fortement évoluée et les principaux modèles admis aujourd'hui comme les plus aptes à expliquer les performances économiques sur le long terme, s'appuient sur le caractère endogène des facteurs de production. A cet égard, il serait intéressant de continuer notre étude en abordant les effets de la corruption sur les déterminants de croissance endogène.

1.2.1.2. CORRUPTION ET THEORIE DE LA CROISSANCE ENDOGENE

La théorie de la croissance endogène connaît depuis les années 1980 un intérêt grandissant et s'avère être de nos jours l'un des cadres analytiques de croissance les plus utilisés par les praticiens des sciences économiques. Cette théorie se démarque des modèles de croissance néo-classiques sous plusieurs aspects. En effet, les modèles précédemment évoqués postulaient une fonction de production à rendement décroissant ou au plus à rendement constant et supposait un environnement de concurrence pure et parfaite. A l'inverse, les modèles de croissance endogène supposent des rendements croissants de la production et une concurrence

monopolistique, ce qui permet d'analyser l'effet discret mais efficace de nouveaux déterminants tels que les effets externes, le capital humain ou encore l'action de l'Etat.

La théorie de la croissance endogène constitue ainsi un vaste champ de recherche que nous ne saurions avoir la prétention de pouvoir aborder en totalité dans notre étude. Cependant, au sein de ce courant, certains auteurs centraux ont développé des théories qui apparaissent comme les plus régulièrement évoquées et sur lesquelles il conviendrait de s'appesantir un tant soit peu pour mieux entrevoir les effets de la corruption sur une croissance auto-entretenu.

1.2.1.2.1. CORRUPTION ET CROISSANCE ENDOGENE : LE CANAL DE LA FORMATION DU CAPITAL HUMAIN

Les théories de la croissance endogène évoquent principalement en commun, l'existence de phénomènes liés à l'environnement de production qui ont des effets incidents positifs à même de maintenir des rendements croissants de ladite production. Ces moteurs de croissance se rapportent généralement aux effets non anticipés de différents facteurs de production internes (capital humain, capital physique...) et externes (niveau des infrastructures publiques...).

Ainsi, l'un des auteurs les plus régulièrement cités au sujet de la théorie de la croissance endogène est Paul Romer. En 1986²⁰, il met en exergue l'effet des externalités positives des investissements nouveaux d'une entreprise sur la production des autres entreprises, et suggère que si plusieurs firmes augmentent en même temps leurs investissements elles vont connaître une croissance plus élevée que celle qui résulterait pour chacune de leur propre investissement. Chaque entreprise profitant du développement des autres, la productivité en capital d'une entreprise dépend donc non seulement de ses investissements mais aussi du stock de capital total dans l'économie. En accumulant le capital, chaque firme acquiert des connaissances qui profitent aussi aux autres firmes et l'apprentissage par la pratique et la diffusion des savoirs élimine les rendements décroissants du fait des effets externes positifs. Les innovations permettent d'augmenter la division du travail qui est la véritable source de croissance, et l'activité de recherche apparaît donc comme un facteur décisif à la croissance.

En rapport avec le capital humain, Robert Lucas en 1988²¹, émet l'idée nouvelle selon laquelle l'élévation de la qualification a un effet externe positif. D'après ses travaux, le capital humain n'a pas de rendements décroissants parce que le niveau de connaissance des individus

²⁰ Voir Paul M. Romer, « Increasing Returns and Long Run Growth », *Journal of Political Economy*, n°94, 1986.

²¹ Voir Robert E. Lucas, « On the Mechanics of Economic Development », *Journal of Monetary Economics*, n°22, 1988

est d'autant plus élevé que le niveau de ceux avec qui il communique est plus élevé. La productivité individuelle est donc fonction de l'efficacité de l'équipe dans laquelle il travaille. La connaissance est partagée et chaque connaissance nouvelle entraîne l'apparition de connaissances supplémentaires. Lucas (1988) suggère ainsi que le rythme de croissance d'une économie dépend donc forcément du niveau de ressources qu'elle accorde au système éducatif. Ceci dit, dans le cadre de notre étude, l'intérêt de ces nouveaux déterminants réside dans l'analyse de l'effet de la corruption sur leur portée à la croissance économique. Ainsi, commençons par nous intéresser à l'effet de la corruption sur les effets externes de la formation du capital humain.

Tout d'abord, l'approche précédente relative au progrès technique exogène nous a permis de mettre en exergue la nuisance de la corruption sur la formation du capital humain et notamment le système éducatif. Plusieurs travaux empiriques montrent le préjudice causé par la corruption aux dépenses publiques d'éducation et par extension au niveau général d'éducation de la population active. En reprenant le raisonnement de Lucas (1988), un niveau d'éducation faible empêche les entreprises de bénéficier des externalités liées au partage de connaissance. Les faibles qualifications des travailleurs induites par des difficultés d'accès à une éducation ou un apprentissage de bonne qualité conduit à une production de moindre qualité et à faible potentiel de croissance. Le niveau initial faible des travailleurs conjugué à l'impossibilité d'acquérir des connaissances supplémentaires du fait des défaillances du système éducatif maintient des rendements de production décroissants.

Ensuite, l'innovation évoquée par Romer (1986), ne peut être stimulée qu'en présence de système d'éducation qui encourage la recherche et les formations poussées. Ledit système doit être en mesure de détecter les talents et les orienter vers ces domaines afin de faire éclore leurs aptitudes. Or, les résultats empiriques suggèrent que la corruption est préjudiciable à la capacité d'innovation. Aussi, Murphy (1990), Shleifer et Vishny (1991) observent que la corruption détourne les talents des secteurs productifs de l'économie et à faible opportunité de pots-de-vin vers les secteurs moins productifs mais à fort potentiel de pot-de-vin. En d'autres termes, la facilité du gain qui peut se dégager des pratiques de corruption dans les tâches administratives à faible niveau de conception attire les individus ayant le potentiel d'innover, ce qui ralentit les capacités d'avancée technologique pour les firmes.

Dans la même veine, Seka (2013) démontre comment la corruption décourage les jeunes talents à effectuer de longues études. En effet, à l'aide d'un modèle théorique dit de « transfuge », il met tout d'abord en lumière l'effet de détournement que la corruption exerce

sur les étudiants, en les poussant à abandonner les études longues pour des emplois à moindre technicité mais à rendement élevé en pots-de-vin. Ce détournement de compétences réduit la disponibilité d'expertise nécessaire à l'innovation à même d'améliorer l'offre et susciter davantage la demande. Par la suite, il utilise un modèle empirique lui permettant de conclure à une relation négative et fortement significative entre la corruption et le capital humain représenté par le taux d'inscription aux études supérieures.

Ainsi, la corruption peut être considérée comme corrosive à la croissance en prenant en compte la recherche et l'innovation comme déterminant de l'élévation de production endogène. Toutefois, le capital humain n'est pas l'unique moteur de croissance endogène pouvant être exposé à la corruption.

1.2.1.2.2. CORRUPTION ET CROISSANCE ENDOGENE : LE CANAL DES DEPENSES PUBLIQUES

Robert Barro en 1990, étudie les externalités de l'action de l'Etat et évoque l'idée selon laquelle, l'Etat achète des produits et offre des services gratuits qui améliorent la productivité des facteurs dans chaque entreprise. Les dépenses publiques d'infrastructures lorsqu'elles sont optimales, ont un effet externe positif sur la productivité du capital privé. Le capital public est donc un facteur de production tout comme le capital installé et le travail utilisé. Ainsi, une augmentation du capital public en quantité et en qualité à leur niveau optimal, favorise la croissance économique. Ceci étant, il apparaît que la corruption peut impacter aussi bien la quantité que l'efficacité des dépenses publiques d'infrastructures suivant plusieurs canaux.

Premièrement, l'accroissement des dépenses publiques suppose un accroissement des sources de financement et notamment une augmentation des recettes fiscales. Or, selon de nombreux auteurs, la corruption érode les recettes fiscales. Selon Fjeldstad et Tungodden (2003), l'augmentation de la pression fiscale ainsi que des mécanismes d'incitation des collecteurs d'impôts que suppose l'accélération des dépenses publiques, peut conduire à augmenter le montant de pot-de-vin nécessaire pour ne pas dénoncer une fraude fiscale. En mesurant la corruption à travers les montants de pots-de-vin, il s'en suit une augmentation de la corruption.

De plus, en environnement corrompu, il faut souligner que les contribuables prennent conscience du fait que même en cas de détection, ils disposent d'une échappatoire à travers le pot-de-vin. Cela peut constituer un mécanisme de démotivation au civisme fiscal, qui pourrait

se traduire par une baisse des revenus fiscaux. De manière empirique, Tanzi et Davoodi (1997) montrent une relation négative significative entre la corruption et les recettes publiques ce qui accroît les difficultés pour les gouvernements à financer leurs dépenses publiques. Il s'agit ici d'un effet négatif indirect de la corruption sur les infrastructures via la réduction des ressources de l'Etat.

Deuxièmement et de manière plus directe, il est intéressant de remarquer que la corruption et tout particulièrement la corruption politique, provoque des distorsions dans les dépenses publiques. Ces distorsions augmentent artificiellement les dépenses d'infrastructures, très souvent sans que lesdites infrastructures ne répondent réellement à un besoin exprimé, créant ainsi des gaspillages de ressources publiques. En effet, les projets d'investissement, du fait de leurs montants importants, comportent généralement plus de rentes à détourner et plus d'opportunités d'obtenir des pots-de-vin que les dépenses de fonctionnement (Tanzi et Davoodi, 2000).

Aussi, si la corruption stimule la quantité des investissements publics, il semble en être l'inverse avec la qualité de ces investissements. En effet, dans un contexte de grande corruption, les entrepreneurs ont tendance à répercuter les montants des pots-de vin et autres commissions déboursées pour l'attribution des marchés sur la qualité des prestations (diminution de la quantité de matériaux, diminution des ouvriers, utilisation de matériel moins performants...) afin de maintenir leurs profits élevés (Devarajan, 1996).

Troisièmement, la corruption agit également sur les infrastructures existantes, et notamment sur leur capacité à être utilisées de manière optimale du fait de l'absence de maintenance. En effet, l'augmentation des dépenses en capital conduit mécaniquement à une réduction des ressources disponibles pour les dépenses de fonctionnement et particulièrement celle de maintenance des investissements anciens, qui permettent pourtant de continuer à faire fonctionner les équipements existants (Tanzi et Davoodi, 1997). Les dépenses de maintenance peuvent également être volontairement sous-estimées afin que les équipements se détériorent rapidement, impliquant ainsi de nouvelles dépenses d'investissement et donc des pots-de-vin supplémentaires à capter pour les décideurs desdits investissements. Enfin, les dépenses de maintenance comportent par nature moins de rente pour les décideurs et, sont donc à minimiser selon une rationalité de corruption, au profit des constructions nouvelles, plus lucratives en commission.

Cependant, des études montrent qu'un pays peut gagner plus de la maintenance des infrastructures existantes en permettant leur utilisation à pleine capacité, que de la construction

de nouvelles infrastructures. La détérioration des infrastructures existantes retarde plus la croissance, que la construction de nouvelles n'apporte à la croissance. En absence de maintenance, les infrastructures existantes se dégradent sans avoir pu être employées à pleine capacité. Cette situation mène à un raccourcissement de la durée de vie des infrastructures et donc une perte pour l'économie considérée. Les dépenses d'infrastructures nouvelles exercent donc un effet d'éviction quant aux dépenses de maintenance des infrastructures nouvelles dans la structuration des budgets publics, ce qui conduit à une perte de qualité des ouvrages et une utilisation sous-optimale des infrastructures existantes. Tanzi et Davoodi (1997) concluent au terme d'une étude empirique, que la corruption réduit la qualité des infrastructures publiques. Plus élevés sont les investissements publics, plus élevés sont les effets négatifs de la corruption sur la productivité des infrastructures.

Ainsi, au sens de la croissance endogène selon Barro (1990), la corruption entrave la productivité des infrastructures suivant diverses modalités et freine ainsi le processus de croissance économique. La corruption donc le volume des infrastructures tandis qu'elle réduit leur productivité.

En somme, les effets de la corruption sur les déterminants de la croissance endogène peuvent théoriquement être considérés comme négatifs. Plusieurs, études empiriques permettent de soutenir l'étranglement exercé par la corruption à la formation du capital humain et à l'innovation, de même que certains travaux attestent des nuisances de la corruption sur les externalités des dépenses publiques d'infrastructures. Ceci dit, l'ensemble des développements théoriques qui ont été jusqu'ici présentés ne saurait éluder l'intensité des débats quant aux résultats empiriques relatifs au sens de la causalité entre la corruption et la croissance économique. Il nous revient à présent de pouvoir nous appesantir sur les différents courants qui émergent de ce débat et notamment les principaux résultats qu'ils mettent en avant.

1.2.2. CORRUPTION VERTUEUSE OU CORRUPTION NEFASTE A LA CROISSANCE ECONOMIQUE ? : DE L'OPPOSITION DES COURANTS DE PENSEES

L'intérêt qui a probablement été le plus exacerbé quant à la relation entre la corruption et la croissance économique réside dans le fait de déterminer son caractère vertueux ou nuisible à l'activité économique d'une nation. A cet égard de nombreuses théories et études empiriques ont été mises en exergue, aboutissant à un clivage entre les tenants de la théorie d'une corruption positive pour la croissance économique et les défenseurs des effets néfastes de la corruption.

1.2.2.1. DE LA CORRUPTION POSITIVE POUR LA CROISSANCE ECONOMIQUE : UN COURANT DE TRAVAUX CONTESTE

La pensée la plus communément répandue de nos jours, selon laquelle la corruption est néfaste pour la prospérité des nations, n'a pas toujours fait consensus. En effet, les défenseurs des bienfaits de la corruption pour l'activité économique représentent un courant de pensée non anecdotique en économie de la corruption. Ledit courant a secrété plusieurs travaux intéressants dont les conclusions ne peuvent être marginalisées.

Ainsi, la justification la plus évoquée quant aux effets bénéfiques de la corruption se résume en l'expression populaire « graisser la patte » qui voudrait qu'un pot-de-vin permette de faciliter les transactions économiques. Cette imagerie a été reprise par plusieurs économistes sous l'hypothèse : « la corruption graisse les roues du commerce » ou encore « la corruption graisse les roues de la croissance ». Mis en lumière tout d'abord par Leff (1964), Huntington(1968) et Leys (1965), cette hypothèse voudrait qu'en présence des lourdeurs bureaucratiques la corruption permet de fluidifier les transactions, contribuant ainsi à accroître les investissements et l'efficience sur les marchés et partant la croissance. Il est dès lors important de noter que ces travaux ne réfutent pas totalement l'existence d'effets négatifs de la corruption, car les effets bénéfiques ne se produisent qu'en présence d'inefficience.

Cette théorie soutient qu'en présence de distorsions sur les marchés, une distorsion supplémentaire peut accroître la satisfaction. La corruption est bénéfique dans les pays souffrant déjà d'autres dysfonctionnements en termes de gouvernance mais demeure totalement néfaste dans les pays où la gouvernance est efficace. Suivant cette approche, le débat autour des bienfaits de la corruption ne peut avoir pour fondement initial que la qualité existante de la gouvernance. A cet égard, deux types de mal gouvernance sont généralement évoqués pour justifier l'effet de la corruption à savoir les lourdeurs bureaucratiques et les choix de politiques publiques.

Le contournement de l'inefficacité de la bureaucratie par la corruption se rapporte en premier lieu au gain d'évitement des lenteurs administratives (Huntington, 1968). Selon une formalisation de Lui (1985), la corruption permet de réduire le temps dans les files d'attente car le pot-de-vin donne des incitations aux agents publics pour accélérer les procédures. Huntington (1968) évoque dans la même veine, la possibilité de contourner les réglementations fastidieuses et observe que la corruption a facilité l'obtention des autorisations relatives à la construction

des chemins de fer et l'implantation des industries dans les années 1870 et 1880 aux USA, ce qui a favorisé la croissance économique de ce Pays.

L'inefficience bureaucratique a trait également aux qualités et aptitudes limitées des fonctionnaires. Les salaires de la fonction publique généralement inférieurs à ceux pratiqués par le privé, n'attire que très peu de talents. Selon Leys (1964) et Bailey (1966), en cas de bas salaire, les suppléments liés à la corruption peuvent augmenter la qualité de la fonction publique en attirant des individus plus qualifiés et plus disposés à favoriser l'activité économique. La corruption peut accroître la rationalité des choix des agents publics.

En considérant l'autre déficience de gouvernance qu'est cette fois-ci l'inefficacité des politiques publiques, Bailey (1966) et Leys (1964) pensent que la corruption permet de contourner les contraintes imposées par des politiques inadaptées ce qui accroît l'efficacité des entrepreneurs. L'usage de la corruption pour éviter les mauvaises politiques conduira les gouvernants à ajuster leurs décisions pour secréter des politiques plus favorables à la volonté des entrepreneurs.

En présence de distorsions (politiques égalitaristes, marchés parallèles) la corruption n'est qu'un mécanisme d'enchère permettant d'offrir un bien à l'agent économique qui le valorise le plus. (Rashid, 1981 ; Bhagwati, 1982). Selon Beck et Maher (1986) et Lien (1986) en présence d'appel à concurrence, l'entreprise la plus disposée à donner un pot de vin élevé est celle la plus déterminée à réaliser la commande et peut être un indicateur de choix. Basu et Li (1994) affirment que la corruption peut favoriser les réformes en cours en incitant les fonctionnaires ou les syndicalistes corrompus à ne pas bloquer les privatisations et les transformations institutionnelles en cours.

En cas d'inefficience des dépenses publiques, la corruption peut même accroître l'investissement total. En effet, si la corruption se manifeste par l'évasion fiscale, elle équivaut à une perte de recettes publiques et une difficulté à financer les investissements publics inefficaces. Mais à l'inverse, l'évasion fiscale correspondra à davantage de capital pour l'investissement privé plus efficace, ce qui en fin de compte accroît l'investissement total (Leff, 1964).

Cependant, ces différents arguments soutenant les vertus de la corruption ont fait face à plusieurs critiques. Du point de vue théorique, la majeure partie des contre-arguments évoque le fait que les effets bénéfiques de la corruption ne peuvent qu'être conjoncturels et que les

modèles y relatifs sont inopérants sur le long terme. Myrdal (1968), Bardhan (1997), Shleifer et Vishny (1993), réfutent le gain en célérité bureaucratique qu'apporteraient les pots-de-vin en évoquant le fait que la corruption puisse plutôt favoriser des lenteurs rationnellement voulues. Un agent corrompu peut artificiellement ralentir une procédure afin de stimuler le déboursement de pots-de-vin.

Par ailleurs, l'effet bénéfique de la corruption sur la qualité des fonctionnaires peut aussi être remis en question. Kurer (1993) démontre à cet égard que les fonctionnaires créent des distorsions et des inefficacités afin de pouvoir tirer des pots-de-vin de ces dysfonctionnements. Par ailleurs, les fonctionnaires corrompus sont réfractaires aux promotions ou à de nouvelles affectations afin de continuer de bénéficier des rentes de corruption ce qui les maintient dans la médiocrité.

La portée positive de la corruption sur le choix des politiques publiques a également été mis en doute, notamment par Rose-Ackermann (1977) et relativement au critère de sélection que constituerait l'importance du pot-de-vin. D'après ses critiques, les entreprises qui proposent les pots-de-vin les plus élevés ne sont pas forcément les plus efficaces mais celles qui veulent absolument masquer les carences des produits qu'elles offrent ou encore celles qui récupéreront le montant des pots-de-vin sur la qualité du produit.

Aussi, d'un point de vue empirique, peu de travaux permettent d'étayer les conclusions quant aux vertus de la corruption. En effet, Brunetti et al.(1998), Li et al.(2000) trouvent qu'au plus, il n'existe pas de relation significative entre la corruption et la croissance économique, en prenant en compte son effet sur l'investissement. D'autres études concluent que la corruption a des effets marginaux positifs mais seulement dans des pays à forte déficience institutionnelle (Houston, 2007 ; Aidt et *al.*, 2008 ; Aidt, 2009 ; Méon et Weill, 2010).

Ceci dit, outre les critiques théoriques, les avancées des recherches empiriques ont permis d'apporter d'avantage de robustesse à la thèse de la nocivité de la corruption pour la croissance économique.

1.2.2.2. DE LA CORRUPTION NEGATIVE POUR LA CROISSANCE ECONOMIQUE : LE CONSENSUS EMPIRIQUE

L'observation des niveaux de développement dans le monde démontre à souhait que les pays les plus corrompus sont généralement ceux qui enregistrent des taux de croissance de leur PIB relativement faibles (Tanzi, 2002 ; Svensson, 2005 ; Gyimah-Brempong, 2002). Cependant, si la corrélation entre la corruption et la croissance peut être supposée, le sens de la

causalité entre ces deux phénomènes n'a pas toujours été évident à mettre en lumière. Toutefois, les évolutions de la science économique quant aux études macro-économétriques mais aussi de plus en plus micro-économétriques, ont fournis de nombreux résultats convergents quant à l'effet néfaste de la corruption sur la croissance économique.

En ce qui concerne les effets directs de la corruption sur la croissance économique, force est de constater que la littérature empirique a émis plusieurs pensées discordantes avant de pouvoir laisser émerger un courant dominant quant à l'existence des effets directs négatifs de la corruption sur la croissance économique. Ainsi, Akai et *al.* (2005) estiment insignifiant l'effet de la corruption sur la croissance à court-terme. Ce serait plutôt à moyen et long terme que la corruption nuit à la croissance. Selon Akçay (2006) la corruption constitue plus un problème de développement humain qu'un problème de croissance.

Mo (2001) souligne un impact significatif de la corruption sur la croissance économique. Toutefois, il remarque qu'en modifiant sa régression avec l'inclusion successive d'autres variables (stabilité politique, capital humain et investissement), la relation disparaît, de manière à ce que plus de la moitié de l'impact de la corruption passe via son effet sur la stabilité politique, plus de 20 % par l'investissement et 15 % par son impact défavorable sur la formation de capital humain. Il conclut alors que l'effet significatif de la corruption sur la croissance est indirect.

Dans la même veine, Ugur et Dasgupta (2011) à partir de meta-données, confirment l'effet négatif de la corruption sur la croissance économique tout en soulignant que les effets indirects nuisibles l'emportent sur les effets directs. Toutefois, en recourant à la méthode des moments généralisés (MMG), Dzhumashev (2009) conclut à la présence réelle d'effets directs. Aga (2011) utilise des régressions quantiles afin de prendre en compte l'hétérogénéité des niveaux de croissance entre les différentes économies et conclut que la corruption a un effet négatif sur la croissance mais que cet effet reste relativement homogène à différents quantiles. Gyimah-Brempong et *al.* (2006) obtiennent quant à eux les résultats selon lesquels une diminution de 10% de la corruption augmente le taux de croissance du revenu d'environ 1,7% dans l'OCDE et les pays asiatiques, 2,6% dans les pays d'Amérique latine et de 2,8% dans les pays africains. Les résultats sont robustes à plusieurs spécifications. En somme, bien que l'effet direct de la corruption sur la croissance ait pu être mis en évidence, la littérature tend à argumenter que l'influence de ces effets sur la croissance est moindre en comparaison avec les effets indirects.

En se rapportant aux canaux de croissance et notamment les effets indirects de la corruption, Mauro (1995) est probablement le premier à démontrer empiriquement l'effet néfaste de la corruption sur l'investissement. En utilisant les données de « Business International » sur près de 69 pays, Mauro montre qu'il existe une corrélation négative significative entre la corruption et le taux d'investissement et que le tiers des effets négatifs globaux de la corruption est exercé sur l'investissement privé. Cette corrélation est significative tant pour la petite corruption que pour la grande corruption, contredisant ainsi la thèse des effets bénéfiques de la corruption bureaucratique soutenue par Leff (1964) et Huntington (1968). Suivant son modèle, il conclut qu'une augmentation standard de l'indice de BI (équivalant à une baisse du niveau de corruption) s'accompagne d'une augmentation du taux d'investissement de 2,9% du PIB.

L'effet néfaste de la corruption sur la croissance via l'investissement a été très largement étudié par d'autres auteurs dont plusieurs corroborent, en totalité ou partiellement Mauro. Ainsi, pour Abdiweli et Isse (2003), la corruption a une puissance explicative substantielle de la croissance économique du fait de ses effets sur l'investissement. Guetat (2006) et Gymiah-Brempong (2002) confirme l'impact négatif, respectivement pour le cas des pays de la région MENA²² et en Afrique. Toujours dans la région MENA, Aysan et al. (2007) trouvent que les faibles investissements sont une conséquence de la mauvaise gouvernance et notamment de la corruption. Anoruo et Braha (2005) trouvent que la corruption freine la croissance économique africaine directement en abaissant la productivité de 0,87% et indirectement par l'investissement (baisse de 4,69%). Leurs résultats demeurent robustes même après changement d'approche économétrique. Everhart et al. (2009), en utilisant les données de « *International Finance Corporation* » afin de contourner le biais qui pourrait résulter de l'usage des comptes nationaux, concluent à un impact négatif de la corruption sur l'accumulation du capital privé.

Campos et al. (1999) valident également l'effet néfaste de l'opportunisme de la corruption sur l'investissement en mettant l'accent sur la corrosion d'une corruption imprévisible. L'investisseur se comportant différemment selon qu'il est en face d'une corruption imprévisible ou prévisible. Asiedu et Freeman (2009) considèrent que l'effet de la corruption sur les investissements varie considérablement selon les régions et que pour les pays en transition, la corruption est le déterminant le plus important de l'investissement.

²² MENA("Middle East and North AFRICA"): Région constituée des pays arabophones géographiquement situés dans le moyen orient et l'Afrique du Nord.

Cependant, quelques particularités sur le lien entre corruption et investissement peuvent être évoquées. Ainsi Tanzi et Davoodi (2002) trouvent que la corruption accroît l'investissement public du fait des recherches de rente mais en diminue leur productivité ce qui in fine sape la croissance. Il conclue donc en rapport avec Mauro, qui trouve que la corruption réduit l'investissement global, que la corruption réduit plus l'investissement privé qu'elle n'accroît l'investissement public. Aussi, Balamoune-Lutz et Ndikumana (2007) trouvent que la corruption a un effet négatif et significatif sur l'investissement intérieur des pays Africains, mais touche différemment l'investissement public et l'investissement privé. Leurs résultats indiquent que tandis qu'elle a un effet positif sur l'investissement public, la corruption réduit l'investissement privé, ce qui freine les politique de croissance tirée par l'investissement.

D'autres canaux peuvent être évoqués pour évaluer l'effet indirect de la corruption sur la croissance. La corruption nuit à l'efficacité des fonctions de l'Etat et notamment à sa capacité à impulser la croissance. En effet, la corruption a des effets néfastes sur la mobilisation des recettes publiques, et de ce fait sur la capacité de l'Etat à procéder aux dépenses publiques génératrices d'externalités positives pour la croissance.

Bien que Mookherjee (1997) démontre la possibilité d'un cercle vertueux de la corruption sur les recettes fiscales, du fait que la corruption puisse accroître les recettes fiscales par la stimulation des agents fiscaux dans la détection de la fraude²³, Chen (2003) montre qu'en l'absence de corruption, l'économie expérimente un taux d'imposition plus faible (moindre pression fiscale) ainsi qu'une croissance plus élevée. Gordon et Li (2009) constatent que les pays en développement collectent des volumes d'impôts plus faibles de 30 à 40%, en proportion du PIB, que les pays développés, et explique ce constat par les entraves de corruption dans les mécanismes de collecte des pays en développement.

Outre les recettes publiques, la corruption induit de nombreuses distorsions dans la répartition des dépenses publiques. (Mauro ,1997 ; Tanzi et Davoodi ,1997). La corruption accroît la part des dépenses non productives telles que les dépenses militaires (Gupta, 2000 ; Sharan et De Mello ,2000).

²³ La probabilité de pots-de-vin en cas de détection, incite les vérificateurs à redoubler d'effort dans le contrôle ce qui accroît le risque de détection pour les contribuables frauduleux. La probabilité de déboursier un pot-de vin s'élevant, les contribuables vont anticiper ce risque en se conformant à la réglementation ce qui au final accroît le civisme fiscal et les recettes publiques.

Enfin, une abondante littérature met l'accent sur les effets nuisibles de la corruption sur le capital humain. La corruption favorise les dépenses d'ordre, de services publics et de culture par rapport aux dépenses de santé (Delavallade, 2006) dont l'importance est avérée dans la formation du capital humain. De même elle réduit l'accès à l'éducation (Reinika et Svensson, 2004) mais entraîne également la réduction de la durée des études et donc les compétences des jeunes (Seka, 2005). Mo (2001) estime que le nombre moyen d'années d'études est significativement plus faible dans les pays les plus corrompus. Dreher et Herzfeld (2005) trouvent que l'impact de la corruption sur le taux d'inscription est négatif, et qu'une augmentation d'un point de l'indice du niveau de corruption réduit le taux d'inscription de l'ordre de 5%. Mokaddem (2010) va aussi dans le même sens et conclue que la corruption encourage la démotivation scolaire.

Ainsi, force est de constater que la littérature empirique est abondante en ce qui concerne la démonstration des effets négatifs de la corruption sur la croissance économique. Ceci dit, si plusieurs résultats mettent en évidence des effets directs, la majorité des travaux révèle une plus grande significativité des effets indirects.

CONCLUSION DU CHAPITRE

L'étude des effets de la corruption sur la croissance économique appelle au préalable à une profonde connaissance des mécanismes de corruption et de leurs déterminants. A cet effet, il a tout d'abord été question dans ce chapitre d'élaborer un cadre d'analyse théorique à partir des outils de littérature à même de permettre une meilleure compréhension des comportements de corruption. Nous avons pu nous rendre compte que la majorité des modèles microéconomique de corruption se fonde en grande partie sur la théorie des incitations (Laffont, 2008) et la théorie d'Agence (Akerloff, 1992). Les modèles ainsi étudiés (Becker et Stigler, 1968 ; Rose-Ackermann, 1971 ; Jacquemet 2005) ont pour point nodal la résolution du calcul économique d'un agent disposant d'un pouvoir discrétionnaire dans un contexte d'asymétries informationnelles, soumis à des incitations de corruption dont il peut tirer profit, sous contrainte du degré de contrôle de la corruption. Ainsi, l'acceptation ou le refus de la corruption sont les choix économiques rationnels des individus arbitrant entre les coûts et les gains potentiels desdits choix.

Par ailleurs Klitgaard (1988) fournit également une formalisation intéressante de la corruption dans les organisations en générale et dans les administrations publiques des pays en développement en particulier. Ses observations lui font remarquer que la corruption est partout et toujours la résultante d'un degré de reddition des comptes inférieur au degré de monopole et de pouvoir discrétionnaire dans la prise de décision. Les différents modèles évoqués permettent de dégager plusieurs déterminants dans la décision d'acceptation ou de refus de la transaction de corruption.

Ainsi, la délégation de pouvoir discrétionnaire est la condition nécessaire à l'existence de la corruption dans les administrations. La corruption émane de l'impossibilité du principal à observer avec exactitude l'utilisation de son pouvoir par l'agent, favorisée par une réglementation insuffisante, imprécise et laissant une large place à la subjectivité. Les défaillances du système de contrôle à pouvoir détecter et sanctionner efficacement l'utilisation déviante du pouvoir décisionnel est également une source importante de la corruption dans les organisations publiques comme privées. De même, le niveau de salaire inférieur au salaire d'efficience fournit une incitation à la demande de pots-de-vin. Le pot-de-vin déterminera la corruption active si son prix reste inférieur au bénéfice escompté par le corrupteur. L'évaluation du bénéfice escompté dans une transaction de corruption prend en compte le coût moral des participants à la transaction de corruption qui rend compte du degré d'intégrité et de la

propension à accepter l'illicite, déterminant donc également la probabilité de pouvoir établir une relation corrompue.

Par ailleurs, d'autres sources liées cette fois-là à l'environnement macro-économique se sont avérées également pertinentes à la compréhension de la prévalence de la corruption. Ainsi, nous avons exploré les implications déterminantes du déficit de gouvernance ainsi que des retards économiques sur le niveau de corruption. Ces sources ont été plus amplement validées par la littérature empirique.

Ceci dit, une fois la corruption mieux appréhendée, le présent chapitre avait également pour objectif de vérifier la pertinence de sa corrélation avec la croissance économique. Dans cette optique, après avoir revisité quelques principaux modèles de croissance, nous avons remarqué que tant les facteurs de croissance selon l'approche néo-classique, que ceux mis en lumière par la théorie de la croissance endogène, étaient théoriquement sensibles à la corruption. Cette anticipation théorique peut s'étayer par plusieurs études empiriques montrant l'effet néfaste robuste de la corruption sur des moteurs de croissance économique tels que l'épargne et le capital, l'efficacité des facteurs, le capital humain, l'investissement. Bien que certaines théories abordées tendent à démontrer un effet plutôt positif de la corruption, les éléments de mesures modernes des effets de corruption nous poussent à admettre une plus grande robustesse de la thèse de la corruption négative à la croissance économique.

Ceci dit, la compréhension de la corruption étant à présent plus accessible, de même que sa corrélation avec la croissance mieux cernée, il pourrait aussi être intéressant de voir l'application de ces fondements littéraires dans le cas pratique du Cameroun. De manière précise, savoir si la corruption affecte la croissance économique du Cameroun par des effets directs ou des effets indirects.

CHAPITRE 2 :
***CORRUPTION ET CROISSANCE ECONOMIQUE AU
CAMEROUN : EFFETS DIRECTS OU INDIRECTS ? UNE
ANALYSE EMPIRIQUE DANS LE CAS DU CAMEROUN***

INTRODUCTION

La banalisation de la corruption est de l'avis de nombreux observateurs, l'un des principaux traits caractéristiques du contexte socio-économique au Cameroun. Ainsi, le Directeur Général de l'entreprise Cimenterie du Cameroun (CIMENCAM), filiale de la multinationale LAFARGE, Monsieur Jean-Pierre LE BOULICAUT, déclarait au sujet des difficultés que rencontrent les industriels : *« J'ai eu la chance de travailler sur quatre continents différents (Afrique, Europe, Amérique du Nord, Asie). J'avoue que ce que j'ai rencontré ici (Cameroun) en termes d'inertie et de corruption sur le plan administratif est tout à fait remarquable. L'une des évolutions qui aiderait beaucoup les acteurs qui créent la richesse, c'est de sentir que l'administration est enfin à leur disposition pour les aider à résoudre leurs problèmes et pas entraver leurs démarches. »*²⁴ De même, dans un discours adressé à la nation pour les vœux de nouvel an 2008, le Président de la République du Cameroun reconnaissait : *« ...Je vous ai souvent parlé des obstacles qui se dressent sur la route de notre progrès (...) le plus redoutable de ces maux, par ses conséquences et par la difficulté à l'extirper est sans aucun doute la corruption... »*²⁵.

Les perceptions internes venant d'être évoquées sont largement corroborées par des sources externes ou indépendantes. Ainsi, les experts de Transparency International ont identifié le Cameroun comme le pays le plus corrompu du monde durant deux années de suite, en 1998 et 1999, et classent régulièrement ce pays depuis lors, parmi les pays les moins intègres. Dans la même lancée, le Rapport de 2015 sur la corruption en Afrique, publié par la section Afrique du Baromètre Mondial de la Corruption, montre que le Cameroun est le deuxième pays en Afrique sur 28 pays considérés, où le plus grand nombre de personnes doivent payer des pots-de-vin pour obtenir un service au sein de l'administration. Force est donc d'admettre que la corruption semble endémique au Cameroun, suivant l'éclairage de différentes sources.

Par ailleurs, un autre fait saillant du contexte socioéconomique camerounais, est la difficulté d'émergence économique. Malgré d'importantes ressources, le Cameroun peine à concrétiser son développement économique et à améliorer le bien-être de ses populations. Les différentes Enquêtes sur les Conditions de Vie des Ménages (ECAM 1, 2,3 et 4), réalisées par l'Institut National de la Statistique (INS), montrent que de 2001, année du début de mise en œuvre du Document de Stratégie pour la Réduction de la Pauvreté (D.S.R.P), à 2014,

²⁴ SOPECAM (2008). « Cameroon Tribune », n°9051/5250, édition du mercredi 5 mars 2008,p.14.

²⁵ SOPECAM (2008). « Cameroon Tribune », n°9051/5200, édition du mercredi 2 janvier 2008,p.3

l'incidence de pauvreté ou le taux de pauvreté est passé de 40,2% à 37,5% soit une réduction de moins de 3% en près de 13 ans de lutte contre la pauvreté. La pleine mesure de ces résultats appelle à leur rapprochement avec la croissance démographique (2,7%). La stagnation ou la faible réduction de l'incidence de pauvreté en présence d'une augmentation des populations, équivaut en réalité à une augmentation du nombre de personnes naissant et vivant dans la pauvreté. Le sous-emploi global touche environ sept actifs sur dix (71,7%). Son ampleur est plus marquée dans le milieu rural (78,8%) que dans le milieu urbain (57,4%).

L'appréciation la plus importante à la compréhension de ces difficultés de développement réside dans les résultats plus que mitigés de croissance économique. En effet, depuis 2010, le pays a adopté une vision de son développement visant à le rendre émergent à l'horizon 2035. La Vision 2035 projette de réduire la pauvreté à un niveau socialement acceptable, faire du Cameroun un pays à revenu intermédiaire puis atteindre le statut de Nouveau Pays Industrialisé. Pour ce faire, le Document de Stratégie pour la Croissance et l'Emploi (D.S.C.E) a été élaboré comme boussole des actions à entreprendre pendant les dix premières années de la Vision (2010-2020) et visant spécifiquement l'accélération de la croissance, la création d'emplois formels et la réduction de la pauvreté.

Cependant, rendu à mi-parcours de l'horizon d'action, les premières évaluations du rythme de croissance semblent mitigées. En effet, malgré une poursuite patente de la reprise économique, les objectifs de croissance peinent à être atteints. Ainsi, aux termes du D.S.C.E, le gouvernement s'engageait à porter le rythme annuel d'expansion de l'activité économique à 5,5 % sur la période 2010-2020. Force est de constater que le Cameroun n'a pas atteint ces cibles durant les trois premières années de mise en œuvre (2010, 2011, 2012) avec une croissance économique moyenne de 3,9%, soit 1,6 point en de retard. D'après une évaluation gouvernementale, les taux de croissance de 5,5% et 5,3% ayant été enregistrés en 2013 et 2014, bien que plus élevés, imposent néanmoins une expansion de l'ordre de 7,5% à partir de 2016 pour rattraper le trend de croissance poursuivi. Toutefois, cette performance sera également difficile à réaliser aux dires d'experts de la Banque Mondiale, qui projettent une stagnation globale de l'économie africaine, et une croissance de 6% en 2016 pour le Cameroun²⁶.

²⁶ Cette prévision est jugée optimiste par certains car elle repose sur un cours du Brent à 89,7 dollars. Or la morosité des prix du pétrole en 2015, qui représente 40% des recettes d'exportations fait redouter plutôt une contraction du PIB.

Aussi, la coexistence d'une corruption endémique et d'une croissance économique insuffisante à réduire la pauvreté, amène légitimement à s'interroger sur l'éventualité d'une corrélation entre ces deux phénomènes, et de la nature de la causalité qui pourrait s'en dégager. A cet égard, les diverses avancées de la pensée économique semblent avoir généré quatre principaux courants de pensée défendant des thèses contradictoires.

La vision la plus contemporaine et la plus partagée de nos jours, démontre l'effet néfaste de la corruption sur la croissance économique. De manière spécifique, ses défenseurs montrent que la corruption affecte négativement la croissance économique selon deux types d'impact dont l'un direct (Mo, 2001 ; Dhzumashv, 2009) et l'autre indirect (Ugur et Dasgupta, 2011 ; Pelligrini et Gerlagh, 2004). Toutefois, ledit courant ne saurait occulter totalement la pertinence des raisonnements d'un second groupe d'économistes, moins récent, qui défendent quant à eux les vertus de la corruption pour la croissance économique. De manière fondamentale, ce courant démontre qu'en présence de distorsions ou de lourdeurs sur les marchés, la corruption constitue un moyen efficace de contourner les règles inutilement contraignantes (Bailey, 1966 ; Lui, 1985). Aussi, un troisième groupe d'auteurs suggère plutôt une insensibilité de la croissance économique à la corruption (Li et *al.*, 2000). Enfin, la vision la plus récente, encore peu répandue mais suscitant un engouement de plus en plus intense, suggère plutôt que la corruption agit sur la croissance suivant des effets de seuil. Lorsqu'elle est faible, la corruption peut être bénéfique à la croissance en entretenant une relation positive avec celle-ci. Toutefois, au-delà d'un certain niveau de corruption, le signe de la relation tendrait à s'inverser (Ali Aga et Villieu, 2011).

Ainsi, force est d'admettre un foisonnement de la littérature au sujet de la relation entre la corruption et la croissance économique. Cependant, du fait des conclusions contradictoires qu'elle secrète, la littérature demeure insuffisante à la détermination précise de la nature de relation sus-évoquée dans un environnement particulier comme celui du Cameroun. Dans un tel contexte, il pourrait être judicieux de recourir à des méthodes empiriques afin de pouvoir contribuer à combler ces déficits littéraires. Ainsi, à la lumière des techniques économétriques, il serait intéressant de pouvoir s'appesantir sur la nature des effets de la corruption sur la croissance économique dans le cas précis du Cameroun. En d'autres termes, il conviendrait globalement de se demander quels sont les effets de la corruption sur la croissance économique du Cameroun? Cette interrogation suppose de pouvoir spécifiquement déterminer si la corruption affecte, stimule ou est neutre à la croissance économique ? Mais aussi, en cas d'existence d'une relation avérée, de savoir si la corruption exerce un effet direct sur la

croissance économique ou au contraire exerce des effets indirects transitant par d'autres facteurs?

L'intérêt de ce questionnement est multiple. Les réponses qui pourraient s'en dégager permettraient de confirmer ou d'infirmer dans le cas du Cameroun, les différentes thèses sur la relation entre la corruption et la croissance. Par ailleurs, aucune étude empirique des effets de la corruption sur la croissance économique du Cameroun n'est disponible à notre connaissance. Les résultats que nous pourrions obtenir contribueraient à réduire ce déficit de connaissances sur la question. Enfin, une meilleure connaissance des canaux de transmission des effets de la corruption permettrait d'améliorer les stratégies de lutte contre la corruption de manière à orienter les efforts de répression sur les cibles les plus significatives.

Notre démarche méthodologique, nous conduira préalablement à effectuer un diagnostic des situations locales de la corruption et de la croissance économique. A cet égard, il sera fait appel aux statistiques et autres ressources informationnelles d'institutions internationales telles que la Banque Mondiale (B.M), le Fonds Monétaire International (F.M.I), l'Organisation pour la Coopération et le Développement Economique (O.C.D.E). Les rapports de Transparency International (T.I) et ses filiales régionales, Afro-baromètre, seront également exploités, tout comme les données de l'I.N.S et les différentes publications gouvernementales.

L'évaluation empirique de la relation entre la corruption et la croissance économique sera effectuée dans le cadre d'un processus de croissance endogène, à l'aide d'un Modèle à Correction d'Erreur (MCE), permettant d'estimer les effets de long terme et de court terme. Les données y relatives proviendront principalement de la base donnée World Development Indicators (WDI) ainsi que la base de données historique des indicateurs de « International Country Risk Guide ». Cette dernière source, fournira une originalité particulière à nos travaux, car il s'agit de la base d'information la plus longue existante sur la corruption au Cameroun, et n'ayant à notre connaissance, jamais encore été utilisée dans une étude sur la corruption dans ce pays.

Les développements qui suivront, nous amèneront donc à effectuer un état des lieux comparé de l'évolution de la corruption et de la croissance économique au Cameroun dans une première section, avant de procéder à l'évaluation empirique de la corrélation entre ces deux phénomènes dans une seconde section.

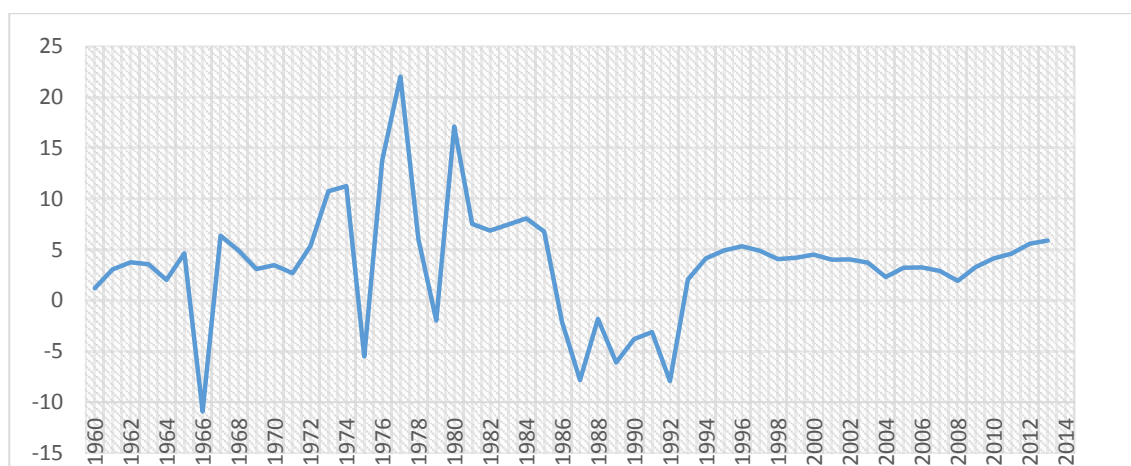
2.1.LA CORRUPTION ET LA CROISSANCE ECONOMIQUE AU CAMEROUN : EVOLUTION ET ETAT DES LIEUX

L'étude de la relation entre la corruption et la croissance économique dans une économie donnée, ne peut être envisagée sans une appropriation profonde de la réalité de ces phénomènes dans l'économie en question. A cet égard, il nous revient dans le cadre de notre étude, de pouvoir effectuer un diagnostic détaillé des situations respectives de la corruption et de la croissance économique telles qu'observées au Cameroun et d'en apprécier l'évolution au fil du temps. Ainsi, il sera tout d'abord question dans la présente sous-section, d'étudier l'évolution de la croissance économique depuis l'indépendance en 1960. Dans la même veine, nous analyserons les mutations du marché de la corruption au Cameroun depuis les indépendances et de dégagerons les traits caractéristiques de la prévalence de la corruption.

2.1.1. DE LA CROISSANCE ÉCONOMIQUE AU CAMEROUN : ANALYSE DE L'ÉVOLUTION DEPUIS 1960

Le Cameroun a connu plusieurs phases dans le développement de son économie au fil du temps. Ces différentes phases se sont traduites par diverses performances de croissance économique, ayant globalement fait passer le Cameroun du statut de « pays à revenus intermédiaires tranche inférieure » au statut de pays à revenu faible. Cette tendance peut s'observer au regard de l'évolution du taux de croissance économique, représentée ci-dessous.

Graphique 2-1: Taux de croissance du PIB réel du Cameroun de 1960 à 2015 (% annuel)



Source : Construction à partir de la base de données des indicateurs de développement dans le monde de la Banque Mondiale, (World Development Indicators, 2015)

A l'observation, trois principales phases semblent être mises en évidence par l'histoire économique camerounaise ci-dessus représentée, à savoir une longue période de croissance

strictement positive de 1960 à 1987, suivie d'une période de récession économique de 1987 à 1994, et enfin la reprise économique depuis 1995. Nous explicitons ces périodes dans les développements qui suivent.

2.1.1.1. CROISSANCE ECONOMIQUE AU CAMEROUN DE 1960 A 1987 : LES VINGT-HUIT GLORIEUSES

L'évolution de la croissance illustrée ci-dessus à partir des données de la Banque Mondiale, montre que pendant pratiquement les vingt-huit années ayant directement suivi son indépendance, le Cameroun a connu un long trend de croissance majoritairement positif. En effet, de 1960 à 1976, malgré des oscillations entre 1,2% et 13,74%, le taux de croissance demeure positif autour d'une moyenne de 3,4%, malgré deux années des taux négatifs, (-10,91 en 1966 et -5,49 en 1975). Par la suite, de 1977 à 1986, ce taux moyen de croissance annuelle s'élève jusqu'à 7,6%, avec des taux à deux chiffres enregistrés en 1977 à 22% et 17,1% en 1980. Dans le même temps, le PIB/tête qui stagnait depuis 1960, effectue un saut spectaculaire de 1976 à 1986, en passant respectivement de 757,698 à 1356,129 dollars constants américains de 2000 (WDI de la Banque Mondiale, 2015).

Cette croissance positive apparaît comme exceptionnelle à cette période dans la sous-région car la majeure partie des économies comparables en Afrique au Sud du Sahara (Côte d'Ivoire, Nigéria, Ghana par exemple) enregistre à la même période un ralentissement du rythme net de leur croissance économique et des taux de croissance négatifs (Tsafack Nanfosso et Touna Mama, 2001). La prospérité de ce premier quart de siècle postcolonial, peut toutefois s'expliquer suivant trois facteurs de développement favorablement exploités à cette époque.

Tout d'abord, les revenus se sont vus multipliés grâce à la grande vitalité des exportations de matières premières. Les exportations enregistrent une croissance rapide de 1960 à 1986 de l'ordre de 106% (Tankoua Bamou, 2002) portée en premier lieu par les performances des produits du sol, puis par celles du pétrole à partir de 1978. La demande internationale est importante et les prix sur les marchés restent attractifs notamment en ce qui concerne le bois, la banane, le coton le cacao et le café. Ces produits représentent à partir de 1970 du tiers à la moitié de la valeur exportations totales annuelles et pratiquement 90% des exportations agricoles (MINEFI/DSCN, 2000).

Le deuxième facteur favorable est le boom pétrolier connu durant la période 1978-1986. La découverte et la mise en exploitation des premiers gisements pétroliers en 1977, se sont

effectuées dans un contexte de cours mondiaux élevés, assurant une rente sans précédent, se répercutant directement sur le PIB. Outre cet effet direct, la gestion de ladite rente est encore plus intéressante du fait de son effet indirect sur le revenus des ménages et notamment ceux des agriculteurs. En effet, le syndrome hollandais expérimenté par plusieurs nouveaux exportateurs de pétrole à cette époque, a été plus qu'atténué dans le cas du Cameroun grâce à la politique prudente du régime en place. Ladite politique consistait majoritairement à placer les revenus du pétrole sur les marchés et soutenir la politique de garantie des prix aux cultivateurs avec le reliquat non placé (Koutassila, 2000). Cette stratégie a contribué à stimuler le secteur agricole et son apport à la croissance économique²⁷.

Enfin, le troisième facteur favorable réside dans l'environnement volontariste de l'époque, notamment en ce qui concerne l'investissement. L'on peut noter à cet effet, que les taux de croissance les plus élevés atteints par le Cameroun, de 1977 à 1987 (avec un taux de croissance moyen du PIB réel de 7,6% l'an), ont été réalisés au cours de la période où le Cameroun adopte une politique expansionniste, avec des taux d'investissement qui s'élèvent jusqu'à 33% du PIB en 1985, et une moyenne de 29% de 1977 à 1986²⁸. C'est en grande partie à cause d'une croissance plus rapide de son taux d'investissement que le Cameroun va enregistrer une croissance plus importante de son PIB ainsi que de son PIB par tête, par rapport à la moyenne des pays d'Afrique Subsaharienne durant la période 1975 à 1986 (Touna Mama, 2008).

Cependant, les nombreuses oscillations que présente la tendance de la croissance économique durant cette période, traduisent la forte exposition des revenus à la volatilité des cours des matières premières sur le marché international. Cette évolution témoigne donc d'une grande extraversion de cette économie ainsi que d'une base de production instable et vulnérable aux fluctuations conjoncturelles, d'où le risque de crise économique.

²⁷ Le Cameroun a neutralisé sa rente pétrolière en plaçant une partie de celle-ci sur les marchés financiers extérieurs. La non intégration des recettes pétrolières dans le budget, limitant « l'effet dépense », associé au boum, a constitué une stérilisation « conjoncturelle » qui a fait obstacle à l'appréciation du taux de change réel ». Cette gestion de la rente pétrolière aurait permis à l'Etat camerounais de mener une politique de maintien du pouvoir d'achat des producteurs de cultures de rente pour soutenir le dynamisme du secteur d'exportation hors pétrole, assurée en son temps par l'ex-Office National de Commercialisation des Produits de Base (Koutassila, 2000).

²⁸ Il convient de noter que plusieurs études empiriques, démontrent que pour obtenir une croissance économique forte et durable, un pays doit pouvoir se situer à un seuil critique de 25% de taux d'investissement par an.

2.1.1.2. LA CRISE ECONOMIQUE DE LA PERIODE 1987- 1994

Après environ trois décennies de prospérité économique, le taux de croissance du PIB dégringole drastiquement à partir de 1987. Encore de 8% en 1985, le taux de croissance se déprime brutalement jusqu'à -7,8% deux ans plus tard, soit une chute de près de 200%. Cette chute se poursuit continuellement, confirmant un trend à la baisse du PIB de 1987 à 1994, avec un taux moyen de croissance de -4,1% l'an. Le PIB par tête qui avait atteint un pic de 1020,78 dollars constants de 2000 décline jusqu'à 596,068 dollars en 1994, ramenant le niveau des Camerounais à 20 ans en arrière. (Touna Mama, 2008). Cette phase de récession correspond historiquement à l'une des plus sévères crises économiques qu'a connues le pays, du fait de la conjonction d'un retournement brutal de la conjoncture sur les marchés à l'international et de l'accroissement de carences structurelles.

Ainsi au titre des causes de la crise liées à la conjoncture extérieure, figure en premier lieu la chute des prix des principaux produits d'exportation. En effet, les cours des principaux produits agricoles se sont dépréciés, tout particulièrement ceux du cacao, du café et du coton. Le prix de vente du kilogramme de cacao à l'international est passé de 895 F CFA en 1985/86 à 511 F CFA en 1988/89 soit une dépréciation de près de 43%. Celui du café robusta passe de 1096 FCFA à 395 F CFA en décembre 1989. Ces réductions non anticipées, conjuguées à la concurrence émergente des pays d'Asie du Sud-Est et l'absence d'organisation des principaux producteurs à cette époque, ont eu des effets désastreux sur les recettes issues de ces produits. Il en résulte un déficit évalué à 45 milliards de F CFA pour la filière cacao entre 1986/87 et 1988/89, et du même montant pour la filière coton à la même période. (Assiga, 2009).

Dans la même veine, à partir du milieu des années 80, la réduction de la production pétrolière conjuguée à une dégringolade sans précédent des cours du pétrole, notamment lors du choc pétrolier de 1979, affectent profondément les revenus d'exportations. A Cette réduction des recettes d'exportations, s'ajoute une appréciation des importations des produits manufacturés d'importation. Il en résulte une détérioration des termes de l'échange (près de 65% de manière cumulative sur les produits d'exportation) accentuée par une dépréciation d'environ 40% de la valeur du dollar US (devise d'exportation) par rapport au franc CFA.

Aussi, au niveau interne, l'on assiste à une réduction brutale des capacités de financement des cultivateurs de produits de rente ainsi que des exportateurs. La chute des revenus a entraîné un recours massif des exportateurs à l'épargne pour pouvoir soutenir leurs activités. Cependant, la perte de profitabilité du secteur empêchant la réalisation de bénéfices,

a provoqué l'incapacité de remboursement des emprunts. L'évaporation des réserves de devises ainsi que la déstabilisation des banques du fait des prêts octroyés au secteur privé d'exportation sinistré, a asséché l'épargne disponible et plongé le secteur bancaire national dans une crise de liquidité.

Il est ainsi estimé à 450 milliards de F CFA les créances compromises pour l'ensemble des banques en 1987 (Tamba et Tchamambé-Djiné, 1996). Lesdites créances s'alourdiront davantage pour représenter jusqu'à 3,5% du PIB en 1995 (Ossié, 1996). Dans le même moment, la dette intérieure représente près de 1000 milliards de francs CFA. Au niveau international, on observe également un accroissement exponentiel des taux d'intérêt réels et nominaux alourdissant davantage le fardeau de la dette.

L'assèchement de l'épargne a mécaniquement réduit la capacité d'investissement. Les programmes de développement inscrit au sixième plan quinquennal et notamment les importants projets d'investissement public ont été ainsi stoppés. Le Cameroun a durant cette période enregistré les taux d'investissement les plus bas de son histoire, passant sous la barre de 20% dès 1984 jusqu'à un triste record en 1992 à 14%. (WDI, 2015). Le taux d'investissement public, qui progressait d'environ 5 points tous les 4 ans entre 1970 et 1983, amorce son déclin en 1987 passant de plus de 21% à cette période à 2% en 1996. L'investissement privé, passe quant à lui de 13% du PIB en 1987 à 8,6% du PIB en 1993, tout en représentant 80% de la formation brute du capital fixe total du fait de la débâcle de l'investissement public.

Afin de juguler cette crise structurelle, de nombreux efforts de restructuration et de stabilisation macroéconomiques ont dû être entrepris, et le Cameroun a pour se faire, entamé une longue et douloureuse période d'ajustements structurels, ayant conduit à une timide reprise économique vers le milieu des années 1990.

2.1.1.3. LA REPRISE ECONOMIQUE

La crise économique ci-dessus décrite a contraint les autorités publiques à engager le pays dans une difficile politique de lutte contre la crise, dont les outils les plus saillants étaient les mesures d'ajustements structurels. Ainsi, dès 1988, des mesures d'ajustement autonomes ont été mises en place, suivies des trois premiers plans d'ajustement structurels des Institutions de Bretton Woods entre 1988 et juin 1995. La dévaluation du franc CFA en 1994 afin de relancer la compétitivité des exportations a également été opérée. Ces mesures ont tant bien que

mal, conduit à la reprise d'un sentier de croissance positif. C'est ainsi qu'après plus de sept ans de croissance négative le Cameroun renoue avec une tendance positive à partir de 1993.

La mise en œuvre des politiques de lutte contre la crise, inscrites en partie dans la Déclaration de Stratégie et de Relance Economique (D.S.R.E) et dans les nombreuses Lettres d'Intention et Documents de Stratégies adressés aux Institutions Financières Internationales et autres bailleurs de fonds, ont permis un redressement patent de l'économie nationale. Dès 1993 on observe un frémissement de la plupart des indicateurs économiques avec un taux de croissance redevenu positif à 2,3%, puis 4,1% en 1994, et 4,9% en 1995, avant de repasser enfin la barre des 5% en 1996. Entre 1996 et 2000, on assiste à une amélioration générale de l'économie, où la croissance du PIB réel a été de 4,5% en moyenne annuelle.

La croissance économique s'est traduite par une bonne progression du revenu par tête (environ 2% par an), et une baisse significative de l'incidence de la pauvreté (de 13 points environ) entre 1996 et 2001. Ces améliorations résultent des réformes menées avec satisfaction dans le cadre de la Facilité d'Ajustement Structurel Renforcée (FASR) triennale (de juillet 1997 à juin 2000), suivie de la Facilité pour la Réduction de la Pauvreté et la Croissance (FRPC), (d'octobre 2000 à septembre 2003), signée avec le FMI, ayant pour but le soutien à la croissance et aux réformes structurelles, orientées prioritairement vers la lutte contre la pauvreté. Le troisième crédit d'ajustement structurel de la Banque Mondiale a également participé à cette dynamique fructueuse.

Dans les faits, l'embellie économique se traduit par une relance dans les différents secteurs économiques. Le secteur primaire montre une meilleure vitalité avec un accroissement de la production dans les principales filières agricoles. Cette tendance se répercute sur le commerce extérieur, favorisé par l'ajustement monétaire de janvier 1994 (dévaluation de 50% du franc CFA par rapport au franc français) ayant contribué à un regain de compétitivité des produits d'exportation. Ainsi, la balance commerciale redevient positive, en partie du fait d'une large amélioration des termes de l'échange. Le déficit des transactions courantes a été réduit de moitié, tombant jusqu'à 3% en 1997-1998 puis 1,5% en 1999-2000. La meilleure santé du secteur pétrolier, marqué par la hausse des cours est aussi à prendre en compte dans ce redressement des exportations.

Le secteur secondaire bien qu'encore largement sous optimal au regard des potentialités existantes, recommence à montrer des balbutiements prometteurs notamment du fait du développement de la production des industries extractives d'hydrocarbures, ainsi que celles des

mines. Les données du GICAM indiquent qu'à partir de 1996, on a assisté à une hausse globale du chiffre d'affaires industriel de 7,3% (6,7% en volume) dont 13% (20,1% en volume) pour les ventes à l'exportation et 3% (2,1% en volume) pour les ventes locales. Ceci dit, le déficit énergétique reste encore un important frein à l'émergence industrielle du Cameroun.

Le secteur tertiaire est quant à lui aujourd'hui, le véritable moteur de la croissance économique du Cameroun en contribuant à plus de 35% au PIB. Ces résultats sont en grande partie dus au dynamisme sur les marchés des télécommunications et des transports, ainsi que des importantes marges des progressions qui y sont inhérentes (cahier économiques du Cameroun-Banque mondiale, 2014).

Les finances publiques se sont aussi améliorées, grâce à une meilleure mobilisation des recettes propres et la rationalisation des dépenses. Les ressources budgétaires non pétrolières enregistrent une nette progression depuis 2000 (de 875,1 milliards à 973,4 milliards entre 2000 et 2004). Le solde budgétaire (base engagement) a été stabilisé autour de 2% du PIB. L'inflation, mesurée par l'indice des prix à la consommation finale des ménages, a été ramenée à moins de 3%. Cette meilleure solidité des fondamentaux financiers internes et extérieurs a d'ailleurs permis au Cameroun d'être moins exposé à la crise économique de 2008. De l'avis des experts, le Cameroun n'a été que très peu affecté par ladite crise et a plutôt bien résisté aux difficultés conjoncturelles mondiales de cette période. (AFD, 2012).

Cependant, le sursaut de croissance observé reste assez timide au regard des attentes des populations et ne permet toujours pas de rattraper le trend connu avant la crise économique. Ainsi, à partir de 1997 le taux de croissance tout en restant positif adopte une tendance baissière passant de 4,89% en 1997 à 1,93% en 2008. De 2003 à 2009, le taux de croissance n'a pas atteint 4% alors que dans le même temps le DSRP préconisait une croissance 5% pour impacter la pauvreté. Selon Essama-Nssah et Bassolé (2010), bien qu'entre 1996 et 2001 la pauvreté ait reculé au Cameroun, elle stagne depuis au seuil de 2 dollars US par jour en parité de pouvoir d'achat, et concerne 31 % de la population en 2007.

Ceci dit, on assiste à une seconde phase d'amélioration de l'activité économique depuis 2010, avec une intensification plus prononcée des efforts d'investissement, permettant d'atteindre jusqu'à 6% de taux de croissance en 2015. Cette autre phase, correspond à la mise en œuvre du DSCE et le lancement de plusieurs grands chantiers d'infrastructure (construction du barrage hydro-électrique de Lom-Pangar, de la centrale à gaz thermique de Kribi, du second

pont sur le Wouri, du port en eau profonde de Kribi, et intensification de la construction des axes routiers).

Toutefois, force est encore d'admettre que ce trend plus soutenu de croissance positive n'est toujours pas de mesure à rattraper les retards sur les objectifs de la « Vision 2035 » pour l'émergence. Pour rattraper ce retard et atteindre les objectifs officiellement fixés pour 2020, il faudrait presque une croissance annuelle à deux chiffres entre 2014 et 2020. L'atteinte de ces performances semble peu probable de l'avis de plusieurs observateurs, notamment au regard des projections de la Banque Mondiale sur cette période, tablant sur des taux de croissance au plus de 4,8 à 5,4 %. Par ailleurs, tant les mesures d'ajustement que les stratégies de développement inscrites au DSCE ont semblé jusqu'ici insuffisante à l'atteinte des OMD²⁹.

En somme, nous constatons que le Cameroun est en phase de reprise après deux phases successives de prospérité puis de crise économique. Cependant, si des résultats patents sont atteints grâce à des efforts d'amélioration de la productivité dans plusieurs secteurs, la reprise demeure atone, et insuffisante à pouvoir satisfaire les attentes des populations en matière d'amélioration des niveaux de vie. La raison de cette pesanteur résiderait selon certains dans les lacunes encore importantes dans la gouvernance. Au rang de ces lacunes figure la corruption. Ainsi, en accord avec notre thématique, il conviendrait à présent de s'appesantir nos connaissances sur la réalité du phénomène de corruption ayant cours au Cameroun, avant de pouvoir entreprendre une étude de sa corrélation avec la croissance économique.

2.1.2. DE LA CORRUPTION AU CAMEROUN

L'étude de la corruption dans un cas précis comme celui du Cameroun, suggérerait de pouvoir évaluer la situation du phénomène et de la rapprocher des grandes tendances observées dans les autres régions du globe, pour mieux dégager les faits saillants spécifiques à ce pays. A

²⁹ En effet, en considérant l'OMD n°1, qui visait initialement à réduire de moitié le taux de pauvreté observé en 1990 d'ici à 2015, force est d'admettre qu'à terme échu, le Cameroun n'y est pas parvenu. Déjà à partir de l'année 2000, les performances de croissance s'éloignaient dramatiquement du trend requis pour remplir cet objectif. Une révision des délais de réalisation dudit objectif est survenue suite au diagnostic préliminaire au lancement du DSCE et estimait à 7% le taux de croissance moyen annuel durant la période 2010-2025, pour atteindre l'OMD n°1 d'ici à 2025. Même suivant cette réévaluation le Cameroun est une fois de plus déjà en retard sur ces objectifs car n'ayant jamais atteint 6% de croissance depuis 2010.

cet effet, deux types de sources d'informations peuvent être utilisés à savoir, la perception des citoyens et la perception des experts.

2.1.2.1. PROFIL DU MARCHÉ DE LA CORRUPTION DANS LE MONDE ET AU CAMEROUN : ANALYSE DE LA PERCEPTION DES CITOYENS

Une lecture globale de la corruption telle que vécue au quotidien par les citoyens dans le monde et au Cameroun peut être effectuée à la suite à d'une analyse multicritères des résultats des différentes études du Baromètre Mondial de la Corruption (BMC) et de ses composantes régionales. Ces études sont des enquêtes d'opinion à court terme, qui s'attachent à relater la manière dont la corruption affecte la vie quotidienne des individus et renseigne sur l'état de l'opinion publique par rapport à la corruption, suivant différents critères d'appréciation.

2.1.2.1.1. TAILLE ET PROGRESSION DU MARCHÉ DE LA CORRUPTION

Les études menées en 2010 par le groupe de recherche de la Banque Mondiale sur la gouvernance, dirigé en son temps par Daniel Kaufmann, ont permis d'estimer à un trillion de dollars américains, le montant des sommes échangées dans les transactions de corruption chaque année. Ce chiffre illustre à souhait l'ampleur du marché que représente la corruption et partant le nombre important d'acteurs y opérant.

Ainsi, d'un point de vue global, pour la grande majorité des opinions dans le monde, la corruption est un problème sérieux. Sur une échelle de 1 à 5, où 1 signifie que la « corruption n'est pas encore perçue comme un problème » et 5 signifie que « la corruption est perçue comme un problème très grave », le score moyen à travers le monde se situe à 4,1 (BMC, 2013). De manière spécifique, alors qu'un peu plus d'une personne sur dix dans le monde déclaraient avoir versé des pots-de vin en 2007 et 2009, plus de 27% affirmaient avoir été impliqué dans une transaction de corruption en 2013, soit déjà plus d'une personne sur quatre. (BMC, 2007, 2009, 2013)

Le constat au niveau mondial est donc celui d'un phénomène répandu et en progression. De manière globale, 53% des personnes interrogées dans le monde en 2013 estimaient que la corruption avait progressé dans leur pays durant les deux années précédentes. Toutefois, en considérant les résultats des différents BMC menées sur la période 2005-2013, l'évolution du phénomène semble s'effectuer suivant des tendances différentes en fonction des régions considérées.

Ainsi, l'on peut globalement noter que l'offre de pots-de-vin est généralement très faible en Amérique du Nord, avec pratiquement 2% en moyenne sur les périodes sous revues. De même, si l'on peut constater une progression du phénomène en Union Européenne, avec un maximum de 8% en 2013, la prévalence y semble en général beaucoup plus faible que celle enregistrée en moyenne au niveau mondial et dans d'autres régions. Cependant, d'importantes disparités sont utiles de relever en ce qui concerne l'Union Européenne. En effet, pour l'année 2013, pendant que seuls 15 % des Danois admettaient l'existence de la corruption dans leur pays, 99% des Grecs et 97% des italiens estiment que la corruption est répandue dans leurs pays. L'on remarque aussi que les pays où la perception de la corruption est la plus grande appartiennent tous au pourtour de la Méditerranée (Eurobaromètre, 2013).

En Amérique Latine et dans la zone Asie Pacifique, on relève une circulation des pots-de-vin à la baisse. Ainsi, l'offre de corruption est passée de 15% à 10% entre 2005 et 2009 en Amérique Latine, et de 22% à 10% en Asie pacifique sur la même période.

En Afrique subsaharienne, la corruption a une ampleur généralement plus élevée que la moyenne mondiale. 42% des personnes interrogées déclaraient avoir payé un pot-de-vin en 2007 (BMC, 2007). Cette moyenne s'établit à 26% en 2009 puis remonte à 51,17% en 2013³⁰ avant de redescendre à 22% en 2015. Il s'agit là d'une évolution erratique, qui peut en partie se comprendre au regard des évolutions de la taille des échantillons considérés au fil des sondages et partant de la disparité grandissante entre les pays introduits dans l'échantillon³¹. Ceci dit, 58% des Africains interrogés en 2015 continuaient de penser que la corruption avait progressé dans leur pays au cours des douze derniers mois.

Ainsi, on constate dans l'ensemble, que les pays où la corruption semble poser le moins de problèmes sont en grande partie les pays du Nord. En se référant au classement 2015 de l'IPC, sur les six pays les moins corrompus du classement, quatre proviennent de cette région³². De même que les pays du Sud, en particulier ceux d'Afrique Subsaharienne, du Maghreb, du

³⁰ D'après le BMC 2013, le Rwanda et le Soudan sont les seuls pays d'Afrique au Sud du Sahara où moins de 30% des personnes interrogés ont eu à faire face à la corruption.

³¹ Parti de 05 pays en 2007 dont aucun pays de l'Afrique de l'Est, les sondages ont couvert 28 pays sur 50 en 2015, avec une prise en compte de tous les regroupements sous régionaux de l'Afrique Subsaharienne.

³² Par ordre décroissant, les six pays les moins corrompus d'après le classement de l'IPC en 2015 sont : Danemark, Finlande, Suède, Nouvelle-Zélande, Hollande, Norvège

Moyen-Orient et d'Asie, enregistrent des scores de corruption en moyenne plus élevés que ceux d'Amérique du Nord et d'Europe du Nord.

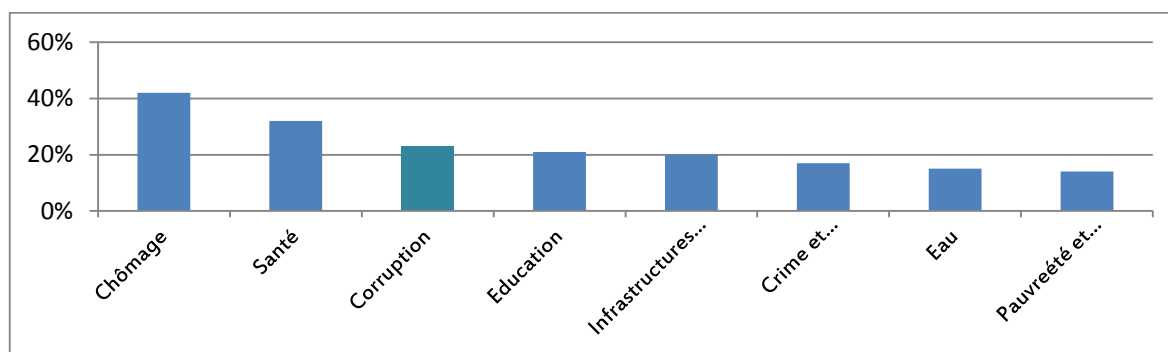
L'interprétation de ces tendances pourrait nous amener à corroborer les théories régionalistes de la corruption, qui voudraient que la qualité institutionnelle et partant le contrôle de la corruption soit positivement liée à la latitude et notamment l'éloignement de l'équateur (Brunschweiler, 2008 ; Siba, 2008). Les régions appartenant ou proches de l'inter-espace tropique du Cancer-Tropique du Capricorne seraient donc plus propices à la corruption. Cependant, cette corrélation s'avère plus pertinente au regard du degré de gouvernance et de culture démocratique, généralement plus élevé dans les Pays du Nord. Les exigences d'Etat de droit, facilitant un meilleur accès à l'information, une plus grande indépendance des instances de contrôle ainsi que de la justice, l'alternance politique, peuvent expliquer un plus grand rejet de l'écart à la norme que constitue la corruption comparativement aux Pays du Sud (Cartier-Bresson, 1998).

Enfin, l'instabilité politique et les conflits armés semblent être de véritables catalyseurs de la corruption et pourraient expliquer la prévalence élevée dans plusieurs pays sous tensions (Diamond, 1993). La tendance en dents de scie observée dans plusieurs pays d'Afrique subsaharienne peut être liée en partie à l'instabilité politique, faisant alterner des phases de corruption chronique lors des périodes de troubles politico-institutionnels, à des phases de regain d'intégrité lors des périodes d'apaisement³³. Toutefois, à l'inverse de la situation observée dans les pays industrialisés, les explications liées aux lacunes de la démocratie, aux défaillances des systèmes de contrôle et à l'opacité de la gestion publique, semblent les plus aptes à expliquer la forte corruption qui règne en Afrique subsaharienne.

Le Cameroun pour sa part, reflète fidèlement la tendance générale de gravité du phénomène au niveau mondial. En effet, en 2007, 79 % des personnes sondées déclaraient avoir versé des pots de vin au cours des douze derniers mois. En 2009, cette proportion passe à plus de 50%, puis à 62% en 2013 avant de se réduire à nouveau à 50% d'après les rapports BMC-Afrique et BMC-Cameroun de 2015. Ces résultats permettent de constater que la corruption se manifeste avec plus d'acuité que dans d'autres régions du globe, au point où d'après les citoyens, ce serait la troisième plus importante préoccupation après le chômage et la santé.

³³ La progression de la corruption au Libéria et en Sierra-Leonne, exacerbée lors des périodes de troubles post-électorales, respectivement à plus de 75% et 84% en 2013, sont respectivement redescendu à 69% et 41% une fois la stabilité politico-institutionnelle retrouvée en 2015

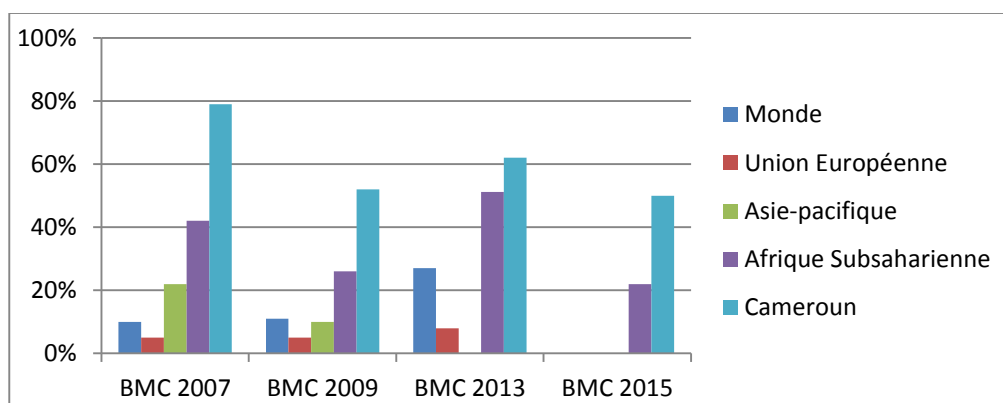
Figure 2-2: Opinion sur les problèmes les plus importants auquel devrait s'attaquer le gouvernement



Source : Rapport Baromètre de la Corruption 2015 au Cameroun : avis des citoyens.

D'après le rapport de 2015 sur la corruption en Afrique subsaharienne, 1 citoyen sur 2 avait eu à payer un pot-de-vin à des institutions publiques au Cameroun et 44% des citoyens camerounais continuaient de penser que la corruption avait augmenté dans leur pays. Le Cameroun est le deuxième pays en Afrique sur 28 pays considérés, où le plus grand nombre de personnes doivent payer des pots-de-vin pour obtenir un service au sein de l'administration. En comparant ces résultats aux perceptions enregistrées au niveau international et régional pour la période 2007-2015, on observe que le pourcentage des personnes ayant été en contact avec la corruption au Cameroun est en général plus élevé que les moyennes mondiales et régionales, tel que représenté dans le graphique ci-dessous.

Figure 2-3.: Pourcentage des personnes sondées ayant déclaré avoir payées un pot-de-vin au cours des douze derniers mois précédents



Source : Baromètre Mondial de la Corruption-Transparency International, 2007, 2009, 2013 ; Baromètre Mondial de la Corruption et Afrobaromètre, 2015.

Cette banalisation du phénomène de corruption pourrait trouver une explication dans les motifs de recours au pot-de-vin. Ainsi, d'après le rapport de 2013 de T.I- Cameroun, pour 54% des personnes ayant payé des pots-de-vin, la corruption était le seul moyen d'obtenir le service pour lequel ils ont dû payer. 37% ont payé pour accélérer des procédures, seuls 5% ont offert

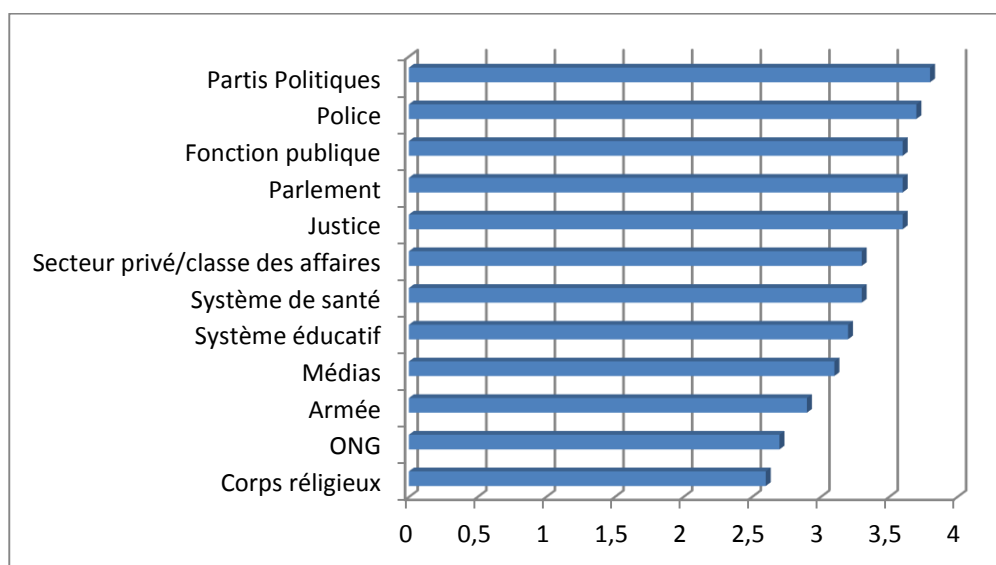
les pots-de-vin comme cadeau. La corruption revêt donc pour une large majorité, un caractère contraignant et constitue un moyen incontournable de gain de temps dans des procédures fastidieuses au sens de Lui (1985).

Toutefois, il n'est pas superflu de noter que plus de 5 personnes sur 10 déclarent avoir refusé de payer un pot-de-vin qui leur avait été demandé. Cette donnée suggère une liberté de choix dans le recours au pot-de-vin, à la différence des systèmes de mafia décrite par Buscaglia (2003) où le fait de soudoyer s'impose à tous, garanti par des mesures de rétorsion du système en cas de tentative refus. Aussi, outre la taille et le rythme de progression, un autre critère de spécification du marché de la corruption réside dans la différenciation de l'offre et de la demande de corruption par secteur institutionnel.

2.1.2.1.2. LA CORRUPTION PAR SECTEURS INSTITUTIONNELS

Les études menées dans différentes parties du globe, relatives aux secteurs de corruption, convergent vers une différenciation de la probabilité de demande de pots-de-vin en fonction des services publics et des institutions. En effet, les différents BMC parus depuis 2003 montrent que les partis politiques et la police sont en moyenne, constamment perçus comme les institutions les plus corrompues dans le monde. A l'inverse, les associations religieuses seraient quant à elles les moins corrompues. Ainsi en 2013, sur une échelle de 1 à 5, où « 1 » signifie « pas corrompu » et « 5 » correspond à « extrêmement corrompu », et pour 107 pays sondés, les Partis Politiques obtiennent le score le plus élevé de 3,8 suivi de la Police à 3,7, puis la Fonction Publique, le Parlement et la Justice, obtenant tous trois le score de 3,6.

Figure 2-4.: secteurs et institutions les plus corrompus dans le monde



Source : Baromètre Mondial de la Corruption-Transparency International, 2013

En effet, les Partis Politiques et plus globalement les Hommes Politiques sont régulièrement au centre de scandales de corruption. L'actualité récente foisonne d'illustrations à ce sujet³⁴. Cette corruption des partis politiques est également à rapprocher de la forte corruption des parlementaires, issus justement desdits partis et également relevé par les BMC.

D'un point de vue analytique, plusieurs travaux de sciences économiques ont tenté de formaliser la corruption des politiques et identifient comme facteur principal à cette prévarication, deux équilibres extrêmes à savoir d'une part la grande instabilité des fonctions politiques dans les systèmes démocratiques et d'autre part l'inamovibilité des élites politiques dans les dictatures.

Ainsi, pour ce qui est des régimes peu démocratiques, Bresson (2005) note une exacerbation de la corruption des Hommes Politiques, favorisée par la forte centralisation du pouvoir, généralement au profit de l'exécutif, et des mécanismes de contre-pouvoirs biaisés. Ces systèmes s'accompagnent d'une grande opacité dans la gestion publique (faible reddition des comptes, accès restreint à l'information, entrave aux médias), un recours excessif au pouvoir discrétionnaire, l'impunité des gestionnaires publics, d'où un environnement idoine à la corruption des dirigeants politiques et à la « Kleptocratie » (Rose-Ackermann et Coolidge, 2007).

En ce qui concerne les systèmes démocratiques, la corruption s'assimile à une maximisation de la rente pour motif de précaution, compte tenu de l'incertitude liée à la réélection. Ventelou (2012) émet l'idée que le taux de prévarication des politiques est une fonction décroissante de la survie des gouvernements et formalise la sensibilité de la prévarication à l'incertitude politique vécue par le politicien en place. Il en résulte des comportements dits de « départ avec la caisse » où moins les hommes politiques et les gouvernements ont de chance de retrouver le pouvoir à la période suivante, plus ils détournent les fonds à leur disposition au cours de leurs mandats. Ce raisonnement peut également

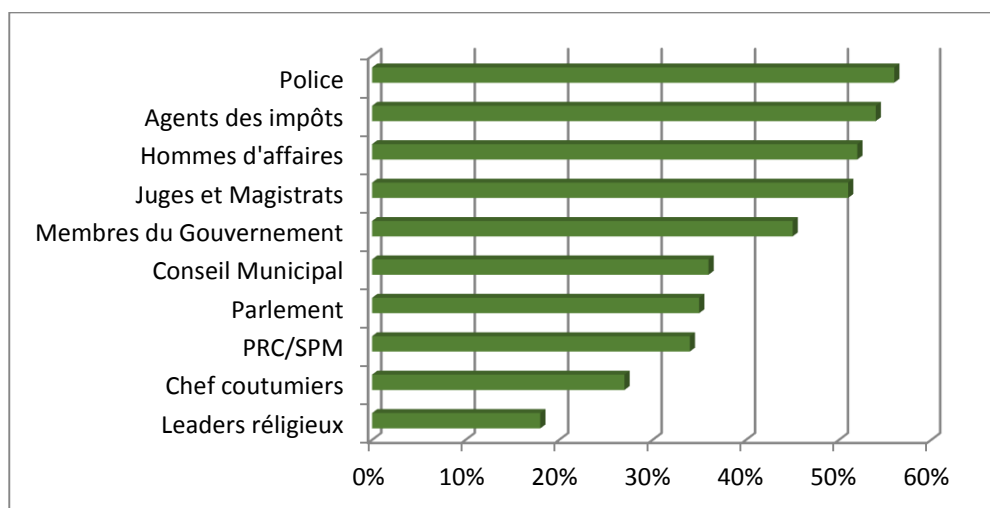
³⁴ L'on peut notamment citer le scandale de corruption « PETROBRAS » au Brésil, ayant révélé la corruption de l'ensemble de la classe politique et conduit à d'importantes troubles sociaux et la destitution de la Présidente de Dilma Rousseff et la compagnie pétrolière nationale « PETROBRAS ». De même, l'on peut citer le financement douteux de la campagne présidentielle du Président Macky Sall au Sénégal en 2012, provenant d'arrangements opaques entre l'ex-Président de la Fédération Internationale d'Athlétisme, par ailleurs soutien du Président sénégalais et la Fédération Russe d'Athlétisme, désireuse d'étouffer des cas de dopages d'athlètes russes.

expliquer les cas de détournements de fonds effectués par les gouvernements de transition, étant condamnés à ne pas prétendre au pouvoir suite à la reprise normale de la vie politique.

Cependant, la perception mondiale dominante quant à la supériorité du degré de corruption dans les Partis Politiques, ne saurait occulter les disparités de perception importantes en fonction des régions. Ainsi, pendant que plus de 4 personnes sur 5, au Nigéria, à Salvador, en Argentine, ou encore en Grèce considèrent les Partis Politiques comme les institutions les plus corrompues, moins de 3 personnes sur 5 partagent cet avis au Rwanda, au Burundi, ou en Azerbaïdjan (BMC, 2013). De même, au moment où en proportion supérieure ou égale à 4,5/5, la Police est considérée comme corrompue en Indonésie, au Ghana, au Kenya, au Libéria et en Bolivie, moins de 2,5/5 en moyenne pensent la même chose en Finlande, en Norvège, au Rwanda et en Suisse.

Ainsi, en ce qui concerne l’Afrique subsaharienne, la police se présente comme le secteur institutionnel pour lequel la perception de la corruption est la plus grande. 47% des personnes interrogées sont de cet avis au terme de l’Afrobaromètre 2015 sur dix secteurs institutionnels et groupes d’activités³⁵ considérés. Dans le cas du Cameroun, on remarque également que la Police est perçue comme le secteur institutionnel où la demande de pots-de-vin est la plus forte (56%), suivi de l’Administration Fiscale (54%), de la classe des affaires (52%), et la Justice (51%), d’où le graphique ci-après.

Figure 2-5: Perception sur la corruption dans les institutions au Cameroun.



Source : Rapport Baromètre de la Corruption 2015 au Cameroun : avis des citoyens

³⁵ Secteurs d’activité parmi lesquels la classe politique et l’élite gouvernementale, la fonction publique et les forces armées, ainsi que le secteur privé et la classe d’affaire,

La perception élevée quant aux pratiques illicites de la police peut se comprendre plus aisément à la lumière de l'observation de ses conditions de fonctionnement ainsi que de son organisation. En effet, en tant que force de maintien de l'ordre de premier degré, la Police dispose du pouvoir d'exercice de la violence légale. Dans des systèmes où les contre-pouvoirs sont faibles, et notamment la régulation judiciaire insuffisante, les prérogatives de contrainte légale inhérente à la démarche policière (usage des armes, arrestations et privation de liberté, procédés d'enquêtes) lui confèrent de manière déviante, des moyens d'intimidation permettant la petite corruption et l'extorsion (Cartier-Bresson, 1998).

En outre, la Police est de plus en plus conçue comme une institution publique de proximité afin de mieux garantir le sentiment de sécurité des individus. Toutefois, cette proximité favorise des contacts répétés entre les agents de police et les citoyens, propices à l'instauration de relation de confiance permettant la demande et l'offre de pot-de-vin. (Andvig et Moene, 1990).

Ceci dit, la situation de la corruption au Cameroun permet d'observer la forte dégradation de la perception du niveau d'intégrité du secteur privé d'année en année. En effet la captation de l'Etat par la classe d'affaire qui corrompt la classe politique et gouvernementale afin de faire adopter des lois et règlements favorables à leurs activités est de plus en plus courante³⁶. Aussi, les hommes d'affaires ont coutume d'offrir des pots-de-vin aux décideurs publics afin de se voir attribuer des commandes publiques.

Un autre fait saillant quant au marché de la corruption au Cameroun, est la forte corruption de la Justice. La Justice supposée être une institution de rétorsion de la corruption, est elle-même perçue comme corrompue. L'opinion dominante est que les décisions de justice sont influencées par les pots-de-vin et les magistrats ne donnent pas assez de garantie d'intégrité. En retour, cet assujettissement de la Justice est une condition idoine à la

³⁶ Cette opinion sur la corruption du secteur privé est partagée au niveau international où en 2009, 54% des personnes interrogées dans le monde pensaient que la corruption était un moyen auquel le secteur privé avait souvent recours pour façonner les politiques et les règles. Cette proportion s'établissait spécifiquement à 55% pour les pays à revenu élevé, 65% pour les pays à revenu intermédiaires tranche supérieur, et 45% pour les pays à faible revenu.

pérennisation de la corruption. On assiste donc à un cercle vicieux où la corruption fait la justice et la Justice maintient la corruption (Levine et Satarov, 1998).

En somme, on note globalement que les pays où les Partis Politiques sont perçus comme les institutions les plus corrompues sont globalement des pays à revenus élevés ou dans une moindre mesure des pays émergents. A l'inverse les pays où la corruption se perçoit plus dans la Police ou la Fonction Publique sont en majorité des pays moins avancés. Ce constat pourrait suggérer que la grande corruption et notamment la corruption politique semble plus problématique dans les pays riches en comparaison à la petite corruption où la corruption bureaucratique y est mieux contrôlée. A l'inverse, la dissémination de la petite corruption est plus perceptible dans les pays à faible revenu en comparaison à la grande corruption. Ceci dit, d'autres facteurs d'hétérogénéité quant à l'offre de pots-de-vin cette fois-là, tels que le sexe ou encore l'âge des individus peuvent aussi être un critère de segmentation intéressant du marché de la corruption.

2.1.2.1.3. LE SEXE ET L'AGE DES ACTEURS DE LA CORRUPTION

Les études sur la perception de la corruption par les ménages révèlent que les femmes sont moins susceptibles de payer des pots-de-vin que les hommes. En 2013, 28% d'hommes interrogés dans le monde déclaraient avoir déjà eu à verser un pot-de-vin contre 25% pour ce qui est des femmes. En Afrique Subsaharienne, cette tendance se précise nettement en 2015, où l'étude d'Afrobaromètre rapportait que 57% de l'offre de pots-de-vin provenaient des hommes tandis que 43% étaient du fait des femmes.

Ces résultats corroborent ainsi plusieurs études précédentes ayant démontré une moindre implication de la gente féminine dans les transactions de corruption (Swamy, Knack, Lee & al., 2001). Certains auteurs s'avancent plus dans la démonstration et mettent en exergue que les femmes sont moins tolérantes à la corruption (Mocan & Rees, 2005 et Kalb & Williams, 2003), ce qui pourrait aussi expliquer leur implications moins élevée que celle des hommes dans les transactions de corruption.

Cette conclusion ne fait toutefois pas consensus. En effet, la fréquence de contact des différents sexes aux institutions considérées comme les plus propices à la corruption est une variable importante à prendre en compte avant de pouvoir interpréter ces résultats. Ainsi, Shulze et Franck (2003) démontrent que les femmes tendent à prendre moins de risque et ont moins de chance d'entrer en contact avec des institutions publiques comme la police ou la justice, dans

lesquelles les transactions de corruption sont les plus susceptibles de se produire. Leur implication dans les faits de corruption ne peut donc qu'en être amoindrie.

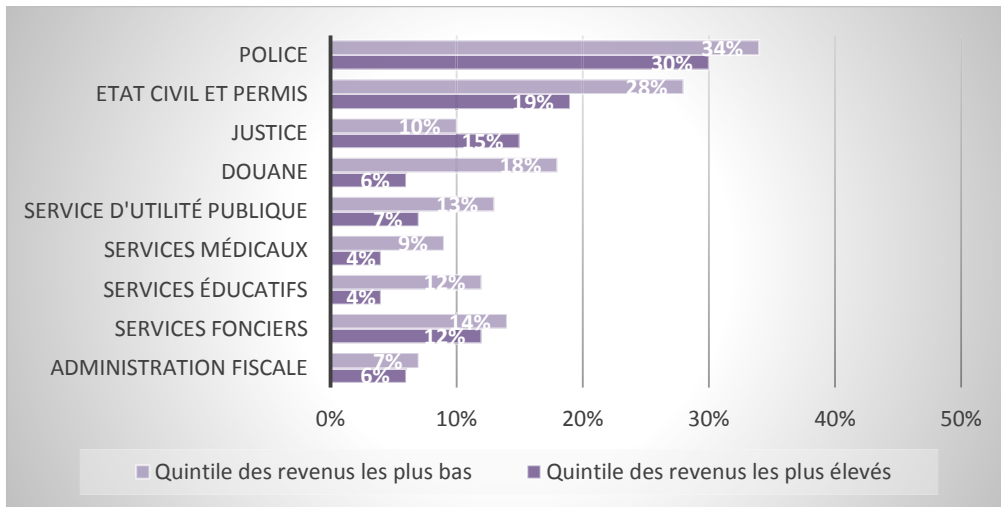
De même, la proximité avec les services publics perméables à la corruption permet aussi d'expliquer la différenciation des expériences de corruption en fonction de l'âge. En effet, les différents BMC depuis 2004 tendent à confirmer cette appréciation dans la mesure où les jeunes tendent à être plus des parties prenantes à la corruption que les personnes âgées. De manière spécifique, les jeunes de moins de 30 ans sont les plus susceptibles de verser des pots-de-vin et les personnes de plus de 65 ans sont les plus susceptibles de ne pas en verser. En Afrique subsaharienne, cette remarque se précise car on y constate qu'en moyenne 23% des moins de 55 ans sont plus susceptibles de payer un pot-de-vin dans un service public contre 13% pour ce qui est de plus de 55 ans.

Par ailleurs, une autre différenciation peut également être établie quant à l'offre et la demande de corruption en fonction des niveaux de revenus. Ce critère révèle qu'en général dans le monde, la corruption affecte beaucoup plus les moins nantis, mettant ainsi en lumière un effet régressif de la corruption.

2.1.2.1.4. LACORRUPTION PAR NIVEAU DE REVENU : L'EFFET REGRESSIF DE LA CORRUPTION

Les différentes études menées au niveau mondial révèlent l'effet régressif de la corruption. Les personnes à revenus faibles sont plus susceptibles de payer un pot-de-vin pour avoir accès à un service public de base, comparativement aux personnes à revenus élevés. Ainsi, pratiquement dans toutes les parties du globe, ce sont les pauvres qui payent le plus de pot-de-vin et sont donc plus affectés par la corruption, notamment la petite corruption. Cet effet régressif, notamment de la petite corruption, est illustré de manière explicite dans le BMC 2010, telle qu'indiqué dans le graphique n°8 ci-dessous.

Figure 2-6: Pourcentage des personnes interrogées ayant déclaré avoir versé un pot-de-vin en 2010, par classe de revenu et par service public



Source : Transparency International- Données de BMC 2010

Ainsi, le pourcentage de personnes ayant déclaré avoir payé des pots-de-vin dans le quintile des revenus les plus bas est systématiquement plus grand que celui issu du quintile des revenus les plus élevés. Seul le secteur de la justice semble montrer une plus grande propension des plus nantis à payer des pots-de-vin. Ces résultats rentrent quelque peu en contradiction avec ceux de Hunt et Laszlo (2005) qui après une étude menée auprès de ménages péruviens, avait spécifié une élasticité revenu du pot-de-vin de 0,3, pour conclure que la richesse augmente la propension à payer des pots-de-vin.

L'effet régressif de la petite corruption se perçoit également par rapport au coût de ladite corruption sur le revenu des foyers. En 2009, les ménages de tous niveaux de revenus confondus, consacraient approximativement 7% de leurs revenus annuels à la petite corruption. Cette proportion constitue déjà en soit, une part considérable du revenu disponible et est d'autant plus difficile à supporter pour les moins nantis. De fait, la corruption ronge davantage les faibles capacités des ménages à bas revenus à pouvoir satisfaire leurs besoins élémentaires et favorise donc leur maintien dans la précarité.

L'effet régressif de la corruption peut aussi s'apprécier d'un point de vue de la différenciation des aires de vie des populations, notamment en Afrique au Sud du Sahara. Ainsi, on a pu constater dans cette région en 2015, que les populations les moins nantis vivant en zone urbaine payaient presque deux fois plus de pots-de-vin que les populations les moins nantis vivant en zone rurale (39% pour les zones urbaines contre 24% pour les zones rurales). Dans le même temps, il n'y avait presque pas de différence entre les pourcentages de personnes

aisées ayant payé des pots-de-vin dans les zones urbaines et dans les zones rurales (14% dans les zones rurales contre 15% dans les zones urbaines). Toutefois, force est de constater que quelle que soit la zone considérée, les populations à bas revenus sont plus en proie au paiement de pot-de-vin que les populations à revenus élevés. (24% contre 14% en zone rurale, et 39% contre 15% en zone urbaine).

Ceci étant, le profil du marché de la corruption dans le monde et au Cameroun étant plus éclairé, il nous revient à présent de pouvoir nous intéresser spécifiquement à l'évolution du phénomène au fil du temps dans le cas particulier du Cameroun, à partir des données d'expert.

2.1.2.2. LA CORRUPTION AU CAMEROUN, DE L'INDEPENDANCE A NOS JOURS : UNE ANALYSE DE LA PERCEPTION DES EXPERTS

L'appréciation objective de l'évolution de la corruption à long terme nécessite de disposer de données robustes sur une période assez longue. Dans le cas du Cameroun, la base de données de l'IPC de Transparency International constitue une source relativement fournie. Il s'agit de perception d'experts sur la prévalence de la corruption, étant considérée par la majorité de la communauté scientifique comme une bonne approximation de la réalité (Lambsdorff, 2002). Toutefois, les données les plus anciennes de cette source ne remontent qu'à 1996, et l'observation de ces deux dernières décennies pourrait être insuffisante à la compréhension profonde d'un phénomène qui semble à présent structurel. C'est pourquoi il sera question dans les paragraphes à venir de pouvoir effectuer une évaluation de l'état de la corruption dès le lendemain des indépendances, à l'aide d'une rétrospection des mesures de politiques publiques qui y avaient cours, avant l'analyse des données d'expert dès 1996.

2.1.2.2.1. LA CORRUPTION AU LENDEMAIN DES INDEPENDANCES AU CAMEROUN : UN PHENOMENE MARGINAL

L'évaluation de la corruption au lendemain de l'indépendance peut être effectuée par une rétrospection des politiques publiques à même de renseigner sur le niveau de prise en compte de la corruption par lesdites politiques, et partant l'importance de sa perception par le corps social, avant 1996. En effet, le Cameroun a expérimenté plusieurs politiques de développement qui semblent avoir différemment abordé le problème de corruption. Ainsi, au lendemain des indépendances, le Cameroun s'est tout d'abord orienté vers une planification à moyen terme de son économie. A l'inverse de la planification impérative des modèle socialistes

(Chine, URSS), il s'agissait plus dans le cas du Cameroun d'une planification indicative, souple, d'inspiration française (Barre, 1970)³⁷.

Dans les faits, cette politique s'est matérialisée par la mise en œuvre de six plans quinquennaux. Les quatre premiers plans avaient tous pour objectif global le relèvement du revenu par tête et se concentraient spécifiquement sur l'accroissement de la production agricole et des conditions de vie du paysan, la création des industries étatiques, et la construction des infrastructures. Le cinquième plan qui fût mis en œuvre de 1981 à 1986 amorçait le programme d'amélioration du cadre de vie à l'horizon 2000, avec un accent mis sur l'accessibilité aux commodités et biens essentiels pour toutes les couches de la société (l'eau potable, l'électricité, l'éducation, l'autosuffisance alimentaire). Le sixième et dernier plan quinquennal, lancé en 1986, fût un mort-né car la planification sera abandonnée dès l'année 1987 du fait de la crise économique³⁸.

Ceci dit, en supposant la rationalité des pouvoirs publics, la lecture de l'évolution de la volonté politique pourrait fournir des indices quant à l'importance de la corruption pendant ces années. De manière concrète, cet exercice se rapporte à une rétrospection sur la perception de la corruption sous les deux principaux régimes ayant rythmé la vie politique du Cameroun durant ces années.

Ainsi, nous pouvons valablement considérer que la période 1960-1990 se rapporte majoritairement au régime du Parti Unique basée sur l'idéologie socio-économique du « libéralisme planifié », tandis que la période allant de 1983 à nos jours peut être assimilée au régime du multipartisme adossé sur un plan de société dit du « libéralisme communautaire ». Une littérature spécialisée, théorique et empirique, spécifie les implications attendues de la pratique de ces différents régimes sur le niveau de la corruption. (Rose-Ackermann et Coolidge, 2000 ; Cartier-Bresson, 1998). Il serait dès lors intéressant d'en comparer les conclusions au cas camerounais.

Ainsi, en comparant les deux périodes susmentionnées, Médart (1977) analyse l'Etat sous le Parti Unique comme « (...) un Etat sous-développé marqué par le néo-patrimonialisme et la corruption plus ou moins larvée qui gangrène les services publics ». Toutefois le même

³⁷ Selon Barre (1970), dans ce type de planification, l'Etat cherche à influencer les quantités globales stratégiques (investissement, consommation,...), mais laisse à l'intérieur du chiffre global vers lequel il tend, jouer les calculs particuliers des firmes et des individus.

³⁸ Voir Touna (M.), L'Economie Camerounaise, Pour un nouveau départ, Yaoundé, Afrédit, p 195-207.

auteur dans une étude sur le système de santé au Cameroun en 2001, écrira au sujet du régime du Mulipartisme « (...) *Après la démission du Premier Président du Cameroun, le pays n'impose pas et la société va se reconvertir dans un domaine déjà connu mais qui va atteindre des degrés dépassant toutes prévisions : la corruption* ».

Aussi, toujours suivant une démarche comparatiste, Christian Tobie Kuoh (1993), ancien haut commis de l'Etat, ayant servi sous les deux régimes susmentionnés à de hautes fonctions³⁹, fournit-il une indication sur l'appréciation de la corruption durant la première décennie post-parti unique. Il observe ainsi que : « *La corruption (...) avait fait de timides apparitions sous le règne du précédent président. Au cours de cette première décennie de l'après-Ahidjo, elle devient un phénomène normal et atteint le niveau institutionnel* ». Plus loin, il dira : « *Cette première décennie de l'après-Ahidjo a vu se développer à outrance « la philosophie de la nourriture, de la glotonnerie, observée dans le comportement des gouvernants et de leurs collaborateurs (...) On a un poste pour vulgairement parler « manger et faire manger les siens* ».

D'après ces auteurs, sans nier l'existence de la corruption, cette dernière ne semblait pas encore si importante sous le régime du parti unique ; même si son existence était reconnue. La quasi absence de politique de lutte contre la corruption à cette époque, ainsi que l'architecture institutionnelle anti-fraude minimaliste qui y existait, permet de supposer que la corruption n'était pas encore un problème de politique publique majeur (TITI NWELL, 1999). En effet, bien que le discours politique du Chef de l'Etat prône depuis 1986 les valeurs de rigueur et de moralisation dans la vie publique⁴⁰, les pouvoirs publics commencent à identifier la corruption comme un problème de politique économique seulement à partir de l'année 1998⁴¹, avec notamment le lancement des premières campagnes gouvernementales de sensibilisation à la corruption.

³⁹ Chrisitan Tobi-Kuoh a occupé plusieurs hautes fonctions administratives et politiques sous les différents Présidents s'étant succédé à la tête du Cameroun. Il fût Secrétaire Général de la Présidence de la République ainsi que plusieurs fois Ministres.

⁴⁰ Le programme politique du nouveaux Président de la République de l'époque, présentée en détail dans son ouvrage « Pour le libéralisme communautaire », fonde son idéologie autours des valeurs de rigueur et de moralisation de la vie en communauté.

⁴¹ TITI NWELL (P.), « Lutte contre la corruption au Cameroun de 1999 à 2008 », Yaoundé, Fondation Friedrich Ebert Stiftung, 2009, p.75

Par la suite, cette volonté politique se matérialise par l’hypertrophie de l’architecture institutionnelle de lutte contre la corruption, avec la création de plusieurs entités de prévention et de répression à partir de 1999. Ainsi, les ressources historiques sur l’importance de la corruption lors des années postindépendance, convergent vers une effectivité du phénomène mais suivant une ampleur beaucoup moins préoccupante que ce qui a pu être observé durant ces trente dernières années. Aucune étude à notre connaissance ne semble aboutir à une conclusion contraire.

Ainsi, contrairement aux conclusions dominantes de l’économie de la corruption qui voudraient que les régimes autoritaires soient plus marqués par la corruption que les régimes plus démocratiques, l’histoire du Cameroun semble quant à elle, témoigner d’une réalité inverse. Les informations disponibles poussent à penser à une corruption marginale sous le régime du parti unique, en comparaison au régime du multipartisme où elle s’est révélée chronique. Cette rétrospective nous impose dès lors à approfondir nos connaissances sur la chronicité du phénomène de corruption et notamment à analyser l’évolution du phénomène à partir de données objectives.

2.1.2.2.2. CORRUPTION AU CAMEROUN DEPUIS 1996 : UN PHENOMENE STRUCTURELLEMENT CHRONIQUE

Au sortir des trente premières années postindépendance, une appréciation plus objective de la prévalence de la corruption peut être effectuée à partir des indices de perception tels que l’IPC de Transparency International. Ainsi, en ce qui concerne le Cameroun, les classements d’IPC de l’ONG allemande, pour la période 1996-2015, se résume ainsi qu’il suit :

Tableau 2-1: Scores comparés aux indices de perception de la corruption depuis 1996, pour les pays les moins corrompus, le Cameroun, et les pays les plus corrompus.

| Année | Score maximal IPC | IPC Cameroun | Score minimal IPC | Année | Score maximal IPC | IPC Cameroun | Score minimal IPC |
|-------|-------------------|--------------|-------------------|-------|-------------------|--------------|-------------------|
| 1996 | 9,43 | 2,46 | 0,69 | 2006 | 9,6 | 2,3 | 1,8 |
| 1997 | 9,94 | N/D | 1,76 | 2007 | 9,4 | 2,4 | 1,4 |
| 1998 | 10 | 1,4 | 1,4 | 2008 | 9,3 | 2,3 | 1 |
| 1999 | 10 | 1,5 | 1,5 | 2009 | 9,4 | 2,2 | 1,1 |
| 2000 | 10 | 2,0 | 1,2 | 2010 | 9,3 | 2,2 | 1,1 |
| 2001 | 10 | 2,0 | 0,4 | 2011 | 9,5 | 2,5 | 1 |
| 2002 | 9,7 | 2,2 | 1,2 | 2012 | 9,0 | 2,6 | 0,8 |
| 2003 | 9,7 | 1,8 | 1,3 | 2013 | 9,1 | 2,5 | 0,8 |
| 2004 | 9,7 | 2,1 | 1,5 | 2014 | 9,2 | 2,7 | 0,8 |
| 2005 | 9,7 | 2,2 | 1,7 | 2015 | 9,1 | 2,7 | 0,8 |

Source : données tirées des classements annuels de Transparency International

Les scores maximum et minimum annuels ⁴² sont ceux obtenus par les pays dont les perceptions de corruption sont respectivement les moins élevées et les plus élevées du classement pour chaque année. Le tableau nous permet de constater tout d'abord, que les scores enregistrés par le Cameroun sont systématiquement plus proches des scores minimum, et très éloignés des scores maximum, pour toute la période sous revue. La perception de la corruption y étant enregistrée se rapproche donc plus de celle du pays le plus corrompu que de celle du pays le plus intègre.

Aussi, remarquons-nous suivant une lecture à moyen terme⁴³, que les cinq premières années, soit de 1996 à 2000, enregistrent en moyenne les scores de corruption les plus faibles de toute la période, avec un score moyen d'IPC de 1,8. Ce score moyen correspondrait d'après les clés d'interprétation de Transparency International, à un pays « hautement corrompu »⁴⁴. Ainsi, outre l'exercice 1996 présentant le score le plus élevé des cinq années et l'exercice 1997 pour lequel le pays n'a pas été considéré par le classement⁴⁵, le Cameroun se positionne en 1998 et 1999 comme le pays où la perception de la corruption est la plus grande au monde.

Ces scores de corruption les plus élevés enregistrés, sont à rapprocher de la conjoncture économique de l'époque, caractérisée par la mise en œuvre des mesures d'ajustement structurel les plus sévères. La réduction des déficits budgétaires, par la baisse brutale des salaires, la dissolution ainsi que la privatisation d'entreprises publiques, ou encore les licenciements de

⁴² De manière successive, les pays ayant enregistré les scores maximum depuis 1996 sont : Nouvelle-Zélande, Danemark (3ans), Finlande (5ans), Islande, Finlande, Danemark (2ans), Nouvelle-Zélande, Danemark, Nouvelle-Zélande, Danemark (3ans).

Pour ce qui est des pays ayant les scores minimums depuis 1996, nous avons : Nigéria (2ans), Cameroun (2 ans), Nigéria, Bangladesh (3ans), Haïti, Tchad, Haïti, Somalie, Somalie (6ans).

⁴³ Selon Johann Graff Lambsdorf, chef de l'équipe de recherche ayant mis au point l'IPC, la comparaison des scores d'IPC sur le court terme, d'année en année est peu pertinente. En effet, le score d'une année intègre ceux obtenu durant les deux années précédentes d'où la difficulté à avoir de grande fluctuation entre les scores à horizon court. De meilleures interprétations peuvent cependant être effectuées à moyen et à long terme.

⁴⁴ Les scores d'IPC vont de la tranche 0 à 2,5 correspondant à des pays « hautement corrompus » jusqu'à la tranche 7,5 à 10 correspondant à une perception de pays « très propre ».

⁴⁵ Le classement des IPC de T.I commencé à être publié en 1995. Depuis lors, le Cameroun a été régulièrement pris en compte dans le classement à l'exception de deux années, notamment 1995 et 1997. En ce qui concerne l'année 1997, les pays ne figurant pas au classement sont ceux où les sources de données étaient insuffisantes, c'est-à-dire des pays où au moins quatre sources de données primaire n'ont pu être disponibles.

personnels, a provoqué une réduction du pouvoir d'achat des fonctionnaires, et de manière incidente un accroissement des mécanismes de survie, dont la corruption. Cette interprétation fera l'objet d'une analyse détaillée dans la sous-section suivante.

Ensuite, l'intervalle 2001-2005, révèle une légère amélioration de l'IPC avec un score moyen de 2,1. La période de 2006 à 2009 enregistre également une légère hausse du score de corruption, pratiquement au même taux que l'amélioration de la période précédente. Le score moyen d'IPC se situe pendant cet intervalle à 2,3. Cette amélioration peut se comprendre au regard des différentes mesures prises par les pouvoirs publics dans le sens d'une meilleure gouvernance des fonds publics, débutée à partir de l'année 2000. Ces mesures ont été motivées par deux faits majeurs.

Tout d'abord, nous pouvons relever l'indignation exprimée par l'opinion publique nationale quant aux scores de 1998 et 1999, comme premier déclencheur de la prise de conscience du gouvernement. La qualification de « *pays le plus corrompu du monde* » a intensément alimenté les débats publics, causant le discrédit de l'action gouvernementale et une crise de confiance à l'égard de l'Etat. La perte de légitimité de l'Etat est une conséquence régulièrement observée dans les pays fortement corrompus, conduisant dans plusieurs cas à une fracture sociale et des troubles publics, et de ce fait redoutée par la puissance publique (Piga, 2011 ; Anderson, Kaufmann, and Recanatini, 2003). En réaction à cette désapprobation grandissante, les pouvoirs publics ont amorcé une série de réformes anti-corruption et multiplié les déclarations de bonnes intentions.

Aussi, la période 2001-2005 correspond également en grande partie, à la phase de mise en application de l'initiative pays pauvre très endettés (I-PPTE)⁴⁶. Cette initiative des bailleurs de fonds conditionnait l'allègement de la dette de certains PED à la mise en œuvre satisfaisante de réformes macroéconomiques et sociales, ainsi qu'à la réalisation d'efforts substantiels de

⁴⁶ L'I-PPTE est un mécanisme concertée d'allègement de la dette bilatérale et multilatérale de la dette extérieure jugée insoutenable dans certains pays pauvres et leur permettre ainsi de mieux lutter contre la pauvreté ainsi que promouvoir le développement durable. Le Cameroun a été éligible à ladite initiative en juin 2000, suivant les deux critères d'éligibilité. Premièrement en tant que pays pauvre enregistrant un PIB/Habitant/jour de moins d'1 dollar US. Deuxièmement du fait d'une dette insupportable, avec un ratio VAN Dette/Exportations=201,5%, et donc supérieur à 150% retenu comme plafond critique.

bonne gouvernance et de lutte contre la corruption. A cet effet, le Cameroun a entrepris dès 2000 l'institutionnalisation de plusieurs mécanismes de bonne gouvernance des fonds publics⁴⁷.

De même, on assistera à la réforme du système judiciaire avec la création de la Chambre des Comptes de la Cour Suprême en 2003, permettant de juger des comptes des comptables publics et renforcer la nécessité de reddition des comptes. La réforme du système des Marchés Publics visant à lutter contre les goulots d'étranglement à forme de postes de paiement des pots-de-vin, les marchés fictifs et la sous consommation des crédits publics, a été également implémentée à cette période. C'est également au cours de cette période qu'une vaste opération judiciaire, appelée « opération épervier », a été déclenchée pour enquêter sur les détournements de fonds publics et mettre aux arrêts les délinquants à col blanc.

Cette tendance légèrement à la hausse, se confirme au cours de la période 2010-2015 avec le score moyen d'IPC de 2,6, dont l'observation la plus élevée de toute la série est obtenue en 2014 avec 2,7. Cette autre amélioration doit pouvoir se lire en rapport avec le début de la mise en œuvre du DSCE, et les conditions de financements extérieurs de ladite stratégie toujours plus exigeantes en termes de bonne gouvernance⁴⁸. Le Cameroun a donc accéléré ses efforts de lutte contre la corruption et notamment la répression de la grande corruption.

C'est ainsi qu'on assiste aujourd'hui à une montée en puissance d'institutions de contrôle et de répression des détournements de deniers publics. Pour illustration, suivant un rapport rendu public par le Ministre de la Justice, à la date du 03 avril 2014, soit moins de trois ans après le démarrage des activités du Tribunal Criminel Spécial, ladite juridiction avait déjà rendu 52 décisions, acquitté 26 inculpés et prononcé 51 condamnations, pour un montant de 12,16 milliards de FCFA, et permis de récupérer et reverser au Trésor public près de 2,4 milliards de FCFA⁴⁹. Dans la même veine, l'Agence National d'Investigation Financière (ANIF), a d'après les propos de son Directeur Général, pour la période 2006-2013, enregistré plus de 250

⁴⁷ Comité consultatif de suivi de la gestion des fonds PPTE crée par décret du Premier Ministre du 1^{er} décembre 2000, Comité de suivi de la réalisation des projets PPTE crée par arrêté du Premier Ministre du 03 mai 2002.

⁴⁸ La corruption représente un important risque fiduciaire, redouté par les marchés de financement, et que l'emprunteur se doit de limiter pour rassurer le financier et obtenir les fonds.

⁴⁹Voir extrait de la conférence de presse conjointe Ministre de la Justice-Ministre de la Communication du 03 juillet 2014.

déclarations de soupçon, et transmis 90 affaires aux autorités judiciaires, ayant permis de récupérer près de 600 milliards de F CFA⁵⁰.

L'action accrue de ces institutions contre la grande corruption, abondamment relayée par les médias, a contribué à influencer la perception des sources primaires quant à une meilleure maîtrise du phénomène, d'où l'atteinte des scores d'IPC les plus élevés au cours de cette période. Toutefois, le biais de perception peut également être évoqué ici. En effet, le démarrage du DSCE traduit le début de la reprise économique, et donc une certaine embellie de l'activité économique. Or, comme le souligne Soreide (2005), les sources primaires du classement de T.I. semblent sensibles à leur environnement et ont tendance à être influencées par des facteurs exogènes communs. Ainsi, les experts auront tendance à sous-estimer le niveau de corruption d'un pays réalisant de bonnes performances économiques. Ce biais de perception peut donc également expliquer cette élévation.

En somme, ayant atteint un plancher de 1,4, l'opinion sur la maîtrise de la corruption a progressé de pratiquement 1,3 points au Cameroun en près de 20 ans au classement. En d'autres termes, entre 1998 et 2014 la perception de la corruption s'est réduite de près de 93%. Il est également pertinent de relever que la progression s'opère à taux faible mais constant, d'environ 0,3 en moyenne tous les cinq ans depuis 1996. Ces faibles évolutions ne peuvent cependant pas occulter le fait que sur l'ensemble de la période, le Cameroun n'a jamais atteint le score de 3 au classement IPC. L'observation dans le temps révèle donc de manière principale, une situation de corruption chronique depuis près de deux décennies. La persistance d'une corruption chronique malgré l'effectivité de mesures de répression, traduit un phénomène aux causes structurellement profondes, qu'il pourrait dès lors être intéressant d'explorer.

2.1.2.3. APERCU DES SOURCES DE CORRUPTION AU CAMEROUN

Le rapprochement de l'évolution de la corruption depuis l'indépendance à celle de la croissance économique sur la même période, révèle que la corruption a véritablement explosé suite à la crise économique. Les causes profondes de ce phénomène sont donc à rechercher dans le contexte ayant eu cours à cette période et notamment dans les implications des Plans d'Ajustement Structurels (PAS). Par la suite, on observe une résilience du phénomène malgré

⁵⁰ Propos du Directeur Général de l'ANIF lors du séminaire des cellules de renseignement financier d'expression française organisé à Douala du 05 au 07 mai 2014.

une intensification des mesures anti-corruption, qui laissent à croire à une inadéquation desdites mesures.

2.1.2.3.1. AJUSTEMENTS STRUCTURELS ET EXPLOSION DE LA CORRUPTION AU CAMEROUN

L'histoire économique du Cameroun fait remarquer qu'après une longue période de croissance positive entre 1960 et 1986, le pays va faire face à une sévère crise économique à partir de l'exercice budgétaire 1987/1988. Afin de faire face à cette crise, une longue et difficile période d'ajustement structurel, a été entamée. De manière idéologique, les institutions de Bretton Woods ont établi le diagnostic selon lequel la crise économique dans les économies africaines résultait de l'irrationalité des dépenses de l'Etat et son poids exorbitant dans l'activité économique. La sortie de crise devait donc passer par la réduction du rôle de l'Etat à ses fonctions essentielles. Dans les faits, dix commandements sont prescrits aux économies en crise, visant simultanément à stabiliser la demande globale par la maîtrise de l'absorption et la restriction de la création monétaire d'une part et d'autre part à stimuler l'offre à moyen et long terme par des réformes structurelles de dérégulation et de dérèglementation⁵¹.

Dans le cas précis du Cameroun, six (06) PAS ont été successivement mis en œuvre de septembre 1988 à septembre 2003, avec au final des résultats très mitigés. Toutefois, l'analyse de la période de mise en œuvre des PAS fournit des renseignements cruciaux à la compréhension de l'explosion de la corruption au Cameroun.

2.1.2.3.1.1. BAISSSE DES SALAIRES DES AGENTS DE L'ETAT ET EXPANSION DE LA CORRUPTION BUREAUCRATIQUE

La résorption du déficit des finances publiques camerounaises lors de la mise en œuvre des PAS semble plus due à une réduction drastique des dépenses publiques qu'à une hausse

⁵¹ Du fait que cette pensée était prônée par des institutions se trouvant à Washington, elle fût communément nommée comme le « consensus de Washington ». Les grandes lignes des PAS sont structurées en deux compartiments : le volet stabilisation qui consiste en la maîtrise de l'absorption par deux instruments notamment l'instrument budgétaire (réduction des dépenses publiques, suppression des subventions, maîtrise des rémunérations du secteur public, accroissement des prélèvements fiscaux) et l'instrument monétaire (hausse des taux d'intérêts, flexibilité des taux de change, etc...). Ensuite, le volet d'ajustement structurel proprement dit qui consiste en réformer les conditions d'offre (libéralisation des échanges extérieurs, libéralisation des procédures administratives, privatisation des entreprises publiques et parapubliques, stimulation du risque d'entreprendre...) TOUNA MAMA, « Economie Camerounaise pour un nouveau départ », Afrédit, Yaoundé, 2008, P.280

significative des recettes fiscales (Banque Mondiale, 1995). A cet égard, la masse salariale qui représentait à elle seule 80% des dépenses de fonctionnement réelles en 1991⁵², apparaissait dans l'urgence, comme le poste budgétaire le plus surdimensionné, d'où logiquement la décision de réduire son enveloppe. Cet ajustement passe généralement par deux options à savoir la réduction des salaires et la réduction des effectifs. L'équilibre budgétaire ainsi recherché s'est cependant accompagné d'un effet pervers inattendu ; le développement d'une corruption de compensation.

En effet, dans le cadre du volet stabilisation des PAS, et notamment les mesures relatives à la maîtrise de la rémunération du secteur public, deux réductions de salaires des fonctionnaires et agents de l'Etat ont été opérées dans la période 1991-1993. L'ampleur exacte de ces réductions a fait l'objet de plusieurs controverses du fait de la très faible communication des pouvoirs publics sur cette question jusqu'à date. Toutefois, l'on peut se référer à la loi des finances 1991/92 instituant un abattement de 30% sur les salaires et les différents décrets d'application⁵³, suivi d'une seconde vague comprise entre 17% et 23% en 1993. Si selon Lienert et Modi (1997) cette baisse ne devrait pas être considérée à plus de 40%, plusieurs estimations des acteurs ayant subi ces coupes font état d'une diminution de l'ordre de 70% ! Cette opération douloureuse, ayant profondément marquée la quasi-totalité des familles camerounaises, a consacré un niveau général faible de la rémunération fonctionnaires.

Ceci dit, les différentes baisses de salaire ne se sont pas accompagnées d'une réduction des charges, ou de mesures d'adoucissement du coût de la vie. Bien au contraire l'évolution de l'indice des prix de détail dans une ville comme Yaoundé s'est par exemple accrue de 59,7% entre 1993 et 1996 et de 70,2% entre 1993 et 1999⁵⁴. Il devient dès lors plus aisé de comprendre la systématisation de la corruption dans la bureaucratie publique à cette époque. En effet, dans l'objectif de vouloir compenser les pertes subies sur leur salaire nominal, et soutenir leur niveau de consommation, les fonctionnaires ont développé des comportements opportunistes de demande de pot-de-vin et de recherche de rente, conduisant à l'expansion d'une corruption de subsistance.

Aussi, il est également important de relever que la réduction salariale a inégalement affecté les corps de l'état, à la défaveur des fonctionnaires et plus précisément ceux relevant

⁵² Soit environ 300 milliards de franc CFA.

⁵³ Cf les décrets n°91/319 à n°91/330 du 9 juillet 1991.

⁵⁴ Les données utilisées sont issues des différents numéros de la revue *Études & Statistique* de la Banque des États de l'Afrique Centrale.

de la strate opérationnelle ou des tâches d'exécution (Assiga Atéba, 2000). Le tableau ci-dessous permet de l'illustrer.

Tableau 2-2: Répartition des salaires publics dans les grands corps de l'Etat de 1985 à 199 (en francs CFA)

| | 1985 – Jan 93 | | Jan – Nov 93 | | Nov 93 – Jan 97 | | Fev 97 - 1999 | |
|----------------|---------------|---------|--------------|---------|-----------------|---------|---------------|---------|
| | Min | Max | Min | Max | Min | Max | Min | Max |
| Fonctionnaires | 53 562 | 505 060 | 48 407 | 363 798 | 32 164 | 167 179 | 38 720 | 229 060 |
| Contractuels | 35 485 | 266 725 | 35 485 | 213 380 | 23 064 | 104 774 | 30 676 | 166 535 |
| Armée & Police | 57 881 | 424 264 | 57 881 | 424 264 | 49 257 | 361 049 | 49 257 | 417 340 |

Source: Cameroon Statistical Appendix (1998 et 2000): IMF Staff Country Report n°s 98/17 et 00/81.

Une autre lecture de ce tableau permet de comprendre la rapidité d'expansion de la petite corruption à cette époque. Les fonctionnaires de niveaux inférieurs, ayant des salaires moins élevés et ayant aussi subi la baisse de salaire, se trouve être les plus vulnérables à l'élévation du coût de la vie. Toutefois, ils sont dans le même temps, les plus en contact avec les usagers du service public et peuvent dans plusieurs cas jouir d'un pouvoir discrétionnaire non négligeable. Ce contexte, favorise la systématisation de la demande de pots-de-vin, d'où la banalisation de la petite corruption dans les administrations publiques. Cette corruption de compensation, a été théoriquement étudié par plusieurs auteurs (Lindbeck, 1975 ; Svensson 2005 ; Jacquemet, 2009), et a fait l'objet de quelques études empiriques, ayant souvent été remises en cause (Van Rijkeghem et Weder ,2001 ; Azfar et Nelson ,2003).

Les micro-données disponibles, suggèrent également une causalité importante entre le niveau de salaire et la corruption. A cet égard, une enquête menée en 2006 auprès de 850 chefs d'entreprises Camerounaises, par le Centre de Recherche et d'Etude en Economie et Sondage (CRETES), renseigne sur la perception des entreprises sur les causes de corruption. Le tableau ci-dessous illustre les résultats de l'enquête.

Tableau 2-3: Opinions sur les principaux facteurs à l'origine de la corruption pratiquée par les fonctionnaires au Cameroun

| Facteurs | Fréquence | Pourcentage |
|--|-----------|-------------|
| Bas salaires | 321 | 38,5 |
| Absence de sanction | 219 | 26,2 |
| Désir d'enrichissement personnel | 128 | 15,3 |
| Manque de transparence dans les affaires du gouvernement | 36 | 4,3 |
| Le gouvernement ne se penche pas sur le problème | 34 | 4,1 |
| Mauvais fonctionnement de l'Administration | 23 | 2,8 |
| Absence de règles/ normes de conduite claires | 20 | 2,4 |
| Les critères de nomination aux postes de responsabilité | 17 | 2,0 |
| Certains agents publics ont des pouvoirs exorbitants sur les usagers | 10 | 1,2 |
| Tout le monde le fait | 11 | 1,3 |
| Autres | 16 | 1,9 |

| | | |
|-------|-----|-------|
| Total | 835 | 100,0 |
|-------|-----|-------|

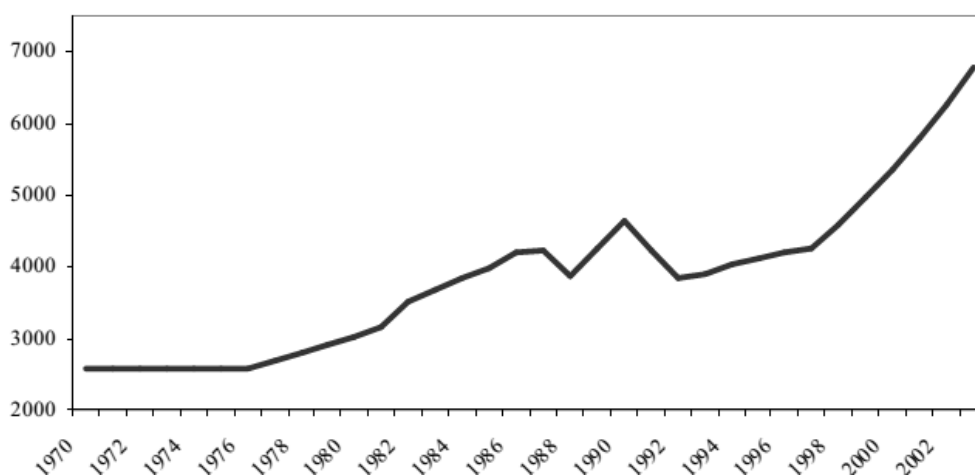
Source : Enquête CRETES 2006

Le tableau ci-dessus montre 38,5% des entreprises sondées identifient les bas salaires comme principale cause de corruption et estiment que la réforme la plus importante serait la révision à la hausse des salaires publics. Ainsi, le niveau général faible des salaires dans la fonction publique, ayant cours depuis les ajustements structurels, peut constituer une explication de la banalisation de la petite corruption dès 1996. Cependant, les ajustements structurels peuvent également être pointés du doigt quant à la corruption, suite au licenciement des personnels de l'Etat et le développement du secteur informel qui s'en est suivi.

2.1.2.3.1.2. LE LICENCIEMENT DES AGENTS DE L'ETAT ET DEVELOPPEMENT DU SECTEUR INFORMEL

L'autre mesure inhérente aux PAS ayant eu des incidences néfastes en termes de corruption a été la réduction des agents publics. Cette autre mesure d'austérité, a causé une dépression généralisée du secteur de l'emploi, et partant la perte de salaires et la réduction des revenus des ménages. En effet, avant la crise économique, l'emploi au Cameroun connaît une phase d'expansion notamment entre 1960 et 1985, tel que l'indique les données de l'INS schématisées dans le graphique ci-dessous.

Figure 2-7: Evolution de l'emploi total au Cameroun sur la période 1970-2005



Source: construction à partir des données de l'INS

Le graphique ci-dessus, montre effectivement un décollage de l'emploi à partir de 1977. Cette expansion s'explique tout d'abord par le dynamisme des secteurs d'exportation et les débuts de l'industrialisation à cette période. De fait, on assiste à une forte capacité d'absorption du secteur privé à cette période. A l'essoufflement de cette dynamique en 1983, l'accélération

de l'emploi est portée par l'Etat. A titre d'illustration, les entreprises publiques, représentant 170 organismes à travers lesquels l'Etat, dans tous les secteurs de l'économie, employaient 100.000 personnes en 1986, soit les trois quarts des effectifs de la fonction publique à cette époque, pour une masse salariale annuelle d'environ 120 milliards de F CFA⁵⁵.

Ensuite, le graphique montre une phase de dépression oscillatoire de l'emploi entre 1987 et 1993. La première explication à cette tendance est la mauvaise conjoncture dans les entreprises privées du fait de la crise économique. Plusieurs d'entre elles ont été obligées de déposer le bilan et ainsi remercier les employés, ou de réduire les charges fixes en se séparant des personnels les moins stratégiques. Entre 1984 et 1991, le secteur privé se sépare d'environ 21% de ses effectifs. L'autre explication à cette grimpe du chômage, est la réduction des effectifs de l'Etat du fait des PAS. En effet, le secteur public met en place une politique de gel des recrutements, de fermeture des représentations diplomatiques, de licenciement direct et indirect de personnel à travers le Plan d'Organisation et des Effectifs (environ 60.000 au total, dont 7.000 rien qu'entre 1993 et 1994), de gel des effets financiers des avancements, etc. (Tsafack Nanfosso, 1999b ; Tsafack Nanfosso et Touna Mama, 2001).

L'ensemble des politiques mises en œuvre pour lutter contre la crise conduit à une baisse drastique du taux de salarisation de l'économie qui est passé de 63,9 % en 1983 à 22,1 % en 1993 dans l'industrie, et de 20,6 % à 12,6 % dans le commerce. En 1994 dans la ville de Yaoundé, 3 chômeurs sur quatre exerçaient trois années plus tôt une activité, et plus de la moitié des travailleurs protégés (c'est-à-dire appartenant au secteur formel et bénéficiant de certaines indemnités) sont devenus chômeurs. En janvier 1994, le franc CFA est dévalué de 50%, soit d'un montant correspondant à 17,5% du salaire nominal de janvier 1993. L'ECAM réalisées en 1996, indique que le taux de chômage est alors de 8,4% au niveau national, mais de 30,6% à Yaoundé et 23,6% à Douala. Les restructurations des entreprises conduisent à la perte de près de 45.000 emplois.

Ceci dit, les tensions sur le marché de l'emploi à la suite des PAS ont paupérisé une grande masse de capital humain qui en réaction, a développé plusieurs sortes d'activités de « débrouillardise », afin d'assurer un minimum de revenu vital. Ces activités considérées à leurs débuts comme des manœuvres de survie à la crise, se sont avérées être lucratives, et se sont imposées dans le quotidien de la majeure partie des populations. L'on a ainsi assisté à un

⁵⁵ En 1986, le pays comptait 181.619 employés dans le secteur public (non compris les militaires) et 388.000 dans le secteur privé et parapublic ; le secteur informel et agricole absorbant le reste de la population occupée.

accroissement rapide du secteur informel, dont les estimations actuelles montrent qu'il emploie près de 90% de la force de travail au Cameroun.

L'économie souterraine n'a cependant pu se développer, que par la tolérance complice et intéressée des administrations publiques. Les opérateurs informels proposent des pots-de-vin aux agents publics chargés de contrôler le marché afin de pouvoir continuer à exercer dans l'illégalité. Comme nous avons pu le constater précédemment, la vulnérabilité salariale desdits agents ne laisse généralement que peu de doute à l'issue de l'offre venant de l'informel.

En considérant les obligations fiscales, les PAS ont été marqués par une intensification de la pression fiscale afin de résorber le déficit des finances publiques. Cependant, d'après Sanyal et al. (2000), un taux de pression fiscal plus élevé offre l'opportunité d'un pot-de-vin plus grand à négocier avec le contribuable. Aussi, Choi, Thum (2004) et Fortin (2002) observent que des taxes élevées favorisent le développement de la fraude, qui elle-même est liée positivement à la corruption. L'on peut donc envisager que l'accroissement de la pression fiscale mise en œuvre durant les PAS, a contribué à la vulgarisation de la corruption dans les administrations fiscales, ainsi que la fraude et l'évasion fiscale du secteur informel.

Le Cameroun vérifie également dans une certaine mesure, les développements théoriques selon lesquels le secteur informel et la corruption agissent de manière complémentaire dans les pays en développement à l'inverse des pays riches où ils tendent à être substituables. (Schneider F., 2005, Friedman et.al, 2000; Hindricks et al., 1999).

2.1.2.3.1.3. LA REDUCTION DE L'OFFRE DE SERVICES PUBLICS ET PETITE CORRUPTION

Les restrictions budgétaires inhérentes aux PAS, ont conduit à une réduction brutale des investissements étatiques dans l'offre de biens publics et par conséquent la rareté des services essentiels. La réduction des subventions publiques a fortement entamé la capacité de maintenance et d'équipements des structures d'offre de biens publics (Assiga, 1998). L'accès aux services de base a dû être rationné, créant des situations de files d'attentes, poussant les individus à proposer des surprix pour bénéficier de ces biens, dont les prix sont généralement inférieurs aux prix du marché. Ainsi qu'observé par Bresson (2005) dans plusieurs PED, l'on a également assisté au Cameroun à une banalisation de la demande et de l'offre de pots-de-vin, en vue d'obtenir un lit d'hospitalisation, l'accès à l'eau, l'électricité, le logement social etc.

En somme, la période d'ajustement structurel n'a pas été une panacée pour les pays africains en général et pour le Cameroun en particulier. Dans une évaluation datée de 1994, la Banque Mondiale elle-même admettait qu'après plus d'une décennie de PAS en Afrique « *aucun pays africain n'a atteint une position macroéconomique saine (...) et les réformes entreprises sont fragiles et ne font que ramener l'Afrique sur la lente trajectoire de croissance des années 60 et 70* »⁵⁶.

En plus de ce constat d'échec, la période de mise en œuvre des PAS s'est accompagnée d'une explosion de la corruption. Si à la fin de la période des plans quinquennaux, la corruption ne se révélait pas avec acuité, il en est tout l'inverse pendant la période des PAS. Ainsi, au cours de la mise en œuvre du cinquième PAS, (1^{er} juillet 1997-30 juin 2000) le Cameroun a été classé pendant deux années successives (1998 et 1999) comme pays le plus corrompu du Monde selon l'IPC de Transparency International. Ceci dit, la persistance de la corruption plus de dix ans après la fin des ajustements structurels appelle à évoquer d'autres causes au phénomène, notamment liées aux lacunes de gouvernance.

2.1.2.3.2. DÉFICIT DE GOUVERNANCE ET RÉSILIENCE DE LA CORRUPTION

Le chapitre précédent nous a permis d'aborder globalement, l'influence des trois principales composantes sur la prévalence de la corruption. Dans le cas particulier du Cameroun, les paragraphes qui précèdent nous d'analyser, incidemment, le rôle d'importantes défaillances de la gouvernance économique dans l'expansion de la corruption. Cependant, il nous revient également de comprendre les implications des déficits de gouvernance politique et institutionnelle dans la persistance de la corruption au Cameroun.

2.1.2.3.2.1. GOUVERNANCE POLITIQUE ET CORRUPTION AU CAMEROUN

La relation entre gouvernance politique et corruption peut s'analyser suivant les mécanismes d'accès et de maintien au pouvoir, ainsi que par rapport à la vitalité des contre-pouvoirs. En effet, de nombreux auteurs établissent que les systèmes où l'accès aux mandats nationaux ou locaux, est le résultat d'un processus démocratique, libre et transparent, sont généralement moins perméables à la corruption (Blake et Martin, 2006, Kunicová et Rose-Ackerman, 2005, Sandholtz et Koetzle 2000). Aussi, selon une logique webérienne, les systèmes de légitimation politique fondés sur le charisme et la rationalité supposée des

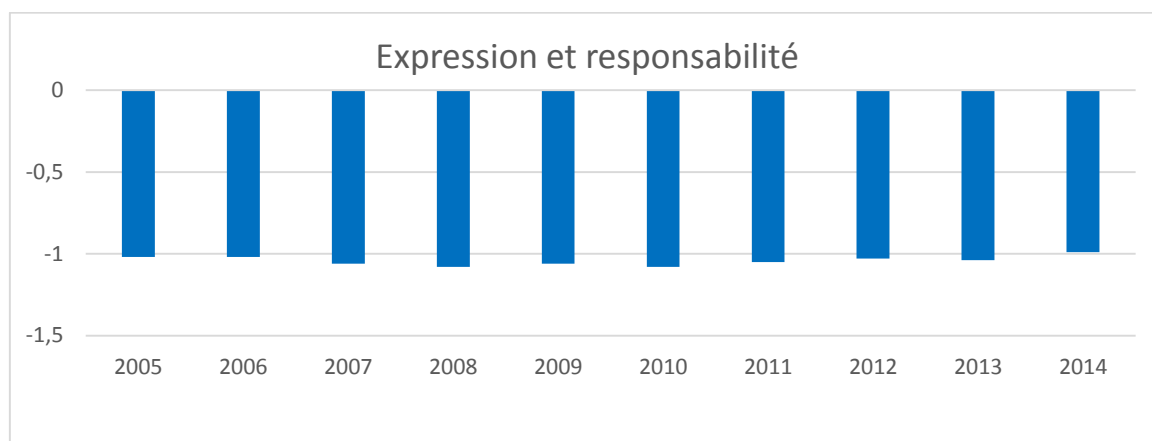
⁵⁶ World Bank, *Adjustment in Africa : Reforms, Results and the Road Ahead*, Oxford University Press 1994.

individus, sont plus favorables à la corruption que les systèmes s'appuyant sur les compétences et les performances.

Toutefois, l'appréciation pertinente du niveau de gouvernance politique, ne peut être objectivement envisagée sans un instrument de mesure adéquat. A cet égard, deux indicateurs parmi les « World Governance Indicators » de la Banque Mondiale, peuvent être utilisés pour rendre compte de la qualité de la gouvernance politique.

En effet, l'indicateur synthétique « expression et responsabilité » vise à mesurer l'importance des contre-pouvoirs, en évaluant le degré des libertés civiles, des droits politiques, d'indépendance des médias et la mesure dans laquelle les autorités à différents niveaux sont comptables de leurs actions. En considérant la période 2005-2014⁵⁷, les scores obtenus par le Cameroun à cet indicateur peuvent être représentés dans le graphique ci-dessous.

Figure 2-8: Evolution de l'indicateur « expression et responsabilité » au Cameroun pour la période 1996-2008



Source: "World Governance Indicators", Banque Mondiale, 2015

Ainsi, sur une échelle de score allant de -2,5 à 2,5, le Cameroun n'a jamais enregistré de score supérieur à 0 ces dix dernières années, conduisant à la conclusion d'une gouvernance politique peu efficace, matérialisée par une faiblesse des contre-pouvoirs. Titi-Nwell (1999) spécifie ce constat, en assertant que les problèmes de gouvernance politique au Cameroun relèveraient du manque de perspicacité des contre-pouvoirs, et de la faillite du contrôle des hommes politiques par l'électorat, favorisant l'irresponsabilité et l'impunité. Afin d'étayer cette assertion, il fait le constat que malgré l'existence d'un processus d'élection démocratique, les hommes politiques sont très souvent issus de cooptation ou d'investiture plutôt que d'élection primaires à la base et ont donc peu de légitimité populaire. Les hommes politiques, rendent

⁵⁷ Données tirées de « Governance matters VIII », Kaufmann, Kraay et Mastruzzi

ainsi prioritairement compte à la hiérarchie de leurs appareils politiques et non au peuple qu'ils sont censés représenter.

Cette irresponsabilité des acteurs devant leurs mandataires, est amplifiée par les défaillances structurelles des éveilleurs de consciences que sont la société civile et les médias (Boulaga et Zinga, 2002). Les médias sont encore tributaires de l'appui du gouvernement qu'il sont censé surveiller. Cette précarité a conduit Sindjoun (2001) à conclure que ces contre-pouvoirs de type populaire sont eux même fatalement exposés à la corruption.

Ceci dit, la responsabilité des lacunes de gouvernance politique dans la persistance de la corruption ne saurait occulter celle des déficits de gouvernance institutionnelle.

2.1.2.3.2.2. GOUVERNANCE INSTITUTIONNELLE ET CORRUPTION AU CAMEROUN

La gouvernance institutionnelle renvoie au rôle des institutions dans la régulation des interactions des acteurs économiques. La Banque Mondiale définit les institutions comme les règles formelles et informelles, les organisations, qui régissent les interactions humaines. Ceci étant, plusieurs auteurs avancent que la corruption ne se développe pas en présence de « bonne institutions », suivant leur efficacité en termes économique, politique et culturel (Shirley, 2003 ; La Porta et al., 1998, 2008).

Les organismes mondiaux s'intéressant aux indicateurs de la qualité institutionnelle (Banque mondiale, Freedom House, Institut Fraser) énoncent que les bonnes institutions sont celles qui sont démocratiques, encouragent le compromis, la négociation et la participation des citoyens à la prise de décisions et enfin empêchent la corruption et l'arbitraire par la reddition des comptes. Aussi, les institutions influencent le niveau de corruption soit de manière directe, à travers le degré d'efficacité des institutions garantissant le respect de « l'Etat de droit », soit de manière indirecte, à travers le degré de tolérance sociale à la corruption, formaté par les institutions culturelles et les valeurs qu'elles véhiculent (cf. chapitre 1).

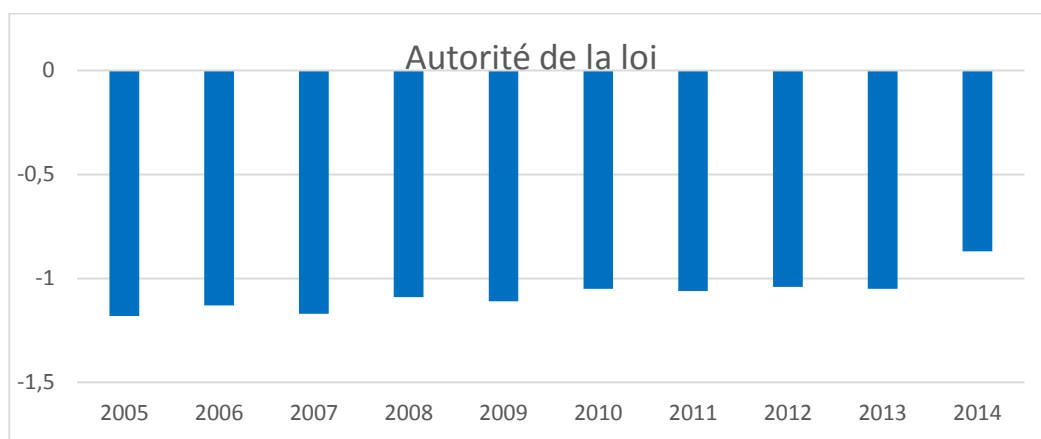
En ce qui concerne l'effet direct des institutions sur la corruption, et dans le cas précis du Cameroun, une particularité semble se dégager par rapport aux enseignements de la littérature sur la relation entre l'autorité de la loi et corruption. En effet, cette économie se distingue par un corpus légal et réglementaire relativement fourni, mais dont l'application n'est pas garantie de manière systématique.

En effet, le Cameroun a ratifié de nombreux traités et conventions internationaux se rapportant à la lutte contre la corruption. Il s'agit par exemple de la Convention des Nations Unies Contre la Corruption adoptée le 31 octobre 2003 à Mérida au Mexique, qui fournit des instruments juridiques importants en matière de poursuite des actes de corruption nationaux et transfrontaliers, encourageant au passage la coopération internationale dans les investigations ainsi que la sanction, et facilitant par ailleurs la récupération et le rapatriement des sommes illicites. D'autres conventions onusiennes, participent de manière incidente à la répression de la corruption et ont été toutes intégrées au corpus législatif du Cameroun. Il en est ainsi, de la Convention internationale pour la répression du financement du terrorisme du 09 décembre 1999, la Convention des Nations Unies contre la Criminalité transnationale organisée (dite Convention de Palerme) du 15 novembre 2000 et ses protocoles, les résolutions de l'O.N.U 1267, 1368, 1373, 1735 toutes relatives à la fraude financière, au blanchiment des capitaux et au financement du terrorisme.

Au niveau régional, et sous régional le Cameroun est signataire de la quasi-totalité des initiatives de lutte contre l'enrichissement illégal, notamment la Convention de l'Union Africaine (U.A) sur la Prévention et la Lutte contre la Corruption, la Charte Africaine de la Fonction Publique, les différents règlements de la Communauté Economique et Monétaire de l'Afrique Centrale (CEMAC), relatifs au blanchiment des capitaux ainsi que les directives CEMAC relatives à la réforme des finances publiques.

Au niveau local, les dispositions du Code Pénal notamment en ses articles 134 et 134 bis traitant de la corruption, ainsi que les articles 135, 136, 137 et 161 relatifs à d'autres infractions assimilables à la corruption, constituent des outils juridiques pertinents de dissuasion et de sanction à la corruption. Ceci dit, malgré la disponibilité des textes de loi, l'évaluation empirique tend à montrer des performances de gouvernance institutionnelle peu élevées, notamment en rapport avec les aspects liés au respect de « Etat de droit », tel que le montre le graphique ci-dessous.

Figure 2-9: Evolution de l'indicateur « autorité de la loi » au Cameroun pour la période 2005-2014



Source: "World Governance Indicators", Banque Mondiale, 2015

La figure 2-9 représente l'évolution de l'indicateur synthétique « autorité de la loi » des WGI de la Banque Mondiale, qui évalue la mesure dans laquelle les citoyens mettent leur confiance dans les règles régissant la société et les respectent. Il permet d'observer des scores globalement très faibles au Cameroun. Ces scores suggèrent que ces dix dernières années, malgré l'existence d'un corpus législatif et réglementaire non négligeable, les camerounais ont eu très peu confiance en la capacité des institutions à pouvoir appliquer à tous, de manière systématique et impartiale ledit corpus, et ainsi garantir leurs droits. Cette incapacité à assurer pleinement la préservation des droits est favorable à plusieurs types d'abus, dont la corruption.

Ainsi, le rapport de Transparency International-Cameroun, sur l'état de la corruption en 2015, estime à 52% les cas de corruption administrative, qui consiste à biaiser l'application d'une réglementation au profit du corrupteur. Les transactions s'inscrivant dans ce cadre sont quotidiennement observées et leur ampleur témoigne de la relative facilité avec laquelle les lois et règlements sont ouvertement transgressés, traduisant ainsi une faible autorité de loi.

Toutefois, l'impact de ces défaillances dans l'application quotidienne des lois devrait pouvoir être atténué par l'efficacité du système judiciaire, garant de l'autorité de la loi. Mais à ce niveau également, une certaine perméabilité de la justice à la corruption semble se manifester au Cameroun. A ce sujet, la filiale camerounaise de Transparency International, dans son rapport 2014, a identifié le secteur de la justice comme deuxième secteur public le plus corrompu.

La corruption politique peut aussi être évoquée au rang des facteurs déstabilisants de la force de la loi. A ce niveau, il s'agit d'exploiter des positions de pouvoir pour modifier ou retarder la mise en œuvre d'une loi pouvant nuire à la capture de rente. Ce type de blocages

peut être illustré au Cameroun par la non application de l'article 66 de la Constitution du de 1996, relatif à la déclaration des biens. Ledit article oblige les détenteurs de mandats et les gestionnaires publics à faire une déclaration de leurs biens et avoirs, en début et en fin de fonction. Cet outil fondamental à la détection de l'enrichissement illicite, n'a toujours pas été appliquée jusqu'à ce jour, et ce malgré la pression insistante de la société civile sur ce sujet.

Ainsi, bien que le Cameroun ne dispose pas encore d'une loi anti-corruption, force est de constater que les lois déjà existantes peinent à être mises en œuvre de manière impartiale et efficace, du fait soit de la corruption bureaucratique, soit de la corruption politique. Cette situation débouche sur un cercle vicieux où la mauvaise gouvernance et la corruption semblent s'auto-entretenir par le canal de l'application des lois et règlements.

L'aperçu sur les causes de la corruption au Cameroun nous permet ainsi de clôturer notre analyse de la situation de la corruption dans cette économie. Le phénomène étant à présent mieux appréhendé dans ses spécificités locales, il nous incombe dès lors de pouvoir évaluer son impact sur la croissance économique.

2.2. CORRUPTION ET CROISSANCE ECONOMIQUE : UNE EVALUATION EMPIRIQUE APPLIQUEE AU CAS DU CAMEROUN

Les évolutions respectives de la corruption et de la croissance économique au Cameroun ci-dessus présentées, permettent de présumer d'une corrélation entre ces deux phénomènes. Toutefois, à l'analyse de la littérature les caractéristiques de cette relation peuvent fluctuer suivant les contextes considérés. Aussi, afin de mieux caractériser les rapports intrinsèques à la relation sus évoquée dans le cas précis du Cameroun, il conviendrait, au-delà des déductions théoriques et des prédictions descriptives, de pouvoir effectuer une analyse économétrique permettant de se prononcer de manière plus robuste sur la significativité et le sens des effets entre la corruption et la croissance économique.

Lesdits effets, peuvent d'après la littérature, se manifester suivant une progression linéaire, et ce de manière directe ou indirecte, ou encore suivant une progression par seuil. Du fait des contraintes méthodologiques liées à l'analyse par seuils précédemment évoquée, notre étude sera effectuée suivant une approche linéaire.

Dans cette optique, il convient de relever que les effets directs sont ceux qui affectent sans intermédiation les facteurs de production, tandis que les effets indirects empruntent des canaux de transmission qui vont à leur tour se répercuter sur les facteurs de production. La question qui se pose ici est de savoir si la corruption affecte-t-elle effectivement la croissance économique du Cameroun, et le cas échéant, déterminer si cette relation est-elle le fait d'effets directs et/ou d'effets indirects transitant par d'autres facteurs ?

A cet égard, la présente sous-section propose une évaluation empirique, à partir du modèle théorique de croissance endogène de Barro (1990). Ledit modèle sera réaménagé pour y introduire une variable représentant la corruption. Par la suite, l'approche économétrique proprement dite nous conduira à sélectionner les variables et les données, et effectuer les différents tests requis sur nos séries de données, avant procéder aux estimations à l'aide de la technique du Modèle à Correction d'Erreur (MCE). Les résultats obtenus à l'issue des estimations pourront par la suite être interprétés.

2.2.1. CADRE METHODOLOGIQUE

L'étude économétrique de la relation entre la corruption et la croissance économique nécessite de disposer au préalable d'un cadre méthodologique théoriquement soutenable et empiriquement estimable. En respect de ces exigences, nous présenterons notre cadre d'analyse,

en déclinant successivement, le modèle théorique, le modèle empirique et ses variables, les données sélectionnées, et la technique d'estimation retenue.

2.2.1.1. MODELE THEORIQUE: LA CORRUPTION DANS LE MODELE DE CROISSANCE DE BARRO (1990)

Le modèle de Barro (1990) est un modèle de croissance endogène qui explique la croissance économique à long terme par l'accroissement de l'efficacité des facteurs de production, dû aux externalités positives des dépenses publiques. Ainsi, les dépenses publiques d'infrastructures, lorsqu'elles sont optimales, affectent positivement la productivité du capital privé, et stimulent ainsi la croissance économique.

La formalisation dudit modèle suppose une fonction de production. Le modèle pose que la production de l'économie est fonction de trois facteurs de production à savoir le capital physique, le capital humain et les dépenses publiques. La technologie de la production à la date t peut s'écrire sous la forme d'une fonction Cobb-Douglas, tel que :

$$Y_t = K_t^\alpha G_t^\beta (A_t L_t)^{1-\alpha-\beta} \quad (2.1)$$

où Y représente la production totale de l'économie, K est le capital physique total et G représente les dépenses publiques totales, L la main d'œuvre ou le nombre de travailleurs et A est la productivité globale des facteurs. Aussi, l'on suppose un taux de croissance démographique n qui est constant.

Les dépenses publiques sont financées par le prélèvement d'impôts sur le revenu suivant une proportion τ du revenu, et le budget est équilibré tel que :

$$G = T = \tau Y \quad (2.2)$$

La productivité des facteurs A évolue suivant la fonction

$$A_t = A_0 e^{\zeta t} \quad (2.3)$$

Où ζ est le taux de croissance de la productivité.

Aussi, la formalisation de la croissance selon Arrow et Kurz (1970) et de Barro (1990) permet d'obtenir l'expression de la production par tête, plus précisément la production par travailleur efficient. Pour ce faire nous considérons:

$$\hat{y} = \frac{Y}{AL}, \hat{k} = \frac{K}{AL} \text{ et } \hat{g} = \frac{G}{AL} ; \quad (2.3)$$

Où \hat{y} est la production par travailleur par travailleur efficient, \hat{k} le capital physique par travailleur efficient et \hat{g} les dépenses publiques par travailleur efficient. Ainsi la production par tête ou production par travailleur est donnée par la relation :

$$\hat{y} = \frac{Y}{AL} = \hat{k}^\alpha \hat{g}^\beta \quad (2.4)$$

Aussi en posant i comme le taux d'investissement en capital physique, l'évolution du stock de capital par travailleur est donnée par la relation suivante :

$$\dot{\hat{k}}_t = i\hat{y}_t - (n + \zeta + \delta)\hat{k}_t \quad (2.5)$$

En remplaçant \hat{y} par sa valeur dans (2.5) nous obtenons, l'équation du capital par travailleur à l'équilibre :

$$\hat{k}^* = \left(\frac{i\hat{g}^\beta}{n + \zeta + \delta} \right)^{\frac{1}{1-\alpha}} \quad (2.6)$$

Aussi, en insérant cette expression du capital par tête à l'équilibre dans la relation (2.4), et en réécrivant cette relation sous sa forme logarithmique (logarithme naturel), nous obtenons une nouvelle expression de la production par travailleur, telle que :

$$\ln \hat{y}_t^* = \frac{\beta}{1-\alpha} \ln \hat{g}_t + \frac{\alpha}{1-\alpha} \ln i^* - \frac{\alpha}{1-\alpha} \ln (n + \zeta + \delta) \quad (2.7)$$

Cette expression est similaire à l'équation de la croissance économique utilisée par Mankiw, Romer et Weil (1992)⁵⁸ dans leur étude empirique sur la croissance dans le monde. Cependant cette expression ne permet pas de capter la dynamique du processus de croissance. Afin d'y remédier, Islam(1995) modifie la relation (2.7) suivant l'hypothèse de convergence du niveau de production vers \hat{y}^* . Ainsi, en posant $\lambda = (1-\alpha)(n + \zeta + \delta)$, nous obtenons l'expression de l'ajustement autour de l'état stationnaire :

$$\ln \hat{y}_t = (1 - e^{-\lambda}) (\ln \hat{y}^* - e^{-\lambda} \ln y_{t-1}) \quad (2.8)$$

Après substitution et réarrangement de (2.8) dans (2.4), on a l'expression de la croissance :

⁵⁸ Voir Mankiw, G., D. Romer, and D. Weil (1992). A contribution to the empirics of economic growth. Quarterly Journal of Economics 107, 407-37.

$$\ln \hat{y}_t - \ln \hat{y}_{t-1} = (1 - e^{-\lambda}) \left[\frac{\beta}{1-\alpha} \ln \hat{g}_t + \frac{\alpha}{1-\alpha} \ln i - \frac{\alpha}{1-\alpha} \ln (n + \zeta + \delta) - \ln \hat{y}_{t-1} \right] \quad (2.9)$$

En notant $\ln \hat{y}_t = \ln y_t - \ln A_0 - \zeta t$ dans (2.9) on obtient une nouvelle expression de la production par travailleur :

$$\ln y_t = (1 - e^{-\lambda}) \left[\frac{\beta}{1-\alpha} \ln g_t + \frac{\alpha}{1-\alpha} \ln i - \frac{\alpha}{1-\alpha} \ln (n + \zeta + \delta) + \frac{1-\alpha+\beta}{1-\alpha} \ln A_0 \right] + e^{-\lambda} \ln y_{t-1} + \zeta \left[\frac{t(1-\alpha-\beta)(1-e^{-\lambda})}{1-\alpha} + e^{-\lambda} \right] \quad (2.10)$$

Ainsi, les relations (2.10) et (2.9) nous permettent d'obtenir des expressions de la production par travailleur et de la croissance de cette production, dérivées du modèle de croissance endogène de Barro (1990). Cependant, outre ces développements nécessaires, ce qui nous intéresse principalement ici est de comprendre comment la corruption peut affecter la croissance économique suivant ce modèle.

A cet effet, rappelons que la littérature indique que la corruption peut affecter la croissance économique suivant des effets directs (Mauro, 1995) et suivant des effets indirects (Peligrini et Gerlagh, 2004). Ramené au modèle de Barro(1990), cela supposerait que la corruption peut influencer le niveau de croissance économique directement en affectant la productivité de facteurs de production et indirectement en affectant les externalités positives du secteur public sur la productivité des facteurs. Afin de représenter ces configurations, nous nous inspirons de la formalisation proposée par Dzumashev (2009), reprise plus tard par Adenike (2013), qui permet d'incorporer dans un modèle de croissance endogène, les deux effets sus évoqués.

Ainsi, en accord avec l'approche de Dzumashev (2009), nous poursuivons notre modèle en considérant que la corruption affecte indirectement le niveau d'output par les dépenses publiques par travailleur g et l'investissement privé i , et affecte directement cet output par la productivité des facteurs A .

En considérant l'effet sur la productivité, la littérature semble démontrer que les rendements du progrès technologique sont moindres en présence de corruption, et donc que la corruption affecte le surcroît de productivité lié au progrès technologique A_t . Cependant Dzumashev (2009) postule que cet effet de la corruption n'est pas fixe et est lui-même évolutif suivant un taux de croissance. Ainsi, l'évolution de la productivité donnée par (2.3) devient :

$$A_t = \frac{A_0 e^{\sigma t}}{e^{\varphi}} \quad (2.11)$$

Où $\varphi \in (0, \bar{\varphi})$ mesure la corruption. Lorsque $\varphi = 0$, le niveau de corruption est nul et lorsque $\varphi = \bar{\varphi}$, le niveau de corruption est maximal.

En ce qui concerne les effets indirects et notamment les distorsions dans l'apport du secteur public, il est régulièrement admis que la corruption rend les dépenses publiques moins efficaces. Ainsi, pour un niveau de ressources fiscales données, la corruption réduit la productivité des dépenses publiques. Le niveau de dépenses publiques par travailleur peut donc s'écrire :

$$g = \frac{\tau y}{f(\varphi)} \quad (2.12)$$

τy représente les taxes perçues par tête et $f(\varphi)$ est une fonction croissante du niveau de corruption. Les dépenses publiques par travailleur sont donc fonction du taux de recettes fiscales collectées par travailleur, du niveau de production par travailleur et du niveau de corruption de l'économie, de sorte qu'on ait

$$g_t = g(\tau, y_t, \varphi) \quad (2.13)$$

Aussi, plusieurs travaux suggèrent que la corruption favorise l'incertitude sur les marchés, notamment en ce qui concerne les coûts de transaction. Cette incertitude accentue la prudence des acteurs du marché financier, débouchant sur une augmentation des taux d'intérêt réel et une réduction de l'investissement. La corruption affecte donc également la croissance économique de manière indirecte à travers son effet sur les investissements. Ainsi, nous posons que les investissements sont fonction du taux d'intérêt réel et du niveau de corruption tel que :

$$i_t = i[r_t(\varphi)] \quad (2.14)$$

Où r_t est le taux d'intérêt réel, qui est lui-même une fonction croissante du niveau de corruption φ . $r'_t(\varphi) > 0$ et $i'_t(\varphi) < 0$

Ainsi, sur la base des implications de la corruption sur la productivité du capital A , les dépenses publiques par travailleur g et les investissements i , et leur remplacement par leurs valeurs obtenues en (2.11), (2.13) et (2.14), dans (2.10), on obtient l'expression de la croissance ci-après :

$$\ln y_t = (1 - e^{-\lambda}) \left[\frac{\beta}{1-\alpha} \ln g_t(\tau, y_t, \varphi) + \frac{\alpha}{1-\alpha} \ln i(\varphi) - \frac{\alpha}{1-\alpha} \ln(n + \zeta + \delta) + \frac{1-\alpha+\beta}{1-\alpha} \ln A_0 - \frac{1-\alpha+\beta}{1-\alpha} \varphi \right] + e^{-\lambda} \ln y_{t-1} + \zeta \left[\frac{t(1-\alpha-\beta)(1-e^{-\lambda})}{1-\alpha} + e^{-\lambda} \right] \quad (2.15)$$

L'équation (2.15) exprime donc les effets directs et indirects de la corruption sur l'évolution de la production par tête. La corruption affecte directement la production par travailleur, en réduisant la productivité des facteurs. La corruption affecte aussi indirectement la production par travailleur, en réduisant le capital par tête et les externalités positives des dépenses publiques. Ceci étant, l'évaluation empirique de cette relation suggère d'adopter une spécification empirique propice aux estimations.

2.2.1.2. SPECIFICATION EMPIRIQUE DU MODELE, VARIABLES ET DONNEES

En prélude aux estimations à effectuer, le présent paragraphe a pour but de proposer un modèle empirique permettant de capter les relations entre les différents phénomènes étudiés, avant de spécifier les variables du modèles et présenter les séries de données retenues.

2.2.1.2.1. LE MODELE EMPIRIQUE ET SES VARIABLES

La prise en compte des différents effets de la corruption dans l'expression de la croissance endogène, se ramène à exprimer l'évolution de la production par tête en fonction des facteurs de production, de la corruption (effet direct) et des interactions de la corruption sur les facteurs de production (effets indirect), de sorte qu'on puisse écrire :

$$\ln y_t = \alpha_0 + \alpha_1 Z_t + \alpha_2 corr_t + \alpha_3 W_t \quad (2.16)$$

Où y_t représente la production de l'année t. De manière objective, un phénomène influençant le niveau de production d'une année influence de facto la croissance économique entendue comme la variation du niveau de production entre deux périodes. L'expression (2.16) renseigne donc sur la technologie de croissance. $corr_t$ représente l'effet direct de la corruption sur la croissance, Z_t , un vecteur représentant un ensemble de facteurs de production et W_t un vecteur représentant les interactions entre la corruption et chaque facteur de production considéré, équivalant donc aux effets indirects de la corruption.

En rapport avec le modèle de Barro (1990), le vecteur Z est constitué de variables explicatives de la croissance économique, généralement admise par la théorie de la croissance endogène. Ainsi,

$Z = \{\ln invpri_t, \ln dput_t, \ln sch1_t\}$, où $\ln invpri_t$ représente le logarithme népérien des investissements du secteur privé, rendant ainsi compte du facteur capital dans la technologie de croissance économique. $\ln dput_t$ est le logarithme des dépenses publiques totales, permettant de prendre en compte les externalités des dépenses publiques dans la génération de la croissance économique. Aussi, nous incluons la variable $\ln sch1_t$, qui est le logarithme du nombre d'élèves inscrit en primaire afin de prendre en compte la formation du capital humain dans le processus de croissance.

$W = \{(corr_t \ln invpri_t), (corr_t \ln dput_t), (corr_t \ln sch1_t)\}$ où le produit $(corr_t \ln invpri_t)$, est l'interaction entre la corruption et les investissements du secteur privé, rendant compte des effets indirects de la corruption via le capital privé. Le produit $(corr_t \ln dput_t)$ est l'interaction entre la corruption et les dépenses publiques totales, rendant compte des effets indirects de la corruption via les dépenses publiques. Le produit $(corr_t \ln sch1_t)$ est l'interaction entre la corruption et le niveau d'inscription en cycle primaire, rendant compte des effets indirects de la corruption via la formation du capital humain.

Ainsi, l'expression (2.16) peut se décomposer suivant les modèles empiriques ci- après :

- **Equation 1 : Effet direct de la corruption**

$$\ln y_t = c_t + \alpha_0 \ln invpri_t + \alpha_1 \ln dput_t + \alpha_2 \ln sch1_t + \alpha_3 corr_t + \varepsilon_t \quad (2.17)$$

- **Equation 2 : Effet indirect de la corruption, interaction sur les investissements privés**

$$\ln y_t = c_t + \beta_0 [corr_t (\ln invpri_t)] + \beta_1 \ln dput_t + \beta_2 \ln sch1_t + \nu_t \quad (2.18)$$

- **Equation 3 : Effet indirect de la corruption, interaction sur les dépenses publiques**

$$\ln y_t = c_t + \chi_0 \ln invpri_t + \chi_1 [corr_t (\ln dput_t)] + \chi_2 \ln sch1_t + \theta_t \quad (2.19)$$

- **Equation 4 : Effet indirect de la corruption, interaction sur le capital humain**

$$\ln y_t = c_t + \delta_0 \ln invpri_t + \delta_1 \ln dput_t + \delta_2 [corr_t (\ln sch1_t)] + \varphi_t \quad (2.20)$$

2.2.1.2.2. LES DONNEES

Les données sélectionnées pour notre étude sont annuelles et proviennent de plusieurs sources. La première source, utilisée pour obtenir la majorité des séries macroéconomiques, est la base de données de la Banque Mondiale sur les Indicateurs de Développement dans le Monde (*The World Development Indicators Database*) dans sa version de 2015. Ainsi, nous

avons pu y extraire les données : du PIB/habitant en dollars courant afin d'approximer la production ; la FCBF du secteur privé pour mesurer les investissements privés (*invpri*) ; la somme des dépenses de consommation finale des administrations et de la FCBF publique pour rendre compte des dépenses publiques totales (*dput*) ; le nombre d'élèves inscrits au cycle primaire pour la variable relative à la formation du capital humain (*sch1*). Suivant notre modèle, nous appliquerons le logarythme népérien à chacune des séries de données sus évoquée.

Les données relatives à la corruption sont quant à elles tirées de la base de données de « International Country Risk Guide » (ICRG). Cette source évalue les risques d'investissement dans de différents pays suivant divers indicateurs, dont celui de la corruption. Les données sont mesurées par des scores aux différents indicateurs publiés depuis 1980 par une organisation privée⁵⁹ et couvrant plus de 130 nations. Ces scores sont obtenus selon l'approche du calcul des « risques pays » pour le compte d'investisseurs internationaux. Knack et Keefer (1995) sont les premiers à avoir pu utiliser cette base de données à des fins scientifiques.

D'un point de vue méthodologique, les risques évalués par l'ICRG, sont regroupés en trois grands groupes notamment les risques politiques, représentant 50% de la mesure totale du risque global, puis les risques économiques et les risques financiers représentant chacun 25% du risque global⁶⁰. Au rang des risques politiques, figure le risque « corruption » traduisant la probabilité que des paiements illégaux soient demandés par l'administration pour l'octroi d'autorisation ou l'application de la loi. Cet indicateur est mesuré de 0 à 6. Plus le score est proche de 0 plus le risque de corruption est grand.

Toutefois, afin de rendre plus aisée les interprétations des résultats, nous normaliserons cet indicateur et le re-paramétrerons suivant une logique intuitive, de manière à ce qu'un score élevé corresponde à un risque de corruption élevée et un score faible corresponde à un risque de corruption faible. Ainsi, nous définissons la variable corruption *corr*, tel que :

$$corr_t = 1 - (score\ ICRG_t / ICRGmax) \text{ équivalant à } corr_t = 1 - (score\ ICRG_t / 6).$$

⁵⁹ L'ICRG était publié initialement par les éditeurs de d'un hebdomadaire du monde de la finance nommé « International reports ». Depuis 1992, il est publié par le « Political Risk Services Group » qui est un groupe privée offrant des services d'analyse pays payants à des investisseurs.

⁶⁰ L'ensemble des risques est mesuré sur une échelle de 100, où un score situé entre 80 et 100 signifie que l'investissement présente peu de risque et un score situé entre 0 et 49,9 traduit des risques élevés.

Cette reformulation, utilisée par plusieurs travaux antérieurs (Dzumashev, 2009; Adenike, 2013) et appliquée à toutes les observations de la série, ne change pas la valeur des données collectées.

Les séries relatives aux variables d'interaction sont obtenues par multiplication de chaque série des variables explicatives par la variable *corr*. La construction des bases de données opérationnelles et leur traitement ont été effectuées à l'aide du logiciel Windows-Excel 2010. Toutes les données utilisées couvrent la période allant de 1984 à 2013, soit 30 années d'observation. Les statistiques descriptives de l'ensemble des séries se synthétisent ainsi qu'il suit :

Tableau 2-4: Statistiques descriptives des variables du modèle estimé par les MCO et le MCE

| | LNPIB | LNINVPRI | LNDPUT | LNSCH1 | CORR | CORR_LNI... | CORR_LN... | CORR_LN... |
|----------------------------|----------------------|----------------------|----------------------|----------------------|----------------------|----------------------|----------------------|----------------------|
| Mean | 23.31885 | 27.44482 | 27.19630 | 4.548172 | 0.588426 | 16.14944 | 15.99999 | 2.677494 |
| Median | 23.19481 | 27.32393 | 27.12033 | 4.584368 | 0.652778 | 17.78667 | 17.78212 | 2.920207 |
| Maximum | 24.10994 | 28.54651 | 27.80270 | 4.718217 | 0.666667 | 19.03101 | 18.53514 | 3.145478 |
| Minimum | 22.77763 | 26.62179 | 26.76214 | 4.295685 | 0.375000 | 10.56470 | 10.33237 | 1.740716 |
| Std. Dev. | 0.394635 | 0.646515 | 0.288262 | 0.112956 | 0.094392 | 2.632761 | 2.560468 | 0.443987 |
| Skewness | 0.637773 | 0.211657 | 0.582378 | -0.736091 | -0.780968 | -0.686077 | -0.755074 | -0.659317 |
| Kurtosis | 2.109622 | 1.559473 | 2.287534 | 2.442649 | 2.357567 | 2.056366 | 2.243301 | 2.035400 |
| Jarque-Bera Probability | 3.024742 0.220387 | 2.817892 0.244401 | 2.330330 0.311871 | 3.097453 0.212518 | 3.565456 0.168179 | 3.466563 0.176704 | 3.566427 0.168097 | 3.336563 0.188571 |
| Sum | 699.5655 | 823.3446 | 815.8890 | 136.4452 | 17.65278 | 484.4831 | 479.9998 | 80.32481 |
| Sum Sq. Dev. | 4.516374 | 12.12145 | 2.409761 | 0.370016 | 0.258385 | 201.0115 | 190.1239 | 5.716621 |
| Observations | 30 | 30 | 30 | 30 | 30 | 30 | 30 | 30 |

Source 1: estimations dans e-views 9.5

Le tableau ci-dessus permet de remarquer que les écarts type sont globalement faibles pour les différentes séries. Cette observation peut s'expliquer par la transformation logarithmique de nos séries qui a pour effet induit d'atténuer les variances entre les valeurs des variables. Le modèle empirique, les variables et les données étant à présent spécifiés, il convient à présent d'adopter la méthode d'estimation appropriée.

2.2.1.3. METHODOLOGIE D'ESTIMATION

Le choix de la méthode d'estimation du modèle empirique dans une étude en coupe longitudinale comme la nôtre, dépend en grande partie des propriétés des séries de données sélectionnées. Ainsi, il convient de pouvoir se prononcer sur la stationnarité des séries ainsi que sur leur co-intégration, avant de se déterminer quant à la technique d'estimation à appliquer.

2.2.1.3.1. LE TEST DE STATIONNARITÉ

Un processus est dit stationnaire si la loi qui régit la valeur de chacune de ses variables aléatoires dont il est la succession est indépendante de la date t (Quinet, 1969). Aussi, les estimations sur des séries temporelles suggèrent de vérifier que lesdites séries sont stationnaires, ou en d'autres termes, que l'espérance et la variance desdites séries ne se modifient pas dans le temps. Lorsque les variables ne sont pas stationnaires, l'estimation des coefficients par les MCO (moindres carrés ordinaires) ne converge pas vers les vrais coefficients, et les tests usuels des t-Student et F-Fisher ne sont plus valides ; on dira alors que les régressions sont fallacieuses. Les processus stationnaires peuvent être classés en deux groupes : les processus strictement stationnaires et les processus faiblement stationnaires. Nous nous limiterons à la notion moins rigide, celle de la stationnarité au sens faible.

Ainsi, si on considère une variable X_t , celle-ci est faiblement stationnaire si son espérance mathématique et sa variance sont constantes et finies, et si la covariance de X_t et X_{t-h} (avec $h > 0$) dépend uniquement de h . L'on dira ainsi que la variable X_t est stationnaire à niveau et intégrée d'ordre zéro, notée $X_t I(0)$. De manière pratique, il existe plusieurs manières de tester la stationnarité des séries, à savoir le test de Dickey-Fuller (DF), le test de Dickey-Fuller Augmenté (DFA), et le test de Phillips-Perron (PP).

En ce qui concerne notre analyse, nous examinons la stationnarité des séries temporelles à l'aide des tests de Dickey Fuller augmenté (DFA)⁶¹. Nous appliquerons le test de DFA aux séries brutes, puisque l'examen des corrélogrammes (auto-corrélation simple et auto-corrélation partielle) met en évidence l'existence de certains retards significativement différents de zéro. Les trois modèles de base servant à la construction des tests DFA sont estimés par la méthode des Moindres Carrés Ordinaire (MCO) sous l'hypothèse alternative $|\phi| < 1$:

$$\Delta x_t = \phi x_{t-1} - \sum_{j=2}^p \phi_j \Delta x_{t-j+1} + \varepsilon_t \quad (1)$$

$$\Delta x_t = \phi x_{t-1} - \sum_{j=2}^p \phi_j \Delta x_{t-j+1} + c + \varepsilon_t \quad (2)$$

⁶¹ Les tests de Dickey Fuller simple (1979) ou Dickey Fuller Augmentés (1981) notés respectivement (DF) et (DFA).

$$\Delta x_t = \phi x_{t-1} - \sum_{j=2}^p \phi_j \Delta x_{t-j+1} + c + bt + \varepsilon_t \quad (3)$$

avec $\varepsilon_t \rightarrow iid$.

Pour les séries en différences premières, si l'hypothèse $H_0 : \phi_1 = 1$ est retenue dans l'un des trois modèles servant à la construction des tests de DF simple, le processus est alors non stationnaire. Les trois modèles s'écrivent ainsi :

$$x_t = \phi_1 x_{t-1} + \varepsilon_t \quad (1)$$

$$x_t = \phi_1 x_{t-1} + c + \varepsilon_t \quad (2)$$

$$x_t = \phi_1 x_{t-1} + c + bt + \varepsilon_t \quad (3)$$

D'un point de vue pratique, la prise de décision est faite en comparant la statistique du test d'ADF à des valeurs critiques de la table de Dickey et Fuller. Cette statistique est négative, et doit être en valeur absolue, supérieure à la valeur critique de la table de Dickey et Fuller pour que l'hypothèse H_0 soit rejetée. Si ces conditions sont vérifiées, la série est dite intégrée en niveau ou stationnaire. Autrement, l'hypothèse H_0 est acceptée et la série est dite non stationnaire en niveau.

Toutefois, la combinaison linéaire de deux ou plusieurs séries non stationnaires en niveau mais cointégrées de même ordre, peut être stationnaire après p différenciations des séries. Les séries obtenues sont donc stationnaires en différence d'ordre p et cointégrées d'ordre $I(p)$. C'est le lieu de noter qu'au fil des travaux empiriques, il ressort que la majorité des séries macroéconomiques sont non stationnaires et que nombre d'entre elles sont intégrées d'ordre 1. (Granger, 1966 ; Nelson et Plosser, 1982). Si les toutes les séries sont stationnaires en différence première suivant les tests DFA, l'on peut envisager l'existence d'une relation de co-intégration entre elles. Ainsi le test de cointégration peut être effectué.

2.2.1.3.2. LE TEST DE COINTÉGRATION

L'examen de la cointégration vise à préciser l'existence d'une relation de long terme entre les variables. La cointégration traduit le fait que la combinaison linéaire de deux séries ne s'éloigne jamais très longtemps de sa moyenne même si les séries présentent des évolutions

divergentes. Autrement dit, il existe une évolution stable à long terme entre les séries. Deux séries sont co-intégrées d'ordre (d, b) pour $0 < b < d$ si :

- X_t intégré d'ordre d et Y_t intégré d'ordre b ;
- il existe (α, β) tel que $Z_t = \alpha X_t + \beta Y_t$ soit intégré d'ordre $(d-b)$ ou $I(d-b)$.

En pratique on s'en tient généralement à $d=b=1$, et dans ce cas Z_t sera stationnaire, traduisant la relation d'équilibre entre X_t et Y_t . Cette définition peut être généralisée à plus de deux séries. Ainsi, en considérant W_t , un vecteur de séries chronologiques, les composantes de W_t sont dites cointégrées d'ordre (d, b) si :

- toutes les composantes W_t sont $I(d)$;
- il y'a au moins un vecteur de coefficient $\beta = [\beta_1, \beta_2, \dots, \beta_k]$ tel que: $\beta W_t \sim I(d - b)$.

Ceci dit, plusieurs méthodes peuvent être utilisées, pour tester la co-intégration, notamment les méthodes d'Engel et Granger (1987), de Johansen (1988, 1991), Stock et Watson (1988), Phillips et Ouliaris (1990), Bierens and Martins (2010). Toutefois, les méthodes les plus utilisées dans la littérature sont celles d'Engel et Granger pour les cas d'une relation de co-intégration et celle de Johansen pour les vecteurs de cointégration.

La méthode d'Engel et Granger nécessite de s'assurer préalablement que les séries sont toutes intégrées de même ordre $I(1)$ et tient en deux temps. La première étape consiste à estimer la relation de long terme entre les variables par les Moindres Carrées Ordinaires (MCO). La deuxième étape consiste quant à elle à tester la stationnarité du résidu de l'estimation par les MCO. Si le résidu est stationnaire, l'hypothèse de l'existence d'une relation de cointégration entre les variables est acceptée. Les différents résultats issus des tests de stationnarité et des tests de cointégrations permettent de déterminer la méthode d'estimation appropriée au modèle élaboré.

2.2.1.3.2.1. ESTIMATION DE LA RELATION DE LONG TERME

La stationnarité et la co-intégration des séries sont déterminantes quant au choix de la technique d'estimation. Dans le cadre des séries temporelles, deux techniques principales présentent l'avantage de pouvoir estimer aussi bien les relations de long terme que celles de court terme à la technique du Modèle à Retard Ehelonné Autorégressif, (Autoregressive Distributed Lag, ADRL) et la technique du Modèle à Correction d'Erreur (MCE). Toutefois,

les ordres d'intégration des variables permettent de se déterminer quant au modèle adéquat à appliquer. En effet, le recours au modèle ADRL développé par Pesaran et Shin (1999), puis Pesaran et al. (2001), est justifié lorsque les séries sont stationnaires mais intégrées d'ordres différents. Par contre, en cas de séries stationnaires et toutes intégrées de même ordre I (1), il conviendra d'appliquer le MCE d'Engle et Granger (1987).

2.2.2. ESTIMATIONS ET DISCUSSION DES RESULTATS

La présente sous-section présente dans un premier temps les différentes estimations économétriques effectuées quant à notre modèle ainsi que les résultats obtenus. En droite ligne de la démarche présentée ci-dessus, les estimations viseront tout d'abord à tester les propriétés des chroniques utilisées avant de pouvoir déterminer les effets de court terme et de long terme, de la corruption sur la croissance économique. Par la suite, il s'agira d'interpréter les résultats obtenus et de dégager les implications quant à la conduite des politiques économiques.

2.2.2.1. ESTIMATIONS

Les estimations à effectuer nous conduirons successivement à tester la stationnarité des séries, à vérifier la cointégration entre les variables, et à se déterminer sur l'existence d'une relation entre lesdites variables, et le cas échéant spécifier cette relation. Les différentes estimations seront effectuées à l'aide du logiciel à l'aide e-views 9.5.

2.2.2.1.1. TEST DE STATIONNARITE

La stationnarité des séries est examinée à l'aide du test de la racine unitaire DFA dont la méthodologie a été déclinée précédemment. Les tests de DFA ont été réalisés sous les trois spécifications possibles du modèle, à savoir avec constante, avec constante et tendance, et sans constante ni tendance. La règle de décision veut que si la valeur DFA est inférieure à la valeur critique, alors on rejette l'hypothèse nulle de la présence d'une racine unitaire et on accepte l'hypothèse alternative de stationnarité de la série. Dans le cas contraire, on accepte l'hypothèse de non stationnarité de la série. A l'issue de nos estimations dans e-views 9.5, les résultats significatifs au seuil de 5% sont résumés dans le tableau suivant:

Tableau 2-5 : Test de la racine unitaire (DFA)

| Variabiles | Statistique DFA en niveau | Valeurs critiques de Mac Kinnon (à 5%) | Probabilités (p-value) | Ordre d'intégration |
|---|---------------------------|--|------------------------|---------------------|
| Produit intérieur brut (PIB) | -5,1549 | -2,9718 | 0,0003 | I(1) |
| Investissements privés (invpri) | -4,1208 | -2,9718 | 0,0035 | I(1) |
| Dépenses publiques totales (dput) | -3,6852 | -2,9718 | 0,0101 | I(1) |
| Formation du capital humain (sch1) | -4,1149 | -2,9718 | 0,0036 | I(1) |
| Corruption (corr) | -3,5035 | -2,9718 | 0,0154 | I(1) |
| Interaction corruption-investissements privés (corrinvpri) | -3,4574 | -2,9718 | 0,0172 | I(1) |
| Interaction corruption-dépenses publiques totales (corrput) | -3,4767 | -2,9718 | 0,0164 | I(1) |
| Interaction corruption-formation du capital humain (corrsch1) | -3,4556 | -2,9718 | 0,0173 | I(1) |

Source: résultats d'estimations à partir du logiciel e-views 9.5

Le tableau ci-dessus permet de constater qu'au seuil de 5%, et pour toutes les variables, les valeurs de la statistique DFA sont inférieures aux valeurs critiques de la table de Mac Kinnon. Suivant la règle décision du test de DFA énoncée plus haut, ces résultats nous conduisent à rejeter l'hypothèse nulle de la présence d'une racine unitaire et à accepter l'hypothèse alternative de la stationnarité des variables. Les probabilités (*p*-values) associées aux différentes variables sont toutes inférieures à 5%, traduisant ainsi la significativité de chacun des résultats.

Toutefois, le tableau nous permet également de constater qu'aucune variable n'est stationnaire en niveau, mais plutôt que toutes le sont en différence première. Les variables ne sont pas *I*(0) mais sont toutes *I*(1). Les variables sont donc stationnaires et toutes intégrées de même ordre *I*(1), ce qui selon Bourbonnais (2005) présage de l'existence d'un vecteur de cointégration. A la lecture de ces résultats, le test de cointégration d'Engle et Granger peut être effectué.

2.2.2.1.2. TESTS DE COINTÉGRATION

Les résultats des tests de la racine unitaire ayant démontré que toutes les variables sont intégrées de même ordre *I*(1), le test de co-intégration d'Engle et Granger (1987) est appliqué. Ce test se rapporte en réalité à la première étape du MCE développé par Engle et Granger, conformément à la démarche présentée dans les paragraphes qui précèdent, et qui consiste globalement à estimer la relation entre les variables par les MCO et à tester la stationnarité du

résidu. Si le résidu est stationnaire, alors les variables sont cointégrées et il existe une relation de long terme entre lesdites variables. Dans notre cas, il s'agira d'estimer successivement les quatre équations de notre modèle, c'est-à-dire les relations 2.17, 2.18, 2.19 et 2.20. Les résultats des estimations par les MCO des différents modèles sont synthétisés dans le tableau qui suit :

Tableau 2-6: Estimation par les MCO

| Modèles de croissance | Equation 1 | Equation 2 | Equation 3 | Equation 4 |
|-----------------------|----------------------------|----------------------------|----------------------------|----------------------------|
| c_t | -14.42635 (-2.872544)** | -14.90832 (-3.034594)** | -14.89215 (-3.021340)* | -14.89561 (-3.012088)** |
| $lninvpr_t$ | -0.195917 (-1.52359) | -0.183361 (-1.402276) | -0.197464 (-1.538416) | -0.198430 (-1.543132) |
| $lninput_t$ | 1.509223 (4.558720)* | 1.515370 (4.605651)** | 1.528560 (4.671365)* | 1.514736 (4.572523)* |
| $lnschl_t$ | 0.546163 (1.724024)*** | 0.539031 (1.711071)*** | 0.541662 (1.713198)*** | 0.630263 (1.887458)*** |
| $corr_t$ | -0.692092 (-2.373836)** | | | |
| $corr_{lninvpr_t}$ | | -0.025052 (-2.387949)** | | |
| $corr_{lninput_t}$ | | | -0.025275 (-2.370727)** | |
| $corr_{lnschl_t}$ | | | | -0.149920 (-2.348516)** |
| Observations | 30 | 30 | 30 | 30 |
| R^2 | 0.910729 | 0.910924 | 0.910686 | 0.910379 |
| F-Statistic | 63.76152 | 63.91510 | 63.72781 | 63.48826 |
| Prob (F-Statistic) | 0.000000 | 0.000000 | 0.000000 | 0.000000 |
| Durbin Watson stat. | 1.257148 | 1.255965 | 1.255621 | 1.253032 |

Source: estimation de l'auteur dans e-views 9.5.

Note :(*), (**), (***) représentent la significativité des coefficients respectivement à 1%, 5% et 10%. Les valeurs entre parenthèses sous les coefficients sont les valeurs de la statistique de student (t-statistic)

L'interprétation des résultats obtenus par les MCO ci-dessus présentés, nécessite au préalable de tester la stationnarité des résidus de chacune des estimations afin de s'assurer que les relations étudiées ne sont pas fallacieuses et confirmer ainsi l'existence d'une relation de cointégration entre les variables. En effet, si le résidu est stationnaire, les variables sont cointégrées et la relation de long terme entre la variable dépendante et les variables indépendantes est confirmée. Dans le cas contraire, nous sommes en présence d'une relation fallacieuse, ne pouvant être estimée par les MCE.

Ainsi, le test DFA est appliqué aux résidus de chacune des équations. Outre la règle de décision relative à la valeur critique de Mc Kinon à 5%, la stationnarité du résidu est confirmée par comparaison de la valeur DFA à la valeur critique de la table d'Engle e Granger, soit $-3,04$. L'hypothèse de stationnarité est acceptée si en valeur absolue, la valeur DFA est supérieure à

la valeur critique d'Engle et Granger à 10%. Les résultats des tests de stationnarité menés sur les résidus dans notre cas sont les suivant :

Tableau 2-7: Test de stationnarité sur les résidus

| | Valeur DFA | Valeur Critique Mc Kinon à 5% | Valeur critique d'Engle et Granger à 10% | Stationnaire Oui/Non |
|---------------------------------------|------------|----------------------------------|---|-------------------------|
| Résidu Equation 1 (ε_t) | -5,464 | -2,972 | -3,04 | Oui |
| Résidu Equation 2 (θ_t) | -5,464 | -2,972 | -3,04 | Oui |
| Résidu Equation 3 (ν_t) | -5,456 | -2,972 | -3,04 | Oui |
| Résidu Equation 4 (φ_t) | -5,426 | -2,972 | -3,04 | Oui |

Source 2: estimations de l'auteur dans e-views 9.5

Le tableau ci-dessus montre bien que les valeurs DFA sont toutes supérieures à la valeur critique d'Engle et Granger à 10% en valeur absolue. Les résidus de chacune des équations sont donc tous stationnaires, confirmant ainsi que les différentes relations estimées sont effectivement des relations de cointégration. Ces conclusions, nous permettent de passer à la deuxième étape qui consiste à l'estimation du MCE. Le MCE est appliqué à chaque équation du modèle. A cet effet, nous reprenons chacune des régressions en différenciant les variables. Le résidu de chaque équation est noté $u(-1)$ dans la syntaxe que nous entrons dans e-views. Les résultats des estimations par le MCE est résumé dans le tableau 2-8 suivant.

Tableau 2-8: Estimation par les MCE

| Modèles de croissance | Equation 1 | Equation 2 | Equation 3 | Equation 4 |
|-----------------------|---------------------------|---------------------------|---------------------------|---------------------------|
| c_t | -0.525648 (-1.247583) | -0.025686 (-1.250505) | -0.025665 (1.248559) | -0.025669 (1.247728) |
| $\ln invpr_t$ | -0.153805 (-0.820176) | -0.144906 (-0.766198) | -0.153166 (-0.817371) | -0.151831 (-0.808760) |
| $\ln dput_t$ | 0.805794 (2.424210)** | 0.802622 (2.422472)** | 0.812141 (2.459979)* | -0.803059 (2.413163)** |
| $\ln schI_t$ | -0.028263 (-0.061835) | 0.032378 (-0.070870) | -0.031705 (-0.069364) | 0.005253 (0.011327) |
| $corr_t$ | -0.317687 (-0.976418) | | | |
| $corr \ln invpr_t$ | | -0.011970 (-1.019077) | | |
| $corr \ln dput_t$ | | | -0.011774 (-0.989217) | |
| $corr \ln schI_t$ | | | | -0.070590 (-0.991306) |
| $u(-1)$ | -0.610831 (-3.841101)* | -0.612527 (-3.846355)* | -0.610974 (-3.841343)* | -0.610119 (-3.834495)* |
| Observations | 30 | 30 | 30 | 30 |
| R^2 | 0.495608 | 0.496443 | 0.495710 | 0.494861 |
| F-Statistic | 4.519890 | 4.535005 | 4.521731 | 4.506410 |
| Prob (F-Statistic) | 0.000537 | 0.005051 | 0.005127 | 0.005215 |
| Durbin Watson stat. | 1.866823 | 1.864976 | 1.865981 | 1.864077 |

Source: estimation de l'auteur dans e-views 9.5.

Note :(*), (**), (***) représentent la significativité des coefficients respectivement à 1%, 5% et 10%. Les valeurs entre parenthèses sous les coefficients sont les valeurs de la statistique de student (t-statistic)

Les résultats ci-dessus se rapportent aux relations de court terme. Ceci dit, avant toute interprétation, il convient vérifier les propriétés de la force de rappel notée $u(-1)$ dans chaque équation afin de confirmer l'effectivité d'un mécanisme de correction d'erreur ajustant dynamique de court terme à celle de long terme. Dans notre cas, la spécification des différents résidus à l'issue des MCE peut être résumée ainsi qu'il suit :

Tableau 2-9: forces de rappel du MCE

| U(-1) | Equation 1 | Equation 2 | Equation 3 | Equation 4 |
|-------------|------------|------------|------------|------------|
| coefficient | -0,610831 | -0,612527 | -0,610831 | -0,610119 |
| t-statistic | -3,841101 | -3,846354 | -3,841343 | -3,844495 |
| p-value | 0,0008 | 0,0008 | 0,0008 | 0,0008 |

Source 3: estimation de l'auteur dans e-views 9.5

Le tableau qui précède permet de constater que les paramètres associés à la force de rappel dans chacune des équations sont négatifs et significatifs. Cela confirme l'existence d'un mécanisme de correction d'erreur qui réajuste la dynamique de court terme à celle de long terme, et confirme ainsi les relations de long terme entre les variables vers lesquelles sont ramenées les dynamiques conjoncturelles. Les valeur de $u(-1)$ dans toutes les équations sont globalement proches de 0,61 soit 61%, signifiant qu'en cas de déséquilibre de court terme la croissance économique retourne à son sentier d'équilibre suivant une vitesse de convergence de 61%. Ceci étant, il convient à présent de pouvoir commenter les différents résultats obtenus quant aux estimations de long terme et de court terme.

2.2.2.2. DISCUSSION DES RESULTATS

Les interprétations des résultats seront effectuées, équation par équation, suivant les relations de long terme puis de court terme, et ce en rapport avec les signes attendus de la littérature et les hypothèses formulées.

- Equation 1 : effet direct de la corruption sur la croissance du PIB

Les résultats des estimations par les MCO présentées par le tableau 2-6 montrent que les investissements privés présentent un coefficient négatif mais non significatif même au seuil de 10%. Ce coefficient demeure négatif et non significatif en considérant les estimations par les MCE contenues dans le tableau 2-8. Ces résultats signifient qu'à long terme comme à court terme, les investissements du secteur privé n'ont pas d'effet sur la croissance du PIB. Les

investissements des entreprises privées ne contribuent donc pas à la croissance économique dans le cas étudié.

Ce résultat est contraire à nos anticipations et au sentier de croissance économique tels que théorisé par les modèles d'accumulation du capital des entreprises (Domar, 1946 ; Malinvaud, 1979). D'un point de vue empirique nos résultats s'opposent à ceux de Mlambo et Oshikoya (1999) qui trouvent un effet positif de l'investissement privé sur la croissance économique dans un échantillon de 18 pays africains sont proches des conclusions. Cependant, lesdits résultats confirment les observations du rapport de la BM sur la croissance économique dans le monde en 2006, reprises par Sackey (2007). Ledit rapport montre que l'Afrique est la région de monde se développant le moins rapidement du fait que l'investissement en capital privé y est faible et ne contribue pas à la croissance. Dans le cas du Cameroun, ce constat pourrait s'expliquer par les nombreuses entraves à l'initiative privée notamment les pesanteurs administratives, les difficultés d'accès aux intrants de base que sont la terre, l'énergie électrique, l'eau, mais aussi le déficit de ressources humaines qualifiées (BAD, 2013).

Par ailleurs, en considérant les dépenses publiques, on remarque que le coefficient desdites dépenses est positif et significatif aussi bien dans l'estimation par les MCO que dans le MCE. De ce fait, nous pouvons conclure qu'à long terme comme à court terme, les dépenses publiques totales sont positivement liées à la croissance économique du Cameroun, de sorte qu'une augmentation desdites dépenses conduit à un accroissement du PIB. Le secteur public et ses externalités constituent donc effectivement un facteur de croissance de l'économie camerounaise quel que soit l'horizon retenu. Ce résultat est conforme à la théorie de Barro (1990, 1991). Il va également dans le sens des conclusions des travaux empiriques d'Aschauer (1989), ainsi que ceux de Morley et Perdakis (2000). Il s'inscrit toutefois à contre-pied des travaux d'Esterly et Rebelo (1993) ou encore de ceux d'Ohlson (1997).

Aussi, en ce qui concerne le coefficient de la formation du capital humain, on remarque qu'il est positif et significatif au seuil de 10% d'après les MCO. Par contre, en considérant le MCE, on note que le coefficient devient négatif et non significatif. Ainsi, à long terme la formation des jeunes en cycle primaire est positivement liée à la croissance économique, tel qu'un accroissement des inscriptions en cycle primaire contribuera à augmenter le PIB. Cependant, cette relation n'est pas significative à court terme. Ce résultat est conforme aux théories développées par Romer (1987) et Lucas (1988) qui identifient la formation du capital humain et ses externalités comme véritables sources de croissance à long terme.

Ceci dit, l'un des résultats les plus importants quant à l'objet de notre étude se rapporte au coefficient de la corruption. En effet en considérant les estimations par les MCO, nous notons que la corruption présente un coefficient négatif et significatif. Toutefois, en observant les estimations par le MCE, on remarque que le paramètre de la corruption tout en restant négatif devient non significatif même au seuil de 10%. Ces résultats suggèrent trois implications importantes concernant la relation entre la corruption et la croissance économique dans le cas du Cameroun :

- le coefficient obtenu par les MCO signifie qu'à long terme, la corruption et la croissance économique sont négativement liées, de manière à ce qu'une augmentation du niveau de corruption provoque une réduction du PIB ;
- toutefois, le coefficient non significatif, obtenu par les MCE, révèle qu'à court terme, la corruption n'a pas d'effet direct sur la croissance économique;
- ces estimations confirment donc l'existence d'un effet direct négatif de la corruption sur la croissance économique qui n'agit toutefois qu'à long terme.

La confirmation de l'effet direct de la corruption sur la croissance économique dans le cas du Cameroun bat en brèche nos anticipations mais s'inscrit en droite ligne de plusieurs travaux empiriques tels que ceux de Gyimah-Brempong et *al.* (2006) ou encore Dzumashv (2009).

- **Equation 2 : effet indirect de la corruption sur la croissance du PIB à travers les investissements privés**

La régression effectuée ici cherche à examiner la présence d'effets indirects de la corruption à travers les investissements privés. A cet effet, nous contrôlons l'effet direct de la corruption et introduisons une variable d'interaction entre le niveau de corruption et les investissements privés.

Les résultats nous permettent de constater que le coefficient associé aux investissements privés est également ici négatif et non significatif, tant en ce qui concerne le MCO que le MCE. Ainsi, même sous cette spécification, nos résultats montrent qu'il n'existe pas de relation significative entre le capital privé et la croissance économique du Cameroun à court terme comme à long terme. Les coefficients associés aux dépenses publiques demeurent quant à eux significativement positifs quelque soit l'estimateur considéré. Ainsi, sous cette spécification, les dépenses publiques contribuent à accroître les PIB à long terme comme à court terme. Aussi, l'on remarque que le paramètre de la formation du capital humain est significativement positif

dans les estimations par les MCO mais devient non significatif dans le MCE. Ce résultat montre également que la formation des jeunes en cycle primaire n'est bénéfique à la croissance économique qu'à long terme.

Ceci dit, les résultats auxquels nous nous intéressons particulièrement sont ceux se rapportant à la variable d'interaction. En effet, l'on note dans l'estimation par les MCO, que la variable d'interaction présente un coefficient négatif et significatif au seuil de 5%. Par contre, la significativité de ce paramètre s'annule dans les estimations par les MCE, bien que le coefficient demeure négatif. Ainsi :

- le coefficient obtenu par les MCO montre que l'interaction entre la corruption et le capital privé, a un effet négatif sur le PIB à long terme ;
- de ce fait, l'influence de la corruption sur l'initiative privé tend à réduire le PIB à long terme ;
- cependant, l'estimation par les MCE, révèle quant à elle, que l'interaction entre la corruption et le capital privé n'a aucun effet sur la croissance économique à court terme ;
- ainsi, il existe un effet indirect négatif de la corruption sur la croissance économique transitant par l'interaction entre le niveau de corruption et le stock de capital privé, n'agissant toutefois qu'à long terme.

L'implication la plus importante de cette régression est donc la mise en exergue d'une autre modalité d'impact, indirecte celle-là, de la corruption sur la croissance économique. Ce résultat est conforme aux signes attendus et s'inscrit en droite ligne de plusieurs travaux tels que ceux de Mauro (1995), Anoruo et Braha (2005) ou encore Everhart et *al.* (2009).

- **Equation 3 : effet indirect de la corruption sur la croissance du PIB à travers les dépenses publiques**

La troisième régression cherche à vérifier l'hypothèse d'effets indirects de la corruption sur la croissance économique du Cameroun à travers les dépenses publiques totales. Dans cette optique nous effectuons les estimations en contrôlant l'effet direct de la corruption et nous introduisons une variable d'interaction entre la corruption et les dépenses publiques totales. Les résultats montrent qu'en ce qui concerne les variables de l'investissement privé, des dépenses publiques et de la formation du capital humain, les signes des paramètres et leur significativité sont les mêmes que ceux des équations précédentes, tant à long terme qu'à court terme.

Cependant, nous remarquons que la variable d'interaction présente un coefficient négatif et significatif au seuil de 5% dans l'estimation de la relation à long terme. Le paramètre de la même variable bien que demeurant négatif est toutefois non significatif dans l'estimation de court terme. Ces résultats signifient que :

- le coefficient obtenu par les MCO révèle que l'interaction entre la corruption et les dépenses publiques, a un effet négatif sur le PIB à long terme ;
- de ce fait, les incidences de la corruption sur les dépenses publiques conduisent à une réduction du le PIB à long terme ;
- cependant, l'estimation par les MCE révèle que l'interaction entre la corruption et les dépenses publiques n'a pas d'effet sur la croissance économique à court terme ;
- ainsi, il existe un effet indirect négatif de la corruption sur la croissance économique transitant par l'interaction entre le niveau de corruption et les dépenses publiques, n'agissant toutefois qu'à long terme.

Cette régression confirme donc de manière centrale l'existence d'un effet indirect négatif de la corruption sur la croissance du PIB, transitant par les dépenses publiques. La corruption entrave les externalités positives du secteur public sur la croissance économique. Ce constat est conforme aux signes attendus et proche des conclusions de Tanzi et Davoodi (1997), Mauro (1998), d'Agostino, Dune et Pieroni (2012).

- **Equation 4 : effet indirect de la corruption sur la croissance du PIB à travers la formation du capital humain**

La dernière régression vérifie l'hypothèse d'effets indirects de la corruption sur la croissance économique du Cameroun à travers la formation du capital humain. A cet effet, nous effectuons la régression en contrôlant l'effet direct de la corruption et nous introduisons une variable d'interaction entre la corruption et le nombre d'élèves inscrits au cycle primaire. Les résultats montrent une fois de plus qu'en ce qui concerne les variables de l'investissement privé, les dépenses publiques et la formation du capital humain, les signes des paramètres et leur significativité sont les mêmes que ceux des équations précédentes, tant à long terme qu'à court terme.

Toutefois, nous notons que la variable d'interaction présente un coefficient négatif et significatif au seuil de 5% dans l'estimation par les MCO. Par contre, en considérant plutôt l'estimation par les MCE, on note que le coefficient de la variable d'interaction perd sa significativité. Ainsi, nous pouvons conclure que :

- l'interaction entre le niveau de corruption et le nombre d'élèves inscrits au primaire réduit le PIB à long terme, mais est sans effet sur ledit PIB à court terme;
- il existe un effet indirect négatif de la corruption sur la croissance économique transitant par la formation du capital humain, n'agissant toutefois qu'à long terme

Ces deniers constats indiquent donc également l'existence à long terme, d'un effet indirect de la corruption sur la croissance du PIB, transitant cette fois-ci par la formation des élèves en cycle primaire. A l'équilibre, la corruption entrave la croissance économique du Cameroun par son effet sur la formation des ressources humaines. Ces résultats sont conformes aux signes attendus.

Aussi, les résultats obtenus par les MCO et le MCE font remarquer que les dépenses publiques constituent le seul facteur capable de générer la croissance du PIB à long terme comme à court terme au Cameroun. Le secteur public est donc dans notre cas, le principal moteur de l'activité économique et les dépenses gouvernementales représentent un outil efficace à la croissance économique aussi bien pour des mesures de politique économique conjoncturelle que pour des mesures structurelles.

Toutefois, au-delà de la significativité individuelle venant d'être évaluée, la validation de notre approche empirique nécessite également de s'assurer de la significativité globale de notre modèle. A cet effet, nous relevons que dans toutes les régressions de long terme, les coefficients de détermination R^2 avoisinent tous 0,91 et sont donc proche de 1. Cette valeur élevée traduit le fait que les équations spécifiées ajustent de manière élevée la réalité des données. Exprimé en pourcentage, la valeur de R^2 signifie également que 91% des fluctuations du PIB au Cameroun peuvent être expliquées par les relations que nous avons spécifiées, ce qui constitue une adéquation satisfaisante. En ce qui concerne le MCE, l'on note une diminution des R^2 à une valeur moyenne 0,49. Toutefois, cette valeur est acceptable dans le cadre d'études conjoncturelles.

Aussi, une autre indication quant à la significativité des relations peut être obtenue par comparaison des valeurs des coefficients de détermination aux valeurs des statistiques de Durbin Watson (DW). En cas de supériorité des valeurs DW, l'on pourra rejeter l'hypothèse d'une relation fallacieuse. En considérant nos résultats, l'on peut relever tant en ce qui concerne les estimations de court terme que celles de long terme, que les valeurs de R^2 sont toujours inférieures à celles de la statistique de DW. Ainsi, aucune des relations estimées à long terme

comme à court terme n'est une relation fallacieuse, confirmant davantage la significativité du modèle.

Par ailleurs, considérant le test de Fisher, on note que les valeurs p sont de 0,0000 dans toutes les estimations par les MCO et donc inférieures au seuil de 5%. La règle de décision nous conduit donc à rejeter l'hypothèse de non significativité globale et à accepter la significativité des relations de long terme. Les estimateurs obtenus sont donc consistants. En ce qui concerne les estimations par les MCE, les conclusions sont les mêmes car malgré de légères élévations des valeurs p , elles demeurent pour chaque équation inférieures au seuil de 5%, attestant également de significativité des relations de court terme.

Enfin, la qualité de nos estimation peut s'apprécier également au regard de normalité de la distribution des résidus, notamment à l'aide de la statistique de Jarque-Bera. En effet, au regard de ce critère, l'estimateur des MCE est consistant lorsque les résidus sont distribués suivant la loi normale. La règle de décision du test de normalité des résidus voudrait qu'on accepte l'hypothèse de normalité des résidus lorsque la valeur p de la statistique de Jarque-Bera est supérieure au seuil de 5%. Dans notre cas, les résultats dudit test se résument ainsi qu'il suit.

Tableau 4: Test de normalité des résidus

| u | Equation 1 | Equation 2 | Equation 3 | Equation 4 |
|--------------|------------|------------|------------|------------|
| Jarque- Bera | 0,1873 | 0,1783 | 0,1836 | 0,1961 |
| p-value | 0,9105 | 0,9146 | 0,9122 | 0,9065 |

Source 4: estimation de l'auteur dans e-views 9.5

Le tableau ci-dessus montre que les p-values des différentes équations sont toutes supérieures au seuil de 5%, nous permettant ainsi de conclure à une distribution normale des résidus pour chacune des estimations.

En somme, le modèle spécifié est globalement significatif au regard de plusieurs critères d'appréciation, renforçant ainsi les résultats qui ont pu être obtenus à partir des estimations dudit modèle.

CONCLUSION DU CHAPITRE

Les études les plus récentes établissent qu'en règle générale les pays connaissant une corruption élevée éprouvent des difficultés de développement économique, matérialisées

principalement par de faibles niveaux de croissance économique (Svensson, 2005). Ce constat est encore plus éloquent au regard des PED, notamment ceux d'Afrique subsaharienne à l'exemple du Cameroun.

En effet, le Cameroun a connu plusieurs phases de croissance économique qui se sont accompagnées d'expériences diverses en termes de corruption. Les analyses rétrospectives effectuées en début de chapitre, nous ont permis de constater que les périodes de croissance élevée ont coïncidé à des contextes de plus grande intégrité tandis que les phases de récession ont eu cours dans un environnement de corruption élevée. Depuis 2010, le Cameroun a réalisé une croissance économique positive en rythme annuel moyen de 4,5%. Ces performances bien que non négligeables, demeurent inférieures aux objectifs de son programme de développement et insuffisantes à réduire significativement la pauvreté. Dans le même temps, on assiste à une cristallisation d'une corruption chronique affectant tous les secteurs d'activité.

Cette juxtaposition de performances inverses, nous a incité à examiner la corrélation de ces deux phénomènes dans le cas précis du Cameroun. L'étude de cette corrélation nous a tout d'abord amené à élucider les causes de l'ampleur du phénomène de corruption au Cameroun. Ainsi, une analyse séquencée de l'évolution de la corruption depuis 1960, a tout d'abord permis d'identifier les PAS de la période 1987-1996, comme source principale de l'explosion de la corruption au Cameroun. Plus loin, suivant une période plus récente, nous avons montré que la persistance actuelle de la corruption est majoritairement due aux lacunes de gouvernance politique et institutionnelle.

Ensuite, en ce qui concerne la relation causale proprement dite entre la corruption et la croissance économique, il a été question d'examiner d'un point de vue empirique, les effets inhérents à ladite relation. Cet exercice a été motivé par la floraison dans la littérature sur le sujet, de résultats aussi pertinents que contradictoires. La littérature économétrique fait état de plusieurs approches quant à l'évaluation du couple corruption-croissance. L'une des plus débattues examine ledit couple suivant une relation linéaire et oppose les tenants d'une corrélation suivant des effets directs, à un autre groupe de résultats démontrant plutôt une plus grande significativité des effets indirects. Ceci dit, la majorité de ces études a été effectuée sur des données de panel ou dans des économies développées, et à notre connaissance, aucune étude allant dans ce sens n'a encore été effectuée dans le cas du Cameroun.

Afin de contribuer à pallier ce manque, nous avons entrepris d'évaluer la corrélation dans le cas du Cameroun. Ainsi, dans le cadre d'une formalisation inspirée de la théorie de la

croissance endogène, et à partir de données en séries temporelles provenant de la BM et des scores ICRG, sur la période 1984-2013, nous avons estimé à l'aide d'un modèle à correction d'erreur, différentes modalités d'effets de la corruption sur la croissance économique.

D'une part, les résultats obtenus confirment l'existence à long terme d'une relation directe négative entre la corruption et la croissance économique, de sorte qu'une augmentation du niveau de corruption entraîne une réduction du PIB. D'autre part, les estimations révèlent également, qu'à long terme, la corruption affecte indirectement la croissance économique à travers différents canaux, que sont le stock de capital privé, les dépenses publiques totales, et le nombre d'élèves s'inscrivant en cycle primaire. Nos travaux montrent que la corruption n'a aucun effet sur la croissance économique à court terme, tant de manière directe que de manière indirecte.

CONCLUSION DE LA PARTIE

La première partie de notre étude avait pour objectif de vérifier l'existence d'une corrélation entre la corruption et la croissance économique au Cameroun, et le cas échéant, déterminer si cette relation était le fait d'effets directs ou le fait d'effets indirects. Cet exercice supposait d'avoir tout d'abord une bonne compréhension théorique du phénomène de corruption et de ses potentielles incidences sur les modèles de croissance économique, avant d'explorer empiriquement la nature des effets entretenus entre ces deux réalités économiques dans le cas précis du Cameroun.

Ainsi, le premier chapitre a été consacré à une analyse théorique de la corruption et ses effets sur la croissance économique. Au titre de l'étude de la corruption, il a été question de revisiter la littérature afin de dégager les outils conceptuels les plus pertinents à comprendre les comportements de corruption et leurs déterminants. L'étude a ainsi permis de réaliser que les théories des incitations et le modèle d'Agence sont les cadres analytiques fondamentaux à la majeure partie des modèles explicatifs de la corruption. D'un point de vue microéconomique, les comportements de corruption procèdent d'un calcul économique où les individus soumis à des incitations de corruption effectuent des choix rationnels d'acceptation ou de refus de la corruption, sous contrainte du degré de contrôle et en fonction du gain ou de la perte encouru. D'un point de vue macroéconomique, l'expansion de la corruption peut être comprise en rapport avec différents facteurs tels que les déficits de gouvernance ou encore les retards économiques.

Ensuite, en ce qui concerne les effets théoriques de la corruption sur la croissance, le chapitre 1 a permis de revisiter quelques principaux modèles de croissance, afin de démontrer que tant les facteurs de croissance selon l'approche néo-classique, que ceux mis en lumière par la théorie de la croissance endogène, sont théoriquement sensibles à la corruption. Ainsi, nous avons pu mettre en exergue l'effet potentiel de la corruption sur des moteurs de croissance économique tels que l'épargne et le capital, l'efficacité des facteurs, le capital humain, l'investissement. Ceci dit, en ce qui concerne le signe desdits effets, les méthodes de mesure empiriques suggèrent une plus grande robustesse de la thèse de la corruption négative à la croissance économique. Toutefois plusieurs arguments allant dans le sens de la facilitation des transactions sont également pertinents à supporter la thèse de la corruption positive à la croissance économique.

Ceci étant, les travaux de cadrage théorique ci-dessus évoqués ont permis d'aborder l'évaluation empirique des effets de la corruption dans le chapitre 2. Dans les faits, il s'agissait

d'évaluer la significativité de la relation entre la corruption et la croissance économique au Cameroun, et de déterminer si cette relation était directe ou indirecte. Pour se faire, nous avons tout d'abord commencé par analyser les évolutions respectives de la corruption et de la croissance économique depuis l'indépendance du Cameroun en 1960. Cette étape nous a permis de noter que la grande période de prospérité économique a été enregistrée dans un contexte de faible corruption. A l'inverse, les difficultés de croissance économique observées à partir des années 1990 coïncident avec l'explosion de la corruption.

Cette supposition descriptive a par la suite été mesurée par des estimations économétriques sur les données longitudinales du Cameroun depuis 1984. Les principaux résultats mettent en exergue d'une part, l'existence à long terme d'un effet direct de la corruption sur la croissance économique, et d'autre part, l'existence d'effets indirects de la corruption sur la croissance économique, transitant par le capital privé, les dépenses publiques et la formation du capital humain. Toutefois, les résultats ne montrent aucun effet significatif de la corruption sur la croissance économique en courte période. Ceci étant, un enrichissement de cette analyse nous pousserait à présent à examiner en profondeur les canaux de transmission des effets indirects, en l'occurrence celui se rapportant au facteur de croissance économique le plus important d'après nos estimations, à savoir les dépenses publiques.

DEUXIEME PARTIE

**CORRUPTION, REPARTITION ECONOMIQUE DES DEPENSES
PUBLIQUES ET CROISSANCE ECONOMIQUE AU CAMEROUN**

INTRODUCTION DE LA DEUXIEME PARTIE

Le rôle économique de l'Etat dans le développement d'une nation fait régulièrement l'objet de débats dans la conduite des politiques publiques. D'un point de vue politico-économique, deux grands courants s'opposent à ce sujet. D'une part, les tenants de l'Etat minimaliste et de la prépondérance du marché, généralement apparentés au courant de pensées de l'Ecole classique et néo-classique. D'autre part, les défenseurs de l'Etat interventionniste, capable de se mouvoir abondamment sur l'offre et la demande pour stimuler l'activité économique, relevant du courant Keynésien. L'un des principaux points d'achoppement illustrant l'opposition entre ces deux courants réside dans le rôle des dépenses publiques sur l'activité économique.

En effet, l'histoire du développement des nations nous permet de constater que plusieurs pays industrialisés ont massivement eu recours aux dépenses publiques pour relancer leur économie, et ce avec un certain succès. Le « New-Deal » de Franklin Delano Roosevelt ainsi que la reconstruction de l'Europe après la deuxième guerre mondiale en sont probablement les exemples les plus éloquents. Cependant, ce succès est loin d'occulter les expériences contraires de plusieurs PED, qui, s'étant engagés sur le même chemin, ont connu des fortunes moins enviables. En effet, de nombreux pays d'Afrique sub-saharienne et d'Asie du Sud-Est, ont entrepris au lendemain de leurs indépendances, des programmes de développement axés sur des dépenses publiques massives, ayant débouché dans le milieu des années 1980 sur des déficits publics abyssaux, doublés d'une crise d'endettement chronique. Ces paradoxes illustrent les diverses contradictions qu'a secrétée la littérature sur les dépenses publiques.

Ainsi, les théories les plus récentes sur les bienfaits des dépenses publiques tirent principalement leurs fondements des théories de la croissance endogène. Lucas (1988) et Romer (1990) proposent des modèles qui expliquent la croissance économique par les dépenses en capital humain, notamment les dépenses d'éducation et de santé. Barro (1990,1991) propose quant à lui, un modèle expliquant les surplus de productivité issus des dépenses publiques d'infrastructure.

Ces modèles sont supportés par plusieurs travaux empiriques. Ainsi, Tanzi et Zee (1997) montrent que les dépenses publiques peuvent stimuler la croissance économique suivant un canal direct en augmentant le stock de capital de l'économie (investissement en infrastructure et investissement des entreprises publique), et indirect par l'augmentation de la productivité marginale des facteurs du secteur privé (à travers les dépenses d'éducation, de santé et d'autres

services publics qui contribuent à l'accumulation du capital humain). Ram (1986) démontre un impact positif de la taille de l'Etat mesurée par les dépenses publiques, sur le taux de croissance du PIB, dans 115 pays de 1960 à 1980. Morley et Perdakis (2000) trouvent une relation positive de long terme entre les dépenses publiques et la croissance économique en Egypte. Certains résultats évoquent une relation causale bi-directionnelle. Cheng et Wei (1997), ont trouvé une causalité à double sens dans le cas de la Corée du Sud sur la période 1954-1994. Ouattara (2007) a montré à partir des données issues de la BAD, que la croissance économique et les dépenses publiques s'influencent mutuellement dans les pays de l'UEMOA.

Toutefois, à contresens des travaux venant d'être évoqués, le courant classique, réfute l'effet vertueux des dépenses publiques en contestant l'idée de la recherche de l'intérêt général par l'Etat. James Buchanan et Gordon Tullock (1961), soutiennent par exemple que les pouvoirs publics sont des agents économiques qui cherchent à maximiser leur satisfaction par une élection ou une réélection et que les décisions publiques sont le résultat d'agrégation des décisions privées telles que les promesses à l'endroit de divers soutiens, en vue de la captation des bénéfices liés à l'exercice d'un mandat. Bléart (1991) et Muller (2005) rejettent également l'efficacité des dépenses publiques, en argumentant que les propositions d'allocation élaborées par les fonctionnaires sont fortement influencées par des comportements opportunistes, visant à orienter les fonds publics suivant des intérêts particuliers.

Ces derniers résultats, tout en s'opposant à la thèse de l'effet positif des dépenses publiques, mettent cependant l'accent sur le rôle déterminant des choix d'allocation. Ce sont les biais électoralistes dans l'allocation des dépenses publiques qui rendraient ladite allocation inefficace. Ainsi, certains auteurs trouvent que ce n'est pas le volume global des dépenses publiques mais plutôt la répartition optimale desdites dépenses entre différents secteurs d'intervention, qui stimule véritablement la croissance économique. (Dévaradjan et al., 1996 ; Dessus et Herrera, 2000 ; Ventelou, 2002)

Suivant cette dernière analyse, les difficultés de croissance observées dans plusieurs PED suggèreraient, de pouvoir s'interroger sur les facteurs susceptibles d'entraver la répartition optimale des dépenses publiques. A cet égard, les développements de la première partie nous fondent à considérer la corruption comme l'un de ces facteurs. En effet, la corruption exerce des effets indirects négatifs sur la croissance économique à travers les dépenses publiques. Toutefois, à la lecture de la littérature sus présentée, ces effets pourraient en réalité transiter par des distorsions dans la répartition desdites dépenses. Dans cette optique, certains travaux ont

étudié ce type de distorsion, et aboutissent à différents résultats intéressants, selon qu'ils adoptent une approche fonctionnelle de la répartition des dépenses publiques ou une approche économique.

En effet, la différenciation des dépenses publiques peut s'opérer suivant la distinction entre les enveloppes allouées aux politiques publiques sectorielles. Cette approche est qualifiée de répartition fonctionnelles des dépenses publiques ou encore répartition sectorielle (Raffinot et Samuel, 2006). Dans la pratique, elle se rapporte aux dotations votées au bénéfice des différents départements ministériels et autres entités institutionnelles, représentant un secteur d'intervention de l'Etat. Suivant cette approche, des études démontrent que la corruption tend à réduire les dépenses d'éducation et de santé au profit des dépenses militaires et des dépenses d'ordre, ce qui affecte le capital humain et impacte négativement la croissance économique (Mauro, 1998 ; Svensson 2002 ; Gupta et al., 2000 ; Blackburn et al., 2001).

Cette approche est à distinguer de celle fondée sur la répartition économique des dépenses publiques, qui se rapporte quant à elle, à la segmentation entre deux grandes catégories de dépenses publiques au sein du budget de l'Etat. Il s'agit des dépenses de fonctionnement ou dépenses courantes d'une part, et des dépenses en capital ou dépenses d'investissement d'autre part (Delavallade, 2007). Du point de vue de la recherche, la simplification d'une économie à deux types de dépenses présente généralement l'avantage méthodologique de pouvoir être plus aisément formalisée sans toutefois réduire la portée des modèles s'y rapportant.

Cette dernière approche a conduit à différents résultats empiriques. En effet, plusieurs auteurs montrent que la corruption stimule la part des dépenses publiques allouée aux investissements publics au détriment des dépenses de fonctionnement ce qui altère la croissance économique (Mauro, 1996 ; Tanzi et Davoodi, 1997 ; Feng, 2003 ; Knack, 2003 ; Johnston, 2005). A l'inverse, d'autres travaux mettent plutôt en avant l'accroissement des dépenses publiques de fonctionnement au désavantage de la part des dépenses en capital dans les pays fortement corrompus, tout particulièrement suivant des agendas électoralistes. (Devaradjan et Swarrop, 1996 ; Torvik, 2002 ; Lane et Tornell 1999 ; Collier et Hoeffler 2005 ; Bueb, 2006).

Cette dernière opposition épistémologique est d'un intérêt certain dans les PED d'Afrique Subsaharienne tels que le Cameroun. En effet, on remarque dans ces pays, un recours important au Budget d'Investissement Publics (BIP) comme levier de développement des différentes parties du territoire national. Toutefois, les évaluations successives de cette stratégie,

montrent depuis plusieurs années, une consommation inefficace du BIP, ne permettant de satisfaire adéquatement aux besoins des populations cibles. Il est dès lors raisonnable de se questionner sur l'optimalité de ces enveloppes, et donc sur la répartition des fonds publics entre investissement et fonctionnement dans un contexte de corruption.

Ainsi, après avoir établi en première partie que la corruption affecte la croissance économique du Cameroun de manière plus importante par les effets indirects via les dépenses publiques, il convient à présent d'approfondir la connaissance de ce canal en nous intéressant particulièrement aux distorsions dans la répartition des dépenses publiques. En d'autres termes, la deuxième partie cherche globalement à comprendre, comment les distorsions de corruption dans la répartition économique des dépenses publiques affectent la croissance économique au Cameroun ? De manière spécifique, comment, d'un point de vue théorique, la corruption altère-t-elle la répartition optimale des dépenses publiques ? Aussi, d'un point de vue empirique, quel est l'effet de la corruption sur la composition économique des dépenses publiques au Cameroun et au-delà, l'incidence sur la croissance économique de ce pays ?

Afin d'apporter une réponse structurée à ce questionnement, il sera proposé une analyse théorique des distorsions de corruption sur la répartition économique des dépenses publiques et leurs incidence sur la croissance économique (chapitre 3). Ensuite, il sera question de procéder à une évaluation desdites distorsions et de leurs effets sur le taux de croissance économique, dans le cas singulier du Cameroun (chapitre 4).

CHAPITRE 3:

***CORRUPTION ET EFFET INDIRECT SUR LA CROISSANCE
ECONOMIQUE : ANALYSE THEORIQUE DES DISTORSIONS SUR
LA REPARTITION ECONOMIQUE DES DEPENSES PUBLIQUES***

INTRODUCTION

La question de l'allocation optimale des dépenses publiques est depuis de nombreuses décennies un sujet central dans la conduite de la politique économique. Encore de nos jours, la recherche d'un assemblage budgétaire à même de garantir des dépenses publiques plus productives demeure l'un des principaux objectifs de la gouvernance publique. D'un point de vue scientifique, plusieurs auteurs démontrent l'effet bénéfique de la répartition optimale des dépenses publiques. Le consensus s'établit actuellement autour du principe selon lequel la croissance économique ne dépend pas seulement du niveau de dépenses publiques mais également, voire plus, de la composition desdites dépenses (Dévaradjan et al., 1996 ; Dessus et Herrera, 2000).

Ceci dit, dans un contexte de corruption, la composition des dépenses publiques et notamment les choix d'allocation, peuvent être entravés par plusieurs comportements opportunistes des technocrates et décideurs publics impliqués dans le processus budgétaire. En effet, ces derniers, en fonction des marges de manœuvre leur étant déléguées, et suivant une logique de maximisation de leurs rentes, peuvent mener des actions dans le sens de l'orientation des ressources publiques vers des postes de dépenses accroissant leurs profits privés, en lieu et place de secteurs de dépenses productifs pour l'intérêt général.

La corruption serait donc à l'origine de distorsions dans la répartition des dépenses publiques, nuisibles à l'activité économique. La littérature économique sur la corruption fait remarquer que les recherches sur les distorsions dans les dépenses publiques ont connu un regain d'intérêt depuis le début du 21^e siècle. Ainsi, d'après une approche fonctionnelle de la répartition des dépenses publiques, Mauro (1998) montre que la corruption altère la composition des dépenses publiques en réduisant les dépenses d'éducation et de santé. Tanzi et Davoodi (1997) confirment cet effet quant à l'éducation. Cet effet réduit les revenus futurs et augmente les inégalités. A l'inverse, la corruption accroît les dépenses militaires ainsi que celles liées aux services d'ordre (Gupta, Sharan et De Mello, 2000). Berthélemy et al. (1996) montrent en particulier pour les pays africains, que le taux de croissance diminue avec le risque politique (mesuré par la probabilité de rébellion) qui lui-même est d'autant plus élevé que la part des dépenses militaires dans le PIB est importante et la part des dépenses de santé est faible. De même, la corruption est positivement liée aux dépenses de culture et de divertissement, au détriment des dépenses de santé (Delavallade, 2006).

Aussi, suivant l'approche économique de la répartition des dépenses publique, qui par ailleurs nous intéresse davantage dans nos travaux, Tanzi et Davoodi (2002b) démontrent que la corruption gonfle les investissements publics et réduit les dépenses courantes. Cet effet conduit à une accentuation du déficit public du fait de l'effet corrosif de la corruption sur les recettes publiques. Ndikumana (2007) établit également des distorsions de corruption sur les dépenses publiques dans 33 pays Africains, ayant pour conséquence une accentuation des investissements publics inefficaces et la réduction de la croissance. Mauro (1997) conclut quant à lui qu'il n'existe pas d'effet significatif de la corruption sur les dépenses publiques en capital. Collier et Hoeffler (2005) réfutent l'effet stimulant de la corruption sur les dépenses en capital, et démontrent plutôt une accentuation des dépenses publiques courantes dans les pays fortement corrompus.

Par ailleurs, les différents écrits sur les distorsions convergent vers le fait que ces dernières ne sont pas sans conséquence sur la croissance économique. Ainsi, Mauro (1998) trouve que la réduction des allocations aux dépenses d'éducation du fait de la croissance affecte la croissance économique à long terme. Selon Ehrlich et Lui (1999) la corruption réduirait plutôt la part des investissements en capital humain dans le PIB ce qui affecte négativement la croissance économique. Blackburn et al. (2000) arrivent pratiquement aux mêmes conclusions. D'Agostino, Dunne et Pieroni (2012) montrent sur un panel de pays africains que la croissance économique desdits pays est plus sévèrement affectée par le surcroît de dépenses publiques militaires qu'induit la corruption. Tanzi et Davoodi (1997,2000) concluent que la corruption alloue majoritairement les ressources publiques aux dépenses d'investissements neufs et minimisent les dépenses de maintenance desdits investissements ce qui affecte de manière importante la croissance économique.

De fait, l'étude des effets indirects de la corruption sur la croissance économique via la composition des dépenses publiques à charrié de nombreuses thèses et autres conclusions empiriques qu'il conviendrait de pouvoir s'approprier dans le cadre de nos travaux. Ce sujet pourrait particulièrement s'avérer intéressant dans le cadre des PED, car étant caractérisés par des ressources publiques rares et des besoins importants, nécessitant donc une gestion efficiente de la dépense publique.

De ce fait, l'objet du présent chapitre se précise autour de la compréhension théorique des distorsions de corruption dans la répartition des dépenses publiques et leur effet sur la croissance économique. En d'autres termes, il s'agira de construire un cadre d'analyse théorique

à même de nous permettre de comprendre comment la corruption altère la composition économique optimale des dépenses publiques ? De manière spécifique, il sera question de comprendre par quels mécanismes la corruption déforme-t-elle l'équilibre entre les dépenses publiques de fonctionnement et les dépenses publiques d'investissement ? Et par conséquent, quels en sont les effets théoriques sur la croissance économique ?

A cet égard, le présent chapitre se propose de procéder dans une première section, à une revue de la littérature sur la corruption et ses distorsions dans la répartition économique des dépenses publiques, avant de proposer en deuxième section, une formalisation de ces distorsions et de leurs effets sur la croissance économique au sein d'un modèle dynamique.

3.1. CORRUPTION ET REPARTITION ECONOMIQUE DES DEPENSES PUBLIQUES : UNE REVUE DE LA LITTERATURE

La compréhension des effets de la corruption sur la composition des dépenses publiques suivant une typologie économique des dépenses publiques amène à étudier les mécanismes à l'origine de distorsions, respectivement dans les dépenses publiques de fonctionnement et dans les dépenses publiques d'investissement. A cet égard, plusieurs auteurs se sont appesantis sur la question et ont abouti à diverses conclusions intéressantes qu'il conviendrait de présenter. Ainsi, en ce qui concerne les dépenses publiques en capital, les défaillances dans le système des marchés publics, et la déformation de la « règle d'or » dans le processus d'endettement public sont particulièrement pertinents à la compréhension des distorsions dans les allocations aux investissements publics. Pour ce qui est des dépenses de consommation courantes des administrations, le clientélisme politique ainsi que la captation des rentes naturelles sont explicatives des biais de répartition.

3.1.1. CORRUPTION ET DISTORSIONS DANS LES DEPENSES PUBLIQUES D'INVESTISEMENT

L'importance des investissements publics dans les infrastructures, l'éducation, et la recherche/développement, contribuant au bien-être collectif, est à présent difficilement contestable (Dieme, 2001). A titre d'illustration, Aschauer (1989) met en évidence un effet positif de l'investissement public en infrastructures sur la productivité et l'investissement privé aux Etats-Unis. Plus précisément, les résultats établissent qu'une hausse de 10 % du stock de capital public augmente la productivité globale de 4 % (élasticité de 0,4). Aussi, Romp et Haan (2005) dans une étude réalisée pour la Banque Européenne d'Investissement (BEI), concluent également que l'investissement public améliore la productivité et la croissance économique. Un ensemble de résultats empiriques tendent aussi à démontrer que les investissements publics dans l'économie circulaire et les énergies renouvelables favorisent une croissance plus soutenable et plus élevée à long terme (Guellec et Ralle, 2001).

L'ensemble de ces résultats soutiennent que l'investissement public est positif pour la croissance économique. L'on pourrait dès lors déduire que des biais dans l'orientation des dépenses publiques en capital, à l'instar de ceux générés par la corruption, puissent compromettent l'effet stimulant desdites dépenses sur la croissance économique. De ce fait, un intérêt pour une meilleure connaissance de ces biais s'est observé dans la littérature

économique. Ainsi, plusieurs travaux se sont tout d'abord attelés à montrer l'effet néfaste de la corruption sur l'investissement total et par la suite, sur sa composante publique.

Le pionnier dans cette discipline est probablement Mauro qui montre en 1996 qu'il existe une corrélation négative significative entre la corruption et le taux d'investissement. Il note cependant que l'effet néfaste de la corruption passe de manière plus importante par l'investissement privé (le tiers des effets négatifs globaux de la corruption est exercé sur l'investissement privé)⁶². Néanmoins, Mauro trouvera également que les investissements publics ne sont pas insensibles à la corruption. En effet, d'après la même étude, le volume d'investissements en équipements publics, par ailleurs impactant le plus la croissance selon De long et Summers (1991), est négativement et significativement corrélé avec l'inefficacité bureaucratique mesurée par l'indice de corruption de B.I. Toutefois, outre Mauro, les travaux soutenant un effet négatif de la corruption sur la part des budgets d'investissements publics sont relativement rares dans la littérature et sont remis en causes par un courant d'auteurs plus abondant, convergeant vers des résultats opposés.

En effet, suivant plusieurs auteurs, les pays corrompus génèrent des niveaux élevés de dépenses publiques en capital. Suivant plusieurs thèses sur la gouvernance, la corruption et les défaillances de la démocratie sont les principales raisons de l'insuffisance des investissements privés et de la surestimation des investissements publics (Feng, 2003, Knack, 2003). Un certain nombre de travaux tendent à démontrer que la corruption et notamment la recherche de rente, déforme la structuration budgétaire dans le but d'allouer des crédits toujours plus élevés à des projets d'investissements publics générateurs de rentes (Johnston, 2005). Dans les faits, les décideurs politiques dans une volonté affichée de contribuer au développement, multiplient les grands chantiers d'investissements où ils pourront bénéficier de commissions illicites importantes lors de la passation des marchés.

Dans la même veine, Delavallade (2007) trouve que la corruption accroît le poids des dépenses publiques d'investissement dans le PIB, ainsi que la part desdites dépenses dans les dépenses publiques totales. Tanzi et Davoodi (1997) montrent, que la grande corruption ou la corruption politique est liée positivement aux dépenses publiques en capital, car elle accroît le volume des dépenses d'investissement en augmentant le nombre de projets d'investissement et la taille desdits projets.

⁶² La corruption agit comme une taxe illégale qui accroît les coûts de transaction et ronge le profit escompté ce qui en fin de compte décourage les investisseurs privés (Aernoudt, 2003).

Ainsi, la corruption altère le choix d'allocation de dépenses publiques en orientant les ressources gouvernementales vers des investissements neufs, complexes et toujours plus importants, au détriment des investissements de moindre envergure et plus facilement contrôlables. Cette distorsion s'observe avec acuité dans les PED qui souhaitent combler leurs déficits infrastructurels. Dans cette optique, les grands ouvrages et autres chantiers gigantesques sont très souvent privilégiés, sans toutefois que la demande réelle desdits chantiers ne soit proportionnellement élevée. Ces grands investissements, qui dans de nombreux cas sont sous-utilisés, ont été caractéristiques de l'inefficience de la dépense publique dans plusieurs pays d'Afrique dans les années 1980, et dénommés par plusieurs auteurs « éléphants blancs ».

Cependant, l'accroissement des investissements suivant des motivations de recherche de rentes, constitue des gaspillages de ressources et affecte la croissance économique. A cet égard, Ndikumana (2007) constate que la corruption nuit à la croissance du fait qu'elle érode l'efficacité des décisions d'investissement public, notamment de par la préférence qu'elle induit pour les grands projets susceptibles de générer des gains considérables pour les décideurs. Balamoune-Lutz et Ndikumana (2007) mettent en exergue sur un échantillon de 33 pays d'Afrique pour la période (1982-2001), une relation négative entre la corruption et la croissance économique, dont la majorité des effets passe par le biais de l'investissement. La corruption affecte négativement l'investissement privé tandis qu'elle stimule l'investissement public. Leurs résultats suggèrent que les pays Africains à revenus élevés font des investissements massifs dans les infrastructures mais largement motivés par la corruption. Toutefois ces investissements peinent à se maintenir dans le temps et se dégradent rapidement, ne contribuant pas à une croissance durable⁶³.

Ceci dit, suivant une terminologie proche de la pratique des finances publiques, les dépenses d'investissement relèvent globalement de la commande publique et notamment des marchés publics. En effet, la relation entre marchés publics et investissements publics peut s'observer abondamment dans la majeure partie des systèmes de dépenses publiques contemporains, au point où certains seraient tentés de confondre ces deux concepts. Ces derniers sont consubstantiellement liés, tant il est vrai que la quasi-totalité des dépenses publiques en capital s'exécute par voie de marchés publics. De fait, nous pouvons suggérer de

⁶³ D'après le rapport de la Commission Economique pour l'Afrique (CEA) sur la croissance en 2015, les pays Africains se caractérisent dans leur grande majorité et depuis plusieurs décennies par une croissance économique volatile.

manière transitive, que si un phénomène affecte les marchés publics, il affectera dans le même sens les investissements publics.

Aussi, l'évolution des dépenses d'investissements publics est tributaire des ressources disponibles pour les financer et notamment de la politique d'endettement public. En effet, dans la majeure partie des PED, la dette publique est générée en grand partie par les chantiers infrastructurels, et dont la gestion n'est pas exempte d'incitation de corruption. La corruption dans la gestion de la dette publique n'est pas sans conséquence sur les dépenses qu'elle finance.

Ainsi, la compréhension des distorsions sur les budgets d'investissements publics (BIP) peut s'effectuer à la lumière des implications de la corruption dans le processus des marchés publics d'une part, et dans la politique d'endettement public d'autre part.

3.1.1.1. CORRUPTION, MARCHES PUBLICS ET DISTORSIONS SUR LES DEPENSES PUBLIQUES EN CAPITAL

Le marché public est généralement entendu comme un contrat d'achat de service ayant pour demandeur une personne morale de droit public. Le Code des marchés Publics du Cameroun⁶⁴, définit le marché public comme « *un contrat écrit, passé conformément aux dispositions du Code des Marchés, par lequel un entrepreneur, un fournisseur, ou un prestataire de service, s'engage envers l'Etat, une collectivité territoriale décentralisée, un établissement public ou une entreprise du secteur public ou parapublic, soit à réaliser des travaux, soit à fournir des biens ou des services moyennant un prix* ».

Cette définition assez pratique, appelle toutefois à davantage d'éclairages quant au processus, aux incitations des acteurs, et à la fixation des prix, sur ce type de marché, pour une meilleure compréhension du lien entre marché public et corruption. En effet, l'analyse des marchés publics selon les outils de la science économique permet de mettre en lumière les fondements structurels ainsi que les processus fonctionnels, qui par nature ou par usage, renferment les conditions idoines à l'expansion de la corruption sur les investissements publics.

A cet égard, nous pouvons tout d'abord relever que la corruption dans les marchés publics se manifeste sous diverses formes. Toutefois, d'après un rapport de l'Office Européen

⁶⁴ Définition tirée du Décret n°2004/275 du 24 septembre 2004 portant Code des Marchés Publics de la République du Cameroun.

de Lutte Anti-Fraude (OLAF), publié en 2012, et relatif aux marchés publics en Europe, quatre principales pratiques sont régulièrement observés sur ces marchés. Il s'agit:

- du **trucage d'appel d'offre** : où le contrat public est « réservé » à un entrepreneur avec ou sans l'accord du fonctionnaire publiant l'appel d'offre, et pouvant prendre la forme de suppression d'offres concurrentes, d'offres complémentaires, d'offres tournantes ou de sous-traitances ;
- de la **commission ou le pot-de-vin** : le décideur lançant l'appel d'offre demande des pots-de-vin ou est ouvert à la possibilité d'en recevoir un ;
- du **conflit d'intérêt** : le fonctionnaire lançant l'appel d'offre a des intérêts personnels dans l'entreprise sélectionnée ;
- de la **mauvaise gestion du processus** : le fonctionnaire n'a pas correctement effectué les contrôles ou suivi les procédures en vigueur et a toléré les lacunes dans le processus.

Le rapport relève que 48% des cas de corruption étudiés se rapportent au trucage d'appel d'offre. Les pots-de-vin constituent un cas sur trois et le conflit d'intérêt environ 20% des cas, tandis que la mauvaise gestion représente 4%. Dans le cas particulier du Cameroun 75% des marchés publics sont affectés par la corruption (Rapport CONAC, 2013). Ces pratiques de corruption ont généralement pour corolaire, l'accroissement des montants des marchés publics. Il s'en suit une modification des enveloppes budgétaires y étant destinées d'où les distorsions dans le BIP. Toutefois, les distorsions de corruption dans l'allocation des marchés publics sont rendues possibles par deux grands types de facteurs de corruption. D'une part les facteurs liés à l'action de l'Etat, et d'autre part les facteurs liés au marché.

3.1.1.1.1. ACTION DE L'ETAT ET DISTORTION DANS LE BIP

La corruption dans les marchés publics profite des défaillances liées au rôle de l'Etat sur lesdits marchés pour se développer. Ces défaillances relèvent principalement de deux fonctions assumées par l'Etat à savoir d'une part, la fonction d'intermédiation entre le producteur et le citoyen-consommateur, et d'autre part la fonction de régulation du marché.

En ce qui concerne l'intermédiation de l'Etat, elle s'exerce ici, suivant la notion économique de service public⁶⁵. Cette notion renvoi ici à une richesse qui ne peut être produite

⁶⁵ La notion économique de « service public » doit être différenciée de son entendement au sens de la science administrative qui renvoi à l'objet et aux principes de fonctionnement de la fonction publique.

en quantité, en qualité et en temps voulus par l'initiative privée, et qui par conséquent doit être produite ou demandée, et financée, par les pouvoirs publics (Karpouzanov et Trifilio, 2005)⁶⁶. En prenant l'exemple du secteur routier, l'on remarque généralement deux cas de figure quant à la demande d'une route. Les populations devant en bénéficier peuvent avoir exprimé préalablement le besoin de la route pour désenclaver leur contrée, ou alors l'Etat bienveillant peut juger utile de faire passer une route par lesdites contrées sans qu'il n'y ait eu un besoin exprimé au préalable. Toutefois, quel que soit le cas de figure, la longueur du tracé, les dimensions ou encore la signalisation, sont appréciées et commandées par l'Etat et non par les populations devant en bénéficier.

Cette intermédiation de l'Etat, et donc cette substitution de l'Etat au citoyen, se matérialise par diverses déconnexions entre les acteurs et les objets de marchés, qui déforment l'usage de l'outil budgétaire qu'est la dépense publique. En effet, l'expérience tend à montrer qu'il peut exister des biais importants entre la commande formulée par l'Etat pour le compte des populations, et les besoins réellement ressentis par lesdites populations.

Ainsi, dans plusieurs cas, la demande exprimée par le décideur est par nature déconnectée des besoins réels des citoyens. En effet, il est rare que le décideur public éprouve personnellement la multitude de besoins dont il doit aiguiller la satisfaction. Il existe un défaut d'intérêt matériel qui le rend incapable à retranscrire fidèlement les préférences des citoyens. Cette difficulté d'information naturelle confère au décideur la latitude objective de choisir les préférences des citoyens, et donc de pouvoir être influencé dans son choix par diverses incitations dont celles de corruption. Dans le cas des investissements publics, les pots-de-vin proposés aux décideurs peuvent orienter son appel d'offre selon une volonté de maximisation de la rente et non forcément suivant une volonté de satisfaction de la demande sociale réelle. Il en résulte généralement la budgétisation de projets dont l'opportunité ou l'urgence n'est pas prouvée et partant, une faible utilité pour les citoyens.

⁶⁶ Lorsque l'autorité publique croit avoir identifié un service public, elle peut soit décider de le produire elle-même, soit révéler le besoin service public pour susciter sa production, notamment par la procédure des marchés publics. Les marchés publics sont donc des modes de révélation des préférences sociales qui ne peuvent pas (plus) se manifester spontanément. L'objet du marché public est toujours en fin de compte un service public car même lorsque le bénéficiaire ne semble pas être directement le citoyen, comme dans le cas par exemple de l'achat de matériels de bureau, lesdits matériels se rapportent en fait à une consommation intermédiaire dans le processus de production d'un service public à l'endroit des citoyens.

Aussi, l'offre du prestataire peut également être déconnectée des besoins réels des citoyens. La lourdeur de l'intermédiation dans les marchés publics, provoque des difficultés pour le prestataire à satisfaire convenablement les besoins du consommateur final qu'est le citoyen. Les préférences de ce dernier étant révélées par l'Etat intermédiaire, le prestataire s'en tiendra aux demandes formulées par le médiateur et des biais sont à envisager. Cette déconnexion entre l'offreur et le demandeur réel, permet au prestataire cherchant à maximiser son profit, de proposer des prestations d'envergure sans cesse croissante, à marge bénéficiaire importante. Dans le cas des dépenses publiques en capital, cette situation s'illustre généralement par des projets « pharaoniques », aux coûts exorbitants, mais en disproportion avec les besoins réels des citoyens, et largement sous-utilisés⁶⁷.

En outre, une autre déconnexion sur les marchés publics est celle entre la demande et la contribution équivalente. En effet, le décideur public ne paiera pas la prestation qu'il commande de ses propres moyens, et ne ressent donc pas personnellement les conséquences d'une mauvaise allocation des ressources. En cas d'un système de reddition des comptes inopérant, les agents corrompus utilisent cette irresponsabilité pour maximiser leur rente dans les marchés publics, et accentuent ainsi les distorsions sur les dépenses en capital.

Par ailleurs, en ce qui concerne le pouvoir de régulation de l'Etat dans les marchés publics, Laffont et Tirole (1990, 1993) mettent en lumière plusieurs biais dans la production des services publics, constitutifs d'opportunités de corruption et des marchés publics inefficients. Ces biais de régulation sont relatifs au pouvoir discrétionnaire, à l'asymétrie d'information, et à la rentabilité de la décision de corruption. En effet, un pouvoir discrétionnaire important, sans système de contrôle efficace à l'encadrer, conduit à des règles d'attributions des marchés publics imprécises, où les prestataires sont choisis à la discrétion du décideur. L'Etat étant en même temps régulateur et acquéreur (acteur du marché), il en découle une position de juge et partie propice à plusieurs formes de transactions de corruption.

De même, l'asymétrie d'information dans l'attribution des contrats publics d'investissement, fait observer un aléa moral spécifique entre l'Etat et le prestataire, où l'Etat (le principal), peine à pouvoir vérifier l'exactitude des coûts qui lui sont présentés par les prestataires (agent), et où seules les entreprises exécutantes ont parfaite connaissance de leurs

⁶⁷Le terme « éléphant blanc » est régulièrement repris par la littérature pour désigner ce type d'investissement qui se rapporte à une réalisation d'envergure et prestigieuse, souvent d'initiative publique, mais qui s'avère plus coûteuse que bénéfique, et dont l'exploitation ou l'entretien devient un fardeau financier.

coûts réels de prestation. Il est dès lors plus aisé d'accroître artificiellement les factures des prestations, de manière à capter le surplus de paiement et accroître son profit. Cependant, outre l'Etat, les acteurs de marchés sont également à l'origine des distorsions dans le BIP.

3.1.1.1.2. ACTEURS DE MARCHE ET DISTORSIONS DANS LE BIP

Certaines défaillances sur les marchés peuvent favoriser la corruption et conduire à une distorsion dans l'allocation des crédits d'investissements publics. Ainsi pouvons-nous citer les monopsones publics, les difficultés de contrôle et les coûts de transaction.

En effet, la position dominante de l'Etat, observée sur nombre de marchés publics, a une responsabilité non négligeable dans les distorsions d'investissements publics. Rose-Ackermann (1975) relève qu'en cas d'atomicité de l'offre et de la demande, où l'Etat ne représente qu'un client potentiel pour une multitude de prestataires, le risque de corruption se trouve réduit. Ce risque s'accroît en cas de monopsonne public, car le nombre important de prestataires fait face à une étroitesse de la demande qui est cependant associée à une rentabilité élevée (Schleifer et Vishny, 1993). Les producteurs auront tendance à multiplier les incitations illicites pour maximiser leur chance de décrocher un contrat public assurant la survie de leur firme.

Toutefois, cette corruption accroît les coûts de réalisation des marchés pour les prestataires, qui auront tendance à répercuter ces surcoûts sur les propositions techniques et financières relatives à l'objet du marché. La taille et la complexité du marché public à réaliser peut être un facteur déterminant quant à la probabilité d'occurrence ainsi qu'à l'intensité des transactions de corruption qu'engendrerait ledit marché. Plus le marché conclu est grand et complexe à réaliser, plus la détection des actes frauduleux est difficile, et par conséquent plus les transactions de corruption sont bénéfiques et les rentes à capter sont importantes.

Les difficultés de contrôle sur les marchés publics peuvent donc également expliquer le développement de la corruption sur ces marchés, et les distorsions dans le BIP. Ces difficultés peuvent se comprendre principalement au regard du coût du contrôle de la corruption. En effet, la détection de la corruption au sein des marchés publics a pour première contrainte le nombre élevé de ces marchés⁶⁸ et partant le coût exorbitant que représente l'activité de contrôle sur

⁶⁸ A titre d'illustration quant au volume important des marchés publics, le rapport sur les marchés publics en Europe en 2012, commandé par la Commission Européenne représentée par l'Office Européen de Lutte Anti-Fraude (OLAF), on estimait à 447 milliards d'euro les montants des marchés publics passés en dans l'Union Européenne en 2010, soit 19% des dépenses totales. De même, on estime à 250.000 le nombre de marchés publics

lesdits marchés. Avec la progression de la décentralisation, plusieurs types d'entités sont en mesure de passer des marchés publics (états, régions, communes, communauté urbaine...). Les rentes associées auxdits marchés, poussent chaque gestionnaire de crédit public à inscrire l'exécution d'investissements publics dans son budget annuel. Le nombre de marchés publics à exécuter s'en trouve donc décuplé d'année en année, pendant que les ressources matérielles, humaines et temporelles nécessaires à leur contrôle demeurent limitées. Cette situation rend impossible la systématisation du contrôle et affaiblit la probabilité de détection. Il en résulte un cercle vicieux de distorsion, où le nombre d'investissements publics s'accroît du fait de la rente qui y est associée, et dont la captation est difficilement détectable du fait justement du nombre important d'investissements à contrôler.

Il est également important de relever que le coût de contrôle peut également nuire à la détection de la corruption dans les investissements publics, par le découragement des potentiels acteurs de ce contrôle. En effet, du fait des difficultés de surveillance, le coût d'élimination de la corruption dans les marchés publics peut être rédhibitoire pour le principal (Bensson, 1990) et il peut être beaucoup plus économique voir attractif pour ce dernier de participer à la corruption de manière à réorienter la rente à son profit plutôt que de lutter contre elle.

Aussi, plusieurs mouvements de la société civile appellent les citoyens à davantage d'implications dans le contrôle de la vie publique, notamment dans la surveillance des marchés publics exécutés à leurs profits. Toutefois, la participation du citoyen au contrôle des marchés publics peut être une source de difficultés supplémentaires pour ce dernier, au regard de ses préoccupations quotidiennes. Il aura tendance à attendre la période électorale et utiliser son vote comme une sanction des dirigeants plutôt qu'à s'employer à surveiller quotidiennement leur action (Ventelou, 2002).

Karpouzanov et Trifilio (2005) relèvent également à ce sujet, que le mécanisme de contrôle mue par la responsabilité politique du citoyen lors du vote, est très insuffisant car d'une part, la question de la corruption est noyée dans une multitude d'autres sujets, et d'autre part le mode de scrutin, majoritairement dominé par le suffrage universel, fait en sorte que les problèmes de corruption affectent inégalement les votants supposés sanctionner un même décideur.

qui sont réalisés en France chaque année (dont 40% au profit de l'Etat et 60% au profit des collectivités territoriales décentralisées).

Une autre difficulté dans la mise en œuvre des mécanismes de contrôle sur les marchés publics est la facilité de dissimulation de certaines transactions. La corruption étant par principe un acte répréhensible suivant la quasi-totalité des législations contemporaines, ses auteurs usent du secret et de l'opacité pour prospérer. Ainsi, plusieurs contrats publics, notamment ceux concernant l'armement ou les technologies de pointe, relèvent de manière légale et ce même dans les démocraties les plus avancées, du régime du « secret ». Ce secret facilite la dissimulation des pots-de-vin et autres détournements de fonds permettant d'accroître les coûts des commandes et les rentes associées (Hines, 1995).

Aussi, lorsque le processus d'attribution des marchés publics est peu transparent, les pots-de-vin survenant au cours de cette phase constituent des coûts de transactions pour les soumissionnaires, qui se rapportent en réalité à des coûts d'intermédiation de l'Etat. Ces coûts n'auraient pas existés si les producteurs étaient directement mis en relation avec les demandeurs finaux. L'asymétrie informationnelle permet aux différents agents de la chaîne de préparation et d'attribution des marchés publics de négocier des pots-de-vin dont le coût pourra être répercuté dans l'offre de l'entreprise soumissionnaire. Ce marchandage conduit à un coût d'investissement public structurellement biaisé à la hausse par rapport au coût réel sur le marché.

Ce raisonnement permet d'expliquer la corruption internationale des firmes multinationales dans les investissements publics des PED (Montigny, 2006). Les grands groupes internationaux et leurs filiales locales, suivant leurs ambitions de maximisation de leurs chiffres d'affaires, ont tendance à proposer des commissions à des fonctionnaires locaux, afin d'influencer la décision d'attribution des marchés publics. Toutefois, pour maintenir la rentabilité du marché escompté, le coût des commissions sera récupéré par la suite, suivant divers stratagèmes liés cette fois-là à la phase d'exécution du projet. C'est ainsi qu'après la signature des marchés, à première vue peu onéreux, des avenants aux motivations incertaines (pénuries de matières premières ou encore élévation de leur prix sur les marchés internationaux), peuvent être signés aux fins de réduire les quantités initialement prévues et les coûts de réalisation. Les avenants, peuvent également survenir afin d'obtenir des prix payés plus élevés.

Ainsi, les différentes commissions versées pour la conclusion des marchés augmentent le prix de revient de la réalisation du marché à l'Etat, en comparaison à une situation sans corruption. Les travaux, objets des marchés, sont en fin de comptes plus importants que ceux qui auraient été nécessaires, ou encore de qualité inférieure, nécessitant sans cesse d'autres

coûts pour les réparations. Le surprix dépensé par l'Etat ne correspond pas à une augmentation d'utilité pour les bénéficiaires finaux, mais plutôt à un accroissement des rentes de corruption des décideurs et des prestataires.

Enfin, la corruption dans les marchés publics opère une exclusion d'une partie des producteurs, très souvent parmi les plus compétents. Le processus d'attribution des marchés publics, empreint de clientélisme, tisse des relations de long terme entre les décideurs publics et les offreurs de corruption. Cette relation oriente l'attribution de la réalisation des travaux publics au profit des prestataires les plus disposés à offrir la corruption, et non forcément au profit des plus qualifiés. D'après Rose-Ackermann (1997), il est à souligner que l'un des motifs d'offre de corruption par les prestataires est la dissimulation des lacunes de leurs offres. En d'autres termes, ce seraient les moins compétents qui offriraient le plus de corruption. Bien que ce raisonnement ait été remis en cause par d'autres travaux (Rashid, 1981 ; Bhagwati, 1982)⁶⁹, il suggère que la corruption dans l'attribution des marchés, opère une éviction des capitaux les plus productifs, conduisant à des travaux mal exécutés, et des pertes de ressources.

En somme, nous pouvons constater que les mécanismes de corruption dans le processus des marchés publics fournissent plusieurs explications des distorsions dans les dépenses publiques en capital. Ceci dit, d'autres facteurs liés au mode de financement des dépenses en capital permettent également de comprendre l'allocation inefficace des ressources publiques d'investissement.

3.1.1.2. ENDETTEMENT PUBLIC ET DISTORSIONS DES INVESTISSEMENTS PUBLICS

Les distorsions dans les dépenses publiques sont également comprises en rapport avec les sources de financement desdites dépenses, et notamment la formation ainsi que l'orientation du stock de capital public selon le principe de « la règle d'or ».

⁶⁹ Suivant le courant de pensée de la corruption positive pour l'économie, Rashid (1981) ainsi que Bhagwati (1982) pensent que la corruption est un mécanisme d'enchère permettant d'attribuer un bien à celui qui le valorise le plus. Ce raisonnement dans le cas des marchés publics suggérerait que la corruption permet de sélectionner les entrepreneurs les plus engagés à réaliser la prestation ce qui serait un atout quant à l'exécution des travaux.

3.1.1.2.1. REGLE D'OR ET FINANCEMENT DES INVESTISSEMENTS PUBLICS PAR L'EMPRUNT

En considérant le modèle de croissance de Solow, et notamment le stock de capital comme facteur de croissance, Mankiw (2009) suggère que plusieurs économies réelles peinent à maximiser leur consommation et à générer la croissance économique, du fait de leur stock de capital inférieur à celui dit de la « règle d'or ». Ce stock de capital est celui qui égalise la productivité marginale du capital (PMK) au taux de croissance de la production. Afin d'atteindre ce niveau de capital, les économies doivent consommer moins dans le présent et épargner plus pour investir.

Aussi, une autre interprétation de la « règle d'or » régulièrement évoquée par les décideurs politiques, voudrait que les dépenses de consommation courante soient minimisées et financées par les ressources propres de l'Etat (impôts, taxes et autres droits perçus par l'Etat), tandis que les investissements qui permettent un revenu futur élevé, soient encouragés et financés par l'emprunt. L'étroitesse et la rigidité de l'assiette fiscale dans plusieurs contextes, amènent ainsi de nombreux pays à recourir à l'emprunt public et privé pour financer les investissements publics (Giavazzi 2003 ; Chambas 2005). Cette dernière acception est diversement débattue par la littérature.

En effet, un courant de pensée soutient la thèse de la neutralité de la dette dans un contexte inter-temporel. Ses auteurs avancent les arguments d'éviction du secteur privé et d'anticipation rationnelle des agents pour établir qu'à horizon long et en termes réels, la dette publique ne stimule pas l'activité économique, car les effets de cette dette sont équivalents. (Barro 1974 ; Seater, 1993 ; Osberg, 2004, Monnier et Tinnel 2006 ; Agenor, 2007). L'emprunt contracté par les générations présentes pour des dépenses productives, sera remboursé par les impôts des générations futures ce qui au final rend équivalent l'emprunt d'aujourd'hui à l'impôt de demain (Tollison et Wagner, 1987). L'emprunt procède donc d'une illusion fiscale et ne constitue qu'un différé de l'impôt (Novaresi, 2001), qui devra être supporté par les générations futures. Buchanan (1958) remet également en cause les bienfaits de l'endettement sur les générations futures en argumentant sur la perte d'utilité individuelle pour les générations futures. La charge de la dette leur ayant été imposée par leurs aînés diminue leurs revenus réels. Il y'a ainsi rupture entre la dépense et son financement car les générations qui dépensent ne sont pas celles qui supportent pas le poids du financement.

Par ailleurs, les possibles bienfaits de l'emprunt sur l'investissement public sont compensés par ses effets néfastes sur l'investissement privé, et notamment l'effet d'éviction du

secteur privé. L'emprunt public provoque une diminution du crédit disponible et une hausse des taux d'intérêt, qui conduisent à des difficultés de financement pour l'investissement privé et donc à la baisse de la production (Desbonet et Sumudu, 2007). Le courant de la neutralité prône donc de s'en tenir aux enseignements de l'école classique, qui suggère de gérer les finances publiques d'après le bon sens de la gestion des ménages. L'emprunt revenant à dépenser ce que l'on n'a pas, il est donc à proscrire (Ajayi et Osei, 2003).

A contre-courant, la thèse de la non neutralité de la dette, se fonde sur la proposition de la théorie de la croissance endogène selon laquelle, la croissance soutenue du capital par tête résulte de l'investissement en capital public, qui accroît les incitations des investisseurs privés à accumuler un stock de capital privé. Si le taux de rendement social d'un investissement excède le rendement privé, alors les politiques budgétaires peuvent élever le taux de croissance en encourageant l'investissement public (Barro, 1990). Cependant, ce modèle révèle une limite quant au financement des investissements publics, adossé ici sur l'accroissement de l'impôt. La hausse du poids des prélèvements a des externalités négatives sur le secteur privé, notamment l'augmentation des coûts de production, qui réduit les bénéfices escomptés et décourage l'initiative privée, pénalisant ainsi l'économie. (Fugatami et *al.*, 1993)⁷⁰. Les modèles de croissance endogène qui reposent sur l'équilibre budgétaire, posent d'une certaine façon la problématique de l'insuffisance de l'impôt à soutenir la croissance à long terme, et occultent dans leur raisonnement la possibilité d'un financement de l'investissement public par l'emprunt.

Tunorvsky (1995) s'intéressera à ce dernier volet pour montrer qu'un surcroît d'investissement public financé par l'endettement élève le taux de croissance d'équilibre. En effet, l'emprunt peut avoir un effet bénéfique sur la croissance lorsqu'il est utilisé pour financer les dépenses publiques productives (Touna Mama, 1998 ; Daseking, 2002 ; Northover, 2003). Dans une perspective inter-temporelle, Eisner (1996) pense que s'abstenir de dépenser dans le présent compromet le bien-être des générations futures. En situation de dépression, l'endettement permet de financer des grands travaux qui vont stimuler l'activité économique présente, et fournir des capacités de production supplémentaires pour les générations futures. Dans un contexte où les dépenses publiques sont difficiles à réduire, et les recettes fiscales

⁷⁰ (Fugatami et *al.*, 1993) trouve une relation en U inversé entre le taux de croissance et le taux d'imposition à long terme, affectant ainsi les effets positifs attendus des investissements publics.

difficiles à augmenter, et au risque de voir l'ajustement budgétaire s'effectuer par une réduction des investissements publics, il conviendrait d'adopter la « règle d'or » des finances publiques, qui suggère de recourir à l'emprunt pour le financement exclusif des investissements (Blanchard et Giavazzi, 2004).

C'est donc suivant cette justification que plusieurs pays industrialisés ainsi que la majorité des PED ont usé de l'emprunt pour stimuler les grands travaux publics. Cependant les mécanismes de négociation puis de mise à disposition de l'épargne ne sont pas exempts de transactions de corruption, qui génèrent des distorsions sur les investissements publics.

3.1.1.2.2. CORRUPTION, EMPRUNTS PUBLICS ET SURINVESTISSEMENT

La corruption dans les emprunts publics peut se percevoir comme une dérive du principe de « règle d'or ». A ce sujet, nous pouvons tout d'abord relever que suivant une rationalité similaire de maximisation de son profit, le prêteur (banque, marchés financiers...) tout comme le prestataire de marché publics, aura tendance à s'employer à influencer les décisions d'emprunts publics de manière à lui garantir le plus grand gain possible.

En effet, en ce qui concerne le financement bancaire, l'intermédiation des établissements bancaires vise en partie à rechercher des projets en besoin de financement, afin de placer les importantes réserves de liquidité et les faire fructifier par la perception des intérêts. La rentabilité des banques dans le contexte du financement des projets publics est donc fonction du niveau du taux d'intérêt, ainsi que des délais de remboursement et donc de la durée de perception des taux d'intérêt. Ainsi, plus le projet est grand et onéreux, plus le prêt est important et plus sa durée de remboursement est allongée, ce qui maximise la rentabilité de la banque. Dans cette optique, les banquiers auront tendance à inciter les décideurs à recourir à des emprunts lourds pour financer de grands travaux publics. Ces incitations peuvent dans de nombreux cas prendre des formes illicites, et la corruption apparaît dans ce contexte comme un choix rationnel au regard de l'environnement de la transaction de prêt.

Ainsi, le marché du crédit bancaire met en jeu des sommes importantes, mais semble également relativement opaque. Les transactions sont généralement négociées de manière privée et les conditions de prêts renferment plusieurs dispositions techniques pas toujours compréhensibles pour le grand public. Ces prêts entraînent donc une difficulté de contrôle et donc un risque de détection de la fraude faible. Les conditions du calcul économique de la corruption ainsi posées, conduisent à un résultat favorable, et peut convaincre le banquier à offrir la corruption pour s'assurer la perception de primes sur prêts élevées. En cas de forte

centralisation décisionnaire, la probabilité que l'offre sus-évoquée rencontre une demande de pots-de-vin est importante. Il y'a donc à ce niveau une concordance d'intérêts privés corrompus, où la banque veut maximiser sa prime par le financement de grands projets, et le décideur public veut intensifier sa captation de rente grâce à la réalisation de grands projets.

Dans la même veine, et de manière similaire à la facturation du prestataire de marchés publics, le coût final du prêt répercute en réalité les différentes commissions et autres surcoûts consentis par la banque dans la négociation de la convention de prêt. En effet, la signature de conventions de prêts à très long terme, fait intervenir plusieurs intermédiaires, officiels ou non, qui de par leurs démarches facilitent l'avancée du projet. Ces intermédiaires, qui relèvent tant du prêteur (banquiers, lobbyistes) que de l'emprunteur (fonctionnaires, politiciens) peuvent être incités par des commissions ou des rétro-commissions importantes ainsi que des cadeaux et autres pots-de-vin.

Toutefois, le coût de ces charges intermédiaires est pris en compte dans les conditions de prêt. La banque suivant sa rationalité économique, offrira des incitations illicites pour maximiser sa probabilité de financer les investissements publics importants, et dans le même temps, fixe des taux d'intérêt ainsi que des délais de remboursement permettant d'amortir également le coût des incitations, de manière à préserver une profitabilité élevée.

De fait, la corruption accroît le coût de l'emprunt ce qui sous contrainte d'un taux d'endettement maximal, aspire l'épargne disponible vers des projets pharaoniques et exclut du financement les projets de moindre envergure (Detragiache, Gupta et Tressel, 2005). Cependant, cette éviction est opérée sans l'assurance ex-anté d'une plus grande productivité des grands projets en comparaison aux petits investissements. Nous pouvons à cet égard, prendre l'exemple des pays à économie rurale, faiblement mécanisée, mais dans lesquels les décisions biaisées de financement privilégient de longs investissements pour des autoroutes, en occultant le bitumage des petites routes secondaires permettant l'accès rapide aux marchés et l'écoulement des produits des agriculteurs.

En somme, le prétexte de la « règle d'or » est donc abondamment utilisé par les décideurs politiques pour recourir à l'épargne et financer des projets d'investissements en nombre et en envergure sans cesse croissants, leur permettant de maximiser par la même occasion la captation de rentes. Cette politique d'endettement contribue à un accroissement inefficace du volume des dépenses publiques en capital.

Ceci dit, en considérant la composition économique du budget public établissant une distinction entre les dépenses en capital et les dépenses courantes, nous pouvons déduire que

l'accroissement du poids des dépenses en capital dans les dépenses publiques globales entraîne la contraction du poids des dépenses publiques courantes. Cependant, si cette déduction est très souvent argumentée par plusieurs auteurs, certains travaux permettent au contraire de mettre en exergue l'élévation du niveau des dépenses courantes du fait de la corruption. Ainsi, notre analyse théorique des distorsions de corruption devrait à présent entrevoir son pendant relatif aux dépenses de fonctionnement.

3.1.2. CORRUPTION ET DISTORSIONS SUR LES DEPENSES PUBLIQUES DE FONCTIONNEMENT

L'observation du processus budgétaire dans plusieurs pays montre que les allocations non optimales du budget public ne sont pas le seul fait des dépenses publiques en capital. L'accroissement constant des dépenses courantes dans plusieurs économies pourrait également suggérer une hypertrophie artificielle des enveloppes de fonctionnement des administrations du fait de rentes à capter. La littérature sur cette question a dans un premier temps abordé la question suivant la perception d'une corruption nuisible au volume des dépenses de fonctionnement. Les paragraphes qui suivent, s'attèleront ainsi en premier lieux, à développer les différents arguments théoriques quant à l'effet dirimant de la corruption sur le volume des dépenses publiques courantes. Toutefois, un courant de pensées plus récent, met en évidence une stimulation des charges de fonctionnement par des mécanismes biaisés de fixation des prix à la commande publique, ainsi que des choix d'allocation des ressources issues des rentes naturelles. Il conviendra donc d'aborder également les arguments théoriques soutenant la stimulation des charges de fonctionnement du fait de la corruption

3.1.2.1. CORRUPTION ET DEPRESSION DES DEPENSES PUBLIQUES DE FONCTIONNEMENT

La majorité des premières recherches sur les distorsions de corruption dans la composition des dépenses publiques abonde dans le sens de la stimulation des dépenses d'investissement au détriment des dépenses de fonctionnement (Tanzi, 1997). Les ressources de l'état étant difficilement extensibles, les décideurs publics cherchant à maximiser leur rente, auront tendance à motiver le gel des dépenses courantes ou leur réduction, afin de maintenir des disponibilités budgétaires élevées pour l'investissement.

Cette préférence peut se justifier tout d'abord, par les contraintes de financement des dépenses gouvernementales adossées sur les recettes publiques. En effet, suivant les thèses libérales, l'impôt doit être limité afin de ne pas décourager l'investissement (Fugatami et al.,

2003), ce qui incidemment réduit les ressources propres de l'Etat destinées au fonctionnement de ses administrations. Cette étroitesse des ressources fiscales, est exacerbée par la corruption. Cette dernière réduit davantage les capacités contributives et exerce une pression à la baisse sur les revenus publics (Farida et al., 2008). De plus, d'après la « règle d'or » les ressources issues de la dette publique doivent être orientées vers les projets d'investissements (voir supra). Ainsi, en réaction à cette raréfaction des ressources propres, l'ajustement suivant la conception libérale va dans le sens d'une contraction des dépenses de fonctionnement jugées moins productives.

Suivant un autre angle d'appréciation, certains auteurs ont pu remarquer que les décideurs préfèrent orienter les ressources publiques vers des investissements neufs, plutôt que d'allouer des fonds à la maintenance des investissements existants. Ce choix semble également être motivé par l'existence de gains de corruption plus importants dans les budgets d'investissement. D'après Tanzi et Davoodi (1998), les investissements nouveaux sont plus lucratifs en termes d'avantages illicites que les dépenses de maintenance des investissements existants déjà. Par ailleurs, les dépenses de maintenance peuvent être volontairement sous-estimées afin que les équipements se détériorent rapidement, impliquant ainsi de nouvelles dépenses d'investissement, et donc des rentes supplémentaires à capter pour les décideurs desdits investissements. La corruption exerce ainsi une contraction des dépenses courantes, en l'occurrence les dépenses de maintenance, au profit des dépenses d'investissements neufs.

Aussi, le caractère incompressible de certaines dépenses courantes, fournit également une clé de compréhension de l'aversion des chercheurs de rentes publiques quant à l'augmentation des dépenses de fonctionnement. En considérant l'exemple les charges salariales, forces est de constater qu'elles constituent un poste de dépenses publiques hautement sensible. Toute réduction de salaire fait généralement l'objet d'intenses négociations, voire de confrontations, avec les personnels et leurs syndicats, pouvant déboucher sur des troubles sociaux importants. Les réductions de salaires ou encore la suppression de postes dans la fonction publique sont donc des entreprises périlleuses pour les décideurs politiques. De même, l'évolution des systèmes de gestion de la solde publique et la vigilance des fonctionnaires quant à l'exactitude des calculs de leurs éléments de salaire, complexifie les éventuelles tentatives de détournement.

Or, du fait de cette rigidité, ce type de charge de fonctionnement rentre directement en concurrence avec la dotation disponible pour les investissements publics, qui peut être plus facilement détournée. Le décideur public, bien que pouvant difficilement réduire les charges

salariales du fait des troubles sociaux encourus, qui au demeurant fragiliserait sa position de rente, n'aura également aucun intérêt à voir augmenter ces charges eu égard au risque d'éviction qu'elles pourraient entraîner sur les dépenses en capital dont il tire profit.

Ce raisonnement peut également s'étendre aux prestations sociales et aux charges de fonctionnement du système éducatif ou sanitaires. De par leur volume important, elles constituent autant d'opportunités de ressources ne pouvant être captées par les décideurs publics corrompus. La stratégie économique de la corruption, consiste donc ici, à restreindre l'accroissement éventuel des dépenses courantes. Isaksen (2005) a ainsi pu conclure que la corruption budgétaire réduit les dépenses courantes de prestation sociales profitant au plus grand nombre au profit de dépenses d'investissements biaisée profitant à des privilégiés.

D'un point de vue empirique, les recherches sur les distorsions de la corruption semblent être plus prolifiques suivant le champ d'application de la répartition sectorielle des dépenses publiques en comparaison à l'approche de la répartition économique où les résultats sont moins nombreux. Toutefois, Tanzi et Davoodi (2000) trouvent qu'un niveau élevé de corruption est associé à un niveau bas de dépenses de maintenance et à un montant total élevé des dépenses de salaire. Il est à préciser ici que les estimations montrent que cette corrélation est statistiquement plus significative dans les PED que dans les pays de l'OCDE. Farida et al. (2008) montrEnt que les distorsions en défaveur des dépenses courantes sont d'autant plus élevées que les institutions de contrôle sont faibles. Ces résultats ont été toutefois remis en question suivant d'autres recherches tendant à montrer un effet global stimulant de la corruption sur les dépenses courantes.

3.1.2.2. CORRUPTION ET STIMULATION DES DEPENSES PUBLIQUES DE FONCTIONNEMENT

A contre-courant des arguments sus présentés, certaines études démontrent l'accroissement improductif des dépenses courantes du fait de la corruption des élites. Collier et Hoeffler (2005) remarquent ainsi que les dépenses de fonctionnement sont fortement sujettes à la corruption, et que le volume de ces dernières est plus important dans les pays à forte corruption. L'analyse économique fourni plusieurs outils théoriques qui permettent de comprendre ce type de distorsion. Ainsi, la corruption dans le système de fixation des prix à la commande publique, et les rentes sur ressources naturelles, fournissent des éléments d'appréhensions des distorsions à la hausse des dépenses publiques courantes.

3.1.2.2.1. FIXATION DES PRIX A LA COMMANDE PUBLIQUE, RENTES DE CORRUPTION ET ACCROISSEMENT DES DEPENSES COURANTES.

Le système des marchés publics abordé précédemment fournit un cadre d'analyse intéressant quant à la fluctuation du volume de la commande publique liée au fonctionnement des services publics. Comme nous l'avons déjà évoqué, le processus des marchés publics est de manière consubstantielle, exposé aux risques de transactions de corruption. Par ailleurs plus la commande publique est élevée, plus les rentes à prélever sont importantes. Toutefois, si ces rentes semblent plus abondantes sur les dépenses d'investissement, elles sont loin d'être négligeables sur les dépenses courantes. L'achat de biens et services de consommation des administrations publiques, relève également de la procédure des marchés publics et constituent des niches de captation de rente significatives, principalement du fait des mécanismes de fixation des prix à la commande publique (Bueb, 2006)⁷¹.

En effet, dans de nombreuses économies, les prix à la commande publique sont différents des prix du marché et sont très généralement majorés. Cette majoration est motivée par le souci de préserver la rentabilité du prestataire eu égard aux délais de paiement longs, aux lenteurs administratives ainsi qu'à d'autres difficultés exogènes (lieu de réalisation de la prestation enclavé, ou éloigné du siège social, intempéries,...). Les plafonds des prix à la commande publique sont donc homologués par un document officiel connu couramment sous l'appellation de mercuriale des prix.

Bien qu'il ne s'agisse que d'une indication des prix plafonds, et malgré les règles d'attribution des contrats publics au moins disant, l'on constate qu'en présence de systèmes de contrôle faibles, la majorité des prestataires, dans une démarche collusive, proposent des offres valorisées à ces prix plafonds. Par déviance, les prix plafonds deviennent donc les prix courants sur les marchés de la commande publique.

Le surplus de profit né de la majoration des prix, constitue au-delà de la marge bénéficiaire sur le marché, des rentes à partager entre le gestionnaire de crédits publics allouant les marchés et les prestataires de services (Bueb, 2006). A cet effet, Rose-Ackermann (1999) rapporte les résultats d'une étude du groupe de la réforme des prix de l'Institut de Finance et de Commerce de la Chine sur le prix de l'acier dans les années 1990. Ladite étude avait constaté

⁷¹ Voir rapport de l'OCDE sur la lutte contre la fraude et la corruption dans les marchés publics, 2006

que les prix homologués, proposés par l'Etat, étaient de 250% à 478% supérieurs aux prix du marché.

Aussi, les gestionnaires de crédits de fonctionnement maximisent leur rente suivant le nombre de commandes passées. Ils s'attelleront ainsi à systématiser l'expression des besoins de fonctionnement afin de les faire inscrire au budget, sans que pour autant la réalité du besoin ne soit évidente. L'accroissement des besoins de service peut également être stimulée par les prestataires, qui au vu des marges importantes, peuvent offrir des incitations illicites aux gestionnaires afin de signer des contrats de fourniture de services à long termes (livraison de journaux, téléphones, internet...). Par ailleurs, les besoins de services sont également fonction de la taille de l'administration et de ses démembrements. Plus l'Etat est important de par ses multiples démembrements, plus les besoins de fonctionnement sont importants et les commandes publiques pour les satisfaire élevées.

En somme, les surprix dans la commande publique de fonctionnement favorisent une pression à la hausse des dépenses publiques courantes. Cette distorsion n'est pas bénéfique à la croissance dans la mesure où les majorations de prix payées sont d'autant de ressources publiques qui auraient pu être orientées vers des secteurs productifs (Devaradjan et Swarrop, 1996). Le train de vie de l'Etat s'en trouve artificiellement gonflé, pesant sur les recettes publiques et réduisant les disponibilités pour les dépenses productives.

Ceci dit, outre les mécanismes de fixation de prix, la corruption dans la gestion des rentes naturelles ressources naturelles est également source de pressions à la hausse sur la part des dépenses de fonctionnement dans le budget total.

3.1.2.2.2. RENTES NATURELLES ET DISTORSIONS DE CORRUPTION SUR LES DEPENSES PUBLIQUES DE FONCTIONNEMENT

Les implications des fortes dotations en ressources naturelles sur les performances économiques, constituent un champ d'analyse intensément abordé en sciences économiques. Ces analyses se fondent en majorité sur le constat selon lequel, les pays riches en ressources naturelles enregistrent de faibles performances économiques, laissant croire à une sorte de « malédiction des ressources naturelles ». Sachs et Warner (1995) montrent à cet effet, l'existence d'une relation négative robuste entre les richesses naturelles mesurées par la part des exportations primaires dans le PIB et le taux de croissance économique.

Plusieurs explications sont alors généralement avancées pour expliquer cette relation à savoir notamment, le syndrome Hollandais, l'éviction du capital humain et du capital physique, et la mauvaise qualité institutionnelle⁷². Ceci dit, dans le cadre de nos travaux, nous nous intéressons particulièrement aux implications de cette « malédiction » sur la composition des dépenses publiques. Les travaux allant dans ce sens nous permettent de suggérer que le développement de la corruption liée à la gestion des rentes naturelles influence la structuration budgétaire, et notamment les dépenses courantes. En effet, plusieurs économistes mettent en exergue une relation positive entre les ressources naturelles et la corruption. Kronenberg (2004) montre que la richesse en ressources naturelles est associée à un développement de la corruption. Cette relation passe principalement par la faiblesse de la qualité institutionnelle (Subramanian et Sala-I-Martin, 2003). Cette corruption impacte la structuration des dépenses publiques suivant plusieurs modalités.

Tout d'abord, les distorsions dans l'utilisation des rentes naturelles peuvent obéir à des motivations privées de pérennisation du pouvoir des décideurs publics. Cette distorsion est rendue possible par la relative facilité d'appropriation des rentes naturelles en comparaison à d'autres sources de revenus publics. Torvik (2002), mais aussi Lane et Tornell (1999), concluent au terme de leurs travaux, que les rentes naturelles sont plus facilement appropriables que les recettes fiscales, notamment du fait d'une plus grande propension à leur gestion discrétionnaire en comparaison aux recettes fiscales dont l'utilisation est plus encadrée.

Le pouvoir discrétionnaire qui s'exerce dans la gestion de ces ressources, facilite l'allocation des revenus desdites ressources en fonction des intérêts des décideurs et plus particulièrement selon une logique de réélection ou de maintien au pouvoir. L'on pourrait dès lors comprendre que suivant une approche clientéliste, les décideurs politiques ne vont plus nécessairement orienter les rentes naturelles vers des secteurs productifs, mais plutôt au profit de mesures de politiques publiques augmentant leurs « capital sympathie » auprès des électeurs.

Bien que ce type de mesure puisse être de l'ordre de l'investissement, avec par exemple le lancement de grands chantiers, elles sont également abondantes sur les dépenses de fonctionnement, par des mesures telles que l'accroissement des transferts sociaux, le recrutement massif dans les services publics ou encore l'augmentation des salaires de la fonction publique. Ces mesures populaires, et qui touchent ainsi la majorité des votants, peuvent être utilisées par l'agenda politique pour susciter l'adhésion à la vision gouvernementale et

⁷² Voir Gylfason (2001a, 2001b), Sabot (2001).

fidéliser une base électorale. Dans la même veine, les distorsions peuvent être plus importantes à l'approche des échéances électorales. Rogoff (1990) reprend ce raisonnement en développant un modèle théorique montrant qu'avant les élections, le gouvernement a intérêt à augmenter les dépenses courantes sans accentuer la pression fiscale et à réduire les dépenses en capital.

De manière empirique, Atkinson et Hamilton (2003) remarque que les pays riches en ressources naturelles présentent des charges salariales dans la fonction publique exorbitantes. Gelb (1988) illustre cette assertion par le cas de Trinité-et-Tobago, où le coût lié au traitement des fonctionnaires a quadruplé entre 1978 et 1982, suite au boom des recettes sur exportations. Robinson, Torvik et Verdier (2006) montrent également que les booms dans le secteur primaire et les rentes associées, conduisent à des expansions du secteur public, motivées par des considérations politiques et électorales.

Aussi, une autre motivation aux distorsions de rentes naturelles est le soutien au secteur industriel matérialisé par les subventions. En effet, l'expansion des recettes de rentes peut s'accompagner d'un ralentissement du secteur industriel (Stevens, 2003). Suivant des logiques rationnelles conjoncturelles, les opérateurs privés vont progressivement se détourner de l'industrie pour investir dans la commercialisation des produits de rentes, tant que les prix sur les marchés continuent de leur fournir des profits plus élevés que ceux obtenus en industrie. Toutefois, afin de maintenir un certain engouement pour le secteur secondaire, les pouvoirs publics seront amenés à octroyer des subventions aux industriels pour stimuler leurs activités.

Ceci dit, au-delà des raisons visibles de soutien au secteur secondaire, l'accroissement des subventions relève également de comportement de prédation ainsi que de lobbying opaque. En effet, les subventions à l'industrie privée sont généralement accordées au cas par cas par les services compétents du Ministère en charge des Finances Publiques. Les modèles de recherche de rente nous permettent de suggérer que sous certaines conditions (faiblesse du système de contrôle, pouvoir discrétionnaire élevé) l'agent public peut détourner la délégation de pouvoir d'octroyer les subventions publiques suivant des motivations privées, tant en ce qui concerne le choix des industries bénéficiaires qu'en ce qui concerne les montants alloués. Ainsi, le choix des industries bénéficiaires, tout comme la fixation du montant à allouer, peuvent faire l'objet de négociations illicites. Dans ce contexte, l'on peut également observer l'octroi de subventions à des firmes fictives inventées par les agents publics et leurs associés, pour détourner les fonds publics, ou encore l'allocation systématique de subventions à des entreprises appartenant en réalité à l'agent décidant des subventions ou à ses proches.

Ainsi, la recherche de rentes dans les subventions publiques augmente artificiellement le montant desdites subventions d'une part, et d'autre part oriente lesdites subventions suivant des rationalités non performantes et des logiques d'éviction (exclusions des industriels n'offrant pas de commissions). Cette distorsion aboutit en finalité à un gaspillage de ressources et donc à des dépenses courantes peu productives (enrichissement privé des agents publics).

En somme, nous pouvons constater que plusieurs arguments tendent à soutenir que la corruption entraîne des distorsions dans l'allocation des dépenses publiques selon une répartition économique. Ainsi, les distorsions dans le BIP peuvent théoriquement s'expliquer du fait de la grande perméabilité du système des marchés publics à la corruption, ainsi que des logiques d'endettement massifs utilisées pour le financement des grands travaux. De même, en ce qui concerne les dépenses courantes, les opportunités de rente liées au mécanisme de fixation des prix à la commande publique, de même que la gestion clientéliste des rentes naturelles peuvent théoriquement expliquer l'accroissement des dépenses de fonctionnement. Ces derniers arguments ont toutefois été moins validés par les études empiriques.

Ceci dit, la compréhension des mécanismes de distorsions peut également être envisagée à partir d'un modèle analytique permettant de formaliser lesdites distorsions et leur effet sur un processus de croissance économique.

3.2. CORRUPTION ET REPARTITION ECONOMIQUE DES DEPENSES PUBLIQUES DANS UN MODELE DYNAMIQUE DE CROISSANCE

La majeure partie des études sur les distorsions de corruption dans les dépenses publiques et leurs effets sur la croissance économique, relève généralement d'approches empiriques. Un nombre limité de résultats théoriques ont pu être mis en lumière par la littérature. Il nous a donc semblé intéressant d'explorer les effets de distorsion de la corruption suivant un modèle théorique, et d'en évaluer les conclusions qui s'en dégagent, au regard des positions scientifiques actuelles sur le débat.

Ainsi, quelques auteurs ont proposé des formalisations de la corruption intéressantes, généralement suivant une approche statique. Ces modèles se concentrent sur les mécanismes d'incitation, d'information et de mise en application des comportements de corruption, essentiellement dus à des défaillances de marché (Schleifer et Vishny, 1993 ; Banerjee, 1997 ; Acemoglu et Verdier, 2000).

La modélisation de la corruption suivant des modèles dynamiques de croissance cette fois-là, a été encore moins explorée que l'approche statique, et les modèles s'y rapportant dans la littérature sont rares. L'on peut toutefois évoquer les travaux d'Ehrlich et Lui (1999) qui construisent un modèle de croissance dynamique avec possibilité d'investissement dans le capital humain d'une part, et d'autre part l'investissement dans le capital « politique ». Le modèle engendre deux équilibres, dont l'un avec corruption, et l'autre sans corruption.

Aussi, Mothadi et Roe (2003) proposent un modèle dynamique où la taille d'équilibre du secteur de la corruption, dépend cette fois-là de l'« état de la démocratie », lié au niveau d'accès à l'information et à l'ouverture du gouvernement. Blackburn et al. (2002) construisent quant à eux, un modèle de croissance néo-classique avec corruption représentée par la fraude fiscale, et trouvent un effet dirimant de la corruption sur le capital. Ventelou (2002) s'intéresse à la prévarication des hommes politiques sur les dépenses publiques dans un modèle de croissance dynamique. Il met en lumière l'effet déterminant de l'instabilité de la charge politique sur le taux de prévarication et ses conséquences sur la croissance économique, notamment quant à l'efficacité des politiques publiques et l'intensité de l'investissement privé.

Enfin, De la Croix et Delavallade (2008), proposent un modèle de corruption avec vol sur les investissements publics. Le modèle est développé suivant trois hypothèses contextuelles se rapportant à différents degrés de corruption des travailleurs et de la classe politique, et induisant différents effets sur la croissance économique. Ce dernier modèle a retenu plus

grandement notre attention au vue de certaines hypothèses permettant de formaliser les distorsions opérées sur un budget à deux types de dépenses, présentant des possibilités de captation de rentes différentes.

En effet, ledit modèle évoque un problème de répartition des dépenses publiques entre les investissements publics à forte intensité de rente et les investissements publics strictement productifs, dans un contexte où les individus votant les budgets sont soumis à une contrainte d'incitation, représentée par le choix entre les activités de production et le détournement de fonds publics. En fonction de l'efficacité de la technologie de la corruption ainsi que du poids politique des individus évoluant dans le secteur du détournement de fonds, plusieurs régimes de distorsions peuvent être trouvés, aboutissant respectivement à différents niveaux de production.

Le modèle de De la Croix et Delavallade (2008), est relativement proche de celui d'Ehrlich et Lui (1999)⁷³, mais se singularise du fait de la fixité du niveau d'intervention publique, et du traitement exogène de la corruption, comme produit direct de la taille du gouvernement⁷⁴. Il se rapproche également de celui de Ventelou (2002) qui traite de la corruption du « Centre »⁷⁵ et notamment des incitations à la prévarication des politiciens. Toutefois une différence majeure se dégage du fait de l'homogénéité des dépenses publiques chez Ventelou (2002). Il diffère enfin de celui de Blackburn et al. (2002) en modélisant la corruption comme une forme de recherche de rente plutôt que comme une fraude fiscale.

Ainsi, les travaux de De la Croix et Delavallade (2008) schématisent les configurations d'arbitrage entre deux types de dépenses ayant des sensibilités à la corruption différentes. Un autre usage de ce modèle pourrait être envisagé en adoptant comme hypothèse supplémentaire, les conclusions de Tanzi et Davoodi (1997), qui voudraient que les dépenses d'investissements soient plus propices à la corruption que les dépenses de fonctionnement. Le modèle de De la

⁷³ Dans leur article intitulé « Bureaucratic Corruption and Endogenous Economic Growth », Ehrlich et Lui proposent en réalité deux modèles théorique dont l'un considère les agents économiques comme homogène et l'autre effectue une différenciation entre les bureaucrates et les agents du secteur productif. C'est ce dernier modèle qui se rapproche plus de celui étudié ici.

⁷⁴ Des analyses de l'impact de la taille du gouvernement sur le niveau de corruption sont également fournies par Aernoudt (2003) et Goel et Nelson (1998).

⁷⁵ Bruno Ventelou (2002) postule que la corruption de l'agent, ou la corruption bureaucratique ne pose pas réellement de difficultés insolubles car pouvant être résorbé par un contrôle efficace. Par contre, la corruption du contrôleur, ou corruption du centre (principal), est plus complexe car appelant à solutionner la problématique du « contrôle du contrôleur ».

Croix et Delavallade (2008) permettrait ainsi, d'une part, de formaliser les distorsions de corruption dans le choix d'allocation entre dépenses d'investissement et dépenses de fonctionnement, et d'autre part, de formaliser les implications de ces distorsions sur la croissance économique. Du fait de ces atouts, nous nous proposons donc de poursuivre notre analyse théorique des distorsions à partir d'un modèle dynamique de croissance avec corruption, inspiré des travaux de De la Croix et Delavallade (2008).

A cet égard, la démarche adoptée nous amènera dans un premier temps à présenter le modèle. En second lieu sera, nous nous attèlerons à la résolution du problème économique que pose le modèle. Enfin, une troisième sous-partie proposera une illustration numérique permettant d'apprécier les implications des régimes de solutions sur la croissance économique.

3.2.1. PRESENTATION DU MODELE

Le modèle tel qu'initialement proposé par De la Croix et Delavallade (2008), analyse les choix d'allocations de dépenses publiques entre les investissements publics étant sujets à la corruption et les investissements publics n'étant pas sujet à la corruption, dans un processus de croissance dynamique. A sa suite, et selon les résultats de Tanzi et Davoodi, nous proposons d'assimiler les dépenses sujettes à la corruption aux dépenses d'investissements nouveaux, et les dépenses non sujettes à la corruption aux dépenses de fonctionnement des investissements existants. Aussi les hypothèses et définitions suivantes sont posées.

Le temps est discret et va de 0 à l'infini. À chaque période, l'économie est peuplée d'un ensemble de ménages homogènes. La population de taille N_t s'accroît au taux n . Les ménages ont le choix de travailler soit dans le secteur productif, soit dans le secteur de la corruption, consistant ici au détournement des dépenses publiques. La proportion de la population travaillant dans le secteur de la corruption est notée x_t , tandis que la part dans le secteur productif est représentée par $1 - x_t$.

3.2.1.1. TECHNOLOGIE DU MODELE

L'économie est caractérisée par deux types de capital public, H_t et K_t , chacun étant respectivement associé aux dépenses G_t et I_t . La littérature empirique établit le fait que certains types de dépenses publiques sont plus facilement sujets à la corruption que d'autres (Mauro, 1998). Le degré d'exposition à la corruption en amont du processus budgétaire n'est donc pas identique pour toutes les catégories de dépenses publiques.

Nous posons donc l'hypothèse que les dépenses G_t ne sont pas sujettes à la corruption, tandis que les dépenses I_t le sont. Suivant les résultats empiriques disponibles, l'on pourrait considérer les dépenses G_t comme plutôt composées de charges incompressibles de fonctionnement telles que les salaires des fonctionnaires, les retraites, les frais de fonctionnement des écoles, hôpitaux, ect... Le nombre élevé de parties prenantes à ces dépenses et la sensibilité desdites dépenses quant à la stabilité sociale, implique un processus de dépense plus transparent, mieux contrôlé et donc peu sujet à détournement. A l'inverse, les dépenses I_t se rapportent à des dépenses d'équipement complexes, d'investissements lourds, très souvent entourées du secret, telles que les grands chantiers d'infrastructures routières, énergétiques, ou encore les dépenses d'armement. L'opacité et la complexité desdites dépenses les rendent plus difficiles à suivre et donc plus aisée à détourner.

La corruption est formalisée dans le modèle comme une fonction croissante de la facilité avec laquelle les agents corrompus peuvent détourner les ressources publiques se rapportant aux différentes catégories de dépenses publiques. Ainsi, le paramètre $\nu \geq 0$ reflète la technologie de corruption de l'économie. A la différence de Mariani (2006) et d'Acemoglu (1995), où la corruption constitue une taxe sur le revenu des producteurs, la corruption agit ici comme une taxe sur les dépenses I_t .

Les agents corrompus peuvent détourner une partie de l'investissement public I_t , proportionnelle à leur poids dans la population. Seule une part $1 - \nu x_t$ des dépenses publiques est effectivement investie, tandis que le revenu des agents corrompus s'accroît de $\nu x_t I_t$. La valeur I/ν représente la part d'agents corrompus pour laquelle 100% de l'investissement est détourné.

Les lois d'accumulation des deux types de capital sont :

$$H_{t+1} = (1 - \delta_H)H_t + G_t \quad (3.1)$$

$$K_{t+1} = (1 - \delta_K)K_t + (1 - \nu x_t)I_t \quad (3.2)$$

où δ_H et δ_K sont les taux de dépréciation ($\delta_H, \delta_K \in (0, 1)$). En désignant les variables par tête de la façon suivante $h_t = H_t/N_t$, $g_t = G_t/N_t$, $k_t = K_t/N_t$ et $i_t = I_t/N_t$, les lois d'accumulation du capital deviennent :

$$(1 + n)h_{t+1} = (1 - \delta_H)h_t + g_t \quad (3.3)$$

$$(1 + n)k_{t+1} = (1 - \delta_K)k_t + (1 - \nu x_t)i_t \quad (3.4)$$

L'économie produit et consomme un bien physique dont la production totale Q_t dépend positivement du facteur travail $N_t(1-x_t)$, et des deux types de capital. La fonction de production peut s'écrire :

$$Q_t = z[N_t(1 - x_t)]f[H_t, K_t] \quad (3.5)$$

Les fonction $z[.]$ et $f[.]$ sont croissantes, concaves, et satisfont aux conditions d'Inada⁷⁶. Nous considérons comme Arrow et Kurz (1970), que le capital public entre directement dans la fonction de production, à la différence que nous distinguons deux types de capital public, différemment exposés à la corruption. Nous supposons que le produit $z[N_t(1 - x_t)]f[H_t, K_t]$ est homogène de degré un par rapport au facteur travail et aux facteurs capital, ce qui permet d'écrire ainsi la production par tête :

$$q_t = z(1 - x_t)f[h_t, k_t] \quad (3.6)$$

Les dépenses publiques sont financées par une taxe forfaitaire t_t payée par chaque citoyen :

$$N_t t_t = G_t + I_t \Rightarrow t_t = g_t + i_t. \quad (3.7)$$

Afin de préserver la simplicité du modèle nous choisissons de ne pas faire intervenir d'autres types de dépenses publiques ainsi que le service de la dette, qui pourraient sous d'autres conditions, avoir également une influence sur les choix d'allocation budgétaire.

3.2.1.2. COMPORTEMENT DES MENAGES

Les ménages consomment à chaque période leurs revenus, constitués soit du rendement de l'activité productive, soit des fonds publics détournés. Leurs préférences sont représentées par une fonction d'utilité $u[.]$, et d'élasticité inter-temporelle σ . Les ménages choisissent donc entre activités de corruption et activités de production, en prenant en compte l'hypothèse d'égalité des rendements de ces deux secteurs.

- **Utilité dans le secteur de la production**

L'utilité dans le secteur productif U_t , est égale à l'utilité associée au revenu dans ce secteur. Nous supposons que les firmes agissant dans ce secteur sont détenues par les travailleurs, autrement dit, tout le monde est auto-employé. Les travailleurs sont donc rémunérés au produit moyen, pouvant s'écrire :

⁷⁶ $z[0] = 0$, $\lim_{L \rightarrow 0} z'[L] = +\infty$ et $\lim_{L \rightarrow +\infty} z'[L] = 0$

$$\frac{Q_t}{N_t(1-x_t)} = \frac{z[N_t(1-x_t)]f[H_t, K_t]}{N_t(1-x_t)} = \frac{z(1-x_t)f[h_t, k_t]}{(1-x_t)} = \Gamma[1-x_t]f[h_t, k_t]$$

$$\text{Où } \Gamma[1-x_t] = z[1-x_t]/(1-x_t)$$

Les revenus du secteur de la production tout comme ceux du secteur de la corruption sont frappés d'impôt. Après prélèvement de l'impôt t_t , le revenu par tête du secteur productif s'écrit :

$$y_t = \Gamma[1-x_t]f[h_t, k_t] - t_t = \Gamma[1-x_t]f[h_t, k_t] - g_t - i_t \quad (3.8)$$

L'utilité du secteur de productif est donc :

$$U_t = u[y_t] \quad (3.9)$$

- ***Utilité dans le secteur de la corruption***

De manière similaire, l'utilité dans le secteur de la corruption V_t , est l'utilité associée au revenu de la corruption net d'impôts. Le revenu total de la corruption étant $vx_t i_t$, le revenu par personne travaillant dans le secteur de la corruption est vi_t , tant que $x_t \leq 1/v$. Si $x_t > 1/v$, toutes les dépenses i_t sont détournées par les agents corrompus et il n'y a aucun gain à entrer dans la corruption pour une personne supplémentaire. On a donc l'expression de l'utilité du secteur de la corruption ci- après :

$$\left\{ \begin{array}{l} V_t = u[vi_t - g_t - i_t] \text{ si } x_t \leq 1/v \\ \text{ou} \\ V_t = 0 \text{ si } x_t > 1/v \end{array} \right. \quad (3.10)$$

Ainsi, l'utilité individuelle de la corruption V_t ne dépend pas de la part d'agents corrompus dans la population tant que $x_t \leq 1/v$ mais tombe à 0 dès que $x_t > 1/v$.

L'utilité dans le secteur productif U_t est une fonction croissante de x_t . En effet, comme les rendements marginaux du travail sont décroissants, la fonction $\Gamma[1-x_t]$ est décroissante en $1-x_t$. Elle décroît de $+\infty$ quand $1-x_t = 0$ à $\Gamma[1]$. Trois cas peuvent alors se produire tel que le montre la figure n°1 ci-dessous.

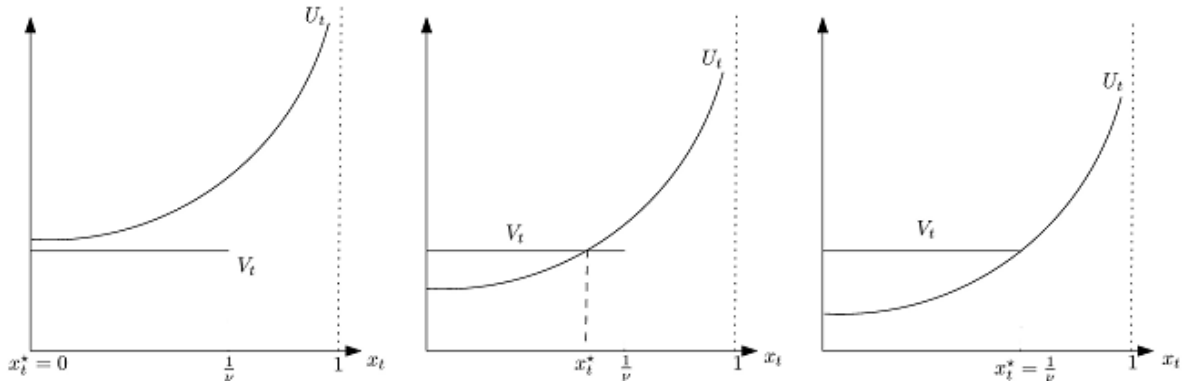


Figure 3-1: trois régimes d'utilité suivant les secteurs d'activité

Dans le premier cas représenté par le cadran de gauche sur la figure 3-1, le rendement de la corruption V_t , est toujours dominé par celui du secteur productif même si toute la force de travail se trouve dans le secteur productif. Nous avons ainsi :

$$\begin{aligned}
 x_t^* &= 0 \\
 \text{et} \\
 vi_t &< \Gamma[1]f[h_t, k_t]
 \end{aligned}
 \tag{3.11}$$

Dans une telle situation, il n'y'a donc pas de corruption du tout. La condition (3.11) peut être comprise comme une condition sur le paramètre v relatif à la fonction $z[.]$. Toutefois, si v est assez grand, et donc si la technologie de corruption est suffisamment efficace, cette situation extrême ne s'imposera jamais.

Dans le second cas, représenté sur le cadran central de la figure n°3-1, il existe une valeur $x_t^* \in (0, 1)$ pour laquelle les ménages sont indifférents entre les deux activités. Nous avons donc :

$$\begin{aligned}
 x_t^* &\in (0,1) \\
 \text{et} \\
 U_t = V_t &\Rightarrow \Gamma[1 - x_t]f[h_t, k_t] = vi_t
 \end{aligned}
 \tag{3.12}$$

La condition (3.11) pose qu'à l'équilibre, il existe une relation entre la part de la population dans la corruption, les capitaux publics par tête h_t et k_t , l'efficacité de la technologie de corruption v et le montant de dépenses publiques par tête sujettes à corruption i_t . Cette relation, qui décrit le choix d'activité des ménages, agira comme une contrainte dans le

problème d'économie politique. Nous l'appelons contrainte d'incitation. La condition (3.12) implique que le niveau de corruption est endogène à l'équilibre⁷⁷.

Le cadran de droite sur la figure n°3-1, représente les situations de maximum de corruption, c'est-à-dire les cas où l'investissement i est entièrement détourné et les possibilités de revenu dans la corruption sont épuisés. Le stock de capital par tête k diminue et nous avons:

$$\begin{aligned} x_t^* &= 1/v \\ \text{et} \\ \Gamma[1 - 1/v]f[h_t, k_t] &= vi_t \end{aligned} \tag{3.13}$$

Dès lors un travailleur supplémentaire dans le secteur de la corruption gagnerait une utilité nulle. Cette hypothèse nous permet d'entrevoir une situation non représentée correspondant au cas où $vi_t < \Gamma[1 - 1/v]f[h_t, k_t]$. Dans ce cas, la corruption serait plus profitable que l'activité productive, mais les possibilités de corruption seraient également totalement épuisées, de sorte que les personnes travaillant dans le secteur productif auraient un revenu plus faible, mais malgré tout préférable au revenu nul qu'ils auraient s'ils passaient eux-mêmes à la corruption.

Si la situation décrite dans les deux derniers cas persiste, le revenu dans le secteur productif tend vers 0, ce qui ne peut pas constituer une solution optimale à long terme. Ces régimes ne peuvent donc apparaître que temporairement. Dans ce qui suit, nous supposons donc que $x_t = 0$ à l'équilibre, et excluons la possibilité du maximum de corruption qui ne peut constituer un équilibre de long terme. Le comportement des ménages et les utilités s'y rapportant étant présentées, il nous revient aussi de formaliser le comportement des pouvoirs publics, et notamment les choix d'allocation de dépenses publiques.

3.2.1.3. VOTE SUR L'INVESTISSEMENT PUBLIC

Les niveaux de dépenses publiques g_t et i_t , et donc d'impôt t_t , sont déterminés par un vote probabiliste, entre les programmes de dépenses publiques proposées respectivement par deux partis politiques a et b ⁷⁸. Chaque parti maximise sa part de vote espérée de sorte qu'à

⁷⁷ Ceci rejoint les résultats des modèles présentés par Shleifer et Vishny (1993), Banerjee (1997) et Acemoglu et Verdier (2000).

⁷⁸ Plutôt que de supposer qu'un individu vote pour le parti a avec une probabilité 1 dès que la politique proposée par a lui procure une plus grande utilité (comme dans le modèle de l'électeur médian), la théorie du vote probabiliste suppose que le vote est incertain. Plus précisément, la probabilité qu'une personne vote pour un parti

l'équilibre les deux politiques coïncident. Le programme de maximisation de chaque parti renvoie au maximum de la fonction de bien-être social :

$$\max \sum_{t=0}^{\infty} \rho^t W_t, \quad \text{sous contraintes,}$$

$$\left\{ \begin{array}{l} (1+n)h_{t+1} = (1-\delta_H)h_t + g_t \\ (1+n)k_{t+1} = (1-\delta_K)k_t + (1-vx_t)i_t \\ vi_t \leq \Gamma[1-x_t]f[h_t, k_t] \end{array} \right.$$

$$\text{où} \quad W_t = (1-x_t)U_t + (1+\theta)V_t \quad (3.14)$$

et h_0 et k_0 étant donnés

Le paramètre ρ désigne le facteur d'escompte. Le paramètre θ est le poids politique attaché aux personnes dans le secteur de la corruption. Si $\theta = 0$, le problème peut être interprété comme celui du planificateur social bienveillant qui accorde un poids égal à tous les citoyens ; si $\theta = \infty$, le planificateur social est un gouvernement « kleptocratique » au sens de Kanczuk (1998), qui maximise le flux escompté du revenu de la corruption. Notons également que ce problème de maximisation peut aussi être interprété à travers la littérature sur le lobbying (voir Bernheim et Whinston (1986)).

Le programme d'optimisation ci-dessus permet de clôturer la présentation du modèle et de son problème de politique économique. Il convient à présent de résoudre ledit problème et de caractériser la solution.

3.2.2. RESOLUTION DU MODELE ET CARACTERISATION DE LA SOLUTION

La résolution du problème de planification ci-dessus nous conduit à écrire le Lagrangien suivant :

$$\sum_{t=0}^{\infty} \rho^t \{ W_t + \rho\lambda_{t+1}[(1-\delta_H)h_t + g_t - (1+n)h_{t+1}] + \rho\mu_{t+1}[(1-\delta_K)k_t + (1-vx_t)i_t - (1+n)k_{t+1}] + \phi_t[\Gamma[1-x_t]f[h_t, k_t] - vi_t] + \omega_t x_t \}$$

a est fonction du gain d'utilité associé à la mise en œuvre de la politique a mais également d'une variable liée à « l'idéologie » du partis.

Les variables λ_t et μ_t sont les multiplicateurs de Lagrange associés aux contraintes d'accumulation (3.3) et (3.4). Les variables ϕ_t et ω_t sont les multiplicateurs de Kuhn-Tucker associés respectivement aux contraintes d'incitation $vi_t \leq \Gamma[1 - x_t]f[h_t, k_t]$ et $x_t \geq 0$.

Le multiplicateur ϕ_t associé à la contrainte d'incitation correspond au prix implicite de la corruption, reflétant l'idée que le choix d'allocation des dépenses publiques a une incidence sur le type d'activité choisi par les ménages. Par exemple, si le gouvernement accroît le montant des dépenses sujettes à la corruption, davantage de ménages choisiront de travailler dans la corruption plutôt que dans le secteur productif (ϕ_t est alors plus élevé).

La solution à ce problème peut être obtenue à l'aide de la méthode du lagrangien de période t , noté L_t , suivant l'exemple de McKenzie (1986) mais aussi De la Croix et Michel (2002). Le lagrangien de période t facilite la résolution mathématique en construisant une relation dépendant des différents types de capitaux et de la population dans les différents secteurs à la période t . Cette méthode présente l'avantage d'être plus simple que le Lagrangien fini tout en aboutissant au même résultat. Ainsi, l'expression de L_t , prenant en compte le remplacement de W_t , U_t et V_t nous donne :

$$\begin{aligned} L_t = & (1 - x_t)u[\Gamma[1 - x_t]f[h_t, k_t] - g_t - i_t] + (1 + \theta)x_t u[vi_t - g_t - i_t] \\ & + \rho\lambda_{t+1}[(1 - \delta_H)h_t + g_t] - \lambda_t(1 + n)h_t \\ & + \rho\mu_{t+1}[(1 - \delta_K)k_t + (1 - vx_t)i_t - \mu_t(1 + n)k_t] \\ & + \phi_t[\Gamma[1 - x_t]f[h_t, k_t] - vi_t] + \omega_t x_t \end{aligned}$$

La solution voudrait qu'à l'optimum, les dérivées de L_t par rapport à ses variables soient nulles. On obtient ainsi :

$$\frac{\partial L_t}{\partial h_t} = ((1 - x_t)u'[y_t] + \phi_t) \Gamma[1 - x_t]f'_H[h_t, k_t] + \rho\lambda_{t+1}(1 - \delta_H) - \lambda_t(1 + n) = 0$$

$$\frac{\partial L_t}{\partial g_t} = -(1 - x_t)u'[y_t] - (1 + \theta)x_t u'[vi_t - g_t - i_t] + \rho\lambda_{t+1} = 0$$

$$\frac{\partial L_t}{\partial k_t} = ((1 - x_t)u'[y_t] + \phi_t) \Gamma[1 - x_t]f'_K[h_t, k_t] + \rho\mu_{t+1}(1 - \delta_K) - \mu_t(1 + n) = 0$$

$$\frac{\partial L_t}{\partial i_t} = -(1 - x_t)u'[y_t] - (1 + \theta)(v - 1)x_t u'[vi_t - g_t - i_t] + \rho\mu_{t+1}(1 - vx_t) - \phi_t v = 0$$

$$\begin{aligned} \frac{\partial L_t}{\partial x_t} = & -u[y_t] + (1 + \theta)u[vi_t - g_t - i_t] - v\rho\mu_{t+1}i_t(1 - vx_t) \\ & - ((1 - x_t)u'[y_t] + \phi_t) \Gamma[1 - x_t]f[h_t, k_t] + \omega_t = 0 \end{aligned}$$

La saturation des contraintes nous amène à considérer les trois régimes possibles à chaque période en fonction de l'importance de la population vivant du secteur de la corruption et des multiplicateurs associés, en l'occurrence x_t , ω_t et \emptyset_t . Ainsi on distinguera le régime sans corruption ou régime de référence, le régime de distorsion avec possibilité de corruption, et le régime de distorsion avec effectivité de la corruption. Le régime de référence régime ou régime sans corruption ni distorsion des dépenses publiques est le régime idéal auquel les autres régimes seront comparés.

Les conditions d'optimalité pour les trois régimes possibles sont dérivées en annexe. À partir de ces conditions, nous obtenons respectivement pour chacun des régimes, une relation entre la croissance du revenu et la productivité marginale du capital, connue dans la littérature sur la croissance optimale sous le nom de règle de Keynes-Ramsey⁷⁹, et une relation entre les productivités marginales des deux types de capital.

Dans les faits, les différents régimes correspondent à différents contextes de choix d'orientation des dépenses publiques en fonction du revenu de la corruption. La résolution du modèle nous permet de formaliser les décisions d'allocation des capitaux entre les dépenses d'investissement sujettes à la corruption, et les dépenses de fonctionnement non sujettes à la corruption ainsi que les productivités associées à ces différentes décisions. Nous analysons dans les lignes qui suivent ces différents régimes d'allocation.

3.2.2.1. LE REGIME DE REFERENCE : ALLOCATION EN ABSENCE DE CORRUPTION ET SANS DISTORSION

Le régime de référence représente une situation où personne ne travaille dans le secteur de la corruption. Il n'y'a pas de corruption et la structure des investissements n'est pas affectée. Il est caractérisé par les contraintes suivantes :

$$\left\{ \begin{array}{l} x_t = 0 \\ \emptyset_t = 0 \\ \omega_t > 0 \\ v i_t < \Gamma[1]f[h_t, k_t] \end{array} \right.$$

Les conditions de premier ordre deviennent :

⁷⁹ La règle de Keynes-Ramsey nous indique que la consommation *augmente - reste constante - diminue* selon que le produit marginal du capital (net de la croissance de la population) est *moins- autant - plus* élevé que le taux de préférence pour le présent. Voir Ramsey (1928)

$$\frac{\partial L_t}{\partial h_t} = u'[y_t] \Gamma[1 - x_t] f'_H[h_t, k_t] + \rho \lambda_{t+1} (1 - \delta_H) - \lambda_t (1 + n) = 0$$

$$\frac{\partial L_t}{\partial g_t} = -u'[y_t] + \rho \lambda_{t+1} = 0$$

$$\frac{\partial L_t}{\partial k_t} = u'[y_t] \Gamma[1] f'_K[h_t, k_t] + \rho \mu_{t+1} (1 - \delta_K) - \mu_t (1 + n) = 0$$

$$\frac{\partial L_t}{\partial i_t} = -u'[y_t] + \rho \mu_{t+1} = 0$$

$$\frac{\partial L_t}{\partial i_t} = -u[y_t] + (1 + \theta)u[vi_t - g_t - i_t] - v\rho\mu_{t+1}i_t - u'[y_t] \Gamma'[1]f[h_t, k_t] + \omega_t = 0$$

La deuxième et la quatrième équation nous permettent de déduire que:

$$\lambda_t = \mu_t \quad \forall t \quad (3.14)$$

Aussi, la dérivée $\partial L_t / \partial g_t$ permet d'obtenir $\lambda_{t+1} = u'[y_t] / \rho$. Les reformulations en annexes, obtenues en remplaçant λ_t et λ_{t+1} par leurs valeurs dans la dérivée $\partial L_t / \partial h_t$, ainsi que $u'[y_t]$ par $y^{-1/\sigma}$, permettent d'obtenir la relation de Keynes-Ramsey.

(3.15)

$$\frac{u'[y_t]}{u'[y_{t+1}]} = \left(\frac{y_{t+1}}{y_t} \right)^{\frac{1}{\sigma}} = \frac{\rho(1 - \delta_H + \Gamma[1]f'_H[h_{t+1}, k_{t+1}])}{1 + n}$$

Ainsi, plus le produit marginal net du capital $\rho(1 - \delta_H + \Gamma[1]f'_H[h_{t+1}, k_{t+1}])$ est élevé, plus il est préférable de réduire sa consommation dans le présent, et investir pour accroître sa consommation dans le futur. La seule différence avec le modèle de croissance standard réside dans le fait que la productivité marginale du capital f'_H dépend de l'autre type de capital k . Une relation similaire peut être obtenue pour f'_K .

De même, la quatrième équation permet de déduire que $\mu_{t+1} = u'[y_t] / \rho$. En remplaçant μ_{t+1} et μ_t par leurs valeurs dans la troisième équation, on obtient également l'expression de la règle de Keynes-Ramsey ci-après :

(3.16)

$$\frac{u'[y_t]}{u'[y_{t+1}]} = \frac{\rho(1 - \delta_K + \Gamma[1]f'_K[h_{t+1}, k_{t+1}])}{1 + n}$$

Les deux expressions de la règle de Keynes-Ramsey ci-dessus permettent d'établir l'égalité des productivités marginales des deux types de capital à l'équilibre, en accord avec les conclusions d'Arrow et Kurz (1970). On a ainsi :

$$1 - \delta_H \Gamma[1] f'_H[h_t, k_t] = 1 - \delta_K \Gamma[1] f'_K[h_t, k_t] \quad (3.17)$$

La dernière équation nous permet de trouver l'expression du multiplicateur ω_t , tel que :

$$\omega_t = -u[y_t] + (1 + \theta)u[vi_t - g_t - i_t] - v\rho\mu_{t+1}i_t - u'[y_t]\Gamma'[1]f[h_t, k_t] = 0$$

Le régime de référence survient lorsque la condition (3.10) est vérifiée, c'est-à-dire lorsque

$$vi_t < \Gamma[1]f[h_t, k_t]$$

Cette relation peut être interprétée comme une borne supérieure à la technologie de corruption v . Ce régime suppose également que $\omega_t > 0$, permettant de déduire la borne supérieure du paramètre θ , et ainsi le poids politique des personnes travaillant de le secteur de la corruption. On aura ainsi :

$$1 + \theta < \frac{u[y_t] + v\rho\mu_{t+1}i_t + u'[y_t]\Gamma'[1]f[h_t, k_t]}{u[vi_t - g_t - i_t]} \quad (3.18)$$

Cette relation suggère que pour que le régime sans corruption subsiste, il faudrait que l'influence des détourneurs de fonds ne soit pas importante et donc que θ soit faible. En somme, en supposant que toutes les variables croissent au même taux n et en remplaçant i et g par leurs valeurs respectives, tel que $i = (n - \delta_K)k$ et $g = (n - \delta_H)h$, de même que μ_{t+1} par sa valeur, on a les deux propriétés essentielles du régime de référence ou régime sans corruption, avec :

$$v < \frac{\Gamma[1]f[h_t, k_t]}{(n - \delta_K)k} \quad (3.20)$$

Et

$$1 + \theta < \frac{u[y_t] + u'[y_t](v(n - \delta_K)k + \Gamma'[1]f[h_t, k_t])}{u[(v - 1)(n + \delta_K)k - (n - \delta_H)h]} \quad (3.21)$$

Ainsi, un le régime de référence nous a permis de formaliser les conditions d'absence de distorsion. Les distorsions ne surviennent pas dans l'allocation des dépenses publiques lorsque la facilité de détournement associée aux dépenses d'investissement est faible (la technologie de corruption est donc inefficace), et le poids politique des agents corrompus faible.

3.2.2.2. *REGIME DE PREVENTION : RISQUE DE CORRUPTION ET DISTORSION DANS LES DEPENSES PUBLIQUES*

Le régime de prévention se caractérise par une situation dans laquelle le secteur productif emploie tous les travailleurs mais l'utilité du secteur de la corruption est plus élevée, de sorte qu'on ait les conditions suivantes :

$$\begin{cases} x_t = 0 \\ \emptyset_t > 0 \\ \omega_t > 0 \end{cases}$$

Mais où la contrainte 3.11 n'est pas vérifiée.

Il s'agit en réalité d'une situation dans laquelle personne ne travaille dans le secteur de la corruption ($x_t = 0$), mais où des opportunités de détournement existent car les dépenses sujettes à la corruption sont non nulles ($\emptyset_t > 0$), et l'utilité du secteur de la corruption n'est pas inférieure à celle du secteur productif, d'où la non satisfaction de la contrainte 3.10.

Le poids politique des élus tirant profit de la corruption étant nul, nous retrouvons dans une configuration de gouvernants bienveillants, menant une politique de production. Toutefois, la différence avec le régime de référence est la présence d'un risque de corruption. Afin d'éviter la réalisation de ce risque et la migration de la force de travail du secteur productif vers le secteur de la corruption. Les gouvernants bienveillants vont réduire les dépenses sujettes à la corruption i_t dans l'allocation des ressources publiques, ce qui diminuera les opportunités de détournement (et donc \emptyset_t baissera également), afin de décourager les ménages à choisir le secteur de la corruption et maintenir ainsi l'attractivité du secteur productif. Le risque de corruption et non son effectivité, crée donc ici une distorsion de prévention de la part des pouvoirs publics tendant à restreindre les dépenses d'investissements publics.

Ce cas de figure s'est observé dans plusieurs économies en développement. L'on peut ainsi citer le cas de l'Erythrée où en 2000, le Ministre des Finances de l'époque, du fait d'un contexte marqué par une recrudescence de la corruption et l'inefficacité des mécanismes de contrôle des finances publiques, a volontairement plafonné les dépenses liées aux travaux publics, afin d'éviter les détournements de fonds (BAD, 2002).

Les conditions de premier ordre deviennent ici :

$$\frac{\partial L_t}{\partial h_t} = (u'[y_t] + \emptyset_t) \Gamma[1] f'_H[h_t, k_t] + \rho \lambda_{t+1} (1 - \delta_H) - \lambda_t (1 + n) = 0$$

$$\frac{\partial L_t}{\partial g_t} = -u'[y_t] + \rho\lambda_{t+1} = 0$$

$$\frac{\partial L_t}{\partial k_t} = (u'[y_t] + \phi_t) \Gamma[1]f'_K[h_t, k_t] + \rho\mu_{t+1}(1 - \delta_K) - \mu_t(1 + n) = 0$$

$$\frac{\partial L_t}{\partial i_t} = -u'[y_t] + \rho\mu_{t+1} - \phi_t v = 0$$

$$\frac{\partial L_t}{\partial i_t} = \theta u[y_t] - v\rho\mu_{t+1}i_t - (u'[y_t] + \phi_t) \Gamma'[1]f[h_t, k_t] + \omega_t = 0$$

A partir de la deuxième et de la quatrième équation, on peut déduire la relation :

$$\lambda_{t+1} = \mu_{t+1} - \frac{\phi_t v}{\rho} \quad (3.23)$$

En comparaison au régime de référence, on constate ici que les prix implicites des deux types de capital ne sont plus égaux. (μ) , le prix du capital k , est plus élevé que (λ) , le prix du capital h . La distorsion introduite par le gouvernement réduit le capital sujet à la corruption k et les dépenses i y étant associées. La raréfaction sur les marchés du capital k , en présence d'une demande dudit capital représentée par la possibilité de corruption, provoque logiquement une appréciation de sa valeur. Le terme $\phi_t v/\rho$ représente la distorsion induite par la possibilité qu'il y'ait corruption.

En remplaçant, λ_t et λ_{t+1} dans la première équation par leurs valeurs calculées à partir de la seconde équation, on obtient une nouvelle expression de la relation de Keynes-Ramsey :

(3.24)

$$\frac{u'[y_t]}{u'[y_{t+1}]} = \frac{\rho(1 - \delta_K + \Gamma[1]f'_H[h_{t+1}, k_{t+1}])}{1 + n} + \frac{\rho\phi_{t+1}}{(1 + n)u'[y_{t+1}]} \Gamma[1]f'_H[h_{t+1}, k_{t+1}]$$

Comparée à la situation sans possibilité de corruption (régime de référence), la croissance du revenu est affectée par un terme impliquant la valeur ϕ_{t+1} issue de la contrainte d'incitation. Comme $\phi_{t+1} > 0$, la contrainte d'incitation a un impact positif sur l'investissement en h , pour un stock k donné. Si h augmente dans le futur, le revenu dans le secteur productif sera plus élevé, ce qui reconduira une partie des travailleurs vers ce secteur. La décision d'investissement dans h inclut donc l'effet direct de h sur f'_H et l'effet indirect à travers l'affaiblissement de la corruption. Si nous réécrivons la règle de Keynes-Ramsey à l'état

stationnaire, nous obtenons une règle d'or modifiée qui intègre la corruption et reflète la même idée :

$$1 - \delta_H + \Gamma[1 - x]f'_H[h, k] = \frac{1+n}{\rho} - \phi \frac{\Gamma[1]f'_H[h, k]}{u'[y_t]}$$

La productivité marginale nette du capital est donc ici égale au taux de croissance escompté de la population moins un terme qui dépend du prix implicite de la corruption. Étant donné que la corruption constitue un coût, le capital h est plus élevé pour un niveau donné de k et rend le secteur productif plus attractif. Pour évaluer l'effet de la possibilité de corruption sur la composition de l'investissement public, nous considérons le ratio g/i à l'état stationnaire:

(3.25)

$$\frac{g}{i} = \frac{n + \delta_H}{n + \delta_K} \frac{h}{k}$$

Ceci étant, nous avons noté dans les paragraphes précédents que h/k était plus élevé lorsque la contrainte d'incitation était saturée. Par conséquent, h/k aura un effet positif sur le ratio g/i qui sera plus élevé que celui obtenu dans le régime de référence. Dans ce régime, la possibilité qu'il y ait de la corruption fait donc croître la part des dépenses publiques non sujettes à la corruption. L'anticipation du risque de corruption modifie la structure du budget public, en faveur des dépenses pour lesquelles le détournement est moins aisé. Toutefois, cette anticipation, bien que mise en place pour préserver le secteur productif, aboutit néanmoins à une réduction de la production par rapport au régime de référence.

3.2.2.3. *REGIME DE CORRUPTION: EFFECTIVITE DE LA CORRUPTION ET DISTORSIONS DANS LES DEPENSES PUBLIQUE*

Le régime de distorsions avec corruption effective correspond à une situation où bien que le secteur productif a une utilité supérieure ou égale au secteur des détournements, une partie de la population travaille dans le secteur de la corruption et le pouvoir politique des décideurs tirant profit de la corruption est élevé. Nous avons ainsi les contraintes suivantes :

$$\begin{cases} 0 > x_t > 1/v \\ \phi_t > 0 \\ \omega_t = 0 \end{cases}$$

Et la contrainte (3.11) est saturée

Les conditions de premier ordre s'écrivent ainsi qu'il suit :

$$\frac{\partial L_t}{\partial h_t} = ((1 - x_t)u'[y_t] + \phi_t) \Gamma[1 - x_t]f'_H[h_t, k_t] + \rho\lambda_{t+1}(1 - \delta_H) - \lambda_t(1 + n) = 0$$

$$\frac{\partial L_t}{\partial g_t} = -(1 + \theta x_t)u'[y_t] + \rho\lambda_{t+1} = 0$$

$$\frac{\partial L_t}{\partial k_t} = ((1 - x_t)u'[y_t] + \phi_t) \Gamma[1 - x_t]f'_K[h_t, k_t] + \rho\mu_{t+1}(1 - \delta_K) - \mu_t(1 + n) = 0$$

$$\frac{\partial L_t}{\partial i_t} = vx(1 - \theta) - (1 + \theta x_t)u'[y_t] + \rho\mu_{t+1}(1 - vx_t) - \phi_t v = 0$$

$$\frac{\partial L_t}{\partial i_t} = \theta u[y_t] - v\rho\mu_{t+1}i_t - ((1 - x_t)u'[y_t] + \phi_t)\Gamma'[1]f[h_t, k_t] = 0$$

A partir des deuxième et quatrième conditions, on déduit la relation entre les prix implicites des différents types de capital :

(3.27)

$$\left(1 - \frac{vx_t(1 + \theta)}{1 + \theta x_t}\right)\lambda_{t+1} = \mu_{t+1}(1 - vx_t) - \frac{\phi_t v}{\rho}$$

Afin de mieux comprendre les implications de cette nouvelle relation en comparaison avec les précédents régimes, réécrivons là en considérant le poids politique des agents corrompus comme nul ($\theta = 0$). Nous obtenons alors :

(3.28)

$$\lambda_{t+1} = \mu_{t+1} - \frac{\phi_t v}{(1 - vx_t)}$$

Cette relation est assez similaire à celle obtenue dans le régime des distorsions sans corruption effective. La supériorité du prix implicite du capital k , (μ), montre que le même mécanisme est à l'œuvre : la composition des dépenses publiques est altérée en faveur des dépenses non sujettes à la corruption afin de décourager les ménages à se livrer à la corruption.

Cependant, lorsque $\theta > 0$, les agents corrompus exercent leur pouvoir politique en sens contraire, de sorte que le gouvernement alloue davantage de ressources aux dépenses sujettes à détournement. Cet effet correspond au terme de gauche $1 - \frac{vx_t(1+\theta)}{1+\theta x_t}$

Le prix implicite de la corruption peut être obtenu à partir de la cinquième condition :

(3.29)

$$\phi_t = \frac{-\theta u[y_t] - v\rho\mu_{t+1}i_t - (1 - x_t)u'[y_t]\Gamma'[1]f[h_t, k_t]}{\Gamma'[1]f[h_t, k_t]} > 0$$

Le prix implicite de la corruption est la somme de trois termes. Le premier terme $-\theta u[y_t]$ correspond à l'effet direct de x_t sur la fonction objectif W_t . Afin d'interpréter correctement ce terme, nous devons supposer que la fonction d'utilité est positive, ce qui nécessite que $\sigma > 1$. Lorsque les personnes corrompues pèsent davantage ($\theta > 0$), le coût de la contrainte est plus faible.

Le second terme $v\rho\mu_{t+1}i_t$ est positif et reflète la perte d'investissement et de capital futur due à la corruption. Ce second terme pèse davantage si la technologie de corruption (v) est plus efficace. Le troisième terme est négatif : si la corruption est plus répandue, plus rares sont les personnes travaillant dans le secteur productif, mais leur productivité individuelle est plus élevée en raison des rendements marginaux décroissants du travail.

En remplaçant, λ_t et λ_{t+1} dans la première équation par leurs valeurs calculées à partir de la seconde équation, on obtient une nouvelle expression de la relation de Keynes-Ramsey :

$$\frac{1 + \theta x_t}{1 + \theta x_{t+1}} \left(\frac{y_{t+1}}{y_t} \right)^{\frac{1}{\sigma}} = \frac{\rho(1 - \delta_H + \Gamma[1 - x_{t+1}]f'_H[h_{t+1}, k_{t+1}])}{1 + n} + \frac{\rho\phi_{t+1}}{(1+n)u'[y_{t+1}]} \frac{\Gamma[1-x_{t+1}]f'_H[h_{t+1}, k_{t+1}]}{1-x_{t+1}}$$

Afin d'évaluer, l'effet des détournements de fonds sur la composition des dépenses publiques, considérons à nouveau le ratio g/i à l'état stationnaire. Nous obtenons :

(3.29)

$$\frac{g}{i} = (1 - vx) \frac{n + \delta_H}{n + \delta_K} \frac{h}{k}$$

En comparaison avec le régime précédent, un terme $(1 - vx)$ est désormais impliqué dans la relation entre les deux ratios. Ce terme montre qu'une partie de l'investissement est détournée de sa cible, mettant ainsi en évidence la forme de prélèvement que représente la corruption. Même si h/k est plus élevé que dans le régime de référence, il se peut que g/i soit plus faible si la corruption vx est suffisamment élevée. Ainsi, en comparaison au régime de référence, on remarque que le poids élevé de la corruption provoque une orientation plus importante des capitaux vers les dépenses sujettes à corruption. Par ailleurs, l'utilité du secteur de la corruption attire la force de travail du secteur productif. Au total, la production de l'économie s'en trouve négativement affectée.

Au terme de cette démonstration théorique, une illustration numérique pourrait être nécessaire à une meilleure appréciation des implications de ces différents régimes de distorsion sur la production et partant la croissance économique.

3.2.2.4. ILLUSTRATION NUMERIQUE

Afin de mieux illustrer les propriétés du modèle ci-dessus, nous proposons un exemple numérique. A cet effet, nous donnons tout d'abord à nos fonctions les formes suivantes :

$$z[1 - x] = (1 - x)^\alpha \qquad f[k, h] = k^\beta h^\gamma$$

Nous supposons un taux de croissance de la population de $n = 0.005$, un facteur d'escompte de 0.96, et des taux de dépréciation $\delta_H = \delta_K = 0.04$. Les paramètres de la technologie sont fixés à $\alpha = 1/2$, $\beta = 1/4$ et $\gamma = 1/4$. L'élasticité inter temporelle de substitution à $\sigma = 2$. Les valeurs numériques correspondant aux trois régimes sont respectivement reportées dans le tableau ci-dessous, aux points A, B et C

Tableau 3-1: Comparaison des propriétés des différents régimes à l'état stationnaire

| | V | θ | ϕ | x | g | i | g/i | h/k | y |
|----------|-----|----------|--------|------|------|------|-------|-------|------|
| A | 4 | 1/4 | 0 | 0 | 0,37 | 0,37 | 1 | 1 | 2,13 |
| B | 9 | 1/4 | 0,015 | 0 | 0,36 | 0,30 | 1,2 | 1,19 | 2,04 |
| C | 4 | 3/2 | 0,262 | 0,20 | 0,24 | 0,54 | 0,45 | 2,2 | 1,38 |

Le régime de référence l'emporte pour v et θ suffisamment faibles (voir conditions (3.20)-(3.21)). Étant donné que dans l'exemple numérique, les deux types de capital ont les mêmes taux de dépréciation et paramètres de productivité ($\delta_H = \delta_K$ et $\beta = \gamma$), le ratio de capital optimal h/k est égal à 1 dans ce régime, de même que le ratio d'investissement optimal g/i . Le point A représente cette situation. Etant le régime de référence, la production y est de 2,13 et se positionne comme le plus élevé de tous les régimes considérés. Ces résultats illustrent bien le fait que, lorsque les possibilités de détournements de fonds sont limitées et l'influence politique des décideurs corrompus faible, il y'a absence de distorsion dans l'allocation des dépenses publiques, conduisant à une production élevée.

En supposant le même poids politique pour les agents corrompus ($\theta = 1/4$) mais en augmentant l'efficacité de la technologie de corruption v , l'économie passe à un régime où la

corruption est toujours absente malgré l'augmentation du risque de détournement. La structure des dépenses publiques est de ce fait modifiée. Comme les résultats analytiques le montrent, le gouvernement freine les dépenses publiques d'investissement sujettes à la corruption k pour réduire le revenu des agents corrompus et décourager la corruption à l'équilibre.

De ce fait, on note une supériorité des dépenses de fonctionnement g . Le rapport entre les dépenses de fonctionnement et les dépenses d'investissement est ici égal à 1.2 et donc plus élevé que dans le régime de référence. L'anticipation de la possibilité de corruption par l'Etat altère donc la composition des dépenses publiques en orientant majoritairement les ressources vers les dépenses de fonctionnement. Toutefois, cette distorsion provoquée par l'Etat entraîne une perte d'efficacité productive, comme le reflète la valeur plus faible du revenu par habitant y , passant de 2,13 à 2,04. Ce cas de figure est illustré par le point B. Ainsi, une interprétation de ce résultat serait qu'un environnement de corruption, même en cas d'intégrité des décideurs publics, suffit à entraver la répartition budgétaire optimale.

En troisième lieu, nous nous intéressons au régime intérieur, qui apparaît pour de grandes valeurs de θ . Dans ce cas, les agents corrompus ont un pouvoir politique si fort que les dépenses publiques sujettes à corruption sont encouragées. La part des dépenses i , s'accroît ainsi et le ratio g/i se déprécie à 0.45. Ceci n'implique pas que le capital h soit faible comparé à k mais plutôt que la majeure partie de l'investissement en k n'atteint pas son but. En réalité, les deux stocks de capital sont plus faibles que dans l'économie sans corruption, mais le ratio h/k est plus élevé. En raison des niveaux faibles d'investissement et de la distorsion des dépenses publiques, le produit par tête y est plus faible que dans les deux cas précédents.

En commentaire à ces derniers résultats, nous pouvons relever que la corruption des individus ayant pouvoir de décision dans le processus d'allocation budgétaire provoque une distorsion visant à orienter majoritairement les ressources publiques vers les dépenses publiques les plus susceptibles d'être détournées, en l'occurrence ici les dépenses publiques d'investissement. Plus les décideurs profitent des détournements plus la part des dépenses publiques permettant ces profits sera grande. Aussi, des trois régimes considérés, ce type de distorsion est le plus néfaste à la croissance économique, dans la mesure où la production réalisée est la plus faible (1,38) et la perte de revenu par rapport au régime de référence (2,13-1,38= 0,75) est plus élevée que dans le cas du régime de distorsion de prévention (2,13-2,04= 0,09).

La figure 3-2 montre dans quelle zone du plan $\{\nu, \theta\}$ chacun des trois régimes possibles de long terme domine.

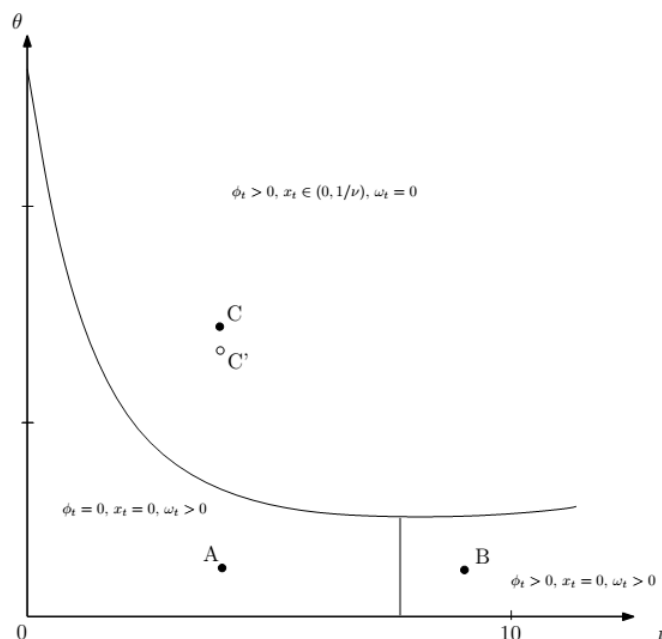


Figure 3-2: Représentation des régimes de dépenses publiques dans le plan (ν, θ)

En observant les points A et B dans le plan, l'on note bien que le régime de référence et le régime de distorsion sans corruption ont en commun le même poids politique des agents vivant du détournement θ , mais se distingue du fait d'une technologie de la corruption ν plus intense dans le cas de distorsion sans corruption, d'où la prise de mesures par les pouvoirs publics.

Par ailleurs, en observant les points A et C, l'on garde plutôt fixe la technologie de la corruption et l'on note que c'est la variation du pouvoir politique des agents corrompus qui modifie le régime de dépense en régime de distorsion avec corruption. Le pouvoir politique des agents corrompus semble donc avoir une influence plus significative que le degré de facilité de détournement des différents types de dépenses publiques (représenté par la technologie de corruption), dans l'altération de la composition des dépenses publiques et sur le revenu de l'économie concernée.

En somme, le modèle sus présenté suggère les implications suivantes:

- les distorsions dans la répartition des dépenses publiques sont fonction du pouvoir politique des chercheurs de rente dans la classe dirigeante, et du gain associé aux activités de corruption sur le marché ;

- aussi, en référence à une situation optimale, les distorsions dans la répartition des dépenses publiques nuisent à la croissance économique qu'elles soient du fait de la corruption ou du fait de la lutte contre la corruption ;
- par ailleurs, en présence de corruption dans les dépenses publiques il est préférable pour la croissance économique, de réduire les dépenses sujettes à la corruption et de maintenir ou d'accroître les dépenses non sujettes à la corruption ;
- toutefois, il est plus efficace pour la croissance économique, de mieux contrôler la corruption dans le processus des décisions sur les budgets publics, plutôt que de réduire les dépenses publiques sujettes à corruption
- enfin, la lutte contre la corruption et ses distorsions doit non seulement s'attacher à limiter la corruption des élites politiques mais également réduire l'utilité retirée des activités de corruption dans la société entière.

CONCLUSION

Le présent chapitre avait pour objectif de procéder à une analyse théorique de l'effet indirect de la corruption sur la croissance économique à travers le canal de la répartition économique des dépenses publiques. Il s'est agi ici, d'étudier les principales thèses et autres avancées de la littérature permettant de comprendre les distorsions de corruption dans la composition des dépenses publiques et leur incidence sur la croissance économique.

Ainsi, en première section, nous avons recherché les théories permettant de décrire les mécanismes de distorsion et les facteurs qui les favorisent. Nous avons ainsi pu remarquer que le courant de pensée dominant converge vers la mise en exergue d'un effet stimulant de la corruption sur les dépenses publiques d'investissements. Cette distorsion est rendue possible par les bais de corruption, d'une part, dans le processus des marchés publics, et d'autre part, dans la conduite des politiques d'endettement. La recherche de rentes est favorisée dans les marchés publics par l'intermédiation de l'Etat et les différentes déconnexions qu'elles impliquent. Pour ce qui est de la politique d'endettement, les chercheurs de rentes dévoient la « règle d'or » de l'endettement public, pour susciter des emprunts toujours plus élevés et plus lucratifs en termes de commissions. Ces deux sources de distorsions génèrent un accroissement des volumes et des prix des marchés publics.

Par ailleurs, un autre courant de la littérature évoque que les effets de distorsion les plus significatifs s'opèrent plutôt sur les dépenses publiques de fonctionnement. Les distorsions peuvent se manifester ici suivant deux orientations en fonction de la rigidité de la dépense considérée. En effet, dans le cas des charges incompressibles telles que les salaires, les retraites ou les consommables des services sociaux, certains auteurs montrent que les chercheurs de rentes auront tendance à les limiter du fait des faibles rentes qui y sont associées, du risque élevé de détection des détournements, et des soulèvements sociaux importants encourus en cas de détection. D'autres auteurs, évoquent toutefois, que dans les pays où la gestion des rentes naturelles est opaque, ces charges sont stimulées suivant une logique de clientélisme politique, afin de permettre aux dirigeants corrompus de désintéresser l'électorat de la gestion de la rente et fidéliser ledit électorat.

A l'inverse, pour ce qui est des marchés d'acquisition de biens et services de fonctionnement, les chercheurs de rentes auront tendance à les accroître du fait des possibilités de captation de rentes plus importantes et moins risquées. Cette stimulation est favorisée par les mécanismes de fixation de prix à la commande publique, généralement supérieurs à ceux du

marché, offrant ainsi des surprofits voulant être captés par les acteurs du marché de la corruption.

Ces différentes distorsions conduisent globalement à un surcroît de dépenses publiques improductif à la croissance économique. En droite ligne de ce constat, nous avons proposé en deuxième section, un modèle théorique dynamique, inspiré des travaux de De la Croix et Delavallade (2007), formalisant les distorsions dans la répartition des dépenses publiques et leur effet sur le revenu par tête. Le modèle représente l'influence de la corruption dans le choix l'allocation entre deux types de dépenses, dont l'un sujet à détournements et l'autre pas, et suivant différents niveaux de pouvoir des agents corrompus dans le processus d'allocation. Nous avons postulé que les dépenses d'investissements étaient plus susceptibles d'être détournées que les dépenses de fonctionnement.

La résolution du modèle nous conduit à la formalisation de trois régimes, à savoir un régime optimal dit de référence, et caractérisé par l'absence totale de corruption, un autre régime dit de distorsion sans corruption, caractérisé par la possibilité de corruption mais une intégrité totale des décideurs dans le processus budgétaire, et enfin un régime de distorsion avec effectivité de la corruption, caractérisé par un processus décisionnel d'allocation des dépenses publiques hautement corrompu.

L'expression des ratios entre les dépenses publiques de fonctionnement et les dépenses publiques d'investissement ainsi que celle des revenus par tête, tout comme l'illustration numérique à laquelle nous avons procédé, confirme l'effet nocif des distorsions sur la croissance économique. Le régime de référence, sans rentes de corruption et avec intégrité des décideurs publics se caractérise par le revenu par tête le plus élevé des trois régimes. L'introduction dans le régime étudié en suite, de possibles rentes de corruption dans les dépenses d'investissement malgré le maintien de l'intégrité des décideurs publics, conduit à une réduction des dépenses d'investissement et à une diminution du revenu par tête. Le régime de corruption quant à lui, débouche sur un accroissement des dépenses d'investissement sujet à la corruption et une réduction encore plus forte du revenu par tête des populations.

Ainsi, l'exercice du pouvoir d'allocation par des décideurs corrompus conduit à accroître les dépenses publiques d'investissement improductives, réduisant par là le revenu par tête dans l'économie. L'ensemble des éléments théoriques ainsi étudiés dans ce chapitre mériterait dès lors de pouvoir être appliqué dans un cas empirique, d'où le chapitre suivant.

CHAPITRE 4:

***CORRUPTION ET EFFETS INDIRECTS SUR LA CROISSANCE
ECONOMIQUE : ANALYSE EMPIRIQUE DES DISTORSIONS SUR LA
REPARTITION ECONOMIQUE DES DEPENSES PUBLIQUES AU
CAMEROUN***

INTRODUCTION

Les études sur la corruption effectuées dans différents pays mettent régulièrement en exergue les entraves que provoque ladite corruption dans les processus de développement économique de ces pays. Ces entraves sont de divers ordres et agissent suivant différents canaux. L'un des canaux parmi les plus problématiques au vu de son impact, est celui des dépenses publiques, plus précisément les distorsions dans la répartition des dépenses publiques. En effet, dans les pays corrompus, la corruption altère la répartition des dépenses publiques, de manière à orienter les fonds publics vers des dépenses permettant de maximiser les rentes à capter, en lieu et place de les allouer à des projets productifs.

Ces distorsions dans les budgets publics constituent des déperditions de ressources indispensables à l'accroissement de la production, portant ainsi un coup important aux efforts de développement. De ce fait, les populations, malgré leurs contributions aux ressources publiques par l'impôt et les taxes, voient leurs efforts être dilapidés, et partant leur condition humaine inlassablement maintenue dans le sous-développement.

Ce constat effectué sous diverses latitudes, interpellent tout particulièrement un pays tel que le Cameroun. En effet, ce pays bien que connaissant une corruption élevée, s'est engagé dans un programme de développement à long terme visant à le rendre émergent d'ici à l'an 2035. La stratégie de croissance sur laquelle s'adosse ce programme est intensive en dépenses publiques, aussi bien en ce qui concerne les dépenses publiques d'investissement que les dépenses publiques de fonctionnement.

Il apparaît dès lors indéniable, que la bonne gestion des ressources publiques, et donc l'efficacité des choix d'allocation de dépenses publiques, sera une condition inévitable de l'atteinte de l'objectif d'émergence. Toutefois, le contexte de forte corruption qui y prévaut constitue un risque majeur quant à la qualité de la dépense publique, plus précisément en ce qui concerne l'optimalité de la répartition des dépenses publiques.

Ainsi, en considérant une différenciation économique des dépenses publiques, et compte tenue de la prévalence de la corruption au Cameroun, le planificateur rationnel devrait pouvoir anticiper l'incidence de la corruption sur l'équilibre optimal entre les différents types de dépenses et au-delà, son impact sur la croissance économique. Dans cette optique, nous pourrions chercher à savoir quel effet la corruption opère-t-elle sur la croissance économique du Cameroun à travers les distorsions dans la répartition économique des dépenses publiques ? Cette interrogation centrale, nous amènerait donc à nous questionner sur la nature des

distorsions induite par la corruption sur les dépenses publiques du Cameroun, et savoir ainsi quels sont les types de dépenses stimulés ou au contraire minimisés par la corruption ? En point d'orgue, l'éclairage quant aux distorsions dans les dépenses publiques devrait aboutir à évaluer l'effet desdites distorsions sur la croissance économique ?

Le présent chapitre s'inscrit donc dans ce questionnement et envisage y répondre suivant deux sections. En premier lieu, il s'agira de procéder à une analyse théorique et descriptive du frein que constitue la corruption quant au rôle moteur des dépenses publiques au Cameroun. En second lieu, nous effectuerons une analyse empirique des distorsions de corruption dans la répartition fonctionnelle des dépenses publiques et leurs effets sur la croissance économique.

4.1. LA CORRUPTION DANS LES DEPENSES PUBLIQUES : UN FREIN A L'EMERGENCE DU CAMEROUN

La corruption au Cameroun affecte pratiquement tous les secteurs de la vie publique et notamment celui des dépenses publiques. Cet outil majeur de politique publique, ayant pendant de nombreuses années été le principal catalyseur de l'activité économique, peine de plus en plus à fournir les externalités nécessaires au secteur privés. Afin de mieux comprendre cette entrave, nous proposons dans cette section de tout d'abord présenter la portée des dépenses publiques sur la croissance économique du Cameroun. Ce préalable nous permettra par la suite d'analyser la corruption inhérente au processus d'allocation desdites dépenses, et mettre en exergue leur effet dirimant sur la croissance économique.

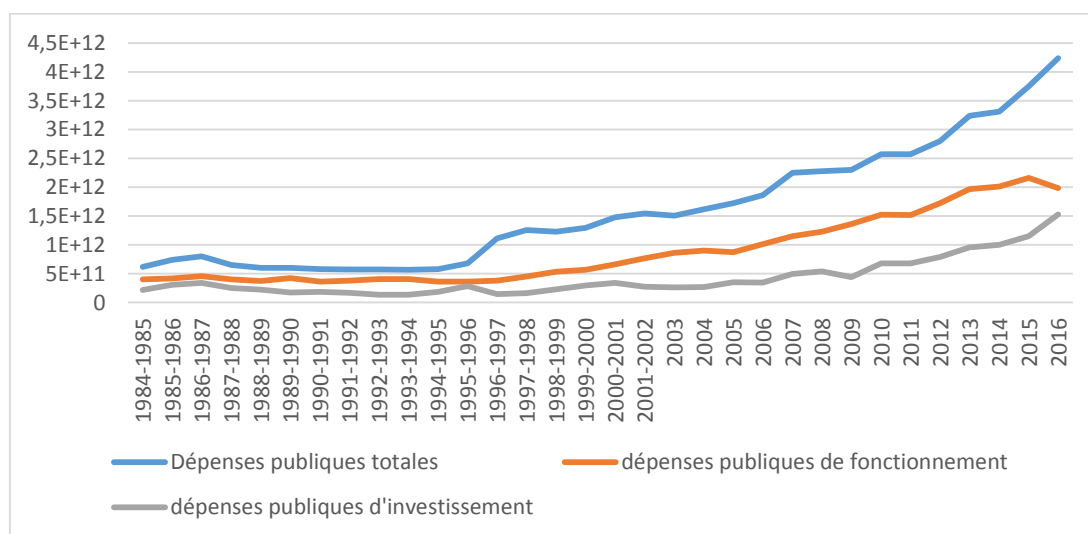
4.1.1. DEPENSES PUBLIQUES ET CROISSANCE ECONOMIQUE AU CAMEROUN

La contribution des dépenses publiques à la croissance économique du Cameroun peut s'analyser au regard des différentes conjonctures économiques traversées depuis plus d'une trentaine d'année mais également suivant les stratégies de développement actuellement mises en œuvre dans cet Etat.

4.1.1.1. LES DÉPENSES PUBLIQUES AU CAMEROUN : UNE ÉVOLUTION LIÉE À LA CONJONCTURE ÉCONOMIQUE

Une vue globale de l'évolution des dépenses publiques au Cameroun peut se faire à la lumière des lois de finances votées depuis près de trente ans, tel que représenté ci-dessous

Figure 4-1: Evolution du budget général de l'Etat du Cameroun depuis 1984



Source: Construction de l'auteur à partir des Lois de Finances votées par le Parlement

Le graphique ci-dessus représente les budgets votés depuis l'exercice 1984-1985 selon une classification économique des dépenses publiques. Ledit graphique fait ressortir une évolution globalement haussière des dépenses gouvernementales malgré une période de stagnation dans l'intervalle 1988-1996. En effet, se fixant à 620 milliards en 1984-1985 les dépenses publiques totales se sont accrues de près de 580% en trente ans, pour se situer aujourd'hui à plus de 4234,7 milliards. La décomposition économique du budget global, permet d'observer que les dépenses de fonctionnement tout comme les dépenses d'investissement présentent des tendances assez similaires à celle des dépenses publiques totales, suivant néanmoins des amplitudes contrastées. Toutefois, outre le constat d'une tendance haussière, trois phases principales peuvent se dégager de l'évolution des dépenses publiques au Cameroun.

4.1.1.1.1. LA PÉRIODE 1984-1987 : UNE PÉRIODE D'EXPANSION MODÉRÉE DES DÉPENSES PUBLIQUES

La première dizaine d'années d'observation, soit la période 1984-1987, révèle une phase d'accroissement du budget public total allant de 620 milliards en 1984-1985 jusqu'à 800 milliards en 1986/87, soit un accroissement de presque 30% sur trois exercices budgétaires. En ce qui concerne les dépenses de fonctionnement, on note également une légère élévation des ressources publiques leur étant destinées passant de 400 milliards en 1977/78 à 460 milliards en 1986/87. De même, les dépenses d'investissement connaissent un accroissement tout au long de cette période jusqu'à un premier pic de 340 milliards en 1986/87. Les dépenses du gouvernement adoptent donc une tendance modérément haussière dans cette première période.

En explication à cette première phase, il convient de relever que cette époque correspond historiquement à une période d'amélioration du revenu par tête des camerounais, (de 187.000 FCFA en 1980/81 à 510.139 FCFA en 1986/87) et donc théoriquement à un accroissement de la demande de biens et services tant privés que publics (éducation, santé,...). L'accroissement sus évoqué peut donc s'expliquer par les thèses de la demande de dépenses publiques, et notamment l'une des justifications de la loi de Wagner (1913), qui voudrait que la demande de certains biens collectifs soit accrue du fait de l'élévation du niveau de vie.

Les dépenses publiques d'investissement en hausse à cette période peuvent également se comprendre en rapport avec la réalisation du quatrième et du cinquième plan quinquennal, et les importants projets d'investissements qu'il a charrié dans divers secteurs. En effet, les prévisions de ressources publiques nécessaires au financement desdits plans, ont

systématiquement connu des dépassements, respectivement de l'ordre de 15,4% et 11% (Touna Mama, 2008), exerçant une pression à la hausse sur le niveau des dépenses publiques d'investissements. Le cinquième plan, d'une valeur globale de 1000 milliards F CFA constant (Sobgui, 1976 ; Morel, 1983), se trouve être quant à lui, le plus couteux des cinq plans effectivement mis en œuvre.

Les dépenses des plans quinquennaux, dont le fondement se rapporte à l'aménagement du territoire, permettent d'évoquer une deuxième justification théorique de la loi de Wagner (1913), liée cette fois-là à l'organisation des sociétés. En effet, selon cette thèse, la complexité croissante de la société, exige de nouvelles organisations de la vie collective (administration, aménagement du territoire, urbanisation, service d'hygiène, éclairage, de transports, etc.) entraînant une augmentation plus rapide des dépenses publiques.

L'élévation modérée des dépenses de fonctionnement peut également se comprendre en rapport avec la demande croissante de services publics et la nécessité de mettre sur pied une administration publique à la hauteur des attentes des populations. Suivant cette justification, les recrutements massifs dans la fonction publique durant cette période et l'accroissement de la masse salariale qui s'en est accompagnée ont largement contribué à accroître les charges courantes de l'Etat. Cela dit, cette tendance à la hausse va brutalement se retourner à partir de l'exercice 1987/88, ouvrant ainsi la voie à une période de contraction des dépenses publiques.

4.1.1.1.2. LA CRISE ÉCONOMIQUE ET LA CONTRACTION DES DÉPENSES PUBLIQUES : LA PÉRIODE 1987-1996

Dès l'exercice 1987/88, les dépenses publiques vont connaître une phase de contraction à rythme différencié. L'on assistera tout d'abord à une chute nette de 25% du budget de l'Etat entre 1987 et 1989, puis une tendance baissière à rythme beaucoup plus faible, voire une stagnation autour d'une moyenne de 581 milliards jusqu'à l'exercice 1994-1995. Durant cette même période, les dépenses de fonctionnement, après avoir atteint un sommet de 460 milliards en 1987, ne vont plus franchir le barre des 400 milliards durant une décennie, semblant être gelées autour d'un seuil moyen de 387 milliards, avec un plancher descendant jusqu'à 361 milliards lors de l'exercice 1995/96. Les dépenses d'investissement quant à elles, vont connaître une diminution progressive plus marquée durant cette période, passant de 250 milliards en 1987/88 à 136 milliards en 1992/93, soit une réduction de 45,6% en 5 ans.

La première explication de cette tendance baissière est conjoncturelle et se trouve dans la crise économique qu'a connue le Cameroun ainsi que plusieurs pays d'Afrique subsaharienne suite à la chute des cours des principaux produits d'exportation. Ainsi, de manière inverse à la période précédente, le Camerounais verront leurs PIB/tête/an dégringoler jusqu'à 596,068 dollars en 1994, entraînant ainsi deux implications sur l'offre et la demande de dépenses publiques. Du point de vue de l'offre, il est admis que la disponibilité des ressources fiscales détermine l'offre de dépenses publiques (Kau et Raubin, 1981). Or, la réduction des revenus par tête entraîne une baisse de la capacité contributive du citoyen (impôts), diminuant ainsi les ressources disponibles à allouer aux dépenses publiques, d'où la contraction desdites dépenses.

En ce qui concerne la demande de services publics, notamment les transports publics, les services de salubrité urbaine ou les loisirs, il convient de relever tout d'abord que leur prix est généralement subventionné et donc moins élevé que celui du marché. Dès lors, l'une des conditions premières de viabilité financière de ces services publics, est leur demande élevée, permettant de réaliser des économies d'échelle et limiter les coûts. Cependant, la réduction des revenus des citoyens peut entraîner suivant le raisonnement contraire, une chute de la demande du service public et des résultats déficitaires. Ces déficits peuvent devenir chroniques au bout de quelques années au point de contraindre à la fermeture du service public dont l'exploitation est devenue financièrement insoutenable pour l'Etat. Cela fut le cas au Cameroun lors de la période de crise, avec la fermeture en série de plusieurs organismes fournissant des services publics à l'instar de la Société de Transport Urbain du Cameroun (SOTUC), la Régie Nationale de Chemins de Fer (RNCF), et de facto, la disparition des dépenses publiques qu'ils induisaient.

La dévaluation du franc CFA survenue en 1994 a également réduit la capacité de l'Etat à acquérir de biens d'équipement ou de fonctionnement dans des pays occidentaux, libellés en devises étrangères et ayant donc connu une appréciation importante.

Toutefois, un deuxième groupe d'explications, structurelles cette fois-là, peut aussi permettre la compréhension de cette contraction des dépenses publiques. En effet, les dépenses publiques vont être fortement réaménagées à la baisse, du fait de la mise en œuvre des ajustements structurels. Dans un premier temps, les autorités locales vont concevoir un ajustement autonome énoncé par la déclaration de stratégie de relance économique (DSRE), qui prévoyait déjà une réduction de 18,8% du budget de dépenses de l'Etat lors de l'exercice 1987/88. Cette initiative souveraine ayant échoué, les autorités ont dû recourir aux Plans d'Ajustements Structurels (PAS) des Institutions de Bretton Wood et partant à l'idéologie néolibérale qui les inspirait à cette époque.

Dans le volet stabilisation de ces plans, il sera question de réduire voire de supprimer les déficits budgétaires par une politique d'austérité. Ainsi, l'application du premier PAS verra pour la seule année 1988/89, le gel de tous les salaires, primes et avantages, de manière à plafonner la solde à 245 milliards. Ces mesures s'accroîtront avec le deuxième PAS où on assistera à une réduction de près de moitié des salaires, avantages et primes ; la suppression de l'acquisition de plusieurs biens et services de consommation gouvernementale ; la suppression de plusieurs postes de travail dans les ambassades voire dans certains cas, la fermeture d'ambassades. De même, les engagements de l'Etat quant aux logements administratifs seront réduits de 13 milliards. Il sera également question de supprimer les subventions et les transferts de l'Etat, d'où la dissolution de plusieurs services sociaux.

Les investissements publics seront également sévèrement entamés du fait du report de l'exécution du programme d'investissement annuel à l'exercice 1991/92. Au terme de ces différentes mesures, les indicateurs économiques finiront par redevenir favorables et l'on notera en même temps qu'une reprise économique, une relance des dépenses publiques.

4.1.1.1.3. LA REPRISE ÉCONOMIQUE ET LA REPRISE DES DÉPENSES PUBLIQUES

La dernière période d'observation témoigne d'une phase de reprise des dépenses publiques globales à partir de l'exercice 1995-1996, qui consacrera un premier palier d'augmentation jusqu'à 1257 milliards en 1997-1998, soit un accroissement de près 75%. Dès lors, les dépenses publiques poursuivront leur ascension, de manière erratique, pour se situer en 2015 à plus de 4200 milliards. Les dépenses de fonctionnement rentrent également dans une longue période expansionniste avec quelques années de décélération (2005, 2011, 2014), qui ne stoppent toutefois pas l'allure globalement haussière. Ainsi, partant d'environ 500 milliards en 1997-1998, le budget de fonctionnement a quasiment quadruplé pour atteindre près de 2160 milliards en 2016.

En ce qui concerne les dépenses d'investissement, on note globalement une évolution erratique. Après une amélioration observée en 1996-1997 avec plus 286 milliards, on remarque un effondrement l'année suivante jusqu'à 147,2 milliards. Les années 1997 à 2009 suivent pratiquement la même alternance d'années d'expansion et de périodes de contraction, permettant de présumer d'un caractère cyclique. Toutefois, on assiste à une accélération plus prononcée du BIP de 2009 à nos jours. Malgré deux paliers de décélération en 2010 et 2013,

les investissements publics atteignent en 2016, 1525,8 milliards soit près de 7 fois son niveau de début de période.

Cette reprise des dépenses publiques correspond dans le temps à la période de reprise globale de l'économie camerounaise, marquée par une remontée des taux de croissance économique. Cette coïncidence pourrait suggérer, sous réserves de vérifications approfondies, que la reprise des dépenses publiques au Cameroun à partir de l'exercice 1996/1997 est corrélée à la reprise de l'activité économique sur la même période.

Dans les faits plusieurs évènements contextuels et structurels permettent de comprendre cette deuxième phase d'expansion des dépenses publiques. Premièrement, l'atteinte des différents seuils de l'initiative PPTE⁸⁰ a permis au Cameroun de réorienter les importantes ressources destinées au service de la dette extérieure⁸¹ vers des dépenses publiques sectorielles visant à améliorer les conditions de vie des populations.

Deuxièmement, la reprise a également permis le retour à la planification économique et la mise en œuvre d'une stratégie de croissance (DSCE) à partir des années 2010, visant en grande partie l'augmentation de l'offre infrastructurelle. De nombreux investissements structurants sont depuis lors mis en œuvre, faisant appel à un surcroît sans précédent de la dépense publique. Cette explication va particulièrement nous intéresser dans les paragraphes suivants.

Troisièmement, cette période correspond à celle de mise en œuvre effective du transfert des compétences au profit des CTD et la demande croissante de biens publics par les populations locales. Suivant la théorie de l'électeur médian, ce dernier exerce une pression sur le décideur public afin que sa demande de biens publics et donc les dépenses publiques dont il espère bénéficier soit satisfaite au moins à hauteur de sa participation au financement des dépenses publiques et suivant ses préférences révélées (Breunig et Rocaboy, 2008; Josselin et al., 2009). Cette théorie explique donc la hausse des dépenses publiques par l'accroissement des besoins locaux et des dépenses s'y rapportant.

En somme, la rétrospection venant d'être faite nous a permis de constater qu'au Cameroun, les dépenses publiques ont suivi une tendance proche de celle de conjoncture globale de l'économie. L'une des principales mesures de cette conjoncture l'évolution du PIB,

⁸⁰ Le Cameroun a atteint le point de décision de l'I-PPTE en octobre 2000, et point d'achèvement en avril 2006.

⁸¹ Afin d'illustrer le poids du service de la dette, nous pouvons noter qu'en 2000, le ratio VAN Dette extérieure/exportation était égal à 201,5%, largement supérieur au seuil critique de 150% retenu par le FMI.

ces observations suggéreraient une corrélation probable entre les dépenses publiques et la croissance économique. Les autorités camerounaise ont bien perçu cette relation et ont planifié les dépenses gouvernementales comme moteur de la croissance pour l'émergence. Un approfondissement de la compréhension de cette option de développement nous permettrait de mieux appréhender comment la corruption dans les dépenses publiques peut donc ensabler ce processus vertueux.

4.1.1.2. LES DEPENSES PUBLIQUES COMME MOTEUR DE CROISSANCE ECONOMIQUE : LA MISE EN ŒUVRE DU DSCE

Après plus de 40 ans de politique économiques diverses, l'orientation politique ces dernières années positionne le secteur public comme source d'impulsion de l'activité économique, notamment par la mise à disposition de ressources humaines et infrastructurelles, en qualité et en quantité suffisante. Aussi, pour mieux apprécier les entraves potentielles de la corruption sur la croissance économique via les dépenses publique, il conviendrait de préalablement comprendre les mécanismes par lesquels les dépenses publiques stimulent la croissance économique au Cameroun et sur lesquels les distorsions de corruption peuvent négativement agir. A cet égard nous retenons deux axes majeurs de développement par les dépenses publiques mis en emphase par le DSCE. L'émergence économique par les dépenses d'infrastructures d'une part, et l'émergence économique par les dépenses d'amélioration du capital humain d'autre part.

4.1.1.2.1. L'EMERGENCE PAR LES DEPENSES PUBLIQUES D'INVESTISSEMENT AU CAMEROUN : LE DEVELOPPEMENT DES INFRASTRUCTURES

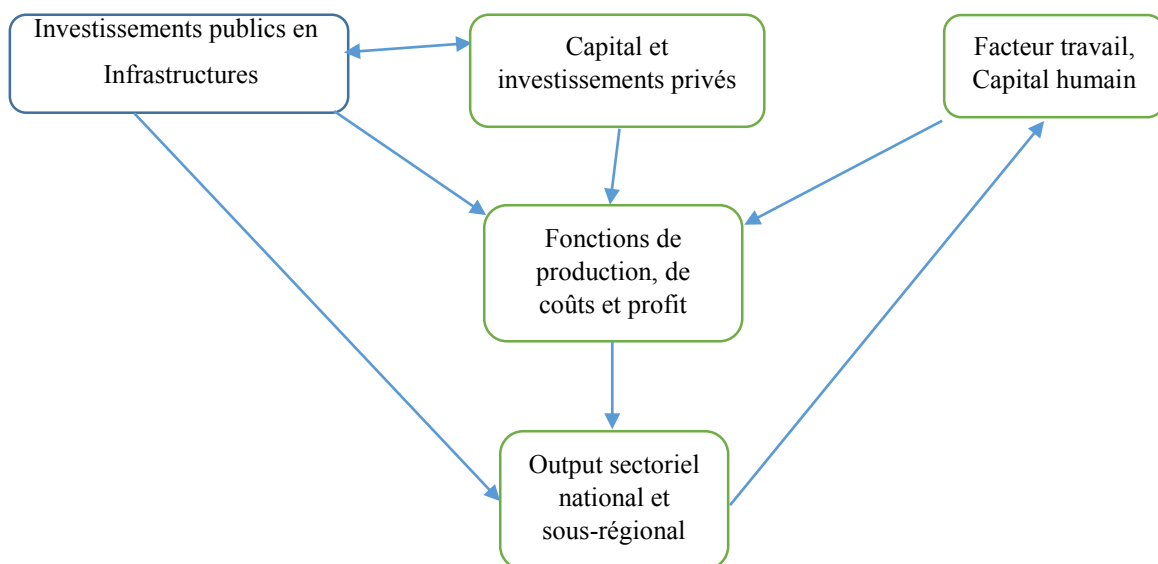
Le DSCE préconise entre autres, l'accroissement de la production intérieure par le développement des infrastructures et la modernisation de l'appareil de production. Ainsi, convaincu du rôle moteur des infrastructures dans la facilitation des échanges et la promotion d'une croissance forte et durable, le gouvernement entend investir massivement dans les infrastructures au cours de la période de la période 2010-2025. Il s'agit d'accroître l'offre en termes d'énergie, d'eau et des NTIC, mais aussi stimuler le secteur des BTP ainsi que les infrastructures de transport. De manière globale, le Cameroun projette d'accéder au statut de pays émergent en générant une offre infrastructurelle qui anticipe continuellement la demande.

Cette stratégie peut se justifier par plusieurs arguments théoriques qui se regroupent autour de « l'hypothèse des infrastructures publiques », qui postule que les infrastructures

publiques ont une double incidence positive, sur la croissance économique en général, et la productivité du secteur privé en particulier (Nurske, 1952). Déjà, Adam Smith (1776) dans son ouvrage référence sur La Richesse des Nations, soulignait « (...) l'importance des bonnes routes, des ponts, des canaux navigables, des ports etc. dans la facilitation du commerce d'un pays... ». Certains théoriciens du développement et notamment ceux du « Big Push » et de la croissance équilibrée vont également démontrer l'effet multiplicateur des infrastructures publiques sur l'activité économique dans les années 1940-50. (Rosenstein-Rodan, 1943 ; Hirschman, 1958).

Bien qu'il ait fallu de nombreuses années avant que ces théories puissent connaître des validations empiriques, avec notamment les travaux pionniers d'Aschauer (1989a, 1989b, 1989c), plusieurs études économétriques permettent aujourd'hui de soutenir la robustesse de la relation positive entre les dépenses publiques d'infrastructures et la croissance économique. (Morley et Perdakis, 2000 ; Kacou, 2004). Le Rapport de la Banque Mondiale sur le développement dans le monde, dans son édition de 1994, identifie les infrastructures comme le moteur de l'activité économique et de l'amélioration des conditions de vie des populations. L'examen des effets positifs des dépenses publiques d'infrastructure sur la croissance économique révèle plusieurs canaux de transmission, tels que schématisé par Guild (1998).

Figure 4-1: Circuit des effets des infrastructures sur la croissance économiques



Source : Guild (1998)

Les infrastructures publiques stimulent positivement la croissance économique en agissant directement sur la productivité des entreprises. Les entreprises bénéficient des externalités liées à l'existence des infrastructures, leur permettant de réduire leurs coûts de

production ou d'accroître les volumes de production. Le capital public exerce également des effets positifs indirects sur le capital privé, notamment par l'accroissement du taux de rentabilité anticipé. La disponibilité d'un stock d'infrastructures élevé permet d'anticiper un meilleur rendement du capital privé et encourage la décision d'investissement privé et ainsi la croissance économique. Aussi, les infrastructures de bonne qualité et leur maintenance permet la réduction des délais d'amortissement du capital privé et ainsi la durabilité de l'initiative privée.

Ainsi, en ce qui concerne le Cameroun, l'accroissement de l'offre infrastructurelle semble avoir pour cible principal, les BTP, les transports, l'énergie, les télécommunications et l'eau. En matière de BTP, le programme d'investissements en cours de réalisation entend favoriser la croissance par le doublement de la fraction du réseau routier bitumé. Dans les faits, le Plan Directeur Routier (PDR), envisage faire passer la proportion des routes en bon état de 24% en 2006 à 98% en 2025, principalement par la réhabilitation du réseau existant. L'extension du réseau doit quant à elle, faire passer le linéaire bitumé de 5069 km à 10047 km d'ici à 2025.

Dans ce sens, d'importants investissements visant la densification du réseau routier interurbain sont mis en œuvre. Tout d'abord, trois importants corridors en cours d'exécution doivent permettre une plus grande fluidité entre la partie Sud et le Nord du Pays. Il s'agit par l'ouest de la route, Bafoussam-Foumban-Manki, par le centre de la route Batschenga- Ntui-Yoko- Tibati et par l'Est, de la route Bertoua-Garoua Boulai-Meiganga. D'un point de vue sous-régional, l'axe Douala- Ndjaména doit permettre une plus intense connexion entre le Tchad et le Port de Douala par lequel transite plus de 80% du commerce extérieur du Tchad et qui génère des recettes fiscale-douanières importantes pour les caisses publiques. Aussi la route Buéa-Ekok-Manfé en cours d'achèvement permettra un nouvel accès direct à l'un des plus important marché d'Afrique que constitue le Nigéria. Les routes Nsangmélina-ouesso, faciliterons également les échanges, et notamment les exportations de produits agricoles, vers des pays tels que le Congo, le Gabon et la Guinée Equatoriale, dont les niveaux de revenu par habitant, généralement plus élevés que celui du Cameroun, en font des marchés attractifs.

En ce qui concerne le secteur transport, son apport à la croissance économique passe par des infrastructures à même de garantir une mobilité permanente et à moindre coût des personnes et des biens, facilitant ainsi les échanges et réduisant les coûts de production. A cet effet, le sous-secteur ferroviaire vise la réhabilitation du réseau ferré afin d'augmenter la vitesse et la capacité du trafic. Les investissements publics et privés dans ce secteur doivent permettre d'accroître la densité du réseau de 0,06 km pour 1000 habitants à 0,10, et désenclaver les zones

d'exploitation minière, afin de permettre l'acheminement rapide des produits d'extraction vers les ports ou les industries de transformation. C'est ainsi que dans le cadre d'une concession de service public, le Ministère des transports et son concessionnaire « CAMRAIL », mettent en œuvre un programme de modernisation, axé sur la pose de nouveaux rails et l'acquisition de nouvelles locomotives et voitures.

Sur le plan maritime et portuaire, le port en eau profonde de Kribi, livré courant 2016, est supposé devenir le plus important port d'Afrique centrale à pleine capacité d'exploitation et attirer une importante partie du commerce maritime du point de vue de sa position stratégique dans le golfe de Guinée. Le transport aérien et notamment la compagnie aérienne nationale « CAMAIR-CO » a connu une impulsion non prévue par le DSCE et qui a consisté courant 2016 à la validation d'un plan d'investissement d'urgence de 60 milliards de F CFA, devant entre autres permettre l'acquisition de 9 nouveaux avions et faire ainsi face à la concurrence rude sur les destinations de Yaoundé et Douala.

En matière d'énergie, d'importantes dépenses en capital public seront également mises à contribution afin d'atteindre l'objectif est de doubler la consommation, soit une évolution par unité de PIB de 27,7 % actuellement à 45 % d'ici 2035. Il s'agit ici d'offrir une électricité suffisante et à moindre coût, permettant aux industries à forte consommation d'énergie de s'implanter et tourner à pleine capacité. A cet égard le Plan de Développement à long terme du Secteur de l'Electricité (PDSE) a été mis en œuvre par 4 premiers projets structurants à savoir la centrale à gaz de Kribi (150 mégawatts), le barrage réservoir de Lom Pangar, la centrale hydroélectrique de Natchigal (230 mégawatts), la centrale hydroélectrique de Memvélé (200 mégawatts).

Le secteur des télécommunications et notamment des NTIC, constitue en Afrique le marché ayant la plus grande marge de progression et un véritable réservoir de croissance économique, notamment sur ses segments liés à la téléphonie mobile et les services connexes tels que les transactions de « mobile banking » mobiles. Le Cameroun n'est pas en reste dans cette tendance régionale et a engagé plusieurs chantiers de modernisation de ses infrastructures de télécommunication afin de tirer profit des opportunités de ce secteur. Les investissements engagés doivent permettre de faire passer le nombre de lignes téléphoniques pour 1000 habitants de 6,7 pour la période 2000-2003 à 15 en 2025. Mais la grande priorité du secteur est l'achèvement de la connexion de toutes les parties du territoire à la fibre optique permettant d'intensifier l'économie numérique en pleine expansion.

En somme, l'on peut remarquer que les dépenses d'infrastructures sont appelées à jouer un rôle centrale dans la stratégie d'émergence du Cameroun. Cette stratégie s'inscrit donc en droite ligne des arguments de plusieurs auteurs ayant montré que c'est grâce à une croissance plus rapide de son taux d'investissement, auquel contribuent les dépenses publiques en capital, que le Cameroun peut enregistrer une croissance élevée de son PIB (Gankou, 1987). Toutefois, d'autres experts s'accordent également sur l'importance des dépenses courantes à la croissance économiques au Cameroun, notamment en ce qui concerne la fourniture de services sociaux permettant de garantir des ressources humaines en qualité et quantité suffisante à la création de richesses.

4.1.1.2.2. L'EMERGENCE PAR LE CAPITAL HUMAIN : LES DEPENSES PUBLIQUES COURANTES AU CAMEROUN

La mise en œuvre du DSCE depuis l'année 2010, révèle aux côtés du capital public, le rôle primordial du stock de capital humain pour la concrétisation de la vision d'émergence d'ici à 2035. En effet, les objectifs de croissance aussi ambitieux que ceux visés par le Cameroun, n'ont que très peu de chance se matérialiser en l'absence de ressources humaines suffisantes. L'économie Camerounaise entend donc générer une croissance inclusive⁸² en intensifiant ses efforts dans la préservation et la formation du capital humain. Bien que ce type de programme soit tributaire d'un certain nombre d'investissements notamment par la construction et l'équipement d'écoles, universités et hôpitaux (Doudjindingao, 2009), les dépenses publiques consacrées au fonctionnement de ces investissements y sont tout aussi indispensables voire primordiales⁸³.

La complémentarité du capital humain au côté du capital physique dans le processus de croissance économique, est abondamment soutenue par la littérature théorique et empirique. L'École de Chicago est pionnière dans le concept de capital humain, avec les travaux développés par Théodor Schultz (1961), approfondis et vulgarisés par Gary Becker (1962), avec

⁸² La croissance inclusive, qui se rapproche suivant plusieurs aspects, de la croissance pro-pauvre ou en encore de la croissance équilibrée, est en réalité d'après la Banque Mondiale, une croissance économique qui émerge de la base, de toutes les couches de la société, avant de profiter à l'ensemble de la population par un mouvement de bas en haut en vue de réduire la pauvreté.

⁸³ En cas d'infrastructures sanitaires et éducatives déjà existantes, et du fait du contexte général de ressources limités dans les pays en développement, la productivité accrue des ressources humaines, de par leur formation et leur bonne santé, est plus liée aux fonctionnements optimaux des structures existantes et donc des dépenses de fonctionnement, qu'à la construction de structures nouvelles

à la clé le Prix Nobel d'Economie en 2012. Le concept de capital humain emprunte à l'expression de Jean Bodin « il n'y'a de richesses que d'hommes », et se définit par plusieurs économistes, comme l'ensemble des capacités, talents, qualifications, expériences, accumulés par un individu, qui détermine en partie son aptitude à produire pour lui-même ou pour les autres.

Le capital humain comprend plusieurs composantes dont deux plus connues que sont l'éducation et la santé, ainsi que d'autres aux effets moins bien appréhendées, telles que la culture, ou encore les migrations. L'accumulation du capital humain permet d'accroître la productivité des travailleurs en améliorant leur aptitude à utiliser les technologies disponibles. Sa contribution à la croissance économique s'observe principalement au niveau du progrès technique.

Cette conception est au centre de la théorie de la croissance endogène suivant Lucas (1988), qui identifie dans l'éducation la source renouvelable du progrès technologique générant la croissance économique. Benhabib et Spiegel (1994) identifient deux principaux mécanismes par lesquels le capital humain contribue à la croissance économique. Premièrement, le niveau de capital humain influence directement le taux d'innovation technologique produite localement. Deuxièmement, le stock de capital humain affecte la vitesse d'adoption des technologies étrangères. L'une des implications importantes de cette théorie pour les pays pauvres tels que le Cameroun, est que ces derniers peuvent rattraper leur retard sur les pays riches, s'ils augmentent plus rapidement leur stock de capital humain que les pays riches.

D'un point de vue empirique, il est loisible de constater que malgré certaines études dissonantes (Caselli et al., 1996 ; Pritchett, 2001), de nombreux travaux concourent à la validation d'une relation positive entre le capital humain et la croissance (Barro, 2001 ; Altinok, 2006). Plusieurs auteurs de ce courant recommandent ainsi, l'intensification des dépenses publiques dans l'éducation et la santé pour stimuler le progrès technologique et générer la croissance économique (Mankiw et al., 1992 ; Creel et Pilon, 2006).

Ainsi, suivant ces différents arguments, le Cameroun s'est lancé depuis l'I-PPTE et de manière plus accrue à la faveur de la mise en œuvre du DSCE, dans un programme important de dépenses publiques en direction de la stimulation du capital humain. C'est le lieu de rappeler que les premières évaluations datant du diagnostic pré-DSRP et relatives à ce secteur étaient préoccupantes.

En effet, en plus de ne pas avoir pu atteindre les OMD à l'horizon prévu de 2000, le Cameroun présentait encore en 2006 un taux de mortalité infantile de 87‰, et un taux de mortalité maternelle de 669 pour 100.000 naissances vivantes. Le paludisme constituait la cause de mortalité de près de 40% des personnes en âge de travailler, et le VIH/SIDA décimait environ 5,5% de la population adulte. Aussi, en ce qui concerne l'éducation, seuls 22% des enfants de 36 à 59 mois étaient préscolarisés, avec des planchers jusqu'à 2 et 5% pour les régions septentrionales. Le taux net de scolarisation était de 38% pendant que le taux d'achèvement du primaire ne dépasse pas 23%.

Afin d'inverser cette tendance et de permettre que la population camerounaise dans son ensemble contribue à pleine capacité à l'effort de croissance, les autorités publiques mettent en œuvre plusieurs programmes à forte intensité de dépenses de fonctionnement. Ainsi, dans le cadre de la Stratégie Sectorielle de la Santé 2001-2015 (SSS), les pouvoirs publics ont cherché à viabiliser 80% des districts de santé par la dotation de paquets minimums et complémentaires d'activités, à même d'assurer le fonctionnement sans rupture de ces formations sanitaires de proximité. La santé de la mère, de l'enfant et des adolescents est également pris en compte par la réduction des coûts (et donc la subvention par l'Etat) des soins néonataux et obstétricaux, de même que la gratuité de plusieurs vaccins fondamentaux pour les enfants⁸⁴.

Les actions relatives à la lutte contre la maladie permettant aux personnes atteintes de pathologies transmissibles de continuer à être productifs, passent également par des dépenses de fonctionnement massives de l'Etat. Il en est ainsi de la poursuite de la gratuité des ARV contre le VIH/SIDA, et la prise en charge d'une partie des coûts liés au traitement de certaines hépatites, tout comme le maintien des programmes de lutte contre des maladies à fort taux de morbidité telles que le paludisme ou la tuberculose. Les maladies non transmissibles sont aussi ciblées, avec par exemple la poursuite de la vulgarisation des centres d'hémodialyse pour les insuffisances rénales, dont la prise en charge est à plus de 50% supportée par l'Etat.

Enfin, cette stratégie mise sur un accroissement des effectifs de santé publique de bonne qualité, passant par des recrutements plus importants ainsi que des programmes de formation continue des personnels, augmentant de ce fait considérablement les charges courantes de ce

⁸⁴ Le programme élargi de vaccination a pour but entre autres d'assurer une couverture vaccinale des enfants de 92%, avec la mise à disposition gratuite de plusieurs vaccins chez l'enfant en bas âge, notamment ceux immunisant contre la rougeole, tuberculose, la poliomyélite, la diphtérie, tétanos, coqueluche, fièvre jaune, diarrhée à rotavirus.

secteur. Ainsi en retenant la période 2009-2013, les dépenses publiques relatives à la mise en œuvre du CDMT de la SSS pour la s'élèvent à plus de 1258 milliards, réparties ainsi qu'il suit :

Tableau 4-1: CDMT secteur de la santé 2009-2013

| Programme Prioritaire | Type de dépense | 2009 | 2010 | 2011 | 2012 | 2013 | Total |
|--|-----------------------------|----------------|----------------|----------------|----------------|----------------|------------------|
| Programme 1: santé de la mère, de l'enfant et de l'adolescent | | 14 889 | 19 553 | 32 320 | 48 436 | 69 313 | 184 512 |
| | Fonctionnement | 13 558 | 18 114 | 29 129 | 44 060 | 63 695 | 168 557 |
| | Investissement | 1 331 | 1 439 | 3 191 | 4 376 | 5 618 | 15 955 |
| Programme 2 : lutte contre la maladie | | 27 195 | 29 951 | 48 706 | 70 837 | 100 644 | 277 333 |
| | Fonctionnement | 21 212 | 24 875 | 37 841 | 56 870 | 82 212 | 223 010 |
| | Investissement | 5 984 | 5 076 | 10 865 | 13 967 | 18 432 | 54 323 |
| Programme 3: promotion de la santé | | 7 165 | 10 722 | 13 202 | 14 042 | 14 936 | 60 066 |
| | Fonctionnement | 6 942 | 10 499 | 12 980 | 13 819 | 14 713 | 58 953 |
| | Investissement | 223 | 223 | 223 | 223 | 223 | 1 114 |
| Programme 4: Renforcement du système de santé | | 104 383 | 118 486 | 142 348 | 169 182 | 202 313 | 736 712 |
| | Fonctionnement | 65 959 | 78 545 | 98 063 | 121 516 | 151 205 | 515 287 |
| | Investissement | 38 424 | 39 941 | 44 285 | 47 666 | 51 108 | 221 425 |
| | Total Fonctionnement | 107 671 | 132 033 | 178 013 | 236 265 | 311 825 | 965 807 |
| | Total Investissement | 45 962 | 46 679 | 58 563 | 66 232 | 75 380 | 292 817 |
| | TOTAL GENERAL | 153 633 | 178 712 | 236 576 | 302 497 | 387 205 | 1 258 624 |

Source: Stratégie Sectorielle de la Santé 2001/2015-République du Cameroun

Le tableau ci-dessus, fait remarquer que d'un point de vue global, les dépenses publiques de fonctionnement sont plus importantes que les dépenses d'investissement, avec 965,8 milliards de F CFA contre 292,8 milliards. Cette supériorité des charges courantes se traduit systématiquement dans chacun des quatre programmes de la stratégie. Le CDMT ainsi décliné permet de se rendre compte que sur une période de 5 ans, la stratégie visant à préserver la bonne santé des ressources humaines camerounaises et ainsi leur permettre d'accroître leur productivité, est plus intensément fondées sur les dépenses publiques de fonctionnement que sur les dépenses d'investissement.

En ce qui concerne l'éducation et la formation professionnelle, la Stratégie Sectorielle de l'Education et de la Formation 2013-2020 (SSEF), entend réaliser prioritairement, l'objectif d'universalisation de l'enseignement fondamental, avec un accès pour tous à un enseignement primaire de qualité permettant l'achèvement des six premières années études. Dans cette optique, l'Etat poursuit sa politique de gratuité de l'école publique, dont le fonctionnement est principalement assuré par les caisses publiques. Le premier cycle de l'enseignement secondaire doit connaître quant à lui, une réduction des taux de redoublement et être universalisé de manière à constituer le prochain niveau minimal de connaissances pour tout camerounais. Les efforts de dépenses publiques sont ici mis sur les charges d'intrants pédagogiques et un appui de l'Etat à l'enseignement privé.

Le second cycle de l'enseignement secondaire est appelé à davantage s'arrimer à l'enseignement supérieur de même que les cycles techniques et professionnels, à fournir des formations mieux adaptées au marché du travail ainsi qu'aux objectifs d'industrialisation. Bien que les besoins les plus urgents ici soient de l'ordre de l'équipement, un accent est également mis ici sur la disponibilité d'enseignants qualifiés, disposants de ressources suffisantes pour se documenter et préparer des cours en phase avec les avancées technologiques rapides.

L'enseignement supérieur a pour grand chantier la régulation des effectifs pour une meilleure qualité des extrants ainsi que l'équipement accrue des universités. Il faut relever que malgré les frais d'inscription déboursés par les étudiants, les services offerts à ces derniers dans les universités publiques demeurent depuis de nombreuses années, largement supportés par l'Etat. Aussi, malgré des programmes de recrutement progressifs, le besoin en enseignants est encore élevé. La masse salariale à consentir à cet effet est donc en constante hausse.

Au vue de ces programmes, force est de constater que plusieurs actions d'éducation et de formation passe principalement par une intensification des dépenses publiques courantes, que sont les subventions de fonctionnement aux écoles et autres instituts, la fourniture de matériel didactique et pédagogique, les appuis d'équilibres aux établissements privés, le recrutement et le paiement des personnels enseignants, le suivi-évaluation des programmes. Au total, la stratégie prévoit que les charges courantes d'éducation passeront de 383,6 milliards en 2011 à 923 milliards en 2020. Cet accroissement des charges de fonctionnement est déjà perceptible ces dernières années, tel que relaté par le tableau suivant.

Tableau 4-2: Dépenses publiques allouées aux principaux ministères en charge de l'éducation au Cameroun sur la période 2012-2015(en millions de francs CFA)

| Ministère sectoriel | Type de dépenses | 2012 | 2013 | 2014 | 2015 | 2016 |
|-------------------------|------------------|---------|---------|---------|---------|---------|
| Education de Base | Fonctionnement | 141 730 | 151 018 | 153 970 | 165 073 | 184 610 |
| | Investissement | 19 100 | 20 100 | 20 610 | 23 510 | 21 550 |
| Enseignement secondaire | Fonctionnement | 187 739 | 203 161 | 211 387 | 226 978 | 224 444 |
| | Investissement | 14 200 | 17 000 | 20 191 | 24 500 | 21 624 |
| Enseignement Supérieur | Fonctionnement | 27 491 | 32 201 | 32 884 | 34 644 | 34 304 |
| | Investissement | 15 000 | 16 000 | 16 368 | 17 300 | 13 340 |

Source: Loi des Finances de la République du Cameroun

Le tableau ci-dessus montre une prépondérance des dépenses publiques de fonctionnement dans les budgets des principaux ministères chargés de mettre en œuvre la stratégie la SSEF, quel que soit le cycle d'étude considéré.

Ceci dit, le Rapport National sur le Développement Humain au Cameroun (RNDH) relate dans sa parution de 2013, que le capital humain, et partant des dépenses publiques s'y rapportant, ont un effet mitigé sur la croissance économique de ce pays. En effet, les régressions effectuées sur données de la période 1982-2012, permettent de constater une relation positive significative entre le logarithme du PIB par tête et deux variables liées à la santé (dépenses de santé par habitant, espérance de vie à la naissance). Toutefois, en ce qui concerne l'éducation, le taux brut de scolarisation a un effet positif sur la croissance économique tandis que les dépenses par jeune de 6 à 24 ans ont un effet négatif. Les auteurs de cette étude concluent que ce dernier résultat traduit la faible rentabilité des dépenses publiques en éducation, au regard du chômage élevé des jeunes diplômés, les empêchant ainsi de contribuer à la production.

Ainsi, malgré que sa stratégie intensive en dépenses publiques soit appuyée sur plusieurs justifications théoriques et empiriques robustes, il n'est pas garanti que lesdites dépenses puissent à terme satisfaire aux attentes des populations. De nombreux pays avant le Cameroun ont eu à faire le choix des dépenses publiques comme moteur de développement sans pour autant que les résultats de croissance escomptés ne soient au rendez-vous à long terme. En effet, les dépenses publiques ne peuvent être réellement efficaces que dans des conditions précises, notamment celles liées à la bonne gouvernance et à la limitation de la corruption (Banque Mondiale, 2011). La corruption peut gravement nuire à l'effet stimulant des dépenses publiques, et ainsi affecter la croissance économique, et ce suivant plusieurs mécanismes, inhérents au processus budgétaire.

4.1.2. CORRUPTION ET BUDGET DE DEPENSES PUBLIQUES AU CAMEROUN

La corruption observée au Cameroun est structurellement élevée ce qui affecte négativement sa croissance économique à long terme, de manière directe mais aussi indirecte à travers les dépenses publiques (chapitre 2). Toutefois, au regard de la littérature, l'effet indirect pourrait en fait relever des distorsions dans la répartition des dépenses publiques. L'analyse desdites distorsions dans le cas du Cameroun ne saurait être abordée sans une bonne connaissance des mécanismes de corruption dans le processus d'élaboration et d'adoption de dépenses publiques. Aussi, une analyse descriptive de l'évolution des différentes catégories

économique de dépenses publiques pourrait permettre de mettre en exergue les potentiels effets de distorsion.

4.1.2.1. CORRUPTION ET BUDGET DE L'ETAT AU CAMEROUN

La loi des finances de l'année est un acte législatif décrivant les prévisions budgétaires pour un exercice donné, et édictant des normes et dispositions financières applicables pour la réalisation desdites prévisions. De manière concrète, cette loi des finances⁸⁵ traite du budget de l'Etat. Le budget de l'Etat, peut se définir comme l'ensemble des prévisions des recettes et des dépenses de l'Etat, approuvées par le parlement pour une période donnée correspondant à un exercice budgétaire (Damarey, 2006). Deux principaux types de budget ont été expérimentés dans plusieurs économies, à savoir le budget de « moyens » et le budget de « programmes »⁸⁶.

Ces acceptions sont proches de la pratique observée au Cameroun. En effet, aux termes de l'article 5 de la loi n°2007/006 du 26 décembre 2007 portant Régime Financier de l'Etat du Cameroun, le budget décrit les ressources et les charges de l'Etat, prévues et autorisées par la loi des finances sous formes de recettes et de dépenses, dans le cadre d'un exercice budgétaire. Aussi, depuis 2013, la budgétisation par programme est totalement rentrée en vigueur. Ceci dit, le Régime Financier de l'Etat sus-évoqué, suivant une conception latine du budget de l'Etat, consacre un processus budgétaire articulé autour des phases d'élaboration, d'adoption, d'exécution et de contrôle de l'exécution, du budget de l'Etat. Relativement aux distorsions dans l'allocation budgétaire, les phases qui nous intéressent, sont principalement celles de l'élaboration et du vote des dépenses publiques.

4.1.2.1.1. ELABORATION DU PROJET DE LOI DES FINANCES ET CORRUPTION BUREAUCRATIQUE

La description du processus d'élaboration budgétaire au Cameroun, permettrait une meilleure identification des niches de corruption que ledit processus renferme.

4.1.2.1.1.1. Aperçu du processus d'élaboration budgétaire

⁸⁵ Les spécialistes des finances publiques distinguent plusieurs catégories de loi des finances dont trois principales à savoir la loi des finances de l'année, la loi des finances rectificative, la loi des règlements.

⁸⁶ Le budget de moyens est une prévision annuelle des ressources à collecter ainsi que des enveloppes à allouer à des secteurs publics représentés généralement par des départements ministériels et organismes constitutionnels. Le budget de « programmes » est quant à lui une prévision, des recettes et dépenses, à réaliser au sein de programme d'activité, sur une ou plusieurs années.

L'élaboration de la loi des finances se rapporte aux règles, procédures et travaux préliminaires du pouvoir exécutif conduisant à la préparation d'un projet de budget à soumettre à l'adoption du parlement (Damarey, 2010). Dans le cas camerounais, l'observation du processus d'élaboration du budget de l'Etat révèle principalement trois grands enchaînements que sont la fixation du cadre politico-règlementaire, la collecte et le traitement des informations, et les arbitrages techniques.

En ce qui concerne la fixation du cadre politico-règlementaire, la publication de deux documents majeurs s'y succèdent à savoir la circulaire relative à l'élaboration du budget et les lettres de cadrage. La circulaire relative à l'élaboration du budget de l'Etat est signée du Président de la République et déclenche le processus de préparation budgétaire. Elle vise à rappeler le contexte socioéconomique de l'exercice budgétaire en préparation, et à fixer les grandes orientations nécessaires à la réalisation des prévisions des recettes et des dépenses. Ensuite, les lettres de cadrage ou lettre plafond, sont adressées par le Premier Ministre à chaque ministre, en vue de les informer des montants maximums des enveloppes pouvant leur être alloué pour l'exercice envisagé, sur la base des projections de recettes.

La collecte des informations, se décline quant à elle, en un processus d'expression et de recensement des besoins, devant être traités par les administrations techniques en vue de les formuler sous forme de projet de dépenses à réaliser. Deux processus d'expression des besoins sont généralement observés. Un processus ascendant, recueillant les besoins à partir des Comités locaux de Développement (CLD)⁸⁷, qui seront par la suite reformulés et traités par les services déconcentrés des ministères compétents, puis par les services centraux desdits ministères. L'autre processus, descendant cette fois-là, consiste en l'expression de besoins et des projets par les administrations elles-mêmes⁸⁸. Un premier tri s'opère ici au niveau central,

⁸⁷ Les CLD sont des cadres d'échanges au sein desquels toutes les composantes de la population d'une circonscription administrative (arrondissement, département, région,...) discutent du choix des projets leur concernant, à inscrire au budget de l'Etat. Les CLD visent à répondre à la volonté d'implication accrue des populations ainsi qu'à assurer une répartition territoriale équitable des projets, et regroupe autour de l'autorité administrative, les représentants locaux, tels que les élus locaux, les chefs traditionnels, les responsables religieux, les ONG et associations, ainsi que diverses élites.

⁸⁸ Aux cas où les CLD n'ont pas pu fonctionner convenablement, les services déconcentrés, du fait de leur proximité avec les populations locales, endossent eux même la charge de proposer des projets à réaliser dans leur circonscription de compétence. Par ailleurs, c'est au niveau central que sont proposées les dépenses

pour retenir les projets les plus importants pour le secteur public concerné, et les consolider au sein d'un avant-projet de budget sectoriel à soumettre à l'arbitrage lors des conférences budgétaires.

Les arbitrages, pris dans leur composante technico-administrative, sont du domaine réservé des Ministères en charge des finances et de la planification des investissements. Les arbitrages consistent à opérer des choix de priorité au sein des dépenses proposées par les différents avant-projets ministériels et ainsi aboutir à la rédaction d'un projet de budget de l'Etat consolidé. Du fait d'une meilleure maîtrise des prévisions de recettes⁸⁹ et compte tenu de sa responsabilité quant au respect des équilibres macro-économiques, le Ministère des finances dans le cadre des conférences budgétaires annuelles, est le juge des propositions sectorielles, auxquelles il peut apporter des amendements.

Toutefois, à l'observation du processus sus décrit, il se dégage une importante concentration décisionnelle au niveau central, favorable à plusieurs opportunités de corruption technocratique.

4.1.2.1.1.2. LA CORRUPTION BUREAUCRATIQUE DANS L'ELABORATION DU PROJET DE LOI DES FINANCES

Les différentes étapes venant d'être évoquées, outre les consultations de base des CLD, révèlent un processus décisionnel fortement centralisé au niveau de la technocratie des administrations centrales et des Ministères en charge des finances et de l'Economie. Par ailleurs, en dehors des lettres de cadrage des autorités politiques, ainsi que les amendements ciblés des arbitrages, le processus sus décrit ne donne pas de garanties suffisantes sur l'effectivité d'un système contrôle fiable, permettant de détecter efficacement les manipulations illicites. Ces premières lacunes, que sont le monopole décisionnel et le défaut de contrôle, sont deux des conditions idoines à la survenance de la corruption selon l'équation de Klitagard (1988).

Dans la pratique, le processus de conception technique des dépenses publiques au Cameroun, révèle de nombreuses failles de corruption bureaucratique. Cette corruption est le fait de bureaucrates centraux ou déconcentrés, chargés de la conception des avant-projets et des

d'investissement à caractère transversal qui ne peuvent être conçu par une seule localité. C'est le cas des grands projets d'infrastructure et autres investissements structurants.

⁸⁹ Le Ministère en charge des Finance à la compétence exclusive de préparation du budget en recettes.

projets de loi des finances, utilisant leur avantage informationnel et usant de mécanismes intellectuels pour orienter la décision de dépense publique selon des intérêts privés⁹⁰.

Ainsi, l'un des biais de corruption les plus régulièrement observés à ce stade, se rapporte à la planification des investissements publics suivant des considérations d'appartenance régionale, ethnique ou communautaire. Les fonctionnaires rompus à la préparation budgétaire, pourront planifier le bitumage d'une route suivant le dessein caché de faciliter l'accès à leur campagne ou leurs propriétés privées, et non suivant le motif affiché de désenclavement du plus grand nombre de population. C'est ainsi que le BIP comporte de nombreux projets dont la rentabilité sociale n'est pas toujours avérée, mais qui à l'analyse profite à un clan ou une tribu proche de certains fonctionnaires, tel que relaté par le Rapport sur l'état de la lutte contre la corruption de la CONAC dans son édition de 2013.

La planification du BIP, est également le lieu de planification des futurs pots-de-vin à demander aux éventuels prestataires. Ainsi, les projets les plus susceptibles de générer des offres de pots-de-vin de la part de prestataires sont stimulés, biaisant ainsi considérablement l'efficacité des enveloppes budgétaires sectorielles.

Aussi, une autre pratique régulièrement observée réside dans l'influence des lobbies et autres groupes d'intérêts économiques sur les décideurs sectoriels. En effet, les hauts fonctionnaires des administrations sont souvent approchés par la classe des affaires, aux moyens d'avantages illicites, afin de susciter la budgetisation de projets relevant de leur compétence. C'est ainsi que des marchés publics généralement à appel d'offre restreint, peuvent être taillé à la mesure d'une entreprise précise, afin de lui assurer de remporter le contrat public, sans pour autant que l'objet dudit contrat ne révèle un caractère prioritaire.

Par ailleurs, c'est également à ce stade que sont programmées les dépenses de consommables courants des administrations, qui de par leur nature éphémère⁹¹ sont plus faciles à détourner et donc pourvoyeuses de rentes. Les planificateurs des projets de budgets sectoriels

⁹⁰ Toutefois, elle est à différencier de la petite corruption, qui elle aussi est du fait de bureaucratie, dans la mesure où la première relève généralement de fonctionnaires de cabinet et non de l'agent en contact régulier avec l'utilisateur, mais aussi n'implique pas systématiquement un échange de pots-de-vin

⁹¹ Les biens consommables contrairement aux biens durables, sont ceux qui ne résistent pas à une utilisation prolongée. Par exemple, un paquet de feuille de papier dès son ouverture est considéré comme aliéné car les feuilles qu'il renferme, utilisées pour diverses impressions, ne peuvent servir plus d'une nouvelle fois.

auront ainsi tendance à maximiser les dotations allouées au carburant, aux fournitures de bureaux ou encore aux boissons, très souvent en disproportion avec les besoins réels.

Une autre pratique de détournement dans les dépenses publiques de fonctionnement est la reconduction de facto de dotations sans emploi réel. Il en est ainsi des charges salariales liées à des fonctionnaires fictifs ou démissionnaires. Le dernier toilettage du fichier des fonctionnaires, effectué par le Ministère de la Fonction Publique en 2016, fait état de plus de 7000 fonctionnaires fictifs ou démissionnaires, mais dont le salaire continue d'être indument perçu. Malgré ce fait régulièrement décrié, les budgets liés aux salaires sont très généralement reconduits, souvent dans le cadre d'un réseau, permettant ainsi à ces détournements de fonds de prospérer.

Ainsi, la préparation budgétaire par la bureaucratie semble relativement perméable à plusieurs mécanismes de corruption. Toutefois, ces pratiques ne sont pas le seul apanage de la phase d'élaboration.

4.1.2.1.2. ADOPTION DU PROJET DE LOI ET CORRUPTION PARLEMENTAIRE

Une description sommaire du processus d'adoption des lois de finance au Cameroun, permettrait une meilleure identification des zones de corruption que ledit processus renferme.

4.1.2.1.2.1. APERÇU DU PROCESSUS D'ADOPTION DE LA LOI DES FINANCES AU PARLEMENT

L'adoption par le parlement du projet de loi des finances portant budget de l'Etat pour un exercice donné, s'effectue en deux grandes étapes à savoir l'examen en commission des finances et du budget, et le vote en séance plénière.

L'examen en commission des finances ouvre le processus d'adoption après que le projet de loi des finances déposé ait été jugé recevable par la Conférence des Présidents des Commissions du Parlement. Ledit examen débute par une présentation ou exposé des motifs au cours duquel chaque chef de département ministériel défend son enveloppe budgétaire devant les membres de la commission. Suite à cela, l'examen proprement dit peut avoir lieu, commençant par une discussion générale sur la forme et les grandes lignes du projet, puis l'examen détaillé, où chaque article du projet est débattu. Cet examen débouche sur l'adoption ou le rejet du texte en commission. En cas d'adoption, la séance plénière est programmée pour le vote du budget.

Le vote du budget en séance plénière, s'effectue suivant les mêmes articulations que les travaux en commission à savoir, l'exposé des motifs, la discussion générale et l'examen détaillé. Toutefois, certaines particularités déterminantes, méritent d'être relevées. Tout d'abord, la présentation et l'argumentation du projet de budget revient à ce niveau au rapporteur de la Commission des Finances et non plus aux différents ministres. En effet, en adoptant le projet, la commission fait siennes les propositions du gouvernement et a la charge de les défendre devant le parlement. Aussi, les conclusions de la commission ne lient pas la chambre qui a compétence pour réexaminer toute question mise en discussion en plénière.

Au terme de ce processus, le projet de loi des finances portant budget de l'année, est soit définitivement adopté, soit rejeté et retourné au gouvernement pour relecture. Cependant, le processus venant d'être présenté est souvent pointé du doigt du fait des transactions illicites qui s'y opère.

4.1.2.1.2.2. LA CORRUPTION PARLEMENTAIRE DANS LE PROCESSUS D'ADOPTION DE LA LOI DES FINANCES AU CAMEROUN

D'après Isaksen (2005) les étapes d'adoption parlementaires sont celles qui présentent les risques fiduciaires de corruption parmi les plus élevés dans le processus budgétaire. Ce constat global peut également se faire à la lumière de la pratique observée au Cameroun. Dans les faits, il s'agit du dernier examen de passage du projet de budget et partant, des rentes qui y ont été dissimulées. Du point de vue de l'économie de la corruption, le vote du budget se rapporte à un marché de corruption parlementaire, mettant en interaction, la bureaucratie représentée par le Chef de Département Ministériel, et le Parlement représenté par les députés et sénateurs, où s'échange des avantages illicites. La bureaucratie cherche à préserver la rente qu'elle tirera de l'exécution du budget par la validation de son projet de loi, tandis que les parlementaires usent de leur pouvoir de révision pour obtenir des gains indus de la bureaucratie.

Si les intérêts du gouvernement sont déjà bien connus, il convient de relever que les intérêts des parlementaires dans ce marché peuvent être de plusieurs ordres. Tout d'abord, les logiques de clientélisme politique chez les parlementaires (Ventelou, 2006) et notamment la satisfaction de leurs bases électorales influence leurs votes du budget. En effet, bien que la constitution camerounaise dispose que « tout mandat impératif est nul », on remarque dans les faits que chaque représentant du peuple se comporte lors de l'examen du budget, comme un mandataire de la préservation des intérêts de la communauté l'ayant élu.

Suivant un calcul électoraliste, le parlementaire échangera son vote du projet de budget global contre la garantie que des projets pourront être réalisés au profit de sa base électorale, lui permettant ainsi de pouvoir se présenter avec un bilan positif et fidéliser ladite base. Ce vote biaisé oriente les fonds publics suivant des motivations privées de réélection des parlementaires, profitant dans le meilleur cas à un petit nombre, et non nécessairement suivant des motivations de productivité globale pouvant être d'intérêt général.

Aussi, le lobbying ainsi que les diverses influences de la sphère des affaires ayant débuté lors de la phase d'élaboration (cf. supra), se poursuivent avec plus d'acuité dans la phase parlementaire. Les investisseurs et autres groupes d'intérêts économiques cherchent à garantir le vote du budget comportant des projets qui pourront potentiellement leur permettre d'accroître leurs profits. De plus, les activités d'affaires ne faisant pas partie du régime d'incompatibilités des parlementaires, il est courant que ce soient les parlementaires chef d'entreprises ou ayant des intérêts dans des sociétés, qui cherchent eux-mêmes à influencer le projet de loi de manière favorable aux intérêts de leurs entreprises.

Les mécanismes de corruption parlementaire sus décrits ainsi que les distorsions qui s'en suivent, sont facilitées par certaines défaillances dans le processus de contrôle à priori du projet de loi. Ainsi, il est aisé de relever chaque année d'importants retards dans la transmission du projet de loi au parlement en plus des délais légaux d'examen déjà eux même limités⁹². Aussi, l'on note également des limites techniques des parlementaires à pouvoir comprendre dans le fonds les différentes implications des enveloppes budgétaires, ainsi que les équilibres qui s'en dégagent. Ces derniers ne disposent pas de cabinet, ayant un personnel d'appui et les ressources matérielles leur permettant d'étudier les lois qu'ils votent. Ces conditions rendent difficile leur rôle constitutionnel principal de contrôle de l'action gouvernementale, notamment l'examen rigoureux des projets de budgets de l'Etat en vue d'une affectation des ressources plus efficace.

Aussi, certaines catégories de dépenses publiques présentent des limites légales à la transparence. Il en est ainsi des affectations spéciales des ressources⁹³ qui dérogent au principe de l'universalité budgétaire, et qui permettent à un service d'affecter directement les ressources qu'il collecte à des dépenses, sans reversement préalable au Trésor. C'est le cas des budgets

⁹² Le Parlement dispose de dix jours à compter de la date de dépôt du projet de loi sur son bureau pour se prononcer sur ledit projet. Ces délais comprennent aussi bien l'examen par la Conférence des présidents, l'examen en commission des finances, et les débats en plénière.

⁹³ Les affectations spéciales sont prévues au chapitre 2 de la loi n°2007/006 du Régime Financier de l'Etat

annexes, des comptes d'affectation spéciaux, des comptes d'exploitation, des comptes de concours financiers, dont l'opacité et la gestion peu transparente sont régulièrement décriés. Pour le seul exercice 2016, 14 comptes d'affectation ont été autorisés pour un montant de près de 106.700.000.000 F CFA.

C'est le lieu de relever également les difficultés liées à la débudgétisation de l'aide extérieure. En effet, la majeure partie de l'aide extérieure, et en l'occurrence près de 50% pour ce qui est de la seule aide de l'Union Européenne n'est pas inscrite dans le budget général de l'Etat et échappe ainsi à l'examen du parlement.

Ces diverses lacunes du contrôle parlementaire dans le vote de la loi des finances ne sont pas rattrapées par le contrôle juridictionnel comme l'exigerait les principes d'équilibre des pouvoirs. L'inexistence de juridiction de type Conseil d'Etat ou encore l'ineffectivité du Conseil constitutionnel au Cameroun, ne peut pas assurer un contrôle de la constitutionnalité des lois des finances qui veillerait au respect des principes constitutionnels d'équité, de protection des minorités et de justice sociale, dans l'allocation des ressources.

Enfin, il est à relever la faiblesse du droit communautaire et des mécanismes de contraintes qui y sont liés. Il convient de relever que suivant les études empiriques dans les espaces communautaires, en cas d'institutions supra nationales fortes, les niveaux de corruption convergent vers ceux des pays les moins corrompues, du fait d'une plus grande rigueur de ces pays dans le partenariat les liant (OCDE, 2011). Or, les exigences de la CEMAC en termes d'élaboration budgétaire ne sont pas aussi rigoureusement suivies que dans d'autres sous régions comme l'UEMOA ou l'UE, ce qui enlève au Cameroun les contraintes supplémentaires de transparence qui s'y rapporteraient.

Ainsi, les différents mécanismes de corruption dans le processus d'élaboration et d'adoption du budget étant à présent mieux connus, il conviendrait d'entrevoir les effets supposés de ces mécanismes, et en l'occurrence les distorsions sur les dépenses publiques du Cameroun.

4.1.2.2. LA CORRUPTION ET SES EFFETS THEORIQUES SUR LE BUDGET DE DEPENSES PUBLIQUES DU CAMEROUN

A la lecture des principales conclusions de la littérature sur les implications de la corruption dans le processus de programmation des dépenses publiques, il ressort que ladite corruption est à l'origine d'importantes distorsions dans le budget de l'Etat. Ces distorsions globales peuvent globalement s'opérer suivant deux effets majeurs. Ainsi, d'une part, la

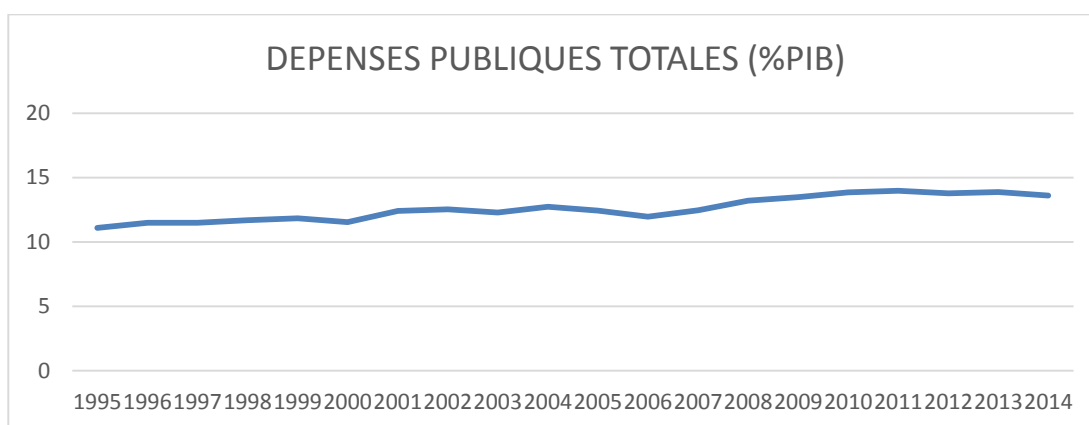
corruption génère des distorsions sur le volume ou le niveau des dépenses publiques et on parlera d'« effet niveau », et d'autre part, la corruption provoque des distorsions dans la composition ou la répartition desdites dépenses et on parlera d'« effet répartition ». Ce dernier effet nous intéresse particulièrement dans le cadre de notre étude.

Ainsi, l'effet niveau de la corruption se rapporte aux distorsions opérées par la corruption sur le volume des dépenses publiques. Plus précisément, cet effet rend compte de l'influence de la corruption sur le poids des dépenses publiques en rapport à un indicateur de dimension. En considérant par exemple le PIB comme cet indicateur, et les dépenses publiques totales représentées par G_{tot} , l'effet niveau se rapporte à l'incidence du niveau de corruption sur l'évolution du ratio G_{tot}/PIB , soit la part des dépenses publiques totales dans le PIB. L'effet niveau est diversement apprécié suivant les études disponibles. Certains auteurs à l'exemple de Tanzi et Davoodi (1997) estiment que la corruption a un effet positif sur la part des dépenses publiques dans le PIB. A l'inverse, d'autres tels que Mauro (1997) ou Delavallade (2007) trouvent que la corruption n'a pas d'effet significatif sur la part dépenses publiques totales en ratio du PIB.

L'effet répartition de la corruption se rapporte à l'incidence de la corruption non plus sur les dépenses publiques globales mais sur les parts respectives des différents types de dépenses. La part ou l'allocation peut être mesurée en rapport avec le PIB (Gupta et al., 2000) ou en proportion des dépenses publiques totales (Delavallade, 2007) selon les auteurs.

Aussi, dans un cas spécifique comme celui du Cameroun, sous réserve de validations empiriques plus robustes, l'analyse de l'évolution de variables pouvant rendre compte de ces phénomènes permet de présumer d'une éventuelle corrélation entre le niveau de corruption et le poids des dépenses publiques dans le PIB. Ce constat peut être établi à partir de d'une comparaison croisée des tendances ressortant des données tirées de la base de la Banque Mondiale WDI (2015), ainsi que celle de T.I sur le score d'IPC. En ce qui concerne le volume des dépenses publiques dans les PIB de ces vingt dernières années, l'évolution se présente comme suit.

Graphique 4-2: Evolution du volume des dépenses publiques totales dans le PIB depuis 1995

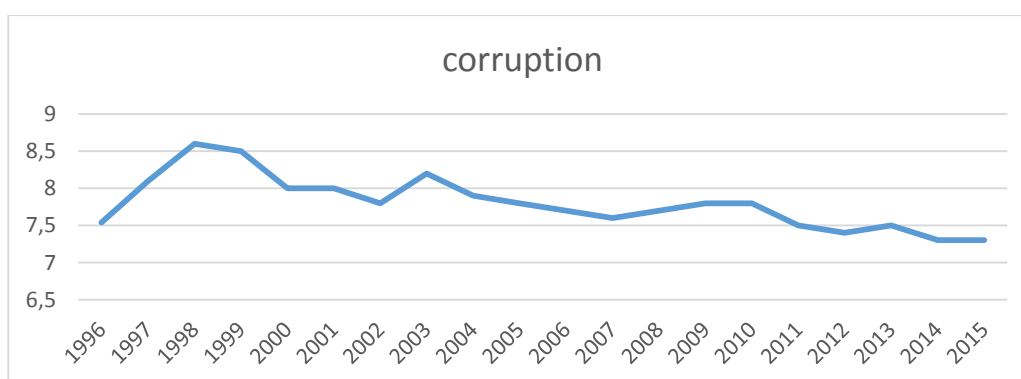


Source: WDI, 2015

Le graphique ci-dessus montre que le volume de dépenses publiques dans le PIB a connu une évolution globalement peu fluctuante durant la vingtaine d'année écoulée, représentant en moyenne 12,6% du PIB sur l'ensemble de la période. Toutefois, l'on peut remarquer une légère tendance haussière suivant trois paliers successifs de six à sept ans successifs, avec des moyennes respectives passant de 11,50% entre 1994 et 2000, à 12,4% entre 2001 et 2006, et enfin de 13,54% entre 2007 et 2014.

Les données de l'IPC quant à elles sur la même période, et re-paramétrées de manière intuitive (plus le score est proche de 10 plus la corruption est élevée) relatent une tendance assez différente de celle venant d'être illustrée, pouvant se représenter comme ci-dessous.

Graphique 4-3 : Evolution du niveau de corruption au Cameroun depuis 1996



Source: Transparency International-IPC

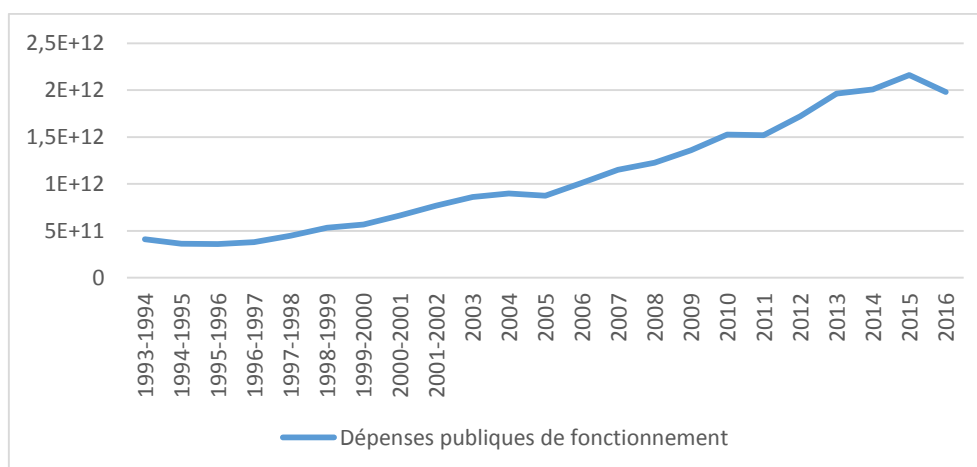
Le graphique qui précède, permet d'observer que malgré un niveau de corruption généralement élevé, supérieur à 7/10, l'on note outre les années 1996 à 1998, une tendance globalement baissière du niveau de corruption. Cette réduction de la perception de la corruption

est en grande partie due aux efforts accrus de lutte contre la corruption et de bonne gouvernance, matérialisés par une multiplication des institutions impliquées dans ces efforts.

En comparant les graphiques 4-2 et 4-3, on peut globalement noter que la réduction du niveau de corruption au fil des vingt années écoulées correspond à une très légère hausse du niveau de dépenses publiques totales dans la même période. Ainsi, les évolutions ci-dessus pourrait laisser penser qu'au Cameroun, l'élévation de la part des dépenses publiques en ratio du PIB ne s'accompagne pas d'une élévation du niveau de corruption et vice-versa. Le niveau de corruption et le poids des dépenses publiques totales adoptent à première vue des évolutions indépendantes.

Les données du Cameroun s'écarteraient donc des résultats de Tanzi et Davoodi (1997) et pourraient confirmer la thèse de Mauro (1998) selon laquelle il n'existe pas de corrélation entre les dépenses publiques totales en ratio du PIB et la corruption. Toutefois, du fait des variations très faibles des données tant en ce qui concerne les dépenses publiques que la corruption, cette conclusion ne saurait être valablement entérinée. Ainsi, la confirmation d'un effet niveau de la corruption sur les dépenses publiques totales au Cameroun devrait procéder de méthodes empiriques plus robustes. Dans le cas du Cameroun, et suivant une répartition économique des dépenses publiques, les dépenses publiques de fonctionnement et les dépenses publiques d'investissement de ces vingt dernières années peuvent se représenter par les graphiques 4-4 et 4-5 ci-dessous.

Graphique 4-4: évolution des dépenses publiques de fonctionnement depuis 1994

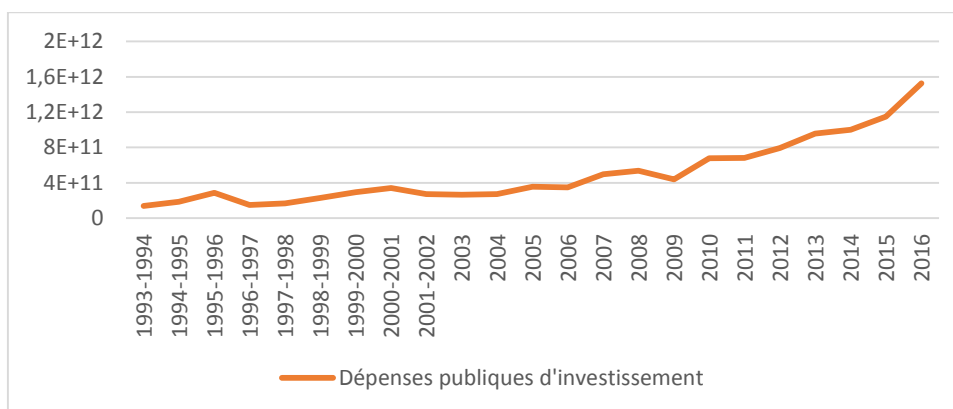


Source : Loi des finances du Cameroun

Le graphique ci-dessus montre que d'un montant de 409 milliards de FCFA en 1994, les dépenses publiques courantes ont été multipliées par cinq au cours de la vingtaine d'années écoulées pour s'établir en 2015 à plus de 2159 milliards. Elles s'accroissent continuellement à

rythme stable, dénotant une tendance haussière. Le constat n'est pas tout à fait le même en ce qui concerne les dépenses en capital.

Graphique 4-5: Evolution des dépenses publiques d'investissement depuis 1994



Source: Loi des finances du Cameroun

En effet, le graphique ci-dessus montre que les dépenses publiques d'investissement ont également connue une progression à la hausse dans la vingtaine d'années présentées, et dont l'allocation en 2016 représente plus de 10 fois celle de 1994.

Ceci étant, en rapprochant les graphiques 4-4 et 4-5 du graphique 4-3, on remarque que pendant que la corruption adopte une tendance à la baisse, les dépenses publiques d'investissement tout comme les dépenses publiques de fonctionnement présentent dans la même période des tendances haussières. La corruption et les parts respectives des différents types de dépenses publiques évoluent donc de manière inverse. Ces observations ne permettent donc pas de supposer une possible stimulation de la corruption sur un type de dépense au détriment de l'autre. Cependant le faible niveau de variation de l'IPC ne permet pas de tirer une conclusion robuste sur l'effet de répartition. La vérification de l'effet de répartition nécessite de ce fait des méthodes empiriques plus précises.

En somme, les développements qui précèdent nous ont permis de constater que les dépenses publiques ont toujours constitué l'un des principaux leviers de croissance économique au Cameroun. Cependant, lesdites dépenses sont dans le cas du Cameroun, hautement perméables à la corruption notamment dans leur conception et leur allocation. Cette porosité est théoriquement source de distorsions dans la répartition des dépenses publiques, ayant pour résultat final d'entraver le rôle des dépenses gouvernementales dans le processus de croissance. La vérification et l'évaluation de cet effet est donc capitale et nécessite des méthodes empiriques robustes, d'où l'intérêt de la seconde section.

4.2. CORRUPTION, REPARTITION DES DEPENSES PUBLIQUES ET CROISSANCE ECONOMIQUE : EVALUATION EMPIRIQUE SUR LES DONNEES DU CAMEROUN POUR LA PERIODE 1984-2013.

L'évaluation empirique des effets indirects de la corruption sur la croissance économique à travers la répartition des dépenses publique dans le cas du Cameroun, suggère une approche quantitative adaptée au contexte, conforme aux exigences de travaux en série chronologique, et à même de fournir des résultats intéressants. Il convient donc à cet effet, de pouvoir préalablement arrêter un cadre méthodologique pertinent, avant de procéder aux estimations et à la discussion des résultats.

4.2.1. CADRE METHODOLOGIQUE

Le cadre méthodologique de notre analyse empirique suppose la proposition d'un modèle théorique adapté à notre étude, la spécification des variables du modèle, la sélection des données ainsi que le choix et la justification de la méthode économétrique à appliquer pour estimer le modèle.

4.2.1.1. PRESENTATION DU MODELE ET DES VARIABLES

Notre analyse part de la réalité selon laquelle les dépenses publiques totales peuvent être décomposées d'un point de vue économique, en dépenses publiques d'investissement et dépenses publiques de fonctionnement. Ainsi, nous avons pour point de départ, l'égalité :

$$dput_t = dpuinv_t + dpucons_t \quad (4.1)$$

Cette relation traduit la répartition des dépenses publiques totales suivant deux grands types d'allocations. Les dépenses publiques d'investissement et les dépenses publiques de fonctionnement sont mesurées en termes de part ou de proportion du PIB, en accord avec plusieurs études empiriques précédentes. (Mauro, 1997, 1998 ; Gupta et al., 2000).

Ainsi, dans la relation (4.1), $dput_t$ est la part des dépenses publiques totales dans le PIB, répartie entre $dpuinv_t$ représentant la part des dépenses publiques d'investissement dans les PIB, et $dpucons_t$ qui représente la part des dépenses publiques de fonctionnement, encore appelées dépenses publiques de consommation des administrations publiques, dans le PIB.

Les parts des différentes dépenses publiques venant d'être spécifiées, sont d'après la littérature influencées par le niveau de corruption. En considérant les dépenses publiques d'investissement, Tanzi et Davoodi (1998) montrent que leur volume dans le PIB s'accroît avec

l'augmentation du niveau de corruption. En outre, plusieurs auteurs ont pu démontrer le pouvoir explicatif d'autres variables sur les allocations budgétaires aux dépenses publiques en capital (Ouattara, 2011 ; Ndikumana, 2007). Les dépenses d'investissement peuvent ainsi constituer une variable endogène, et être formalisées ainsi qu'il suit :

$$dpuinv_t = \alpha_0 + \alpha_1 corr + \alpha_n X + \varepsilon \quad (4.2)$$

La relation (4.2) traduit le fait que les investissements publics, sont expliqués par le niveau de corruption représenté par *corr* et un ensemble d'autres variables explicatives représentées par la matrice *X*. $\alpha_0, \alpha_1, \dots, \alpha_n$ représentent les paramètres et ε est la perturbation stochastique.

Les variables pouvant expliquer la matrice *X* sont nombreuses d'après la littérature. En effet, l'augmentation de la production, mesurée par le taux de croissance économique, tire les investissements, tant privés que publics (Mauro, 1997). La dette extérieure est généralement orientée vers les dépenses publiques en capital et détermine donc leur niveau (Diamond, 1999). L'accroissement de la population totale, nécessitant davantage d'infrastructures dans les villes et en zone rurales, sont également un facteur déterminant de l'évolution des enveloppes des dépenses publiques d'investissement (Foueka, 2009). Aussi, les coûts intrants des investissements publics tous comme ceux du secteur privé proviennent du marché et sont sensibles aux variations de prix sur les marchés. L'inflation est donc également un facteur explicatif du montant des dépenses publiques en capital (Foueka, 2009). Aussi, l'attraction des investissements directs étrangers est dans de nombreux pays une des raisons de l'intensification des investissements publics (Jude, 2011). Enfin, compte tenu d'une répartition à deux types de dépenses, l'évolution d'une catégorie de dépense affecte forcément la part réservée à l'autre. La part des dépenses d'investissement est donc également tributaire de la part attribuée aux dépenses de consommation.

En accord avec cette littérature, nous pouvons donc écrire la forme structurelle de la relation (4.3) suivante :

$$dinvpu_t = \alpha_0 + \alpha_1 corr_t + \alpha_2 tce_t + \alpha_3 dconspu_t + \alpha_4 demo_t + \alpha_5 infl_t + \alpha_6 dex_t + \alpha_7 ide_t + \varepsilon_t \quad (4.3)$$

Où

tce représente le taux de croissance économique du PIB, *dconspu_t* représente les dépenses de consommation finales des administrations publiques en pourcentage du PIB, *demo* est le taux de croissance démographique de la population, *infl* représente le taux d'inflation, *dex* est la

variable associée à la dette extérieure en pourcentage du PIB dollars constant de 2005, et *ide* les investissements directs étrangers en ratio du PIB, mesurée ici par le taux d'inscription à l'enseignement supérieur.

De même, l'allocation aux dépenses publiques de fonctionnement peut être majorée ou minorée suivant l'importance du niveau de corruption (Gupta et al., 2000). Toutefois, d'autres variables ont également été mises en exergue par les travaux empiriques quant à leur effet significatif sur le volume des dépenses publiques de fonctionnement. Nous pouvons donc poser le modèle suivant :

$$dconspu_t = \beta_0 + \beta_1 corr + \beta_n Y + \delta \quad (4.4)$$

La relation (4.4) est l'expression des dépenses publiques de fonctionnement endogène, traduisant le fait que lesdites dépenses sont expliquées par le niveau de corruption *corr* et un ensemble d'autres variables explicatives représentées par la matrice *Y*. β_0 à β_n représentent les paramètres et δ est la perturbation stochastique.

Ceci dit, outre la corruption, divers auteurs évoquent le pouvoir explicatif significatif de la croissance économique (Islam, 2001), de l'expansion du secteur privé (Musgrave, 1959), de la formation du capital humain, ou encore de la proportion de la population vivant dans les villes (Foueka, 2011), sur la part du budget public allouée aux dépenses de fonctionnement. Compte tenu d'une répartition à deux types de dépenses, l'évolution de la part des dépenses d'investissement a mécaniquement une incidence sur la part des dépenses de consommation.

Ainsi, nous pouvons écrire la forme structurelle du modèle :

$$dconspu_t = \beta_0 + \beta_1 corr_t + \beta_2 tce_t + \beta_3 dinvp_u_t + \beta_4 invpri_t + \beta_5 popurban_t + \beta_6 caph_t + \delta_t \quad (4.5)$$

Où *tce* représente le taux de croissance économique du PIB, *dinvpu_t* représente les dépenses publiques d'investissement en ratio du PIB, *invpri_t* représente la formation brute du capital fixe du secteur privé en pourcentage du PIB, *popurban_t* est la part de la population vivant en zone urbaine, et *caph_t* représente le capital humain mesuré par le taux d'inscription en enseignement supérieur.

Ceci dit, l'objectif de notre étude étant d'analyser l'impact de la corruption sur les parts respectives des dépenses publiques d'investissement et des dépenses publiques de fonctionnement, et au-delà de déterminer son effet sur le niveau de croissance économique, il

apparaît opportun de spécifier une équation relative à la croissance économique. Nous posons donc :

$$tce = \chi_0 + \chi_1 corr + \chi_n G + \phi \quad (4.6)$$

Suivant un principe similaire aux équations (4.4) et (4.2), la relation (4.6) traduit le fait que le taux de croissance économique est fonction de la corruption et d'autres variables explicatives constituant la matrice G . χ_0 à χ_n sont les paramètres et ϕ est la perturbation stochastique. La littérature sur la croissance endogène évoque comme déterminant du taux de croissance économique à long terme, les dépenses publiques (Barro, 1990) et plus spécifiquement la répartition optimale desdites dépenses (Afonso et Fuceri, 2010), mais également le capital humain (Romer, 1988). En outre, plusieurs travaux révèlent l'effet significatif de l'investissement privé (Mauro, 1995), mais également du commerce extérieur (Krugman et Obstfeld, 2008) sur la croissance économique. Nous pouvons donc poser la forme structurelle suivante :

$$tce_t = \chi_0 + \chi_1 corr_t + \chi_2 dconspu_t + \chi_3 dinvp_u_t + \chi_4 caph_t + \chi_5 ouc_t + \chi_6 invpri_t \phi_t \quad (4.7)$$

Où $dconspu_t$ représente les dépenses de consommation finales des administrations publiques en pourcentage du PIB, $dinvpu_t$ représente les dépenses publiques d'investissement en ratio du PIB, $caph_t$ représente le capital humain mesuré par le taux d'inscription en enseignement supérieur, $invpri_t$ représente la formation brute du capital fixe du secteur privé en pourcentage du PIB, ouc_t représente l'ouverture commerciale.

En somme, (4.3), (4.5) et (4.7) nous permet de spécifier le modèle à équations simultanées (MES) suivant :

$$\begin{cases} dinvp_u_t = \alpha_0 + \alpha_1 corr_t + \alpha_2 tce_t + \alpha_3 dconspu_t + \alpha_4 demo_t + \alpha_5 infl_t + \alpha_6 dex_t + \alpha_7 ide_t + \varepsilon_t \\ dconspu_t = \beta_0 + \beta_1 corr_t + \beta_2 tce_t + \beta_3 dinvp_u_t + \beta_4 invpri_t + \beta_5 popurban_t + \beta_6 caph + \delta_t \\ tce_t = \chi_0 + \chi_1 corr_t + \chi_2 dconspu_t + \chi_3 dinvp_u_t + \chi_4 caph_t + \chi_5 invpri_t + \chi_6 ouc_t + \phi_t \end{cases} \quad (4.8)$$

Le MES ainsi spécifié, il convient à présent de pouvoir sélectionner une méthode pertinente d'estimation de notre modèle, et de disposer de données suffisantes et adaptées.

4.2.1.2. LA METHODOLOGIE

Les modèles à équations simultanées remontent historiquement aux années 1930 avec notamment les travaux de Cowles, Timbergen et Haavelmo, qui ont tous en commun la

formalisation théorique des phénomènes économiques suivant plusieurs équations⁹⁴. Cette démarche procédait d'une meilleure représentation de la complexité des phénomènes macroéconomiques. Dans ces modèles, certaines variables explicatives sont déterminées de manière endogène plutôt que d'être fixées de manière exogène ou prédéterminée. Ces variables sont alors souvent qualifiées de variables « explicatives endogènes ». Depuis lors, les avancées scientifiques tendent de plus en plus vers une « endogénéisation » de certaines variables coutumièrement considérées comme exogènes, tel qu'illustré par notre modèle (4.8).

L'estimation d'un MES peut être effectuée suivant plusieurs méthodes, en fonction du nombre d'équations pris en compte ainsi que suivant le degré d'identification desdites équations. Ainsi, en prenant en compte le nombre d'équations à estimer, on distingue les méthodes d'estimation à information limitée et les méthodes d'estimation à information complète (Hendry, 1976).

Les méthodes à information limitée sont utilisées pour l'estimation d'un modèle équation par équation et sous l'hypothèse qu'il n'existe pas de corrélation entre les aléas des différentes équations. Au rang des méthodes à information limitée, la littérature préconise les estimateurs des Moindres carrés indirects (MCI), des doubles moindres carrés (DMC) ou encore celui du maximum de vraisemblance (MMV) à information limité.

Les méthodes à information complète sont par contre utilisées pour l'estimation du système d'équation dans son ensemble. Dans ce cadre, les estimateurs des triples moindres carrés (TMC) ou encore celui du maximum de vraisemblance avec information complète, seront privilégiés.

Par ailleurs, le statut d'identification des équations ou du modèle est également un critère de décision quant au choix de la méthode d'estimation. En effet, suivant les conditions d'identification d'un MES, les équations peuvent être juste-identifiés, sur-identifiés ou sous-identifiés. Les conditions d'identification sont les conditions d'ordre et les conditions de rang (Basman, 1957).

⁹⁴ L'ensemble de ces travaux sont repris par les conclusions de la « Clowles commission » au cours des années 40 qui voudrait que la théorie prenne la forme d'un système à équation simultanées et ne se rapporte pas une seule équation ; les équations contiennent des termes aléatoires ; les données sont suffisamment disponibles sous forme de série temporelles ; plusieurs données sont agrégées.

La condition d'ordre à l'identification des paramètres d'une équation structurelle est qu'il existe au moins autant de variables exogènes exclues de l'équation que de variables endogènes moins 1. En d'autres termes, le nombre de variables exogènes existant dans le modèle mais absente de l'équation doit être supérieur ou égal au nombre de variables endogènes du modèle moins 1. Ainsi, la condition d'ordre revient à vérifier la relation suivante :

$$G - 1 \leq K - K_1 \quad (4.9)$$

Où G est le nombre de variables endogènes du modèle, K est le nombre de variables exogène du modèle et K_1 est le nombre de variables exogènes de l'équation.

La condition de rang voudrait quant à elle, que le rang de la matrice formée par les coefficients des variables exclues (endogène comme exogène), soit égal au nombre de variables endogènes du système moins 1, c'est-à-dire égal à $G-1$. Cependant, cette condition dépend des coefficients après estimation, et donc de paramètres inconnus à priori. La condition d'ordre ne peut donc être vérifiée à priori, ce qui a généralement des implications quant à la qualité des résultats d'estimation.⁹⁵ De ce fait, seules les conditions d'ordre peuvent être vérifiées ex-anté et sont généralement testées avant l'estimation. Suivant ces conditions et en rapport avec la relation (4.9) :

- l'équation sera dite juste-identifiée si $G - 1 = K - K_1$;
- l'équation sera dite sur-identifiée si $G - 1 < K - K_1$;
- l'équation sera dite sous-identifiée si $G - 1 > K - K_1$.

Ces résultats peuvent être généralisés à l'ensemble du système d'équation et l'on dira que le modèle est identifié si chaque équation du modèle est juste-identifiée ou sur-identifiée.

D'après Greene (2005), les équations juste-identifiées peuvent être estimées par la méthode des MCI ou la méthode des DMC, de manière équivalente⁹⁶. Les équations sur-identifiées peuvent être estimées par les DMC ou le MMV à information limitée. Les équations sous-identifiées sont difficilement estimables. Les modèles d'équations dans leur ensemble ne peuvent être estimés que si ils sont globalement identifiés ou en d'autres termes que si toutes les équations sont juste-identifiées ou sur-identifiées. A ce moment, la méthode utilisée est celle

⁹⁵ Les estimateurs fournissant des résultats ayant une grande variance indiquent souvent que les conditions de rang n'ont pas été satisfaites.

⁹⁶ Lorsque l'équation est juste identifiée, il y'a identité entre l'estimateur des moindres carrés indirects et l'estimateur des doubles moindres carrés (Davidson, 2007)

des TMC. Ainsi, en fonction des résultats des tests d'identification et en supposant notre modèle identifié, les éléments théoriques ci-dessus, nous permettent de simplifier notre choix d'estimateur entre les DMC suivant une approche équation par équation et les TMC suivant une approche systémique.

Les DMC ou méthode de moindres carrés en deux étapes, mis au jour par Robert Basman (1957), puis développée par Henri Theil (1961), procède en deux temps. Premièrement, il s'agit de régresser les variables endogènes sur toutes les variables prédéterminées du système (estimation d'une forme réduite par les moindres carrés ordinaires). La première étape purifie donc les variables endogènes explicatives de l'influence des termes d'erreur. Deuxièmement, il est question de remplacer les variables endogènes explicatives par leurs valeurs estimées dans les équations structurelles et appliquer les moindres carrés ordinaires.

Dans le cadre de notre étude, les DMC tout comme les TMC présentent l'avantage de réduire le biais de simultanéité, autrement dit le biais de causalité inverse. En effet, si la corruption peut expliquer les distorsions dans la répartition budgétaire, le niveau de corruption d'un pays s'explique aussi par la structure du budget : plus la proportion de dépenses allouées à des secteurs générateurs de rente est forte, plus les détournements et les pots-de-vin qui en découlent sont élevés (Krueger, 1990).

Cependant, au regard de notre MES, les DMC pourraient présenter une limite majeure en ce qui concerne la corrélation des résidus des différentes équations. En effet, du moment où les variables dépendantes d'une équation apparaissent comme explicatives dans d'autres équations du système, les résidus de ces équations ne sont pas indépendants. Or, l'estimateur des DMC implique justement une structure indépendante des résidus pour chaque équation. Du fait que nos variables s'influencent mutuellement, il y a des covariances des résidus entre les équations qui ne sont pas nulles. Cette situation impose une correction pour prendre en compte la covariance des résidus. La correction est mise en place par la méthode SUR (Seemingly Unrelated Regression). Cependant, cette méthode pose également un problème relatif à la condition d'exogénéité absolue des régresseurs (Wooldridge, 2005), ce qui n'est pas le cas dans notre MES.

De ce fait, la solution afin d'obtenir une estimation efficace résiderait dans un estimateur capable de corriger le biais de corrélation des résidus tout en admettant les variables exogènes endogènes. Cette description correspond à la méthode des TMC. Les TMC sont une variante de la méthode des variables instrumentales (Reiersøl 1941 ; Sargent, 1958), se résumant en une conjonction des DMC et des moindres moments généralisés, prenant en compte les principes

de la méthode SUR. C'est est une méthode systémique, pour laquelle tous les paramètres du modèle sont estimés conjointement. Proposée en 1962 par Zellner et Theil, elle procède en trois temps. D'abord, elle estime chaque équation par les doubles moindres carrés ; ensuite, elle génère les résidus à partir des résultats de la première étape et les utilise pour estimer le lien entre les aléas des différentes équations ; enfin, elle applique les moindres carrés généralisés pour estimer globalement l'ensemble du modèle en tenant compte de l'information dérivée à la deuxième étape.

Par ailleurs, dans le cadre de travaux effectués en séries temporelles, les préalables relatifs à la vérification de la stationnarité des variables ainsi que de leur co-intégration, tel qu'explicités au chapitre 2, doivent être satisfaits. Ainsi, notre démarche méthodologique nous conduira dans un premier temps à tester la stationnarité des séries à l'aide du test de Dickey – Fuller Augmenté. Ensuite, il sera question de vérifier l'existence de relation de long terme entre lesdites séries grâce au test de co-intégration de Johanssen. Et enfin, nous pourrons procéder aux estimations suivant la méthode à information complète des TMC.

4.2.1.3. DONNEES ET ANALYSE DESCRIPTIVE

Les données nécessaires à notre étude sont extraites de deux principales bases sur la période allant de 1984 à 2013. Les données relatives à la corruption sont issues de la base ICRG, notamment les scores annuels du Cameroun quant au « risque corruption ». Cet indicateur est mesuré de 0 à 6. Plus le score se rapproche de 0 plus le risque de corruption est élevé. Toutefois, afin de rendre plus aisées les interprétations des résultats, nous re-paramétrons cet indicateur suivant une logique intuitive, de manière à ce qu'un score élevé corresponde à une perception de la corruption élevée et un score faible correspond à une perception de la corruption faible. Ainsi nous définissons la variable corruption *corr*, tel que $corr = 6 - score\ ICRG$. Cette formule appliquée à toutes les observations de la série ne change fondamentalement rien à la valeur des scores obtenus.

Les données relatives à toutes les autres variables sont issues de la base de données de la Banque Mondiale sur les Indicateurs de Développement dans le Monde (World Development Indicators), dans sa version 2015, en ce qui concerne le Cameroun. Ainsi, les données sur:

- le taux de croissance économique, sont tirées de la série sur la croissance du PIB en dollars constant de 2005, mesuré en pourcentage annuel;

- les dépenses publiques de fonctionnement sont approximées par la série sur les dépenses de consommation finale des administrations publique en pourcentage du PIB dollars constant de 2005 ;
- les dépenses d'investissement public sont tirées de la série sur la formation brute du capital fixe (FCBF) du secteur public en pourcentage du PIB ;
- les investissements privés sont obtenus de la série sur la FCBF du secteur privé en pourcentage du PIB ;
- le capital humain sont prises suivant leur composante éducation, et approximé par la série sur le taux d'inscription à l'enseignement supérieur ;
- l'endettement est obtenue de la série sur les dettes extérieur en pourcentage du PIB ;
- l'ouverture commerciale est tirée de la série sur le commerce, représentant la somme des exportations et des importations en pourcentage du PIB;
- les données sur les IDE sont considérées en ratio du PIB ;
- l'inflation proviennent du taux d'inflation compris comme déflateur du PIB ;
- la démographie se rapportent à la série sur la croissance de la population totale en pourcentage annuel ;
- la population urbaine est tirée de la série sur la part de la population vivant en zone urbaine dans la population totale.

Les données ci-dessus énoncées peuvent se décrire suivant les caractéristiques statistiques suivantes :

Tableau 4-3: Statistiques descriptives des variables du MES

| | CROISPIB | CORR | DCONSPU | DINVPU | IDE | INFL | INVPRI | DEMO | DEX | OUC | POPURBAN | CAPH |
|--------------|-----------|-----------|----------|----------|-----------|-----------|----------|----------|----------|----------|-----------|----------|
| Mean | 2.217699 | 3.530556 | 10.59265 | 3.752765 | 1.068565 | 3.796174 | 13.84270 | 2.737406 | 58.89272 | 42.56303 | 44.63487 | 29.65359 |
| Median | 3.855449 | 3.916667 | 10.22912 | 2.393078 | 0.778406 | 2.822314 | 13.52028 | 2.661700 | 51.30278 | 40.50557 | 44.64600 | 26.66878 |
| Maximum | 8.063162 | 4.000000 | 13.27465 | 11.40519 | 5.530867 | 22.06569 | 18.21097 | 3.039334 | 125.8701 | 65.02459 | 53.25000 | 52.20242 |
| Minimum | -7.932067 | 2.250000 | 8.676174 | 2.026236 | -1.011797 | -2.392309 | 9.494989 | 2.515153 | 11.91066 | 31.74518 | 35.35000 | 20.20845 |
| Std. Dev. | 4.269890 | 0.566351 | 1.280490 | 2.679147 | 1.456329 | 4.902571 | 2.458444 | 0.195671 | 38.26648 | 7.627426 | 5.289606 | 8.511575 |
| Skewness | -1.142387 | -0.780968 | 0.440528 | 1.720247 | 1.114807 | 2.079493 | 0.207202 | 0.440275 | 0.305532 | 1.552874 | -0.037451 | 1.496023 |
| Kurtosis | 3.342854 | 2.357567 | 2.129922 | 4.640290 | 4.324998 | 7.936539 | 1.891016 | 1.566436 | 1.694988 | 5.607001 | 1.846993 | 4.130298 |
| Jarque-Bera | 6.672180 | 3.565456 | 1.916622 | 18.15944 | 8.408493 | 52.08322 | 1.751970 | 3.538092 | 2.595569 | 20.55265 | 1.668793 | 12.78740 |
| Probability | 0.035576 | 0.168179 | 0.383540 | 0.000114 | 0.014932 | 0.000000 | 0.416452 | 0.170496 | 0.273136 | 0.000034 | 0.434136 | 0.001672 |
| Sum | 66.53097 | 105.9167 | 317.7795 | 112.5830 | 32.05696 | 113.8852 | 415.2811 | 82.12219 | 1766.782 | 1276.891 | 1339.046 | 889.6076 |
| Sum Sq. Dev. | 528.7267 | 9.301852 | 47.55002 | 208.1570 | 61.50595 | 697.0210 | 175.2745 | 1.110327 | 42465.37 | 1687.151 | 811.4181 | 2100.961 |
| Observations | 30 | 30 | 30 | 30 | 30 | 30 | 30 | 30 | 30 | 30 | 30 | 30 |

Source: estimations de l'auteur dans e-views 9,5

Le tableau ci-dessus nous permet de remarquer que dans l'ensemble les écarts types sont globalement faibles, ce qui signifie que les variances sont minimales entre les valeurs des

variables. Il n'est donc pas nécessaire de faire une transformation logarithmique de celles-ci comme c'est souvent le cas pour normaliser les séries. Les données ainsi déclinées, le modèle théorique et ses variables spécifiés, et la méthodologie économétrique connue, nous pouvons à présent procéder aux différentes estimations et à l'interprétation des résultats qui s'en dégageront.

4.2.2. ESTIMATION ET INTERPRETATION DES RESULTATS

La présente sous-section présente dans un premier temps les différentes estimations économétriques effectuées quant à notre modèle ainsi que les résultats obtenus avant de débattre desdits résultats en second lieu.

4.2.2.1. LES ESTIMATIONS

Les travaux économétriques que nous effectuerons sur notre MES, consisteront tout d'abord à vérifier si les variables sélectionnées satisfont aux conditions d'estimation des séries temporelles et notamment tester la stationnarité et la co-intégration desdites séries. Ensuite, la validation de la méthode d'estimation du modèle nous imposera de tester les conditions d'identification de notre modèle. Enfin, suivant les résultats des tests d'identification, nous estimerons notre modèle suivant la méthode adéquate.

4.2.2.1.1. TEST DE STATIONNARITE.

La stationnarité de nos séries sera examinée à l'aide du test de la racine unitaire de Dickey-Fuller augmenté (DFA), dont les principes ont été présentés au chapitre 2. Les trois modèles de base servant à la construction des tests DFA sont estimés par la méthode des Moindres Carrés Ordinaire (MCO) sous l'hypothèse alternative $|\phi| < 1$:

$$\Delta x_t = \phi x_{t-1} - \sum_{j=2}^P \phi_j \Delta x_{t-j+1} + \varepsilon_t \quad (1)$$

$$\Delta x_t = \phi x_{t-1} - \sum_{j=2}^P \phi_j \Delta x_{t-j+1} + c + \varepsilon_t \quad (2)$$

$$\Delta x_t = \phi x_{t-1} - \sum_{j=2}^P \phi_j \Delta x_{t-j+1} + c + bt + \varepsilon_t \quad (3)$$

avec $\varepsilon_t \rightarrow iid$.

Pour les séries en différences premières, si l'hypothèse $H_0 : \phi_1 = 1$ est retenue dans l'un des trois modèles servant à la construction des tests de DF simple, le processus est alors non stationnaire. Les trois modèles s'écrivent ainsi :

$$x_t = \phi_1 x_{t-1} + \varepsilon_t \quad (1)$$

$$x_t = \phi_1 x_{t-1} + c + \varepsilon_t \quad (2)$$

$$x_t = \phi_1 x_{t-1} + c + bt + \varepsilon_t \quad (3)$$

D'un point de vue pratique, la prise de décision est faite en comparant la statistique du test de DFA aux valeurs critiques de la table de Mac Kinnon (1996). Cette statistique est négative et doit être en valeur absolue supérieure à la valeur critique de Mac Kinnon pour que l'hypothèse H_0 soit rejetée. Si ces conditions sont vérifiées, la série est dite intégrée en niveau ou stationnaire. Autrement, l'hypothèse H_0 est acceptée et la série est dite non stationnaire.

Les tests de la racine unitaire ont été réalisés sous les trois spécifications possibles du modèle, avec constante, avec constante et tendance, et sans constante ni tendance. Les tests sont effectués à l'aide du logiciel e-views 9.5. Les résultats significatifs au seuil critique de 5% sont résumés dans le tableau ci-après.

Tableau 4-4 : Résultats du test de la racine unitaire (DFA)

| Variables | Statistique DFA en niveau | Valeurs critiques de Mac Kinnon (à 5%) | Ordre d'intégration |
|--|---------------------------|--|---------------------|
| Taux de croissance économique (tce) | -3.3290 | -2.9980 | I(0) |
| Investissements Directs Etrangers (ide) | -4.5727 | -2.9677 | I(0) |
| Ouverture Commerciale (ouc) | -4,6476 | -3,5950 | I(0) |
| Taux de croissance démographique (demo) | -3,9463 | -3,6121 | I(0) |
| Population urbaine (popurban) | -6,7804 | -4,3393 | I(0) |
| Taux d'inflation (infl) | -4,4162 | -2,9677 | I(0) |
| Corruption (corr) | -3.5712 | -1.9533 | I(1) |
| Dépenses publiques d'investissement (dinvpu) | -2,9325 | -1.9534 | I(1) |
| Dépenses publiques de fonctionnement (dconspu) | -4,4252 | -2,9718 | I(1) |
| Investissements privés (invpri) | -4,9737 | -3,5806 | I(1) |
| Dette extérieure (dex) | -4,0367 | -2,9718 | I(1) |
| Capital Humain (caph) | -4.1700 | -3.0048 | I(2) |

Source: résultats d'estimations à partir du logiciel e-views 9.5

Le tableau ci-dessus permet de constater qu'au seuil de 5%, et pour toutes les variables, les valeurs absolues de la statistique DFA sont supérieures aux valeurs critiques de la table de Mac Kinnon. Suivant la règle de décision du test de DFA énoncée plus haut, ces résultats nous conduisent à rejeter l'hypothèse nulle de la présence d'une racine unitaire et d'accepter l'hypothèse alternative de la stationnarité des variables.

Cependant, le tableau nous permet également de constater que toutes les variables ne sont pas stationnaires en niveau et ne sont donc pas toutes $I(0)$. La corruption, les dépenses publiques de fonctionnement, les dépenses publiques d'investissement, les investissements privés et la dette extérieure ont été différenciées une fois pour être stationnaires. Ces variables sont stationnaires en différence première et sont donc d'ordre $I(1)$. Le capital humain est stationnaire en différence seconde et d'ordre $I(2)$. Nos variables ne sont donc pas intégrées de même ordre, ce qui suggère suivant Bourbonais (2002), l'existence de plusieurs vecteurs de cointégration.

4.2.2.1.2. TEST DE COINTÉGRATION

L'examen de la cointégration vise à préciser l'existence d'une relation de long terme entre les variables. A cet effet, plusieurs méthodes peuvent être utilisées. L'une des méthodes des plus usuelles est le test de Johansen (1988). L'approche de Johansen analyse la cointégration entre les variables sous cinq spécifications et suivant deux statistiques, à savoir la statistique de la trace et la statistique de la valeur propre. La règle de décision dépend de la comparaison entre les valeurs des statistiques et les valeurs critiques tabulées par Johansen.

Ainsi, en considérant l'hypothèse nulle $H_0 : r=0$ (aucune relation de cointégration) et l'hypothèse alternative $H_1 : r > 0$ (au moins r relations de cointégration), si la valeur de la trace est inférieure à la valeur critique, on accepte l'hypothèse nulle H_0 d'absence de cointégration, et dans le cas contraire on accepte plutôt l'hypothèse alternative de présence de relations de cointégration. Le test de Johansen nécessite la fixation d'un ordre de retard. Suivant les résultats indécis obtenus quant au retard optimal suivant les critères d'Akaike et de Schwarz⁹⁷, nous fixons le retard à $p=1$ afin d'inclure dans les modèles, moins de paramètres.

Nous appliquons le test de Johansen sous chacune de ses cinq spécifications et pour chaque équation du MES. Nous procédons aux estimations du test à l'aide du logiciel e-views 9.5 Les résultats sont présentés sont résumés dans les tableaux ci-dessous

⁹⁷ Le retard est fixé à partir du critère d'information Akaike et le critère d'information de Schwarz. Il s'agit ici de retenir le nombre de retards h qui minimise les fonctions d'Akaike et de Schwarz.

Tableau 4-5: test de Johansen sur les variables de l'équation 1

| Equation 1 : dconspu, corr, croispiB, dinvpu, invpri, popurban,caph | | |
|---|-----------------------------------|-----------------------------------|
| | Test de la trace | Test de la valeur propre |
| Pas tendance linéaire ni constante | quatre relations de cointégration | trois relations de cointégration |
| Pas de tendance linéaire, avec constante | cinq relations de cointégration | trois relations de cointégration |
| Avec tendance linéaire, sans constante | cinq relations de cointégration | deux relations de cointégration |
| Avec tendance linéaire et constante | six relations de cointégration | quatre relations de cointégration |
| Avec tendance quadratique | cinq relations de cointégration | trois relations de cointégration |

Source: estimations de l'auteur à partir de eviews 9.5

Tableau 4-6: test de cointégration de Johansen sur les variables de l'équation 2

| Equation 2 : dinvpu, corr, croispiB, dinvpu, invpri, popurban,caph | | |
|--|-----------------------------------|-----------------------------------|
| | Test de la trace | Test de la valeur propre |
| Pas tendance linéaire ni constante | trois relations de cointégration | trois relations de cointégration |
| Pas de tendance linéaire, avec constante | quatre relations de cointégration | trois relations de cointégration |
| Avec tendance linéaire, sans constante | quatre relations de cointégration | quatre relations de cointégration |
| Avec tendance linéaire et constante | six relations de cointégration | cinq relations de cointégration |
| Avec tendance quadratique | sept relations de cointégration | cinq relations de cointégration |

Source: estimations de l'auteur à partir de eviews 9.5

Tableau 4-7: test de cointégration de Johansen sur les variables de l'équation 3

| Equation 2 : croispiB, dinvpu, dconspu, caph, invpri | | |
|--|--------------------------------|-------------------------------|
| | Test de la trace | Test de la valeur propre |
| Pas tendance linéaire ni constante | une relation de cointégration | une relation de cointégration |
| Pas de tendance linéaire, avec constante | une relation de cointégration | une relation de cointégration |
| Avec tendance linéaire, sans constante | une relations de cointégration | une relation de cointégration |
| Avec tendance linéaire et constante | une relation de cointégration | une relation de cointégration |
| Avec tendance quadratique | une relation de cointégration | une relation de cointégration |

Source: estimations de l'auteur à partir de eviews 9.5

La synthèse des résultats des tests de Johansen présentés dans les tableaux qui précèdent montre que pour chaque équation, les variables choisies sont cointégrées sous chacune des cinq spécifications du test. Une ou plusieurs relations de long terme existe donc entre les variables des différentes équations de notre MES.

Ainsi, nos variables sont donc stationnaires et cointégrées, satisfaisant donc aux conditions d'estimation sur séries temporelles. Les tests sur les variables sont donc concluants et nous autorisent à poursuivre l'analyse. Au-delà des dites variables, il convient à présent de satisfaire à la condition d'estimation de notre système d'équation, et notamment de tester les conditions d'identification du MES.

4.2.2.1.3. VÉRIFICATION DES CONDITIONS D'IDENTIFICATION

La vérification des conditions d'identification peut se limiter a priori à la satisfaction des conditions d'ordre, tel que explicité précédemment. Nous vérifions la satisfaction des conditions d'ordre pour chacune des équations. Si chaque équation est juste-identifiée ou sur-identifiée, l'ensemble du modèle sera considéré comme identifié, et l'on pourra l'estimer par les TMC. La règle du test sur la condition d'ordre d'une équation voudrait que le nombre de variables endogènes du modèle moins un soit inférieur ou égal au nombre de variables exogènes exclues de l'équation. En posant, G comme le nombre de variables endogènes du modèle, K le nombre de variables exogènes du modèle et K_1 le nombre de variables exogènes de l'équation, la règle de décision est obtenue par comparaison des membres $(G-1)$ et $(K-K_1)$. Les résultats de ce test pour nos différentes équations, peuvent se présenter comme suit :

Tableau 4-8: Test de la condition d'ordre

| | G-1 | K | K₁ | K-K₁ | G-1 et K-K₁ | Conclusion |
|-------------------|------------|----------|----------------------|------------------------|-------------------------------|------------------------|
| Equation 1 | 2 | 7 | 4 | 3 | 2 < 3 | Equation suridentifiée |
| Equation 2 | 2 | 7 | 4 | 3 | 2 < 3 | Equation suridentifiée |
| Equation 3 | 2 | 7 | 2 | 5 | 2 < 5 | Equation suridentifiée |

Source: Modèle à équations simultanées

Le tableau ci-dessus montre que toutes les équations sont suridentifiées. Nous pouvons étendre ce résultat à l'ensemble du modèle et conclure que notre MES est identifié et donc estimable par les TMC (Greene, 2005).

4.2.2.2. ESTIMATION DU MODÈLE

Les estimations visent ici à évaluer l'effet de la corruption sur la part de chaque type de dépense suivant une répartition économique et au-delà, en évaluer l'impact sur la croissance économique. Les estimations sont effectuées sur les données du Cameroun en coupe longitudinale sur la période 1984-2013. Nous utilisons pour se faire l'estimateur des TMC. Les estimations sont effectuées à l'aide du logiciel STATA 13. Les résultats sont présentés dans les tableaux suivants.

Tableau n°4-8 : Significativité globale du MES

Reg3 (dconspu = corr croispib dinvpu invpri popurban caph) (dinvpu = corr croispib dconspu demo dex ide Infl)
(croispib = dinvpu dconspu caph invpri ouc)

| Régression par les Triples Moindres Carrés | | | | | | |
|--|--------------|------------|-----------|----------------|--------|--------|
| Equation | Observations | Paramètres | RMSE | R ² | Chi2 | P |
| Dconspu | 30 | 6 | 0,6369613 | 0.7440 | 108.50 | 0.0000 |
| Dinvpu | 30 | 7 | 0.9661858 | 0.8655 | 195.12 | 0.0000 |
| croispib | 30 | 5 | 2.099774 | 0.7498 | 103.35 | 0.0000 |

Tableau n°4-9 : Résultats de l'estimation du MES

| | Coef. | Std. Err. | z | P> z | [95% Conf. Interval] | |
|--|-----------|-----------|-------|-------|----------------------|-----------|
| dconspu (dépenses publiques de fonctionnement): variable dépendante | | | | | | |
| corr | -.4552397 | .2141288 | -2.13 | 0.034 | -.8749245 | -.0355549 |
| croispib | -.2156458 | .0338533 | -6.37 | 0.000 | -.281997 | -.1492946 |
| dinvpu | .1770517 | .0750762 | 2.36 | 0.018 | .0299051 | .3241982 |
| invpri | .2524752 | .0780576 | 3.23 | 0.001 | .0994852 | .4054652 |
| popurban | -.0499104 | .0490126 | -1.02 | 0.309 | -.1459734 | .0461526 |
| caph | .0562459 | .0200502 | 2.81 | 0.005 | .0169483 | .0955436 |
| _cons | 9.078616 | 1.866557 | 4.86 | 0.000 | 5.420232 | 12.737 |
| dinvpu (dépenses publiques d'investissement): variables dépendante | | | | | | |
| corr | 1.167198 | .367051 | 3.18 | 0.001 | .4477914 | 1.886605 |
| croispib | .0008381 | .0835134 | 0.01 | 0.992 | -.1628451 | .1645213 |
| dconspu | -.1038445 | .3168326 | -0.33 | 0.743 | -.724825 | .5171359 |
| demo | 11.6999 | 1.16568 | 10.04 | 0.000 | 9.415206 | 13.98459 |
| dex | -.0273241 | .0064246 | -4.25 | 0.000 | -.039916 | -.0147322 |
| ide | .1034824 | .1204514 | 0.86 | 0.390 | -.1325981 | .3395628 |

| | | | | | | | |
|---|--|-----------|----------|-------|-------|-----------|-----------|
| Infl | | -.1001995 | .0370616 | -2.70 | 0.007 | -.1728388 | -.0275601 |
| _cons | | -29.41834 | 4.866148 | -6.05 | 0.000 | -38.95582 | -19.88087 |
| <i>Croispib (taux de croissance du PIB): variable dépendante</i> | | | | | | | |
| dinvpu | | .2569228 | .2547162 | 1.01 | 0.313 | -.2423118 | .7561574 |
| dconspu | | -2.799122 | .587019 | -4.77 | 0.000 | -3.949658 | -1.648586 |
| caph | | .134377 | .0841073 | 1.60 | 0.110 | -.0304703 | .2992243 |
| invpri | | .5575324 | .2046733 | 2.72 | 0.006 | .1563801 | .9586848 |
| ouc | | .1591661 | .0607646 | 2.62 | 0.009 | .0400696 | .2782626 |
| _cons | | 12.42654 | 6.185097 | 2.01 | 0.045 | .3039713 | 24.5491 |
| Endogenous variables: dconspu dinvpu croispib | | | | | | | |
| Exogenous variables: corr invpri popurban caph demo dex ide Infl ouc | | | | | | | |

Les résultats d'estimation ci-dessus appellent à plusieurs commentaires.

4.2.2.3. DISCUSSION DES RÉSULTATS D'ESTIMATION

Le tableau n°4-9 renseigne sur la significativité globale du modèle spécifié et donc sur sa portée explicative. Ainsi, le coefficient d'ajustement R^2 , rend compte du degré d'explication du phénomène observé par les variables choisies. Plus ce coefficient est éloigné de 0 et proche de 1, plus les variables indépendantes sélectionnées expliquent bien la variable dépendante, et par conséquent, plus la relation spécifiée a un pouvoir explicatif élevé du phénomène observé.

Dans notre cas, on remarque que l'équation des dépenses de fonctionnement et du taux de croissance, présentent des R^2 respectivement de 0,74 et 0,75. Ce qui voudrait dire que les équations spécifiées expliquent respectivement jusqu'à 74% et 75% du phénomène étudié. En ce qui concerne l'équation des dépenses publiques d'investissement, le R^2 est de 0,87, signifiant que près de 87% du phénomène est expliquée par l'équation 2. De manière globale, les R^2 sont grands et plus proche de 1 que de 0, permettant de conclure à un degré explicatif de l'ensemble du modèle globalement élevé.

Nous observons ensuite les probabilités (p -values). Les p -values renseignent également sur la qualité de la spécification du modèle et la pertinence du choix des variables. Plus cette probabilité est proche de zéro et inférieure au seuil de significativité, plus le modèle est bien spécifié et les variables sélectionnées biens choisies. Dans notre cas, les probabilités (p -values) se rapportant à chacune des équations du modèle, sont toutes égales à 0,000 et donc inférieures

à 0,05. Nous pouvons donc conclure que les différentes équations sont bien spécifiées, et qu'elles traduisent des relations économiques entre les variables objectivement vraisemblables.

La significativité globale étant satisfaisante suivant plusieurs critères d'appréciation, nous pouvons à présent commenter les différents paramètres. Nous nous intéressons ici prioritairement aux signes et à la significativité des coefficients sur les variables faisant principalement l'objet de notre étude. D'après la littérature économique, nous nous attendons à ce que la corruption provoque des distorsions significatives, qui stimulent la part des dépenses publiques d'investissement, et réduisent la part des dépenses publiques de fonctionnement, pour un effet total globalement négatif sur la croissance économique.

➤ *Equation 1 : la part des dépenses publiques de fonctionnement*

En observant les résultats de l'équation 1, on remarque tout d'abord que tous les coefficients sont significatifs au seuil de 5%, excepté celui de la population urbaine. Ainsi, outre cette dernière variable, toutes les autres expliquent de manière significative l'évolution des dépenses publiques de fonctionnement. De ce fait, nous pouvons d'entrée de jeu relever que l'urbanisation croissante des populations n'a pas d'influence significative sur la part des dépenses publiques de fonctionnement dans le PIB au Cameroun.

Aussi, on note que le coefficient de la corruption est négatif. Cela signifie que la corruption et les dépenses publiques de fonctionnement sont négativement liées. L'accroissement du niveau de corruption provoque une réduction de la part des dépenses publiques de fonctionnement dans le PIB. Ce résultat est conforme à ceux de Tanzi (1997) ainsi qu'à nos anticipations. Le coefficient de la corruption est égal à -0,45. Compte tenu de la valeur du R^2 de l'équation 1, l'interprétation donnée à la valeur du coefficient est que dans près de 75 % des cas, une augmentation d'un point du niveau de corruption conduit au Cameroun, à une réduction de pratiquement 45% du poids des allocations aux dépenses publiques de fonctionnement.

Une explication à ce constat est que les dépenses publiques de fonctionnement sont moins profitables au marché de la corruption, et ce pour au moins deux raisons. Premièrement, les dépenses publiques de fonctionnement, de niveau global élevé, sont en réalité des portions structurellement congrues lorsqu'elles sont considérées en rapport avec la multitude de gestionnaires publics entre lesquelles elles doivent être réparties. En effet, tout démembrement n'est pas supposé investir continuellement mais tout démembrement de l'Etat est supposé fonctionner continuellement. L'émiettement de ces budgets entre tous les gestionnaires publics

conduit à des montants étroits de budgets de fonctionnement entraînant donc de moindres marges à détourner et une moindre profitabilité de ce type de dotations budgétaires pour les acteurs de la corruption. Les décideurs et gestionnaires tirant profit de la corruption auront donc tendance à minimiser ce type dépenses.

Deuxièmement, la spécificité de certains postes de dépenses de fonctionnement rend les pratiques de corruption plus facilement détectables et donc plus risquées pour ses auteurs. En prenant un poste comme celui des salaires des agents publics, il est difficile de pouvoir les détourner à des fins personnels sans risquer une protestation ou des conflits sociaux qui éveillerait l'attention des contrôleurs des finances publiques ou de la justice. Il en est de même pour les consommables sanitaires de base des hôpitaux ou encore du paquet minimum aux établissements scolaires. Le raisonnement rationnel d'un décideur voulant maximiser ses gains de corruption dans le processus d'allocation budgétaire conduit donc à réduire ce type de dépenses qui est moins lucratif pour lui, au profit d'autres catégories de dépenses susceptibles de produire davantage de rente.

Par ailleurs, l'on remarque également que le coefficient de la croissance économique est négatif, ce qui signifie que l'augmentation du taux de croissance du PIB conduit à une réduction des dotations aux dépenses publiques de fonctionnement des administrations. Ce résultat traduit le fait que plus le PIB s'accroît au Cameroun, moins la contribution des dépenses de consommation des administrations publiques audit PIB est importante.

La part des dépenses publiques d'investissement présente quant à elle un coefficient positif. Les investissements publics ont donc un effet positif sur la part des dépenses publiques de fonctionnement. Ce résultat peut sembler surprenant à première vue tant les deux types de dépenses sont supposées être en compétition, Toutefois, il doit se comprendre en rapport avec la base de proportion qui est ici le PIB et non les dépenses publiques totales. Une explication de ce résultat serait que la mise en place des investissements entraîne des charges de fonctionnement élevées. En effet, la réalisation des grands chantiers d'investissement suppose généralement de nombreux séminaires et réunions préparatoires avant leur démarrage et de multiples comités de suivi durant leur réalisation, qui sont autant de charges de fonctionnement, régulièrement décriés par la sphère des affaires.

Les investissements privés présentent un coefficient positif. Ainsi l'accroissement des investissements privés stimule les dépenses publiques de fonctionnement. L'on peut considérer qu'au Cameroun, l'augmentation de l'initiative privée conduit à un accroissement de la

demande des services publics et des charges qui en résultent. Ce résultat confirme les thèses expliquant l'accroissement de la dépense publique courante par la demande (Pigou, 1946).

Le capital humain présente aussi un coefficient positif. Ledit capital étant ici mesuré par le taux d'inscription en enseignement supérieur, ce résultat indique que l'accroissement du nombre de personnes ayant poursuivi leur études jusqu'en enseignement supérieur conduit à une augmentation de la part des dépenses publiques de fonctionnement dans le PIB. Cela, voudrait dire que plus le niveau d'éducation des individus s'élève, plus la demande de services produits par les administrations publiques s'accroît et partant, plus les charges nécessaires à produire lesdits services augmentent. Ce résultat appuie le précédent, montrant que le niveau de formation stimule l'initiative privée et partant les services publics dont ils ont besoins. D'autre part, l'élévation du niveau moyen de formation peut expliquer un accroissement des recrutements dans la fonction publique à des niveaux plus élevés et donc des charges salariales plus importantes d'où l'augmentation des dépenses publiques de fonctionnement.

En somme, les estimations de la première équation conduisent à plusieurs résultats intéressants. Toutefois, de manière centrale, nous retenons ici que l'augmentation du niveau global de corruption entraîne une réduction des allocations aux dépenses publiques de fonctionnement. La corruption provoque donc bien une distorsion dans les dépenses publiques, tendant à réduire les dépenses publiques de fonctionnement.

➤ *Equation 2 : la part des dépenses publiques d'investissement*

Les résultats de la deuxième équation appellent à des commentaires assez différents de la première spécification. En considérant le coefficient de corruption, on remarque qu'il est cette fois-ci positif et significatif au seuil de 5%. Ce résultat signifie que contrairement au cas précédent, la corruption est positivement liée à la part des dépenses publiques d'investissement. Ainsi, l'augmentation du niveau de corruption contribue à accroître l'allocation aux dépenses publiques d'investissement. Ce résultat est conforme à celui de Tanzi et Davoodi (1997) ainsi qu'à nos anticipations. Le coefficient de la corruption est de 1,167, ce qui signifie qu'au Cameroun, une augmentation d'1 point du niveau de corruption conduit à un accroissement de plus de 116% (plus du double) du poids des dépenses publiques d'investissement.

L'explication majeure à ce résultat relève du degré de rentabilité des dépenses d'investissements publics pour les offreurs et les demandeurs de corruption. En effet, à l'inverse des dépenses de fonctionnement, les dépenses publiques d'investissement sont plus profitables aux acteurs de la corruption, tant d'un point de vue du niveau de rentes pouvant être capté que

de la facilité à dissimuler les pratiques illicites. En effet, les investissements publics font généralement l'objet de marchés publics à montant très élevés, offrant de fait plus de marges de détournement. Aussi, la compétition pour ces marchés est rude et charrie dans de nombreux cas des sommes importantes de pots-de-vin. L'ensemble de la chaîne d'élaboration et de vote du budget peut ainsi se voir proposer d'importants avantages illicites pour assurer la proposition et le vote d'investissements publics.

Aussi, ces marchés publics d'investissement sont généralement complexes et leur contrôle nécessite des compétences spécialisées dont ne sont pas toujours dotées les organismes de contrôle à priori. Cette complexité rend la manipulation des prix et des quantités moins aisée à détecter et permet donc de dissimuler plus facilement les niches de rentes. Le risque de détection de la fraude à priori, c'est-à-dire au moment du vote du budget, est donc moins important pour ce type de dépense.

Toutefois, ce résultat renseigne également sur les caractéristiques de la classe d'affaire prospérant dans les contrats publics d'investissement. En effet, un autre commentaire suggérerait que la vitalité du secteur des investissements publics au Cameroun est fondamentalement liée à l'existence de la corruption. La classe d'affaire tout comme celle des décideurs sur ces marchés se développe du fait de la circulation des pots-de-vin. La capacité à donner un avantage illicite ou le degré de tolérance à la corruption constitue donc au Cameroun, un facteur d'expansion et une barrière à l'entrée sur le marché des contrats publics d'investissement, pour les entrepreneurs.

Par ailleurs, en ce qui concerne les autres variables, on remarque que le coefficient de la croissance économique est positif, mais non significatif même à un seuil de 10%. Les dépenses publiques de fonctionnement n'ont également aucun effet significatif sur les dépenses publiques d'investissement.

Le taux de croissance démographique de la population a un effet positif significatif sur la part des dépenses publiques d'investissement au Cameroun. Ce résultat peut s'expliquer par le fait que plus la population croît, plus elle a besoin d'infrastructures pour communiquer, se déplacer, commercer, se loger, se soigner etc. Il s'agit là d'une validation des arguments de la croissance des dépenses publiques par la demande (Henrenkson et Lydbeck, 1988).

La part de la dette extérieure dans le PIB est négativement liée à la part des dépenses publiques d'investissement. Ce résultat est significatif et peut sembler surprenant au vu des nombreuses infrastructures publiques financées par l'emprunt extérieur. Toutefois,

l'explication à cette tendance est plus accessible sous le prisme des conjonctures liées à la dette qu'a connu le Cameroun. Il s'agit ici notamment de la crise puis la résorption de l'endettement insoutenable. En effet, le stock de la dette extérieure a explosé durant les années 90 et les ajustements pour remédier sont passés par un gel des investissements publics. A la faveur de l'I-PPTE et la réduction de près de 90% de sa dette, le Cameroun a pu intensément relancer ses investissements publics. Il ressort donc deux phases d'évolution inverse du stock de dette et des investissements publics dû à des ajustements exogènes.

Enfin, le taux d'inflation a un coefficient négatif significatif. L'augmentation des prix sur le marché affecte négativement la part des dépenses publiques d'investissement. Ce résultat suggère que malgré l'effet stimulant de la corruption sur les dépenses publiques en capital, plus l'écart entre les prix sur les marchés et les prix à la commande publique se réduit, plus les allocations aux dépenses en capital diminuent. Ce constat peut s'expliquer dans le cadre des distorsions par le fait que l'inflation sur les marchés grève les rentes anticipées des acteurs de corruption. Si les rentes sur dépenses d'investissement se réduisent, ils auront tendance à influencer l'enveloppe desdites dépenses à la baisse pour s'orienter vers des dépenses plus rentables.

Ainsi, les estimations de la deuxième équation mettent en exergue une relation positive significative entre la corruption et l'allocation aux dépenses publiques en capital. Cette relation positive trouve sa principale explication dans le niveau de rentabilité desdites dépenses pour les acteurs de la corruption. En considérant, la différenciation fonctionnelle des dépenses publiques, la deuxième équation nous permet donc de confirmer les distorsions dans les dépenses publiques camerounaises, provoquée par la corruption, et tendant à orienter majoritairement les fonds publics vers les investissements publics au détriment des dépenses courantes. Toutefois, notre intérêt ultime réside dans la portée de cette distorsion sur la croissance économique, qui pourra être établie à partir de l'équation 3.

➤ *Equation 3 : la croissance économique*

Les résultats de l'équation 3 permettent d'observer l'effet de différentes variables sur la croissance économique du Cameroun, et tout particulièrement, de percevoir l'apport des différents types de dépenses publiques dont les parts respectives sont déterminées par la corruption.

Le tableau n°4-9 ci-dessus montre que les dépenses publiques d'investissement présentent un coefficient positif mais non significatif même au seuil de 10%. D'entrée de jeu,

le commentaire quant à ce résultat serait que les dépenses publiques d'investissement ne contribuent pas significativement à la croissance économique au Cameroun. Toutefois, une interprétation plus judicieuse nécessite la prise en compte de l'endogénéité des dépenses publiques d'investissement et donc de considérer les résultats de l'équation 2 s'y rapportant, notamment en ce qui concerne la corruption.

En effet, les estimations de l'équation 2 démontrent que la corruption stimule la part des dépenses publiques d'investissement. Ce constat pris comme contexte de l'équation 3, révèle en réalité que la stimulation des dépenses publiques d'investissement par la corruption n'a pas d'impact significatif sur la croissance économique du Cameroun. Autrement dit, la corruption accroît l'allocation des dépenses publiques d'investissement qui sont toutefois improductives à la croissance économique. Ce résultat peut se comprendre tout d'abord sous le prisme du gonflement artificiel du prix des investissements publics. L'augmentation des enveloppes de dépenses publiques en capital au Cameroun est plus du fait de l'accroissement des rentes de corruption à capter dans le prix des investissements plutôt que du fait de l'accroissement de la quantité et de la qualité des extrants. L'accroissement du volume des dépenses publiques est majoritairement voué à des gains privés et donc constitutif de déperdition de ressources, en lieu et place d'être véritablement investit de manière productive.

Une autre lecture est également celle de la démultiplication inefficace des investissements publics. Suivant cet angle de vue, nos résultats évoquent un surinvestissement improductif au Cameroun. Ce problème, connu dans la programmation budgétaire, sous le terme de « sous poudrage », se rapporte à des choix budgétaires, consistant à la multiplication de petits investissements incoordonnés à destination d'une ville ou d'une communauté, généralement de longévité réduite, en lieu et place d'un projet unique mieux structuré et ayant la capacité de répondre plus efficacement aux besoins de plusieurs communautés à long terme.

En second lieu, nous nous intéressons à l'effet de la part des dépenses publiques de fonctionnement. Suivant la même démarche que précédemment, nous remarquons tout d'abord que les dépenses publiques de fonctionnement présentent un coefficient négatif et significatif au seuil de 5%. Cela signifierait au premier abord, que les dépenses publiques de fonctionnement ont un effet négatif sur la croissance économique. Cependant, il est plus judicieux de considérer également les résultats de l'équation 1 avant de donner une interprétation plus complète de ce résultat. En effet, l'équation 1 nous a tout d'abord permis de noter que la corruption réduit la part des dépenses publiques de fonctionnement. Cet élément de contexte nous permet donc de mieux préciser en ce qui concerne l'équation 3, que la

réduction de la part des dépenses publiques opérée par la corruption a un effet négatif sur la croissance économique du Cameroun.

Une explication à ce constat nécessiterait de pouvoir différencier les dépenses publiques de fonctionnement. En effet, il serait peu probable que la réduction des frais de bouche, des dépenses de réception ou d'apparat, ou du train de vie élevé de certaines administrations, soit improductive à la croissance économique. Mais il est davantage question ici de percevoir le potentiel productif de certaines dépenses de fonctionnement, trop souvent négligé.

Tanzi et Davoodi (1997) évoquent par exemple, les allocations à la maintenance des investissements existants. Ces dépenses courantes permettent de maintenir la productivité des ouvrages et sont moins coûteuses que la construction d'investissements nouveaux. Par contre, l'absence de cette maintenance réduit la vie de l'investissement et donc le retour sur investissement escompté, obligeant l'Etat à dépenser encore plus pour un nouvel ouvrage sans toutefois avoir pu rentabiliser le précédent.

Par ailleurs, les coefficients des investissements privés et le commerce extérieur ont tous deux des coefficients positifs significatifs. Ainsi, les investissements du secteur privé et l'ouverture commerciale contribuent de manière significative à la croissance économique du Cameroun. Ces résultats sont accords avec les conclusions des études empiriques menées dans plusieurs pays d'Afrique par Turnovsky (2011), ainsi que Mijiyawa (2013).

Le capital humain présente quant à lui un coefficient non significatif même au seuil de 10%. Le capital humain étant ici mesuré par le taux d'inscription au supérieur, nos résultats peuvent signifier que l'augmentation de la proportion des étudiants de l'enseignement supérieur au Cameroun ne contribue pas à la croissance économique à long terme. Cette évocation, peut se comprendre dans un contexte de corruption, où les diplômés sont plus attirés par des secteurs de recherche de rentes improductifs à la croissance économique au détriment des secteurs de production. Ainsi, l'accroissement de la population diplômée s'oriente majoritairement vers le marché de la corruption, ce qui ne contribue pas à la croissance (Séka ; 2010).

En somme, les résultats de l'équation 3 nous indiquent de manière centrale que la corruption provoque des distorsions dans la répartition des dépenses publiques, tendant à accroître la part des dépenses d'investissement et à réduire les dépenses publiques de fonctionnement, pour un effet total négatif sur la croissance économique. La corruption affecte donc effectivement la croissance économique du Cameroun à travers son effet de distorsion dans la répartition économique des dépenses publiques.

CONCLUSION

Dans le cadre global d'analyse de la relation entre la corruption et la croissance économique, le présent chapitre avait pour objectif de démontrer dans le cas précis du Cameroun, l'existence d'effets indirects de la corruption sur la croissance économique via la répartition fonctionnelle des dépenses publiques. Ainsi, il s'agissait d'évaluer les effets de distorsions dans la composition budgétaire, et au-delà, de mesurer l'impact de ces distorsions sur la croissance économique.

A cet effet, notre démarche nous a premièrement conduit à une analyse théorique et descriptive de l'entrave que constitue la corruption quant à l'apport des dépenses publiques sur la croissance économique, telle qu'observée au Cameroun depuis son indépendance. Nous avons ainsi pu relever que depuis 1977, chaque période d'accroissement des dépenses publiques s'est automatiquement accompagnée d'une phase d'augmentation du taux de croissance de cette économie, pouvant suggérer une corrélation positive entre ces deux phénomènes. Aussi, les autorités camerounaises ont reconnu le rôle moteur des dépenses publiques en faisant d'elles, notamment en ce qui concerne les dépenses en capital, le pilier central de l'émergence économique du Cameroun d'ici 2035.

Toutefois, notre analyse nous a également permis de mettre à jour la grande perméabilité des dépenses publiques à la corruption au Cameroun. En effet, en se focalisant uniquement sur le processus d'élaboration et d'adoption du budget de dépenses publiques, nous avons pu constater que ledit processus souffre de nombreuses failles de corruption. La corruption bureaucratique altère la programmation des dépenses publique en proposant des projets de dépenses publiques mue par les intérêts privés des technocrates, tandis que la corruption politique oriente le vote des allocations budgétaires en fonction des rentes à capter par les décideurs politiques. La corruption altère ainsi l'efficacité du processus de répartition des dépenses publiques, ce qui conduit légitimement à s'interroger sur les effets de cette situation sur la croissance.

Ainsi, en deuxième lieu, notre étude nous a conduits à effectuer une analyse empirique des distorsions de la corruption dans la composition fonctionnelle des dépenses publiques et leurs effets induits sur la croissance économique du Cameroun. Pour se faire, nous avons construit un modèle d'équations simultanées avec pour variables endogènes, les dépenses publiques de fonctionnement, les dépenses publiques d'investissement et le taux de croissance

économique. Le modèle a été estimé par les TMC. Cette estimation a fourni plusieurs résultats intéressants dont les plus saillants sont repris ci-dessous, et établissent qu'au Cameroun :

- la corruption accroît la part des dépenses publiques d'investissement du fait de leur plus grande rentabilité pour les acteurs de la corruption; une augmentation d'un point du niveau corruption entraîne un accroissement de plus 116% des allocations aux dépenses publiques d'investissement ;
- la corruption réduit la part des dépenses publiques de fonctionnement du fait de leur rentabilité moindre pour les acteurs de la corruption ; une augmentation d'un point du niveau de corruption mesuré par l'indicateur d'ICRG entraîne une réduction de 45% des allocations aux dépenses publiques d'investissement ;
- la corruption provoque des distorsions dans la répartition des dépenses publiques au Cameroun, tendant à stimuler les dépenses publiques d'investissement et à réduire les dépenses publiques de fonctionnement;
- l'accroissement de la part des dépenses publiques d'investissement du fait de la corruption n'a pas d'effet significatif sur la croissance économique; la corruption stimule des dépenses publiques d'investissement improductives pour la croissance économique ;
- la réduction de part des dépenses publiques de fonctionnement du fait de la corruption a un effet négatif sur la croissance économique : la corruption réduit les dépenses publiques de fonctionnement productives pour la croissance économique.

Ces résultats sont lourds d'implications dans un pays à niveau de corruption élevé et qui est engagé dans un programme de développement intensif en dépenses publiques. Compte tenu de ce qui précède, des mesures de politiques économiques nécessiteraient d'être prises afin d'assurer l'atteinte de l'objectif de faire du Cameroun un pays émergent en 2035.

CONCLUSION A LA PARTIE

La deuxième partie de notre étude avait pour objectif d'étudier l'effet indirect de la corruption sur la croissance économique du Cameroun à travers la répartition des dépenses publiques. Il s'est agi ici, d'analyser les distorsions de corruption sur la répartition économique des dépenses publiques et d'en évaluer l'incidence sur la croissance économique du Cameroun depuis 1984.

A cet effet, le chapitre 3 a tout d'abord permis de construire un cadre d'analyse théorique des distorsions de corruption et leurs conséquences sur le revenus des populations. Ainsi, suivant une approche économique de la répartition des dépenses publiques, plusieurs arguments théoriques permettent d'avancer que la corruption stimule les dépenses publiques d'investissement du fait des rentes à capter plus importantes qu'elles comportent, au détriment des dépenses de fonctionnement plus rigides et moins manipulables. Toutefois, certains travaux contradictoires font observer que la prévarication des rentes aux exportations de ressources naturelles conduit les dirigeants à accroître les dépenses de fonctionnement de type populaire, telles que les subventions, et les embauches massives afin de détourner l'attention de l'électeur médian de leurs avantages illicites. Dans la même veine, la recherche de rentes liées aux surprix dans la commande publique de fonctionnement pousse les décideurs budgétaires à accroître ce type de dépense afin d'en tirer profit à posteriori.

Ces différentes positions théoriques convergent toutefois vers une accentuation d'un type de dépense, suivant l'incitation d'avantages illicites à engranger plus important pour le décideur public. Ces comportements individuels rationnels ne sont pas sans conséquence sur le développement collectif dans la mesure où les rentes captées constituent des dépenses publiques improductives à la croissance économique et une perte de revenus. Un modèle théorique a ainsi pu être proposé pour formaliser ce type de distorsion et la réduction du revenu des ménages qu'elle induit.

Une fois ces fondements théoriques mieux assimilés, il convenait au chapitre 4, de pouvoir effectuer une évaluation empirique de ces distorsions et de leur effet sur la croissance économique dans le cas particulier du Cameroun. A cet effet nous avons spécifié un modèle à équations simultanées que nous avons estimé par les TMC à partir des données longitudinales du Cameroun sur la période 1984-2013. Nos estimations montrent tout d'abord que, suivant une approche économique des dépenses publiques, la corruption provoque des distorsions dans la répartition des dépenses publiques tendant à accroître la part des dépenses publiques

d'investissement d'une part et réduire la part des dépenses publiques de fonctionnement d'autre part. Aussi, le surcroît d'investissements publics induit par la corruption n'a pas d'effet significatif sur la croissance économique. La corruption stimule donc des dépenses publiques d'investissement improductives. Par ailleurs, la réduction de la part des dépenses publiques de fonctionnement provoquée par la corruption a un effet négatif sur la croissance économique. La corruption réduit donc les dépenses publiques de fonctionnement productives à la croissance. En somme, l'effet indirect de la corruption sur la croissance économique via les dépenses publiques, se matérialise par des distorsions dans la répartition des dépenses publiques augmentant les dépenses publiques d'investissement improductives au détriment des dépenses publiques productives.

CONCLUSION GENERALE

L'objet de notre travail était d'effectuer une analyse théorique et empirique de l'effet de la corruption sur la croissance économique du Cameroun. Dans cette optique, notre démarche a poursuivi deux axes majeurs. Premièrement, il a été question de vérifier l'existence d'une relation causale entre la corruption et la croissance au Cameroun, et spécifier si cette relation est le fait d'un effet direct ou d'un effet indirect passant par les dépenses publiques. Deuxièmement, il s'est agi d'évaluer l'effet indirect de la corruption sur la croissance économique provoqué par les distorsions dans la répartition des dépenses publiques. Ces axes de réflexions correspondant aux deux parties de l'étude, se sont déclinés chacun en deux chapitres.

Ainsi, en première partie, le chapitre 1 a consisté à élaborer un cadre d'analyse théorique des phénomènes de corruption et de croissance économique ainsi que de la corrélation qui peut être observée entre lesdits phénomènes. La revue de la littérature réalisée à cet effet, nous a conduit à fonder notre compréhension microéconomique des comportements de corruption autour de la Théorie de l'Agence d'Akerlof (1970) et de la résolution du calcul économique de la corruption (Rose-Ackermann, 1976). A une échelle macroéconomique, les lacunes des différents types de gouvernance et les choix politiques de développement peuvent expliquer l'expansion de la corruption dans les économies. En ce qui concerne la croissance économique, il a été question d'étudier les théories les plus admises sur le sujet, pour en comprendre les processus et les sources. A cet effet, nous avons revisité les principaux modèles de croissance économique classique et néo-classique, ainsi que les théories de la croissance endogène.

Ces différents préalables visaient in fine à analyser les incidences potentielles de la corruption dans les modèles de croissance économique. En ce qui concerne les modèles classiques et néo-classiques, la corruption peut affecter le rôle déterminant de l'épargne, de l'investissement et du progrès technique exogène dans le processus de production. Pour ce qui est de la théorie de la croissance endogène, la corruption entrave le rôle moteur des externalités liées au capital humain et aux infrastructures. Il s'agit là d'effets indirects. Toutefois, d'autres travaux théoriques évoquent que la corruption affecte directement le revenu des populations, et parlera ainsi d'effet direct. La littérature empirique quant à la validation de ces deux effets distincts aboutit globalement à des résultats mitigés.

Les connaissances acquises ayant abouti à des différentes conclusions théoriques pertinentes sur les effets de la corruption sur la croissance économique, il convenait de pouvoir effectuer une application dans le cas singulier du Cameroun, sujet de notre étude. A cet effet, le chapitre 2 a consisté à vérifier l'existence d'une corrélation significative entre la croissance et la corruption au Cameroun et le cas échéant, déterminer si cette relation relève d'effets directs ou d'effets indirects. Dans cette optique, une analyse croisée des évolutions respectives de la corruption et de la croissance économique depuis 1960 a tout d'abord été effectuée. De manière globale, on remarque les taux de croissance les plus élevés de la période sous revue, ont été réalisés durant les trente premières années postindépendance, qui correspondent à une période de niveau de corruption majoritairement perçue comme faible. A l'inverse, la vingtaine d'année venant de s'écouler révèle un niveau de corruption chronique, affectant plus de 50% de la population, se conjuguant dans le même temps, avec un recul net du taux de croissance économique.

Les tendances descriptives ainsi dégagées ne pouvant donner lieu qu'à des hypothèses, il a été par la suite question de procéder à des estimations économétriques afin de valider lesdites hypothèses, et notamment celle de l'existence d'une corrélation entre la corruption et la croissance économique au Cameroun. A l'aide d'un modèle à correction d'erreur appliqué sur les données en coupe longitudinale pour la période 1984-2013, nous avons abouti à plusieurs résultats.

Tout d'abord, nos estimations ont révélé l'existence à long terme, d'une relation directe négative et significative entre la corruption et la croissance économique. Une augmentation du niveau de corruption mesuré par le score ICRG provoque une réduction du PIB annuel mesuré en dollars US courant. Les estimations montrent également qu'en contrôlant l'effet direct de la corruption, il survient en longue période, une relation indirecte négative entre la corruption et la croissance économique transitant par différentes interactions entre ladite corruption et certains facteurs de croissance économique. Ainsi, l'influence du niveau de corruption respectivement sur le stock de capital privé, les dépenses publiques et la formation des élèves en cycle primaire, conduit à long terme à une réduction du PIB. Ensuite, nos estimations montrent qu'à court terme, il n'existe aucun effet de la corruption sur la croissance économique tant de manière directe que de manière indirecte. Enfin, les travaux confirment que les dépenses publiques constituent le seul facteur efficace à la croissance économique à long terme comme à court terme. Dès lors, il nous a paru intéressant d'approfondir nos travaux en explorant

spécifiquement dans la deuxième partie de notre travail, l'effet indirect de la corruption via les dépenses gouvernementales.

Ceci étant, d'après plusieurs arguments littéraires, il ressort que les dépenses publiques expliquent la croissance économique principalement suivant la répartition optimale desdites dépenses. De fait si la corruption affecte la croissance économique via les dépenses publiques, ce serait de manière plus pertinente à travers l'altération de la répartition des dépenses publiques. La deuxième partie s'attèle donc à comprendre comment la corruption affecte la relation positive entre la répartition des dépenses publiques et la croissance économique.

A cet effet, le chapitre 3 effectue une analyse théorique des distorsions de corruption dans la répartition économique des dépenses publiques et leur effet sur le revenu. Plusieurs arguments théoriques avancent que la corruption stimule les dépenses publiques d'investissement du fait des rentes à capter plus importantes qu'elles comportent, au détriment des dépenses de fonctionnement plus rigides et moins manipulables. A contrario, certains travaux font plutôt observer une prédominance des dépenses de fonctionnement à vocation populaire telles que les subventions, et le recrutement dans la fonction publique, dans les pays où il existe une prévarication des revenus des ressources naturelles. Aussi, la recherche de rentes liées aux surprix dans la commande publique de fonctionnement pousse les décideurs budgétaires à accroître ce type de dépense afin d'en tirer profit à posteriori. Ces différentes distorsions constituent des surcroûts de dépenses publiques improductifs à la croissance économique et réduisent le revenu des populations. Cet effet sur la croissance économique a pu être démontré dans le cadre d'une formalisation théorique inspirée du modèle de Delavallade (2007).

Une fois ces fondements théoriques mieux assimilés, il convenait au chapitre 4, de pouvoir effectuer une évaluation empirique de ces distorsions et de leur effet sur la croissance économique dans le cas particulier du Cameroun. A cet effet nous avons spécifié un modèle à équations simultanées que nous avons estimé par les TMC à partir des données longitudinales du Cameroun sur la période 1984-2013. Nos estimations montrent tout d'abord que, suivant une approche économique des dépenses publiques, la corruption provoque des distorsions dans la répartition des dépenses publiques tendant à accroître la part des dépenses publiques d'investissement d'une part et réduire la part des dépenses publiques de fonctionnement d'autre part. Aussi, le surcroût d'investissements publics induit par la corruption n'a pas d'effet significatif sur la croissance économique. La corruption stimule donc des dépenses publiques

d'investissement improductives. Par ailleurs, la réduction de la part des dépenses publiques de fonctionnement provoqué par la corruption a un effet négatif sur la croissance économique. La corruption réduit donc les dépenses publiques de fonctionnement productives à la croissance. En somme, l'effet indirect de la corruption sur la croissance économique via les dépenses publiques, se matérialise par des distorsions dans la répartition des dépenses publiques augmentant les dépenses publiques d'investissement improductives au détriment des dépenses publiques productives.

Au total, ces résultats pourraient s'avérer d'un intérêt non négligeable sur la conduite de la politique économique du Cameroun, tant du point de vue de l'optimalité des facteurs de croissance économique que du point de vue de l'amélioration de la gouvernance et de la lutte contre la corruption. De ce fait, plusieurs recommandations peuvent dès lors être formulées.

RECOMMANDATIONS

Au terme de notre étude, les recommandations que nous pouvons formuler visent deux objectifs majeurs dans le cas particulier du Cameroun. Premièrement, accroître la pertinence des mesures de la lutte contre la corruption. Deuxièmement, limiter l'impact de la corruption sur la croissance économique à travers la répartition des dépenses publiques.

Ainsi, en ce qui concerne la pertinence de la lutte contre la corruption et notamment l'adéquation des actions menées et les véritables sources de corruption, nous recommandons :

- d'amender le cadre réglementaire des procédures administratives en vue de réduire le pouvoir discrétionnaire des agents publics dans la délivrance des services publics aux usagers, qui constitue l'une des conditions nécessaires à la survenance de la corruption ;
- d'accroître la probabilité de détection de la corruption qui représente le facteur de dissuasion le plus important dans la décision d'acceptation ou de refus de la corruption. A cet effet, il conviendrait :
 - d'améliorer le système de contrôle de manière à intensifier les audits externes effectués par des institutions de contrôle jouissant d'une véritable indépendance ;
 - de systématiser la reddition des comptes et la publication desdits comptes. Cela permettrait d'éradiquer la corruption avec vol ayant un coût plus élevé pour l'Etat, et d'augmenter les difficultés de dissimulation des actes frauduleux quant à ce qui est de la corruption sans vol, de manière à finalement décourager les potentiels acteurs du marché de la corruption ;
 - de systématiser le libre accès aux informations sur les comptes publics, en publiant lesdits comptes et en augmentant les moyens d'investigation des médias ;
 - d'augmenter les ressources des parlementaires afin qu'ils jouent pleinement leur fonction de contrôle de l'action gouvernementale.
- d'accroître le coût lié à la détection de l'acte frauduleux, et ainsi provoquer une réduction des incitations à l'acceptation de la corruption. Il conviendrait ainsi :
 - d'appliquer systématiquement les textes en vigueur en matière de répression aux atteintes à la fortune publique ;
 - d'inverser la charge de l'apport de la preuve dans les cas spécifiques de corruption, de manière à ce que le soupçon robuste puisse déjà conduire à une perte d'avantages ;

- libérer la justice de l'influence pesante de l'exécutif en ce qui concerne la carrière des magistrats et leurs moyens financiers. Cela permettrait de rendre ladite justice indépendante au moment de juger des actes de corruption des agents publics.
- mettre sur pied une institution autonome de contrôle et de sanction des magistrats, dans la mesure où ces derniers sont eux-mêmes perçus comme des fonctionnaires corrompus
- De fournir de meilleurs éléments de motivations aux agents publics de manière à les encourager à effectuer leur travail dans la stricte légalité, en toute dignité, et les rendre ainsi moins vulnérables face aux incitations de corruption. Il s'agit ici principalement d'augmenter les salaires des fonctionnaires en vue de les rapprocher le plus possible du niveau de salaire moyen du secteur privé, concomitamment à une élimination effective des agents fictifs, de manière à permettre la soutenabilité de cette mesure
- De réduire le niveau et la quantité des pots-de-vin en circulation, par :
 - la diminution du nombre d'intervenants dans les procédures administratives et privilégier la mise en place de guichet intégré de formalités. Cela éviterait la multiplication des « postes de payage » des pots-de-vin.
 - la multiplication du nombre d'administrations pouvant fournir le même service en leur assignant des objectifs de performance, afin de limiter les monopoles de décision qui permettent d'exiger des pots-de-vin élevés.
- Réduire la tolérance sociale aux pratiques de pots-de-vin, par :
 - l'intensification des programmes de formation scolaire sur l'éducation civique avec des modules particuliers sur la corruption afin de lutter contre la corruption dans les mentalités des générations futures et combattre le fléau à long terme
 - la multiplication des sanctions affectant le statut social telles que la déchéance afin d'alourdir le coût moral de corruption
- De mettre en œuvre une gouvernance politique et institutionnelle à même de réduire les opportunités de corruption. Ainsi, il serait important de limiter les mandats des décideurs publics pour ôter toute prérogative d'immunité ou d'impunité. La limitation des mandats permet également le renouvellement constant de la classe dirigeante de manière à ne pas laisser s'installer durablement les relations de corruption.

Aussi, pour ce qui est de préserver le processus de croissance des altérations de la corruption, nous recommandons :

- d'intensifier les efforts de bonne gouvernance de la dépense publique car la corruption affecte la croissance économique principalement par les dépenses publiques et plus précisément la répartition des dépenses publiques ;
- de réduire la taille de l'Etat et éliminer les administrations publiques redondantes afin de restreindre la multiplication des dépenses publiques qui catalysent la corruption et affecte la croissance économique ;
- décentraliser le processus des marchés publics afin d'impliquer au maximum les populations bénéficiaires, dans la mesure où l'intermédiation étatique dans ledit processus est source de recherche de rente par les décideurs publics et débouche sur des investissements publics improductifs à la croissance économique ;
- systématiser l'audit de la dette publique de manière à vérifier la pertinence de l'endettement et des projets qu'il finance : il s'agit ici d'éliminer les projets non essentiels ou disproportionnés, programmés du fait des rentes qu'ils permettent de capter ;
- réduire le financement des investissements publics par les dépenses gouvernementales, car dans le contexte camerounais, la corruption provoque un surcroît de dépenses publiques en capital n'ayant pas de plus-value sur la croissance économique mais étant plutôt une source de gaspillage de ressource. Il est donc question de lutter contre la corruption tel que proposé précédemment mais aussi de privilégier le partenariat public-privé et notamment le financement du secteur privé de type « Construction – exploitation et transfert à l'Etat » dans la réalisation des infrastructures publiques. Cela permettrait de réduire les dépenses gouvernementales plus facilement sujettes à la corruption et aux gaspillages en comparaison aux dépenses en capital d'un investisseur privé, et ce pour la même finalité ;
- Rallonger les obligations de maintenance des investissements dans l'attribution des marchés publics de manière à favoriser une durée de vie plus longue desdits investissements et limiter le surcroît de marchés d'investissements non productif.

BIBLIOGRAPHIE

Abed, G. T. et Davoodi, H. R. (2002). “*Governance, Corruption and Economic Performance*”, in G.T. Abed and S. Gupta (eds), *Corruption, Structural Reforms and Economic Performance*, pages 489–537. International Monetary Fund, Washington D.C.

Ablo, E. et Reinikka, R. (1998). *Do Budgets Really Matter? - Evidence From Public Spending on Education and Health in Uganda*. Policy Research Working Paper Series 1926, The World Bank.

Acemoglu, D. (1995). *Reward Structures and the Allocation of Talent*. *European Economic Review*, 39:17–33.

Acemoglu, D., Johnson, S. et Robinson, J. A. (2002a). *An African Success Story: Botswana*.

Acemoglu, D., Johnson, S. et Robinson, J. A. (2002b). *Reversal of Fortune: Geography and Institutions in the Making of the Modern World Income Distribution*. *The Quarterly Journal of Economics*, 117(4):1231–1294.

Acemoglu, D., Johnson, S. et Robinson, J. A. (2001). *The Colonial Origins of Comparative Development: An Empirical Investigation*. *American Economic Review*, 91(5):1369–1401.

Acemoglu, D. et Verdier, T. (2000). *The Choice between Market Failures and Corruption*. *American Economic Review*, 90(1):194–211.

Ades, A. et Di Tella, R. (1999). *Rents, Competition, and Corruption*. *American Economic Review*, 89(4):982–993.

Aernoudt, R. (2003). *Corruption à foison : Regards sur un phénomène tentaculaire*. L’Harmattan.

Alesina, A. et Weder, B. (2002). *Do Corrupt Governments Receive less Foreign Aid?* *American Economic Review*, 92(4):1126–1137.

Alston, L. J. et Mueller, B. (2006). *Pork for Policy: Executive and Legislative Exchange in Brazil*. *Journal of Law, Economics and Organization*, 22(1):87–114.

Amselle, J.-L. (1992). *La corruption et le clientélisme au Mali et en Europe de l’Est : quelques points de comparaison*. *Cahiers d’Etudes Africaines*, 128 (32-4):629–642.

Argandoña, A. (2003). *Private-to-private Corruption*. *Journal of Business Ethics*, 47(3):253–267.

- Arrow, K. et Kurz, M. (1970). *Public Investment, the Rate of Return and Optimal Fiscal Policy*. The Johns Hopkins University Press, Baltimore.
- Assiga, E.,(2001). *L'analyse économique de la corruption au Cameroun*, Canadian Journal of Development Studies, volume 22, 721-745
- Assiga, E.,(2009). *Economie des entreprises publiques au Cameroun*, Presses Universitaires d'Afrique, Yaoundé, 238p
- Azfar, O., Lee, Y. et Swamy, A. (2001). *The Causes and Consequences of Corruption*. Annals of the American Academy of Political and Social Science, 573 (1):42–56.
- Banerjee, A. V. (1997). *A Theory of Misgovernance*. The Quarterly Journal of Economics, 112(4):1289–1332.
- Banfield, E. C. (1975). *Corruption as a Feature of Governmental Organization*. Journal of Law & Economics, 18(3):587–605.
- Bardhan, P. (1997). *Corruption and Development: A Review of Issues*. Journal of Economic Literature, 35(3):1320–1346.
- Bardhan, P. (2002). *Decentralization of Governance and Development*. Journal of Economic Perspectives, 16(4):185–205.
- Bardhan, P. (2006). *The Economist's Approach to the Problem of Corruption*. World Development, 34 (2):341–348.
- Bardhan, P. et Mookherjee, D. (1998). *Expenditure Decentralization and the Delivery of Public Services in Developing Countries*. Boston University - Institute for Economic Development 90, Boston University, Institute for Economic Development.
- Bardhan, P. et Mookherjee, D. (2000). *Capture and Governance at Local and National Levels*. American Economic Review, 90(2):135–139.
- Bardhan, P. et Mookherjee, D. (2005). *Decentralization, Corruption and Government Accountability: An Overview*. Boston University, Department of Economics- The Institute for Economic Development Working Papers p-152.
- Barro, R. (1990). *Government Spending in a Simple Model of Endogenous Growth*. Journal of Political Economy, 98(5):S103–S125.

- Barro, R. J. (2000). *Inequality and Growth in a Panel of Countries*. Journal of Economic Growth, 5(1):5–32.
- Beck, T., Clarke, G., Groff, A., Keefer, P. et Walsh, P. (2001). *New Tools in Comparative Political Economy: The Database of Political Institutions*. World Bank Economic Review, 15 (1):165–176.
- Beck, T. et Levine, R. (2003). *Legal Institutions and Financial Development*. Policy Research Working Paper Series 3136, The World Bank.
- Becker, G. S. et Stigler, G. J. (1974). *Law Enforcement, Malfeasance, and Compensation of Enforcers*. The Journal of Legal Studies, 3 (1):1–18.
- Bekolo, B. (1998). *La portée économique du nouveau statut général des entreprises publiques au Cameroun*, Banque des Etats de l’Afrique Centrales, Etudes Statistiques, 244 :135-148
- Bekolo, B. (1991). *Ajustement structurel, restructuration bancaire et développement au Cameroun* in Restructuration bancaire et Développement, Institut Technique de Banque, Yaoundé, 27juillet
- Bernheim, D. et Whinston, M. (1986). *Menu Auctions, Resource Allocation, and Economic Influence*. Quarterly Journal of Economics, 101(1):1–31.
- Berthélemy, J.-C., Azam, J.-P. et Calipel, S. (1996). *Risque politique et croissance en Afrique*. Revue économique, 47:819 – 829.
- Berthélemy, J.-C. et Dessus, S. (2000). *Why Doesn’t Human Capital Accumulation always Contribute to Growth ?* Mimeo.
- Blackburn, K., Bose, N. et Haque, M. E. (2002). *Endogenous Corruption in Economic Development*. Centre for Growth and Business Cycle Research, Discussion Paper Series 22, The School of Economic Studies, The Univeristy of Manchester.
- Bliss, C. J. et Di Tella, R. (1997). *Does Competition Kill Corruption ?* Journal of Political Economy, 105:1001–23.
- BM (2004). *Revue des dépenses publiques - Le budget, élément crucial de l’exécution du CSLP*. Rapport technique 29154-BUR, Banque Mondiale.
- Bockstette, V., Chanda, A. et Putterman, L. (2002). *States and Markets: The Advantage of an Early Start*. Journal of Economic Growth, 7(4):347–69.

- Boucekkine, R. (1995). *An Alternative Methodology for Solving Non-linear Forwardlooking Models*. Journal of Economic Dynamics and Control, 19(4):711–734.
- Bouju, J. (2000). *Clientélisme, corruption et gouvernance locale à Mopti (Mali)*. Autrepart, 14:143–163.
- Breunig, R. and Rocaboy, Y. (2008). *Per-capita public expenditures and population size: a non-parametric analysis using french data*. Public Choice, 136:429–445.
- Brilleau, A., Ouedraogo, E. et Roubaud, F. (2005). *L'enquête 1-2-3 dans les principales agglomérations de sept États membres de l'UEMOA: la consolidation d'une méthode*. Statéco.
- Burnside, C. et Dollar, D. (2000). *Aid, Policies, and Growth*. American Economic Review, 90(4):847–868.
- Cartier-Bresson, J. (1997). *État, marchés, réseaux et organisations criminelles entrepreneuriales*. Criminalité organisée et ordre dans la société.
- CC (2002). Rapport sur l'exécution des lois de finances des gestions de 1995 à 2000 - déclaration générale de conformité. Rapport technique, Cour des Comptes.
- Clarke, G. R. G. et Xu, L. C. (2002). *Ownership, Competition, and Corruption: Bribe Takers versus Bribe Payers*. Policy Research Working Paper Series 2783, The World Bank.
- Collier, P. (2004). *Ressources naturelles, développement et conflits : liens de causalité et mesures politiques*. Revue d'Economie du Développement, 3-4:197–215.
- Collier, P. et Hoeffler, A. (2002). *Military Expenditure - Threats, Aid, and Arms Races*. Policy Research Working Paper Series 2927, The World Bank.
- Collier, P. et Hoeffler, A. (2005). *Les coûts économiques de la corruption dans le secteur des infrastructures*. Global Corruption Report 2005. Transparency International.
- Coolidge, J. et Rose-Ackerman, S. (1997). *High-level Rent-seeking and Corruption in African Regimes: Theory and Cases*. Policy Research Working Paper Series 1780, The World Bank.
- Courtney, C. (2002). *Corruption in the Official Arms Trade*. Rapport technique, Transparency International Policy Research Paper 001.
- Cragg, J. G. et Donald, S. G. (1993). *Testing Identifiability and Specification in Instrumental Variable Models*. Econometric Theory, 9(2):222–40.

- d'Agostino, G., Dunne, J.P., Pieroni, L. (2012). *Government spending, corruption and economic growth*. A Southern African Labor and Research Unit Working Paper 74. Cape Town, SALDRU: University of Cape Town
- de la Croix, D. et Delavallade, C. (2006). *Growth, Public Investment and Corruption with Failing Institutions*. CORE Discussion Paper.
- de la Croix, D. et Delavallade, C. (2007). *Corruption et allocation optimale de l'investissement public*. *Revue économique*, 58:637–647.
- de la Croix, D. et Michel, P. (2002). *A Theory of Economic Growth: Dynamics and Policy in Overlapping Generations*. Cambridge University Press, Cambridge.
- Delavallade, C. (2007). *Corruption publique : facteurs institutionnels et effets sur les dépenses publiques*. *Economie et Finances*. Université Panthéon-Sorbonne-Paris I.
- Delavallade, C. (2006). *Corruption and Distribution of Public Spending in Developing Countries*. *Journal of Economics and Finance*, 30 (2):222–239.
- Dincer, O. C. et Gunalp, B. (2005). *Corruption, Income Inequality, and Growth: Evidence from U.S. States*. mimeo.
- Djankov, S., Porta, R. L., Lopez-De-Silanes, F. et Shleifer, A. (2002). *The Regulation of Entry*. *The Quarterly Journal of Economics*, 117(1):1–37.
- Docquier, F. et Tarbalouti, E. (2001). *Bribing Votes: A New Explanation to the "Inequality-Redistribution" Puzzle in LDCs*. *Public Choice*, 108(3-4):259–72.
- Easterly, W. et Levine, R. (2003). *Tropics, Germs, and Crops : How Endowments Influence Economic Development*. *Journal of Monetary Economics*, 50(1):3–39.
- Ehrlich, I. et Lui, F. T. (1999). *Bureaucratic Corruption and Endogenous Economic Growth*. *Journal of Political Economy*, 107(S6):S270–29.
- Emerson, P. M. (2006). *Corruption, Competition and Democracy*. *Journal of Development Economics*, 81(1):193–212.
- Essama, P. (2007) *Système Fiscal et Corruption : une analyse économique appliquée au cas du Cameroun*. Thèse de doctorat en sciences économiques. Université de Yaoundé II, Yaoundé, juillet

- Fisman, R. et Gatti, R. (2002). *Decentralization and Corruption: Evidence across Countries*. Journal of Public Economics, 83(3):325–345.
- Friedman, E., Johnson, S., Kaufmann, D. et Zoido-Lobaton, P. (1999). *Dodging the Grabbing Hand: The Determinants of Unofficial Activity in 69 Countries*. Departmental Working Papers 199921, Rutgers University, Department of Economics.
- Foueka, R. (2009). *Essai de justification de la croissance des dépenses publiques au Cameroun*. Université de Yaoundé II, Yaoundé.
- Fouopi, C. et al., (2009) *Dépenses publiques et croissance économique dans les pays de la CEMAC*. Université de Yaoundé II, Yaoundé.
- Frye, T. et Zhuravskaya, E. (2000). *Rackets, Regulation, and the Rule of Law*. Journal of Law, Economics and Organization, 16(2):478–502.
- Gankou, J. M. et Bondoma, Y. D. (1998) *Gestion du Taux de Change et Politique d'Ajustement dans les Pays Africains Membres de la Zone Franc*. Paris : Economica, 1998, 130p.
- Gauthier, B., Azam, J.-P. et Goyette, J. (2004). *The Effect of Fiscal Policy and Corruption Control Mechanisms on Firm Growth and Social Welfare: Theory and Evidence*. Cahiers de recherche 04-10, HEC Montréal, Institut d'économie appliquée.
- Gauthier, B. et Gersovitz, M. (1997). *Revenue Erosion through Exemption and Evasion in Cameroon*. Journal of Public Economics, 64(3):407–424.
- Gauthier, B. et Reinikka, R. (2001). *Shifting Tax Burdens through Exemptions and Evasion - An empirical Investigation of Uganda*. Policy Research Working Paper Series 2735, The World Bank.
- Goel, R. K. et Nelson, M. A. (1998). *Corruption and Government Size: A Disaggregated Analysis*. Public Choice, 97(1-2):107–20.
- Goerke, L. (2006). *Bureaucratic Corruption and Profit Tax Evasion*. CESifo Working Paper Series CESifo Working Paper No., CESifo GmbH.
- Golden, M. A. et Picci, L. (2005). *Proposal for a New Measure of Corruption, Illustrated with Italian Data*. Economics and Politics, 17 (1):37–75.
- Gorodnichenko, Y. et Sabirianova Peter, K. (2007). *Public Sector Pay and Corruption: Measuring Bribery from Micro Data*. Journal of Public Economics, 91(5-6):963–991.

- Greene, W. H. (2005). *Econometric Analysis*. Prentice-Hall.
- Gupta, Sanjeev, M. V. et Tiongson, E. (2003). *Public Spending on Health Care and the Poor*. *Health Economics*, 12 (8):685–696.
- Gupta, S., Davoodi, H. et Alonso-Terme, R. (2002). *Does Corruption Affect Income Inequality and Poverty?* *Economics of Governance*, 3(1):23–45.
- Gupta, S., Davoodi, H. R. et Tiongson, E. R. (2001). *Corruption and The Provision Of Health Care And Education Services*. London: Routledge.
- Gupta, S., Sharan, R. et de Mello, L. (2000). *Corruption and Military Spending*. IMF Working Papers 00/23, International Monetary Fund.
- Hall, R. E. et Jones, C. I. (1999). *Why Do Some Countries Produce So Much More Output Per Worker Than Others?* *The Quarterly Journal of Economics*, 114(1):83–116.
- Hausman, J. (1978). *Specification Tests in Econometrics*. *Econometrica*, 46(6):1251–1271.
- Heckman, J. (1979). *Sample Selection Bias as a Specification Error*. *Econometrica*, 47(1):153-61.
- Hellman, J. S., Jones, G. et Kaufmann, D. (2003). *Seize the State, Seize the Day : State Capture and Influence in Transition Economies*. *Journal of Comparative Economics*, 31(4):751–773.
- Hindriks, J., Keen, M. et Muthoo, A. (1999). *Corruption, Extortion and Evasion*. *Journal of Public Economics*, 74(3):395–430.
- Hunt, J. (2005). *Why Are Some Public Officials More Corrupt Than Others ?* CEPR Discussion Papers 5252, C.E.P.R. Discussion Papers.
- Huntington, S. P. (1968). *Political Order in Changing Societies*. New Haven, CT : Yale University Press.
- IMF (2001). *Code of Good Practices on Fiscal Transparency*. Rapport technique, International Monetary Fund.
- INS (2004) : Enquête démographique et de santé du Cameroun, Yaoundé, Cameroun.
- INS (2005) : Rapport principal enquête sur le suivi des dépenses publiques et la satisfaction des bénéficiaires dans les secteurs de l'éducation et de la santé, Yaoundé.
- INS (2006) : Annuaire statistique 2004 du Cameroun.

INS (2008) : ECAM III : Tendances, profil et déterminants de la pauvreté au Cameroun entre 2001-2007, Yaoundé, Cameroun.

INS (2013) : ECAM IV : Tendances, profil et déterminants de la pauvreté au Cameroun entre 2008-2012, Yaoundé, Cameroun.

Jacquemet, N. (2007). *Micro-économie de la corruption*. Revue Française d’Economie, XX (4):118–159.

Jain, A. K. (2001). *Corruption: A Review*. *Journal of Economic Surveys*, 15 (1):71–121.

Johnson, S. et Kaufmann, D. (2001). *A Decade of Transition: Achievements and Challenges*. Chapitre “Institutions and the Underground Economy”. International Monetary Fund: Washington, D.C.

Johnson, S., Kaufmann, D., McMillan, J. et Woodruff, C. (2000). *Why Do Firms Hide? Bribes and Unofficial Activity after Communism*. *Journal of Public Economics*, 76(3):495–520.

Johnson, S., Kaufmann, D. et Zoido-Lobaton, P. (1998). *Regulatory Discretion and the Unofficial Economy*. *American Economic Review*, 88(2):387–92.

Johnson, S., Kaufmann, D. et Zoido-Lobaton, P. (1999). *Corruption, Public Finances, and the Unofficial Economy*. Policy Research Working Paper Series 2169, The WorldBank.

Johnston, M. (2002). *Comparing Corruption: Participation, Institutions and Development*. In *Corruption: Public and Private*, John Jay College of Criminal Law.

Josselin, J.-M., Rocaboy, Y., and Tavéra, C. (2009). *The influence of population size on the relevance of demand or supply models for local public goods: Evidence from France*. *Papers in Regional Science*, 88:563–574

Kanczuk, F. (1998). *The Political Economy of Poverty Trap*. UCLA Ph.D Thesis.

Karpouzanov, M. et Trifilio, S. (2003). *La corruption et les marchés publics : une analyse économique*. Université Paul Cézanne.

Kaufmann, D., Kraay, A. et Mastruzzi, M. (2003). *Governance Matters III : Governance Indicators for 1996-2002*. Macroeconomics 0308006, Economics Working Paper Archive EconWPA.

- Kaufmann, D., Kraay, A. et Mastruzzi, M. (2006). *Governance Matters V: Aggregate and Individual Governance Indicators for 1996 - 2005*. Policy Research Working Paper Series 4012, The World Bank.
- Kaufmann, D., Kraay, A. et Zoido-Lobaton, P. (1999). *Governance Matters*. Policy Research Working Paper Series 2196, The World Bank.
- Kaufmann, D. et Vicente, P. C. (2005). *Legal Corruption*. mimeo.
- Kaufmann, D. et Wei, S.-J. (1999). *Does "Grease Money" Speed Up the Wheels of Commerce?* NBER Working Papers 7093, National Bureau of Economic Research, Inc.
- Klitgaard, R. (1988). *Controlling Corruption*. Berkeley: University of California Press.
- Knack, S. et Keefer, P. (1995). *Institutions and Economic Performance - Cross-country Tests using Alternative Institutional Measures*. *Economics and Politics*, 7:207–227.
- Krueger, A. O. (1974). *The Political Economy of the Rent-Seeking Society*. *American Economic Review*, 64(3):291–303.
- Krueger, A. O. (1990). *Government Failures in Development*. *Journal of Economic Perspectives*, 4(3):9–23.
- La Porta, R., de Silanes, F. L., Shleifer, A. et Vishny, R. W. (1998). *Law and Finance*. *Journal of Political Economy*, 106(6):1113–1155.
- La Porta, R., Lopez-de Silanes, F., Shleifer, A. et Vishny, R. (1999). *The Quality of Government*. *Journal of Law, Economics and Organization*, 15(1):222–79.
- Lambsdorff, J. G. (1999). *Corruption in Empirical Research*. Rapport technique, Transparency International Working Paper.
- Lambsdorff, J. G. (2002). *Corruption and Rent-Seeking*. *Public Choice*, 113(1-2):97–125.
- Lederman, D., Loayza, N. V. et Soares, R. R. (2005). *Accountability And Corruption: Political Institutions Matter*. *Economics and Politics*, 17:1–35.
- Leff, N. H. (1964). *Economic Development Through Bureaucratic Corruption*. *American Behavioral Scientist*, 8 (3):8–14.
- Leite, C. et Weidmann, J. (1999). *Does Mother Nature Corrupt - Natural Resources, Corruption, and Economic Growth*. IMF Working Papers 99/85, International Monetary Fund.

Leys, C. (1970). *What is the problem about corruption?* In A. J. Heidenheimer (ed.), *Political Corruption: Readings in Comparative Analysis*, Holt Reinhart, New York.

Loayza, N. (1996). *The Economics of the Informal Sector: A Simple Model and Some Empirical Evidence from Latin America*. Carnegie-Rochester Conference Series on Public Policy, 45:129-162.

Lucas Jr, R. E. (1990), *Why Doesn't Capital Flow from Rich to Poor Countries ?* The American Economic Review ; vol.80, n°2 : pp.92-96

Lui, F. T. (1985). *An Equilibrium Queuing Model of Bribery*. Journal of Political Economy, 93(4):760-81.

Mariani, F. (2006). *Migration as an Antidote to Rent-Seeking ?* mimeo.

Marouani, M. A. (2000). *Ouverture commerciale et emploi : un modèle d'équilibre général avec salaires d'efficience appliqué à la Tunisie*. Revue Economique, 51 (3)(3):557-569.

Mauro, P. (1995). *Corruption and Growth*. The Quarterly Journal of Economics, 110(3): 681-712.

Mauro, P. (1997). *Corruption and the Global Economy*, chapitre The Effects of Corruption on Growth, Investment and Government Expenditure, pages 83-108.

Mauro, P. (1998). *Corruption and the Composition of Government Expenditure*. Journal of Public Economics, 69(2):263-279.

Médard, J-F. (1977). *L'État sous-développé au Cameroun*, L'Année africaine, Pédone.

Médard, J-F. (1998). *La crise de l'État néo patrimonial et l'évolution de la corruption en Afrique subsaharienne*, Mondes en développement, tome 26, n° 102, p. 55-67.

Mesplé-Somps, S. et Raffinot, M. (2003). *Réforme budgétaire et gestion par les objectifs dans les pays à faible revenu : les exemples du Burkina Faso et du Mali*. Working Papers DT/2003/13, DIAL (Développement, Institutions & Analyses de Long terme).

Mijiyawa, A. (2013). *Africa's recent economic growth, what are the contributing factors?* African Development Review. 25(3):289-302

Mohtadi, H. et Roe, T. L. (2003). *Democracy, Rent Seeking, Public Spending and Growth*. Journal of Public Economics, 87(3-4):445-466.

- Méon, P.-G. et Sekkat, K. (2005). *Does Corruption Grease or Sand the Wheels of Growth ?* Public Choice, 122(1):69–97.
- Mookherjee, D. et Png, I. P. L. (1995). *Corruptible Law Enforcers : How Should They Be Compensated ?* Economic Journal, 105(428):145–59.
- Murphy, K. M., Shleifer, A. et Vishny, R. W. (1991). *The Allocation of Talent: Implications for Growth.* The Quarterly Journal of Economics, 106(2):503–30.
- Musgrave, R. A. (1959). *The Theory of Public Finance*, chapitre Une théorie multiple du budget de l'Etat. New York, Mc Graw-Hill. traduction française de Marc Bloch.
- Newey, W. K. (1987). Efficient Estimation of Limited Dependent Variable Models with Endogenous Explanatory Variables. Journal of Econometrics, 36:231–250.
- OCDE (2006). Perspectives économiques en Afrique 2005/2006.
- Olivier de Sardan, J.-P. (1996). *L'économie morale de la corruption en Afrique.* Politique Africaine, 63:97–116.
- Olken, B. A. (2005). *Monitoring Corruption: Evidence from a Field Experiment in Indonesia.* NBER Working Papers 11753, National Bureau of Economic Research, Inc.
- Olken, B. A. (2006). *Corruption Perceptions vs. Corruption Reality.* NBER Working Papers 12428, National Bureau of Economic Research, Inc.
- Persson, T., Roland, G. et Tabellini, G. (1997). *Separation of Powers and Political Accountability.* The Quarterly Journal of Economics, 112(4):1163–1202.
- Persson, T., Tabellini, G. et Trebbi, F. (2003). *Electoral Rules and Corruption.* Journal of the European Economic Association, 1(4):958–989.
- Persson, T. et Tabellini, G. E. (2000). *Political Economics: Explaining Economic Policy.* MIT Press, Cambridge, Massachusetts.
- Platteau, J.-P. et Gaspart, F. (2003). *The Risk of Resource Misappropriation in Community-Driven Development.* World Development, 31 (10):1687–1703.
- PNUD (2005). Rapport sur le Profil de Gouvernance du Pays. Rapport technique, Programme des Nations Unies pour le Développement.

- Quah, J. S. T. (1999). *Corruption in Asian Countries: Can It Be Minimized ?* Public Administration Review, 59 (6):483–494.
- Ramsey, F. (1928). *A Mathematical Theory of Savings*. Economic Journal, 38(152):543–559.
- Razafindrakoto, M. et Roubaud, F. (2005). *Gouvernance, démocratie et lutte contre la pauvreté : enseignements tirés des enquêtes 1-2-3 en Afrique francophone*. Statéco,99:117–141.
- Razafindrakoto, M. et Roubaud, F. (2006). *Peut-on se fier aux bases de données internationales sur la corruption ? Une confrontation entre enquêtes-experts et enquêtes ménages en Afrique subsaharienne*. Rapport technique, DIAL (Développement, Institutions & Analyses de Long terme).
- Reinikka, R. et Svensson, J. (2001). *Uganda's Recovery: the Role of Farms, Firms, and Government*, chapitre Confronting Competition : Investment, Profit, and Risk. Washington, DC : the World Bank.
- Reinikka, R. et Svensson, J. (2003). *Survey Techniques to Measure and Explain Corruption*. Policy Research Working Paper Series 3071, The World Bank.
- Reinikka, R. et Svensson, J. (2004). *The Power of Information : Evidence from Public Expenditure Tracking Surveys*. In Global Corruption Report 2004. TransparencyInternational.
- Rodrik, D., Subramanian, A. et Trebbi, F. (2004). *Institutions Rule: The Primacy of Institutions Over Geography and Integration in Economic Development*. Journal of Economic Growth, 9(2):131–165.
- Rose-Ackerman, S. (1975). *The Economics of Corruption*. Journal of Public Economics, 4:187–203.
- Rose-Ackerman, S. (1978). *Corruption : A Study in Political Economy*. New York : Academic Press.
- Rose-Ackerman, S. (1999). *Corruption and Government: Causes, Consequences, and Reform*. Cambridge University Press.
- Rose-Ackerman, S. (2004). *The Challenge of Poor Governance and Corruption*. In Copenhagen Consensus Challenge Paper.
- Sachs, J. D. et Warner, A. M. (1997). *Sources of Slow Growth in African Economies*. Journal of African Economies, 6(3):335–76.

- Sandholtz, W. et Koetzle, W. (2000). *Accounting for Corruption: Economic Structure, Democracy, and Trade*. *International Studies Quarterly*, 44 (1):31–51.
- Sanyal, A., Gang, I. N. et Goswami, O. (2000). *Corruption, Tax Evasion and the Laffer Curve*. *Public Choice*, 105(1-2):61–78.
- Sargan, J. (1958). *The Estimation of Economic Relationships Using Instrumental Variables*. *Econometrica*, 26 (3):393–415.
- Seka, (2013). *Corruption, croissance et capital humain : quels rapports ? Afrique et développement*, Vol. XXXVIII, Nos 1&2, 2013, pp. 133–150.
- Shleifer, A. et Vishny, R. W. (1993). *Corruption*. *The Quarterly Journal of Economics*, 108(3):599–617.
- Solow, R. (1956). *A Contribution to the Theory of Economic Growth*. *Quarterly Journal of Economics*, 70(1):65–94.
- Stiglitz, J. E. (2002). *Participation and Development : Perspectives from the Comprehensive Development Paradigm*. *Review of Development Economics*, 6(2):163–82.
- Svensson, J. (2003). *Who Must Pay Bribes And How Much? Evidence From A Cross Section Of Firms*. *The Quarterly Journal of Economics*, 118(1):207–230.
- Svensson, J. (2005). *Eight Questions about Corruption*. *Journal of Economic Perspectives*, 19(3):19–42.
- Tamba I. (2002). *Stratégies de désendettement et politiques de développement au Cameroun : Rupture, permanence ou continuité ?* Friedrich Ebert Stiftung/CREDDA.
- Tamba I. (2005) : *Etat et le développement dans les pays de la CEMAC : une perspective historique*. Etudes et statistiques de la BEAC.
- Tanzi, V. (1997). *Corruption in the Public Finances*. In Eighth International Anti Corruption Conference.
- Tanzi, V. (1998). *Corruption Around the World: Causes, Consequences, Scope, and Cures*. *IMF Staff Papers*, 45(4):1.
- Tanzi, V. et Davoodi, H. (1997). *Corruption, Public Investment, and Growth*. *IMF Working Papers 97/139*, International Monetary Fund.

- Tanzi, V. et Davoodi, H. (2001). *Political Economy of Corruption*, chapitre Corruption, Growth, and Public Finances, pages 89–110. London : Routledge.
- TI (2002). *L'Indice de Corruption des Pays Exportateurs 2002*. Rapport technique, Transparency International.
- Titi-Nwel, P. (2009). *Lutte contre la corruption au Cameroun de 1999 à 2008*. Friedrich Ebert Stiftung. Presse Universitaire d'Afrique. Yaoundé.
- Tobie Kuoh, C. (1991). *Une fresque du régime Ahidjo (1970-1982)*. Edition karthala. Paris.
- Tobie Kuoh, C. (1992). *Le Cameroun de l'après Ahidjo (1982-1992)*. Edition karthala. Paris.
- Tornell, A. et Lane, P. R. (1999). *The Voracity Effect*. *American Economic Review*, 89(1):2246.
- Touna Mama. (2008). *L'économie camerounaise : pour un nouveau départ*. Afrédiction.
- Tsafack, R. (2005) : *Budget et politique économique en Afrique*. Edition clé. Yaoundé
- Treisman, D. (2000). *The Causes of Corruption: a Cross-National Study*. *Journal of Public Economics*, 76(3):399–457.
- Turnovsky SJ (2011). *Capital Accumulation and Economic Growth in a Small Open Economy*. Cambridge University Press. Cambridge.
- Varoudakis, A. (1996). *Régimes non démocratiques et croissance, théorie et estimation*. *Revue Economique*, 47-3:831–840.
- Ventelou, B. (2003). *La corruption dans un modèle de croissance: partis, réputation et choc*. *Economie Publique/Publics economics*. Open Edition.
- Vostroknutova, E. (2003). *Shadow Economy, Rent-Seeking Activities and the Perils of Reinforcement of the Rule of Law*. William Davidson Institute Working Papers Series 2003-578, William Davidson Institute at the University of Michigan Stephen M. Ross
- Williamson, O. E. (2000). *The New Institutional Economics: Taking Stock, Looking Ahead*. *Journal of Economic Literature*, 38(3):595–613.
- Wooldridge, J. (2002). *Introductory Econometrics: A Modern Approach*. South-Western College Pub ; 2 edition.
- Zellner, A. et Theil, H. (1962). *Three Stage Least Squares: Simultaneous Estimation of Simultaneous Equations*. *Econometrica*, 30:63–68.

Sites web consultées :

BANQUE MONDIALE, <http://www.banquemondiale.org/>

FMI, <http://www.imf.org/external/np/exr/facts/fre/govf.htm>

OCDE, <http://www.oecd.org/home/>

TRANSPARENCY INTERNATIONAL : <http://www.transparency.org/>

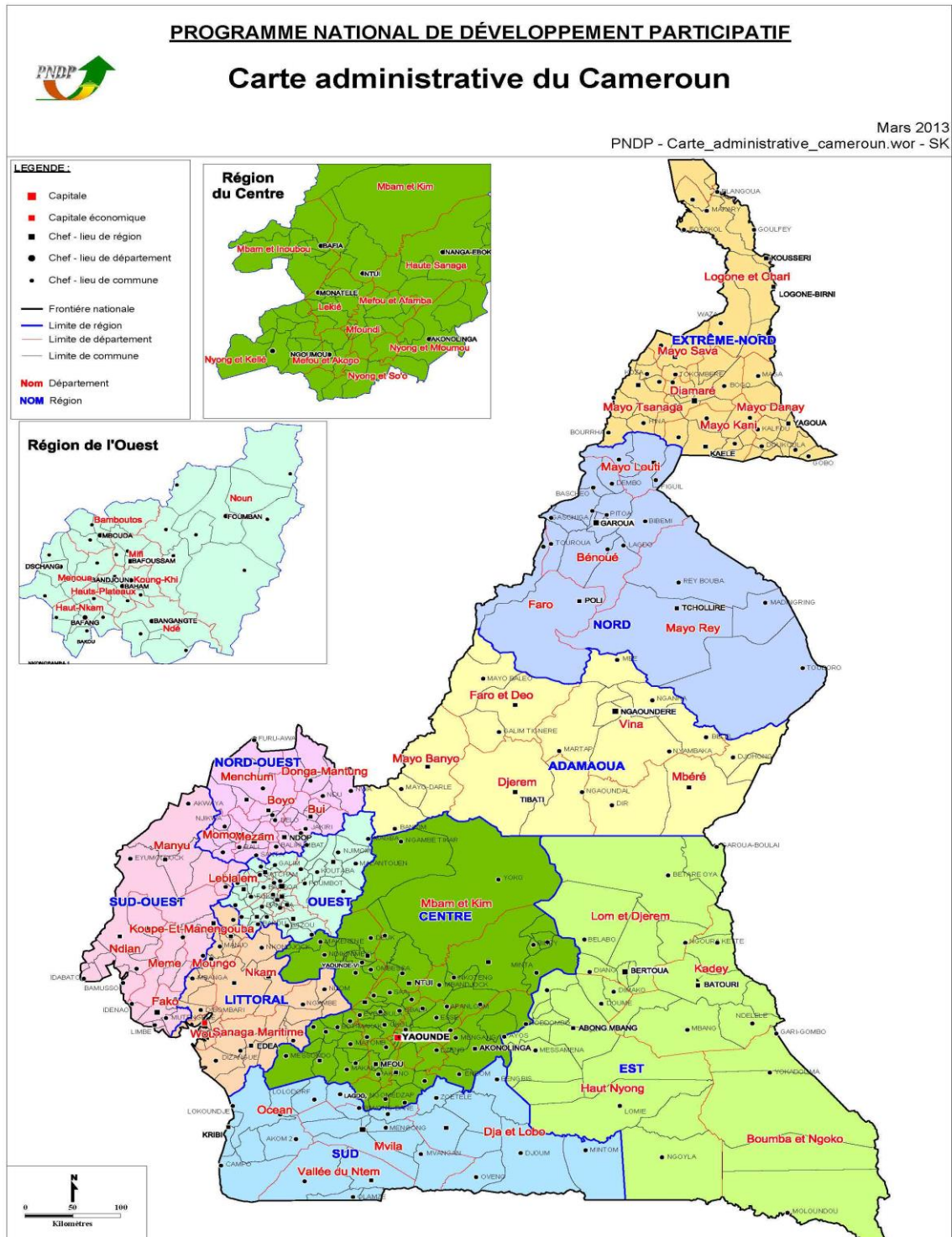
TRANSPARENCY INTERNATIONAL CAMEROON : <http://www.transparenceFrance.cm/>

ANNEXES

Annexe1 : Carte géographique du Cameroun



Annexe 2: Carte administrative du Cameroun



Le Cameroun est un pays engagé dans une stratégie de développement volontariste, faisant toutefois face à d'importantes difficultés de croissance économique et à une corruption chronique. Suivant ce contexte, la présente étude a pour objet d'effectuer une analyse théorique et empirique des effets de la corruption sur la croissance économique du Cameroun. A cet effet, notre premier axe d'analyse vise à déterminer la nature de la corrélation entre la corruption et la croissance économique au Cameroun. Notre étude révèle qu'à long terme, la corruption affecte négativement le taux de croissance économique, suivant des effets directs d'une part, et suivant des effets indirects d'autre part, à travers l'investissement privé, le niveau d'éducation et les dépenses publiques. Dès lors, un deuxième axe d'analyse nous a paru intéressant à aborder, cherchant cette fois à évaluer l'effet indirect de la corruption sur la croissance économique via les distorsions dans la répartition des dépenses publiques. Les résultats obtenus ici montrent que la corruption provoque des distorsions tendant d'une part, à accroître les allocations aux dépenses publiques d'investissement, pour un effet induit non significatif sur la croissance économique, et d'autre part, à réduire la part des dépenses publiques de fonctionnement, pour un effet induit négatif sur la croissance économique.

Mots clés: corruption, croissance économique, distorsions, dépenses publiques, séries temporelles

Cameroon is an economy committed to an expansionist development strategy, yet faced with major economic growth challenges and chronic corruption. In this context. The purpose of this study is, therefore, to carry out a theoretical and empirical analysis of the effects of corruption on Cameroon's economic growth. The first analysis framework is aimed at determining the nature of causal relationship between corruption and economic growth in Cameroon. The estimations reveal that in long run, an increase in the level of corruption leads to a reduction in the rate of economic growth. This negative relationship is following a direct effect as well as indirect effects through private investment, education and public spending. The second axis of analysis seeks to assess the indirect effect of corruption on economic growth through distortions in the distribution of public expenditure. Our results show that corruption brings about distortions aimed at increasing allocations to public investment spending thereby producing an insignificant effect on economic growth on the one hand, and reducing the share of public recurrent expenditure with a negative effect on economic growth, on the other hand.

Key words: corruption, economic growth, distortions, public expenditures, temporal series.